



**HAL**  
open science

# La détection de la discrimination par un observateur : le rôle de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime et de la légitimité du comportement du discriminateur

Jennifer Bastart

## ► To cite this version:

Jennifer Bastart. La détection de la discrimination par un observateur : le rôle de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime et de la légitimité du comportement du discriminateur. Psychologie. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : 2012GRENS045 . tel-01557656

**HAL Id: tel-01557656**

**<https://theses.hal.science/tel-01557656>**

Submitted on 6 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## THÈSE

Pour obtenir le grade de

### DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : Sciences cognitives, psychologie et neurocognition

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

**Jennifer BASTART**

Thèse dirigée par **Florian DELMAS** et **Dominique MULLER**

préparée au sein du Laboratoire Inter-universitaire de Psychologie  
dans l'École Doctorale Ingénierie pour la santé, la cognition et  
l'environnement

## La détection de la discrimination par un observateur :

**Le rôle de la catégorisation sociale  
du discriminateur et de la victime  
et de la légitimité du comportement du discriminateur.**

Thèse soutenue publiquement le **18 décembre 2012**,  
devant le jury composé de :

**M. Florian DELMAS**

Maitre de Conférences à l'Université Pierre Mendès France, Directeur de thèse

**Mme. Stéphanie DEMOULIN**

Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Examinatrice et Présidente du jury

**M. Juan Manuel FALOMIR-PICHASTOR**

Professeur à l'Université de Genève, Rapporteur

**M. Olivier KLEIN**

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Rapporteur

**M. Dominique MULLER**

Professeur à l'Université Pierre Mendès France, Directeur de thèse

**Mme. Sandrine REDERSDORFF**

Maitre de Conférences à l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Examinatrice





## THÈSE

Pour obtenir le grade de

## DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : Sciences cognitives, psychologie et neurocognition

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

**Jennifer BASTART**

Thèse dirigée par **Florian DELMAS** et **Dominique MULLER**

préparée au sein du Laboratoire Inter-universitaire de Psychologie  
dans l'École Doctorale Ingénierie pour la santé, la cognition et  
l'environnement

## La détection de la discrimination par un observateur :

**Le rôle de la catégorisation sociale  
du discriminateur et de la victime  
et de la légitimité du comportement du discriminateur.**

Thèse soutenue publiquement le **18 décembre 2012**,  
devant le jury composé de :

**M. Florian DELMAS**

Maitre de Conférences à l'Université Pierre Mendès France, Directeur de thèse

**Mme. Stéphanie DEMOULIN**

Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Examinatrice

**M. Juan Manuel FALOMIR-PICHAstor**

Professeur à l'Université de Genève, Rapporteur

**M. Olivier KLEIN**

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Rapporteur

**M. Dominique MULLER**

Professeur à l'Université Pierre Mendès France, Directeur de thèse

**Mme. Sandrine REDERSDORFF**

Maitre de Conférences à l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, Examinatrice





*A Jean-Claude Bastart,*

*Allain Bastart,*

*Et Isabelle Bastart*

---

# Remerciements

---

Je tiens avant tout à remercier mes chers parents, Barbara, Allain, ainsi que ma sœur Isabelle, pour m'avoir donné l'opportunité de faire des études et de m'avoir toujours encouragée dans ce sens. Merci aussi à Nathalie Bastart et Frédérique Serre pour m'avoir écoutée et soutenue.

Merci à mes directeurs de thèse, Florian Delmas et Dominique Muller. Il y a tant à dire que cela prendrait sûrement plus d'une page. Pour faire simple, merci pour vos exemples, pour m'avoir transmis votre passion, pour m'avoir accordé du temps quand j'en avais besoin. Merci surtout d'avoir eu confiance en moi et de m'avoir accordé cette opportunité.

Je tiens à remercier mes colocataires et/ou amis. Merci tout d'abord à Solène Ambrosi avec qui je partage l'aventure de la recherche depuis 4 ans. Merci à Fleur Lejeune pour sa sérénité, son exemple et ses encouragements. Merci à Anne Theurel, pour m'avoir supportée et avoir pris soin de moi. Merci à Victoria Serre et Betty Ranarivelo, pour leur compagnie, leur joie de vivre... et leurs vilains caractères ! Merci à Benoit Musel, pour son amitié, son soutien, sa droiture exemplaire.

Je remercie également Estelle Gentil pour sa patience durant toutes ces années, pour avoir supporté mes longs silences et avoir su garder notre amitié intacte. Merci également à Gêrôme Mora, Lionel Dorbais et Lauryne Baux... toujours pour la patience !

Je remercie mes amies du Kansas, Juwon Lee, Mea Benson et Dany Snyder pour leur accueil, leur patience face à mon mauvais anglais, pour avoir pris soin de moi et m'avoir manifesté une réelle amitié pendant ces mois.

Je remercie aussi ceux que j'ai baptisé les parrain et marraine de ma thèse, en espérant qu'ils n'auront pas à rougir de ce travail : Fabrice Gabarrot et Cécile Nurra. Aussi bien l'un que l'autre, ils ont toujours été présents pour m'aider à me structurer et à structurer mon travail. Ils ont toujours répondu présents quand j'avais besoin de l'aide de « grands ». Je remercie également Maria Popa-Roch pour ses conseils durant ces trois dernières années. Merci à mes collègues du LIP et du LPNC, et tout particulièrement Marie-Pierre Fayant. Merci également à tous les membres de l'atelier Marguerite pour leur écoute et leurs conseils. Merci aux membres des Rils, et tout particulièrement Andréa Pereira et Simona Lastrego, pour les conseils, les conversations, et leur amitié. Merci également à Elisa Sarda et Jessica Cerdan qui ont largement contribué à ce travail.

Merci aux strasbourgeois, Valérian Boudjemadi et Antonin Carrier, pour m'avoir accueillie quand j'avais besoin de prendre le large (et que j'étais en recherche de participants !).

Merci à ceux qui ont relu cette thèse : Anne Hillairet de Boisferon, Anne Theurel, Benoit Musel, Fleur Lejeune, Claire Brajou, Mathilde Fort, Lucie Colpaert, Anthony Lantian et Barbara Bastart.

---

# Résumé

---

Dans ce travail de thèse, nous avons tenté de répondre à la question suivante : Comment un observateur extérieur –ou témoin– détecte-t-il une situation observée comme discriminatoire ? Notre objectif était donc d'élaborer un modèle général de détection de la discrimination de la part de l'observateur extérieur. En nous basant sur les conceptions scientifiques, légales et profanes de la discrimination, ainsi que sur la littérature traitant de cet objet, nous avons formulé la thèse suivante. La discrimination étant conceptualisée comme un comportement intergroupe contre-normatif, la détection de la discrimination serait déterminée par a) la différenciation des catégories sociales du discriminateur et de la victime et le caractère de leur échange, et b) l'évaluation de la légitimité du comportement du discriminateur. La première partie de ce travail de thèse traite du premier point cité. Nous avons défendu l'hypothèse que la détection de la discrimination était fonction de la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime comme intergroupe plutôt qu'interpersonnel. Afin de tester cette hypothèse, nous avons manipulé la distinctivité catégorielle des groupes sociaux du discriminateur et de la victime, ainsi que le rapport entretenu entre le discriminateur et la victime. Les cinq études de la première partie permettent de soutenir l'hypothèse que la catégorisation sociale des acteurs et la perception de leur échange détermine la détection de la discrimination. La deuxième partie de ce travail de thèse traite du second point cité. Nous avons défendu l'hypothèse que la légitimité perçue du comportement du discriminateur modère l'effet de la distinctivité catégorielle sur la détection de la discrimination. Les deux études de la deuxième partie fournissent des arguments empiriques qui soutiennent cette hypothèse. Globalement, l'ensemble de ce travail permet d'appréhender le processus de détection de la discrimination comme relevant de l'interaction entre un processus perceptif –la catégorisation sociale des acteurs–, et un second processus, davantage délibératif, qui implique l'évaluation normative du comportement du discriminateur et/ou de ses motivations.

---

# Abstract

---

In this research, we attempt to answer the following question: How a distant observer – or witness – will detect an observed situation as discriminatory? Our aim is to elaborate a general model of discrimination detection by the distant observer. Based on scientific, legal, and lay definitions of discrimination, we propose the following argument: As discrimination is defined as a counter-normative intergroup behavior, discrimination detection will depend on a) the distinctiveness of both perpetrator and victim social categories, and by the nature of these actors exchange, and b) the perceived legitimacy of the perpetrator's behavior. The first part of this research deals with the first point quoted above. We made the hypothesis that discrimination detection will depend on the nature of the perceived exchange between the perpetrator and the victim as intergroup rather than interpersonal. In order to test this hypothesis, we manipulated the distinctiveness of the respective social categories of perpetrator and victim. The five studies of this research first part support the hypothesis that the social categorization of perpetrator and victim, and the following perception of their exchange impact discrimination detection. The second part of this research deals with the second point quoted above. We defended the hypothesis that the perceived legitimacy of the perpetrator's behavior moderates the effect of social categories distinctiveness on discrimination detection. The two studies of the second part of this work support this hypothesis. Broadly speaking, this work allows to understand the discrimination detection process as the interaction between a perceptive process –the social categorization of the actors–, and a deliberative process, which imply the normative evaluation of perpetrator's behavior and/or motivations.

# TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION GENERALE .....	3
1. La discrimination dans la vie quotidienne : quelques chiffres.....	5
2. De l'importance de détecter la discrimination. ....	6
2.1. Les contraintes et les conséquences pesant sur le report de la discrimination subie. ....	7
2.2. Les conséquences de la discrimination subie.....	9
3. Définition de l'objet d'étude. ....	11
3.1. Définitions de la psychologie sociale. ....	12
3.2. Définition légale.....	13
3.3. Définitions profanes.....	14
3.4. Synthèse. ....	15
4. Etat de l'art en matière de détection de la discrimination.....	16
4.1. Le rôle de la composition de la dyade discriminateur/victime. ....	16
4.2. L'impact de la légitimité perçue du comportement du discriminateur. ....	22
5. Ouverture sur la problématique. ....	27
5.1. Un modèle de détection de la discrimination en deux étapes. ....	27
5.2. Le modèle des trois étapes. ....	28
5.3. Le modèle de l'interaction prototypie/intention. ....	30
5.4. Conclusion.....	31
PARTIE 1: LE ROLE DE LA CATEGORISATION SOCIALE DES ACTEURS ...	33
1. De l'utilité de la catégorisation : Trouver son chemin dans la forêt et lui conférer un sens. ....	35
1.1. Le Modèle du Continuum. ....	36
1.2. L'approche de l'identité sociale (Théorie de l'identité sociale, Théorie de l'auto-catégorisation et Théorie de la distinctivité optimale).....	38
1.3. Conclusion.....	45
2. Les conséquences identitaires et attributives de la catégorisation.....	46
2.1. Les conséquences de la catégorisation sociale au niveau identitaire. ....	46

2.2. Les conséquences de la catégorisation sociale au niveau attributif. ....	51
3. Conclusion générale et ouverture sur la problématique de la première partie. ....	56
Présentation générale des études de la première partie.....	59
Méthode et résultats généraux de construction des vignettes.....	60
Vignettes portant sur le sexisme.....	60
Vignettes portant sur le racisme.....	62
Commentaires au sujet du matériel.....	64
Etude 1 .....	64
Méthode .....	65
Résultatset discussion .....	67
Etudes 2 et 3.....	69
Méthode de l'Etude 2 : Détection du sexisme.....	70
Résultats .....	72
Méthode de l'Etude 3 : Détection du racisme .....	75
Résultats .....	77
Discussion des Etudes 2 et 3 .....	79
Etude 4 .....	80
Méthode .....	81
Résultats et discussion de l'étude 4. ....	82
Etude 5 .....	84
Etude préliminaire.....	85
Méthode .....	85
Résultats et discussion de l'étude préliminaire. ....	87
Méthode de l'Etude 5 .....	88
Résultats .....	90
Discussion générale de la première partie.....	96
<b>PARTIE 2 : LE ROLE MODERATEUR DE LA LEGITIMITE .....</b>	<b>103</b>
1. L'attribution de responsabilité et de blâme.....	106
1.1. L'attribution de responsabilité.....	106
1.2. Le modèle du contrôle coupable et l'attribution de blâme. ....	108
1.3. Le concept populaire d'intentionnalité et l'intention coupable. ....	110
1.4. Conclusion.....	113

2. Le cadre normatif et ses contraintes sur les réactions à la discrimination.....	114
2.3. Flexibilité et sensibilité au contexte normatif.....	116
2.4. La légitimation de la discrimination. ....	118
3. La moralité d'un acte et son incidence sur l'attribution de discrimination. ....	120
3.1. Le rôle modérateur des motivations du discriminateur.....	120
3.2. Le rôle de l'humour dans la modification des normes de tolérance à la discrimination. .	124
4. Conclusion générale et ouverture sur la problématique de la deuxième partie. ....	126
Présentation générale des études de la deuxième partie.....	128
Etude 6 .....	128
Prétest 1.....	129
Prétest 2.....	131
Méthode de l'Etude 6 .....	132
Résultats et discussion.....	134
Etude 7 .....	137
Prétest.....	137
Méthode de l'Etude 7 .....	139
Résultats et discussion.....	140
Discussion générale de la deuxième partie.....	144
Limites et remise en question de l'agencement du modèle.....	147
Pour aller plus loin. ....	149
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>154</b>
<b>REFERENCES.....</b>	<b>165</b>
<b>INDEX DES FIGURES .....</b>	<b>197</b>
<b>INDEX DES TABLEAUX .....</b>	<b>198</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>199</b>

## Avant-propos

---

Imaginons la situation suivante : vous êtes en voiture avec Benoit et Anne ; Anne est au volant et éprouve de la difficulté à se garer sur une place de parking étroite. Benoit saisi alors l'occasion de lui faire la remarque sexiste suivante : « Les créneaux et toi ça doit faire deux ! » Vous percevrez certainement ce propos comme moins sexiste si Solène plutôt que Benoît était dans la voiture avec Anne. De même, si vous savez que Benoit et Anne entretiennent des rapports amicaux de longue date, vous aurez moins tendance à considérer la remarque de Benoit comme sexiste vis-à-vis d'Anne, que si vous apprenez qu'ils viennent de se rencontrer.

Par ailleurs, vous percevrez également le propos tenu comme moins sexiste si Benoit l'énonce sur le ton de la plaisanterie plutôt que s'il affirme cela à Anne. De même, si Benoit refuse que Anne conduise parce qu'il pense que les femmes sont incapables de conduire correctement, vous allez plus certainement considérer son comportement comme discriminatoire plutôt que s'il refuse que Anne conduise par galanterie.

Plaçons-nous maintenant dans un autre contexte. Imaginons que Benoit soit recruteur pour une entreprise et qu'il embauche Jean au détriment de Jamel alors que les deux candidats présentent des compétences équivalentes pour l'emploi proposé. Vous allez très certainement considérer la décision de Benoit comme discriminatoire. A contrario si Benoit embauche Jean, 35 ans, au détriment de Robert, 50 ans, vous aurez plus de difficultés à envisager ce comportement comme discriminatoire.

Il est admis dans la littérature que ces différents types de discrimination sont inégalement détectés. Ainsi, l'objectif de ce travail de thèse est de proposer un modèle général de détection des comportements discriminatoires par un observateur de la situation, que ces comportements soient d'ordre verbal (i.e., une interaction entre deux individus en dehors d'un contexte normativement régulé) ou décisionnels (i.e., sur le lieu de travail, lors de la recherche d'emploi ou de logement).

## Avant-propos

---

En effet, nous proposons d'aborder cette problématique du point de vue de l'observateur distant –ou témoin– d'une situation potentiellement discriminatoire. Par observateur distant, nous tenons à souligner ici que l'observateur n'est en aucun cas impliqué dans l'interaction potentiellement discriminatoire observée. Il n'est en effet ni victime, ni discriminateur.

---

**Introduction générale**

---

La thématique de la détection et de l'attribution de discrimination a été largement explorée par la psychologie sociale au cours de ces dernières décennies. Cette thématique a donné lieu à divers champs de recherche. Certains ont porté sur la distinction faite par les individus entre la discrimination subie par leur groupe et par eux-mêmes (Crosby, Clayton, Alksnis, & Hemker, 1986). Si les membres de groupes stigmatisés sont aptes à percevoir que leur groupe est victime de discrimination, ils ont en revanche plus de difficulté à admettre qu'ils en sont eux-mêmes personnellement victimes (e.g., Bourguignon, Seron, Yzerbyt, & Herman, 2006; Kessler, Mummendey, & Leisse, 2000; Postmes, Branscombe, Spears, & Young, 1999). Un large champ de recherche concerne également la perception et l'attribution de discrimination par les victimes (e.g., Major et al., 2002; Major, Kaiser, O'Brien, & McCoy, 2007; Schmader, Major, & Gramzow, 2001), ainsi que les conséquences de la discrimination subie (e.g., Branscombe, Schmitt, & Harvey, 1999 ; Crocker & Major, 1989 ; Dion & Earn, 1975). D'autres explorent le jugement porté sur les victimes de l'endogroupe qui dénoncent la discrimination (e.g., Garcia, Reser, Amo, Redersdorff, & Branscombe, 2005 ; Garcia, Schmitt, Branscombe, & Ellemers, 2010), mais également les modalités de dénonciation pour les témoins faisant partie du groupe victime (Hernandez, Redersdorff & Martinot, 2010).

Cependant, relativement peu de travaux à notre connaissance portent sur la détection de la discrimination par l'observateur distant de la situation (e.g., Baron, Burgess & Kao, 1991 ; Inman & Baron, 1996). Ce point de vue nous paraît cependant capital. En effet, le développement d'un modèle traitant spécifiquement du processus de détection de la discrimination par l'observateur, ou le témoin, pourrait fournir à long terme une aide aux victimes dans leur lutte quotidienne contre la discrimination, ainsi que pour la faire reconnaître juridiquement lorsqu'elle se produit. De plus, les recherches empiriques portent généralement sur un type spécifique de discrimination, comme le sexisme (e.g., Swim & Hyers, 2009), le racisme (e.g., Zárate, 2009) ou encore l'âgisme (e.g., Nelson, 2009). Notre objectif ici est d'élaborer un modèle général de détection de la discrimination de la part de l'observateur distant. C'est pourquoi nous aborderons aussi bien la détection du sexisme, que du racisme ou encore de l'homophobie. Par observateur distant, nous tenons à souligner ici que l'observateur n'est en aucun cas

impliqué dans l'interaction potentiellement discriminatoire dont il est le témoin. Il n'est en effet ni victime, ni discriminateur.

Afin d'explicitier notre objet d'étude ainsi que son intérêt, nous commencerons par recenser les occurrences de discrimination officiellement répertoriées en France. Puis nous aborderons l'attribution de la discrimination et son report du point de vue des victimes et les conséquences de la discrimination subie. Ensuite, nous détaillerons les différentes définitions de la discrimination ainsi que leurs similitudes et différences, afin de faire émerger notre ligne de recherche. Enfin, nous présenterons l'état de l'art en matière de détection de la discrimination ainsi que les modèles qui traitent de ce thème.

### **1. La discrimination dans la vie quotidienne : quelques chiffres.**

La discrimination se rencontre dans tous les domaines de la vie quotidienne, sur le lieu de travail ou dans la formation, dans l'accès au logement ou encore lors d'échanges journaliers anodins. Selon le Défenseur des Droits (institution qui correspond anciennement à la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, modifié depuis 2011), il y a discrimination lorsque l'on « traite différemment des personnes placées dans des situations comparables en se fondant sur un ou des critères prohibés par la loi ou les engagements internationaux ». Depuis les réformes imposées par la directive européenne datant de juin 2007, la loi compte 18 critères prohibés lorsqu'il s'agit de sélectionner un individu, aussi bien dans le domaine du logement, des loisirs ou encore d'emploi. En d'autres termes, utiliser l'un de ces 18 critères pour prendre une décision relèverait de la discrimination et serait pénalement condamnable. Le Défenseur des Droits a pour but d'aider toute personne à identifier les pratiques discriminatoires et à les combattre. Cet organisme conseille dans le cadre de démarches juridiques et contribue à établir la preuve de la discrimination. Il peut se saisir lui-même de toute pratique discriminatoire dont il a connaissance. Il dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers. Il peut ainsi exiger des documents et des preuves que la victime n'a pas pu obtenir, aller vérifier sur place et entendre des témoins. Le rôle de cet organisme est également de recenser les occurrences de discrimination ; il

révèle les statistiques suivantes. La répartition des réclamations selon les différents critères de discrimination est relativement constante depuis 2005 : avec en tête l'origine ethnique (entre 27% et 29% depuis 2007), le handicap et l'état de santé (19%), le sexe et l'état de grossesse (9%), l'âge (6%) et les activités syndicales (5%). Les politiques sont au fait de ces pratiques et tentent de les endiguer, en témoignent les campagnes de sensibilisation au racisme, au sexisme, ou encore plus récemment à l'âgisme. Bien que la définition légale du droit français concernant la discrimination mentionne 18 critères, seules seront abordées empiriquement ici les discriminations liées au genre, à l'appartenance ethnique et à l'orientation sexuelle.

## **2. De l'importance de détecter la discrimination.**

Comme le montrent les statistiques du Défenseur des Droits, la discrimination constitue l'un des problèmes majeurs de nos sociétés. La discrimination n'est cependant pas toujours reconnue comme telle par ses victimes. De même, les plaintes de discrimination de la part des victimes ne sont pas toujours bien accueillies de la part des autorités chargées de régler ce type de problèmes. Enfin, le report de la discrimination ou le fait de subir la discrimination entraînent bon nombre de conséquences délétères chez ceux et celles qui en sont victimes. Les conséquences suites à une plainte de discrimination varient selon le public cible de la plainte. En cas d'accueil défavorable par l'audience, elles peuvent aboutir à un rejet social ou à un dénigrement de la victime. Les conséquences personnelles suite à une discrimination subie peuvent relever de l'estime de soi, du bien être émotionnel aussi bien que de l'état de santé, ou peuvent être encore d'ordre identitaire.

Nous détaillerons ci-après ces différents points afin de souligner l'intérêt de développer un modèle de détection de la discrimination de la part de l'observateur distant. Développer ce type modèle de détection de la discrimination pourrait permettre à long terme de fournir un soutien aux victimes afin d'endiguer ces conséquences délétères. En effet, des recherches ont montré que le fait de déclarer une discrimination subie et de confronter les discriminateurs était un bon moyen de restreindre les comportements discriminatoires à venir (Czopp & Monteith, 2003 ; Czopp, Monteith, & Mark, 2006).

### **2.1. Les contraintes et les conséquences pesant sur le report de la discrimination subie.**

Tout d'abord, nous exposerons les contraintes et conséquences du report d'une discrimination dont on a été victime. Sous le terme de report, nous considérerons aussi bien le fait de se plaindre de discrimination en général que le fait de confronter son discriminateur.

#### *2.1.1. La minimisation de la discrimination.*

Alors même qu'elles affirment être aptes à confronter leurs discriminateurs, la réaction des victimes est souvent endiguée par les coûts sociaux impliqués par la plainte (Shelton & Stewart, 2004). Ainsi, suite à un retour négatif portant sur leurs compétences, les individus ne rapportent pas toujours avoir été victimes de discrimination. Ce phénomène est connu sous le terme de minimisation (Kaiser & Major, 2006). Les victimes auraient tendance à éviter de se plaindre de discrimination pour des raisons d'auto-présentation, c'est à dire afin d'éviter de donner une mauvaise image de soi ou d'apparaître comme un « fauteur de troubles » (Swim & Hyers, 1999). En effet, se plaindre d'avoir été victime de discrimination peut avoir pour conséquence d'être préjudiciable à la victime en entraînant sa dévaluation par les témoins de cette plainte (Kaiser & Miller, 2001). Ces résultats ont été expliqués par la tendance des victimes à adopter une norme méritocratique, selon laquelle les individus sont responsables des retours qui leur sont faits. En effet, lorsqu'une norme méritocratique est amorcée, les participants ont moins tendance à rapporter la discrimination subie (McCoy & Major, 2007). Ces résultats sont également congruents avec l'idée que les individus qui endossent la croyance en la mobilité individuelle, c'est-à-dire la capacité à changer de groupe social, ont tendance à légitimer les biais intergroupes (Major et al., 2002). La littérature en conclut que le report de discrimination serait fonction des convictions personnelles des victimes.

Cependant, des résultats contradictoires avec cette interprétation montrent que lorsque la victime de discrimination endosse la norme de justice méritocratique, l'incongruence entre l'expérience vécue et ses croyances entraîne consécutivement plus

d'inconfort suite à la discrimination subie. Cet inconfort se manifeste par une baisse d'estime de soi, un moindre investissement dans les actions collectives avantageuses pour son groupe, ainsi que davantage d'anxiété intergroupe (Foster, Sloto, & Ruby, 2006).

Ce paradoxe apparent peut être levé par des travaux récents montrant que la méritocratie peut revêtir deux aspects distincts. La norme méritocratique prescriptive consiste en la croyance que la méritocratie est une garantie d'égalité qui devrait exister mais n'existe pas présentement dans nos sociétés ; elle relève donc de l'égalitarisme. Tandis que la norme méritocratique descriptive assume que le monde est actuellement régi par la méritocratie, et relève donc des stratégies de légitimation du système (Son Hing et al., 2011). Ainsi, il est permis d'avancer que les participants de l'étude précédemment citée (i.e., Foster et al., 2006) endosseraient davantage une norme méritocratique prescriptive, relevant de l'égalitarisme, ce qui expliquerait l'inconfort ressenti suite à la confrontation entre leurs croyances et l'expérience de discrimination subie.

Enfin, la tendance à rapporter une discrimination vécue varie en fonction de l'audience du report. Les victimes rapportent plus la discrimination en privé qu'en public (Swim & Hyers, 1999). Elles reportent également davantage la discrimination lorsque l'on induit expérimentalement le besoin de restaurer le contrôle personnel, et ce, aussi bien en public qu'en privé (Sechrist, Swim, & Stangor, 2004). De même, lorsque le public est composé de membres d'autres groupes stigmatisés, les victimes rapportent plus la discrimination subie que lorsqu'il est composé de membres de groupes non stigmatisés (Stangor, Swim, Van Allen, & Sechrist, 2002). Cependant, lorsque la plainte de discrimination est faite devant les membres de l'endogroupe, les victimes sont davantage dévaluées que lorsque la plainte émane d'un membre de l'exogroupe. Cela en raison du fait que la victime paraît renier sa responsabilité personnelle dans son échec, ce qui a pour conséquence de porter préjudice à l'ensemble de son groupe (D. M. Garcia et al., 2005).

### 2.1.2. La vigilance à la discrimination.

A contrario de l'effet de minimisation, on peut remarquer également un effet de vigilance à la discrimination qui entrainerait plus de report de celle-ci (Major & Sawyer,

2009). En effet, les membres de groupes chroniquement stigmatisés seraient plus sensibles et donc plus vigilants à la discrimination, et par conséquent la rapporteraient davantage (Crocker & Major, 1989). Les femmes optimistes, si elles ne diffèrent pas des pessimistes dans leurs attributions à la discrimination, confrontent néanmoins davantage leur discriminateur parce qu'elles envisagent cette confrontation comme pouvant avoir des effets positifs sur leurs stratégies pour faire face aux situations discriminatoires (Sechrist, 2010).

Il a été avancé que suite à un retour négatif, l'attribution à la discrimination pouvait agir comme une protection de l'identité (Crocker, Voelkl, Testa, & Major, 1991). En attribuant le retour négatif à la discrimination, la victime préserverait ses compétences et son identité individuelle. En effet, l'attribution à la discrimination est ici envisagée par ces auteurs comme une attribution externe à la victime. Ce raisonnement est cependant remis en cause par le fait que la discrimination renvoie à une attaque d'une partie de l'identité de la victime, c'est-à-dire son identité sociale. La victime est discriminée en raison de l'une de ses appartenances groupales, qui contribue à constituer son identité. Ainsi, l'attribution à la discrimination renverrait à une attribution interne à la victime mais au niveau de son identité sociale et non pas au niveau de son identité individuelle (Schmitt & Branscombe, 2002). Afin de résoudre ce paradoxe quant aux processus attributifs impliqués dans la discrimination subie, il a été proposé que suite à un retour négatif, l'attribution à la discrimination était préférée par les victimes parce qu'elle renvoie à une attribution de blâme à l'auteur de la discrimination. Ainsi, la responsabilité de la victime dans son retour négatif ainsi que son identité sont préservées (Major, Kaiser, & McCoy, 2003).

### **2.2. Les conséquences de la discrimination subie.**

Outre les conséquences impliquées par le report ou le non report de la discrimination, il existe également des conséquences néfastes dues au fait d'expérimenter la discrimination. Il est possible d'identifier deux types généraux de conséquences négatives suite à l'expérience de discrimination. Tout d'abord, les conséquences dues au fait de subir la discrimination, puis les conséquences dues au fait de nier être l'objet d'une

discrimination, en d'autres termes, de ne pas attribuer l'échec expérimenté à la discrimination. Parmi les conséquences dues au fait d'expérimenter la discrimination, on trouve des effets néfastes sur l'état de santé, sur l'estime de soi, sur le bien-être, et sur le ressenti affectif.

Tout d'abord, le fait d'être victime de discrimination peut avoir des conséquences néfastes sur l'état de santé des victimes. Les populations Afro-américaines présentent davantage de maladies cardio-vasculaires, telle que l'hypertension, que les autres populations (Krieger & Sidney, 1996). Des travaux ont montré que cette prévalence était partiellement liée à une plus grande expérience de discrimination chez les populations Afro-américaines (Krieger, Sidney, & Coakley, 1998). Le fait d'expérimenter la discrimination entraînerait plus de stress et donc plus de troubles cardio-vasculaires, et ceci d'autant plus que les participants Afro-américains ont la peau foncée (Klonoff & Landrine, 2000). De plus, les populations minoritaires sont plus enclines au tabagisme, cette addiction est également corrélée aux discriminations vécues. Cette étude montre également un lien entre la prévalence des troubles psychiatriques et la discrimination subie (Landrine, Klonoff, Corral, Fernandez, & Roesch, 2006). De même, la discrimination subie expliquerait en partie le lien entre l'appartenance à une classe de bas statut socio-économique et le fait de présenter des troubles de santé mentale (Kessler, Ronald, Mickelson, & Williams, 1999). En lien avec ce dernier point, il a été montré que le fait d'expérimenter le sexisme a une incidence sur les troubles somatiques et psychologiques des femmes, notamment la dépression, l'anxiété et la tendance à la somatisation (Landrine & Klonoff, 1995). De plus, le fait de subir une discrimination peut aussi entraîner une augmentation du stress et du mal-être chez ces victimes. Ce phénomène est réduit lorsqu'elles mettent en place des stratégies afin de parer à ces effets négatifs (K. L. Dion, K. K. Dion, & Pak, 1992). Ces résultats sont consistants avec une étude menée auprès d'une population d'immigrés, qui montrent que l'exposition à la discrimination accroît le sentiment de mal-être ainsi que le stress (Jasinskaja-Lahti, Liebkind, & Perhoniemi, 2006).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, et bien que cette interprétation soit controversée, on peut également noter que le fait d'attribuer un retour négatif à la discrimination agirait comme un bouclier pour l'estime de soi (Crocker & Major, 1989). Par conséquent, échouer à effectuer cette attribution peut avoir des conséquences néfastes

sur l'estime de soi, parce que le retour négatif remet en question les compétences et l'identité individuelle de la victime. En contradiction avec ces résultats, les femmes qui déclarent avoir été victimes de sexisme dans la vie quotidienne montrent davantage de colère, de symptômes dépressifs, mais également une baisse de l'estime de soi (Swim, Hyers, Cohen, & Ferguson, 2001). De même, consécutivement à la discrimination, la victime est susceptible de ressentir une diminution de son bien-être. Par contre, lorsque la victime s'identifie fortement à son groupe d'appartenance, on observe des effets positifs de la discrimination vécue, notamment une augmentation du bien-être (Branscombe et al., 1999 ; Leonardelli & Tormala, 2003).

Le fait de subir de la discrimination peut également exacerber l'expression d'affects négatifs. Ainsi, dans le cadre d'interactions interraciales, le rejet social va entraîner davantage d'émotions négatives, telles que la colère, envers le discriminateur (Mendes, Major, McCoy, & Blascovich, 2008). De même, les propos discriminatoires ambigus entraînent des affects négatifs de la part des victimes Afro-américaines discriminées sur la base de leur appartenance ethnique (G. G. Bennett, Merritt, Edwards, & Sollers, 2004). Ces mêmes résultats sont trouvés auprès d'une population juive, chez qui l'attribution à la discrimination engendre des affects négatifs et davantage de stress, ainsi qu'une plus grande identification à leur groupe d'appartenance (Dion & Earn, 1975).

### **3. Définition de l'objet d'étude.**

Il paraît important de souligner la distinction faite dans littérature entre *perception* de la discrimination, *détection* de la discrimination et *attribution* à la discrimination. La perception de la discrimination renvoie au constat qu'un groupe, soit son propre groupe soit un exogroupe, est victime de discrimination. Le terme perception renvoie donc à la constatation en général qu'une discrimination existe envers un groupe donné, il s'agit donc de la perception d'un niveau de la perception de la fréquence d'occurrence d'une discrimination donnée. La détection de la discrimination renvoie au fait de constater que soi-même ou un individu identifié est victime de discrimination. Enfin, l'attribution à la discrimination renvoie au fait d'imputer un retour négatif ou un commentaire reçu à de la discrimination plutôt qu'à un manque de compétences par exemple. L'attribution à la

discrimination concerne donc l'explication de l'évènement, et est généralement utilisée comme mesure de la détection de la discrimination (Major & Sawyer, 2009). Ainsi, la perception de la discrimination concerne la généralité, tandis que la détection de la discrimination concerne un individu en particulier. L'attribution à la discrimination constitue une mesure effective de la détection et de la perception.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons principalement à la détection de la discrimination par un observateur distant, via l'attribution à la discrimination. En effet, le caractère extérieur à l'interaction de l'observateur lui confère un statut particulier en ce sens où il n'est pas lui-même victime ou impliqué dans le comportement discriminatoire, ses propres intérêts ne sont donc pas en jeu, ou tout du moins dans une moindre mesure que ceux de la victime. Nous étudierons comment l'observateur constate qu'un individu identifié, qui n'est pas lui, est victime de discrimination. Toutefois, afin de soutenir notre propos, nous ferons appel à la littérature portant sur la détection et l'attribution de la discrimination aussi bien que sur la littérature portant sur sa perception.

Notre objectif étant d'établir un modèle général de détection de la discrimination dans la vie quotidienne, nous proposons d'exposer ci-après les définitions de la discrimination du point de vue de la psychologie sociale, du droit, et de la conceptualisation commune. En effet, le témoin qui nous intéresse est immergé dans un milieu culturel et légal qui contraint sa définition des situations, il nous apparaît donc pertinent d'exposer ces différents points de vue.

### **3.1. Définitions de la psychologie sociale.**

Selon la psychologie sociale, la discrimination est la manifestation comportementale du stéréotype, tout comme le préjugé incarne sa dimension affective. Les stéréotypes concernent les attentes et les croyances que l'on entretient au sujet de groupes et membres de groupes déterminés ; ces croyances et attentes peuvent être aussi bien positives que négatives et ne sont pas teintées d'affects (e.g., Fiske, Cuddy, & Glick, 2007). Les préjugés représentent la manifestation émotionnelle des stéréotypes, ils sont ainsi chargés affectivement et le plus souvent négatifs (Allport, 1954), bien qu'ils puissent

être de nature ambivalente (voire notamment Glick & Fiske, 1996, pour le sexisme ambivalent). Ainsi, la discrimination est définie comme la manifestation d'un stéréotype négatif envers un groupe ou les membres d'un groupe (Fiske, 2010), ou encore comme la manifestation d'une évaluation négative d'un groupe social ou d'un individu en raison de son appartenance à un groupe social particulier (Crandall & Eshleman, 2002). La discrimination est également définie comme un traitement différentiel (généralement négatif) dirigé vers les membres de groupes sociaux différents (Baron & Branscombe, 2011). Ces définitions s'accordent sur le fait que la discrimination est un comportement négatif dirigé vers le ou les membre(s) d'un groupe défini ; elle est ainsi la manifestation comportementale d'un préjugé envers un groupe ou les membres dudit groupe.

### **3.2. Définition légale.**

Du point de vue du droit français (article 225-1 du Code pénal), « constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques [ou morales] en raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Cette définition, harmonisée au niveau européen, identifie 18 critères de discrimination ou groupes pouvant être cibles de discrimination. Cette loi vise les inégalités de traitement dans l'emploi, le logement, l'éducation et la formation, l'accès aux biens et services, publics et privés, l'accès aux soins et aux services sociaux. Il est à noter que la discrimination positive n'étant pas explicitement autorisée en France<sup>1</sup>, la définition légale ne mentionne pas le fait que la discrimination relève d'un mauvais traitement réservé à la victime ou au groupe victime, elle mentionne uniquement un traitement différentiel.

---

<sup>1</sup> A l'exception des mesures d'intégration des personnes handicapées en entreprises et des femmes en politique.

La loi française fait également la distinction entre discrimination directe et discrimination indirecte. La discrimination directe concerne une discrimination exercée explicitement sur la base d'un des 18 critères légalement prohibés. Tandis que la discrimination indirecte concerne une discrimination exercée sur la base d'un critère proximal d'un des 18 critères (loi n°2012-954). Par exemple, une annonce d'embauche pour un poste de secrétaire qui stipule que la personne doit être « physiquement attrayante » constitue *de facto* une discrimination sur la base de l'apparence physique, donc une discrimination directe. Tandis qu'une annonce pour ce même poste stipulant que le candidat doit être titulaire du Permis B (alors que celui-ci ne constitue pas un critère nécessaire dans l'exercice du poste) exclurait toute personne qui ne pourrait conduire en raison d'un handicap physique, ce qui constitue une discrimination indirecte.

### **3.3. Définitions profanes.**

Enfin, nous nous intéressons au point de vue de la définition commune accessible à tous, que ce soit dans les dictionnaires ou sur internet. Il nous paraît pertinent de mentionner ces définitions du fait qu'il s'agit de la source d'information la plus utilisée par les profanes. Selon ces sources, la discrimination est le fait de « séparer un groupe des autres en le traitant plus mal » (Dictionnaire Petit Robert, 2000), ou encore comme le fait de « distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne » (Dictionnaire Larousse, 2001). Elle est également définie comme le fait de « séparer et de traiter un groupe de personnes différemment des autres, souvent de façon moins bonne (L'internaute, 2012). Le sens du terme « discrimination » est à l'origine neutre, synonyme du mot « distinction », mais il a pris, dès lors qu'il concerne une question sociale, une connotation péjorative, désignant l'action de distinguer les individus ou groupes sociaux de façon injuste ou illégitime.

### **3.4. Synthèse.**

Sur la base de ces différentes définitions, il est possible d'isoler deux éléments. Tout d'abord, qu'il s'agisse du point de vue profane, du point de vue légal ou du point de vue de la psychologie sociale, la discrimination est considérée comme un comportement intergroupe. En effet, chacune de ces définitions mentionne le fait que la discrimination s'exerce sur un ou des individus en raison de leur appartenance de groupe. Ainsi, il paraît improbable qu'un individu puisse avoir des préjugés à l'encontre de son propre groupe. On note cependant deux exceptions en ce qui concerne la discrimination sur la base du poids (Crandall & Hebl, 2005) et sur la base du statut marital (Cronin, Branscombe, & Henslee, 2011). Ces recherches ont en effet montré que les personnes en surpoids et les célibataires endossaient des préjugés à l'encontre de leurs propres endogroupes. Un comportement intergroupe est défini comme « tout comportement produit par un ou plusieurs individus à l'encontre d'un ou plusieurs individus basé sur l'indentification des protagonistes comme appartenant à différentes catégories sociales » (Tajfel & Turner, 1979). Ainsi, la première question à laquelle le témoin d'un comportement potentiellement discriminatoire est confronté concerne la nature de l'échange observé entre l'acteur du comportement et la victime du comportement.

Puis, la définition commune et la définition de la psychologie sociale s'accordent sur le fait que la discrimination est l'expression d'affects négatifs envers le groupe cible, qui entraîne des préjugés et un comportement inégal ou injustifiable vis-à-vis de la cible. Ceci diffère de la définition légale qui prohibe la discrimination, que ses conséquences soient positives ou négatives pour la cible. Est considéré comme traitement inégal ce qui enfreint les normes de justice et de responsabilité morale (Applebaum, 2005). En effet, l'inégalité de traitement impacte le sentiment de justice et les réactions affectives associées (Van Den Bos, Maas, & Waldring, 2003). Ainsi, la seconde question à laquelle le témoin est confronté concerne la mesure dans laquelle le comportement discriminatoire observé est immoral.

Il est donc permis d'avancer que les comportements discriminatoires, s'exerçant envers un individu appartenant à un autre groupe social, et jugés immoraux par le

témoin, sont ceux dont la détection est la plus probable. Nous nous appuyerons donc sur ces deux éléments afin d'élaborer notre modèle de détection de la discrimination.

### **4. Etat de l'art en matière de détection de la discrimination.**

#### **4.1. Le rôle de la composition de la dyade discriminateur/victime.**

##### *4.1.1. L'effet de prototypie et ses modérateurs.*

Les situations ambiguës de discriminations sont inégalement perçues comme telles par un observateur distant. Par comportement ambigu, on entend comportement qui peut être sujet à interprétation. Par exemple, si un homme frappe un maghrébin en proférant des propos racistes, la situation ne sera pas considérée comme ambiguë. Tandis que si cette même personne bouscule de manière brutale un maghrébin dans la rue et ce sans présenter d'excuses, on peut considérer qu'il a agi à dessein, qu'il a été maladroit, ou encore qu'il a été simplement impoli. Il s'agit donc ici d'un comportement ambigu.

Ainsi, il a été proposé dans la littérature que la perception d'une interaction ambiguë entre deux personnes comme étant discriminatoire peut dépendre de l'appartenance groupale de ses acteurs. Par exemple, pour un même commentaire teinté de sexisme proféré à l'encontre d'une femme, un homme sera davantage qualifié de sexiste qu'une femme (Inman & Baron, 1996 ; Krumm & Corning, 2008 ; Stangor et al., 2003). De même, pour un même commentaire teinté de racisme envers un Afro-américain, un Européen-américain sera davantage qualifié de raciste qu'un Afro-américain (Corning & Bucchianeri, 2010 ; Inman & Baron, 1996). On distingue ainsi les discriminations intergroupes (e.g., homme vs femme) qui sont davantage détectées et les discriminations intragroupes (e.g., femme vs femme) qui sont plus rarement détectées.

Ce phénomène a été initialement mis en évidence par Baron et collaborateurs (1991). Cette équipe a mené une série d'études en vue de montrer que la détection de la discrimination était fonction de la concordance entre la représentation mentale de la discrimination et la situation de discrimination observée. Nous aurions tous une représentation mentale de ce qui constitue une discrimination. Par exemple, le sexisme

est un comportement discriminatoire exprimé par un homme envers une femme. Ces auteurs utilisent des vignettes afin d'induire les différentes conditions expérimentales. Ainsi, à situations égales, une discrimination d'un homme envers une femme (Condition A) sera davantage considérée comme sexiste qu'une discrimination d'une femme envers un homme (Condition B). De même, une discrimination d'une femme envers une autre femme (Condition C) ou encore d'un homme envers un autre homme (Condition D) sera moins détectée. Ces résultats ont été répliqués à l'identique pour le sexisme et le racisme (Inman & Baron, 1996). Afin d'évacuer l'hypothèse alternative selon laquelle n'importe quelle situation de dépréciation intergroupe (Conditions A et B) serait identifiée comme une discrimination, les auteurs ont testé les quatre conditions précédemment citées. Ils ont bien montré que le sexisme est davantage identifié lorsqu'un homme discrimine une femme (Condition A) que dans le cas des trois autres situations (Conditions B, C, et D). De même, le racisme serait davantage identifié lorsqu'un individu Européen-américain discrimine un individu Afro-américain (Condition A), que lorsqu'un Afro-américain discrimine un individu blanc (Condition B) ou dans le cas des deux situations intragroupes, conditions C et D (i.e., un Européen-américain qui discrimine un autre Européen-américain ; un Afro-américain qui discrimine un autre Afro-américain, respectivement). Cet effet a été dénommé « effet de prototypie », suivant l'idée que la discrimination est détectée lorsque la situation observée correspond au prototype de la discrimination en mémoire. L'effet de prototypie concerne cependant plus spécifiquement la différence de détection entre les discriminations intergroupes (i.e., un homme qui discrimine une femme) et les discriminations intragroupes (i.e., une femme qui discrimine une autre femme).

Cette conceptualisation s'inspire des travaux sur les effets de typicalité (Rosch, Simpson, & Miller, 1976), qui définissent le prototype comme l'élément le plus typique d'une catégorie, c'est-à-dire celui qui maximise la similarité intra-catégorielle et les différences inter-catégorielles. Pour illustrer cela, la situation dans laquelle un homme discrimine une femme serait le prototype du sexisme. Tandis que les trois autres situations seraient non-prototypiques de la discrimination. Suivant ce raisonnement, ce sont les représentations mentales en matière de discrimination qui conditionnent la perception des situations ambiguës comme relevant de la discrimination. Les théories implicites au sujet d'un événement créeraient des attentes qui seraient automatiquement

activées par les caractéristiques de la situation et des acteurs. Ces attentes seraient des heuristiques de traitement et orienteraient l'interprétation d'une situation lorsqu'elle est ambiguë (Kahneman & Tversky, 1996). En effet, si certaines situations relèvent clairement de la discrimination (i.e., le refus de recevoir un individu dans un établissement, accompagné d'insultes racistes), il existe des situations pour lesquelles demeure une incertitude. L'observateur ignore les motivations du discriminateur et la récurrence d'un tel comportement. C'est dans cette configuration qu'interviendraient les attentes en matière de discrimination. Ainsi, les situations ambiguës de traitement inégal seraient davantage considérées comme discriminatoires quand la situation observée est prototypique, que quand elle est non prototypique.

Par ailleurs, il a été proposé que l'on disposerait d'un autre type d'informations afin de conclure à la discrimination : les informations diagnostiques (e.g., « il est fort probable que les préjugés de l'évaluateur biaisent son jugement ») qui fournissent des informations plus tangibles que les informations prototypique. Ces informations diagnostiques permettraient de lever l'ambiguïté de la situation observée. Toutefois, l'attribution à la discrimination est influencée par l'effet de prototypie lorsque les informations diagnostiques, censées être plus pertinentes pour interpréter la situation, sont ambiguës et présentées consécutivement aux informations prototypiques. Les informations prototypiques orienteraient donc l'interprétation des informations diagnostiques lorsque celles-ci se révèlent ambiguës (Morera, Dupont, Leyens, & Désert, 2004).

De plus, il a été proposé que la prévalence de l'utilisation des informations prototypiques pouvait dépendre des caractéristiques personnelles des individus. Par exemple, des travaux ont montré que les individus présentant un fort besoin de clôture – c'est-à-dire une tendance à tirer des conclusions hâtives – sont plus enclins à utiliser les informations prototypiques pour interpréter une situation comme discriminatoire (Corning & Bucchianeri, 2010). De même, les individus présentant un fort besoin de contrôle ont tendance à utiliser davantage d'heuristiques, donc des informations prototypiques, pour conclure à la discrimination en cas de situation ambiguë. Ces personnes seraient motivées par le besoin contrôler le fait d'être ou non victime de discrimination (Krumm & Corning, 2008). Ces travaux montrent donc que l'utilisation des informations prototypiques est accrue chez les individus présentant un besoin de clôture ou un besoin de restaurer leur contrôle personnel.

Ce phénomène d'asymétrie de détection entre les discriminations prototypiques et non-prototypiques se produit également lors de la détection de la discrimination par les victimes. En effet, une victime de discrimination sera plus à même de considérer la dépréciation subie comme discriminatoire si le comportement est émis par un individu appartenant à un groupe différent que s'il est émis par un individu appartenant à son groupe (e.g., Mendes, Major, McCoy, & Blascovich, 2008 ; Morera et al., 2004). Par exemple, lorsque un pseudo-participant Européen-américain rejette des participants Afro-américains (i.e., situation intergroupe), ces derniers attribuent davantage ce rejet à de la discrimination que des participants Européen-américains rejetés par le même pseudo participant (i.e., situation intragroupe). Des résultats similaires sont obtenus sur l'étude portant sur le sexisme (Crocker, Voekl, Testa & Major, 1991).

Enfin, un observateur appartenant au groupe de la victime fera davantage la distinction entre les situations prototypiques et non-prototypiques pour conclure à la discrimination qu'un observateur appartenant au groupe du discriminateur. Dans cette étude, les participants lisent des vignettes qui peuvent mettre en scène des situations de discrimination raciales prototypiques (i.e., discrimination intergroupe) ou non prototypiques (i.e., discrimination intragroupe). Les participants Européens-américains ne différencient pas les situations prototypiques et non prototypiques, que ce soit sur l'attribution de traits en relation avec la discrimination au discriminateur ou sur la sévérité desdits traits (Flournoy & Klinger, 2002).

### *4.1.2. L'effet de prototypie et l'asymétrie du stéréotype.*

Dans le même temps, des études similaires ont été menées, montrant que les discriminations dirigées vers les groupes de bas statuts étaient plus détectées que les discriminations dirigées vers les groupes de hauts statuts (Rodin, Price, Bryson, & Sanchez, 1990). De plus, les discriminations exercées envers les membres de groupes de statuts équivalents au groupe du discriminateur seront moins détectées que des discriminations exercées envers des groupes de bas statut. Les discriminations exercées envers des groupes de statut équivalent au groupe du discriminateur sont estimées comme moins sous-tendues par un préjugé à l'encontre du groupe cible. Ces résultats sont mis en évidence sur différents modes de discriminations (i.e., exclusion,

dépréciation, jugement préférentiel), ainsi que sur différents groupes sociaux de bas statut (i.e., femmes, Afro-américains, personnes âgées et homosexuels). De même, les discriminateurs de haut statut sont considérés comme plus préjudiciables que les discriminateurs de bas statut (Inman, Huerta, & Oh, 1998). Ces résultats rejoignent ceux de l'équipe de Baron et collaborateurs (1991; 1996), selon lesquels les discriminations intragroupes sont plus difficilement détectables que les discriminations intergroupes. Ils apportent cependant une distinction théorique supplémentaire : le statut relatif des groupes entre également en jeu dans la détection de la discrimination. En observant le matériel utilisé, on constate que l'asymétrie de statut équivaut à l'asymétrie du stéréotype, c'est-à-dire que les discriminations sont plus détectées lorsqu'elles sont intergroupes et s'exercent envers le membre d'un groupe négativement stéréotypé dans la situation observée.

Ce raisonnement a été illustré par une recherche portant sur cette asymétrie du stéréotype (O'Brien et al., 2008). Ces études ont montré que les résultats mis en évidence au sujet de l'effet de prototypie étaient dépendants du contexte d'exercice de la discrimination. Lorsque la discrimination s'exerce dans un domaine stéréotypiquement masculin (e.g., le management), le sexisme est davantage détecté lorsque la victime est une femme plutôt qu'un homme. A contrario, la discrimination envers un homme est davantage détectée lorsqu'elle s'exerce dans un domaine typiquement féminin (e.g., le nursing). De même, l'effet de prototypie aurait tendance à varier selon la dimension de comparaison sur laquelle s'opposent les groupes impliqués. Ainsi, lorsque la discrimination est exercée par un Européen-américain au détriment d'un Afro-américain dans le domaine de la politique, la discrimination est davantage détectée que lorsqu'elle est exercée envers un Européen-américain. Cela est la conséquence du fait que les Afro-américains sont négativement stéréotypés dans ce domaine. Pareillement, lorsque la discrimination est exercée par un Afro-américain envers un Européen-américain dans le domaine du basketball, celle-ci est davantage détectée que lorsqu'elle est exercée envers un Afro-américain. Cela est dû au fait que les Européen-américains sont négativement stéréotypés dans ce domaine (Inman et al., 1998). Ces recherches soutiennent l'interprétation selon laquelle la discrimination est davantage détectée lorsqu'elle est exercée par un membre d'un groupe envers un membre d'un groupe différent. Il est également nécessaire que le groupe discriminé soit négativement stéréotypé sur la

dimension de comparaison qui oppose ces deux groupes. En effet, la distinctivité catégorielle entre deux groupes sociaux est maximisée par l'asymétrie de statut social dépendante du domaine dans lequel la relation intergroupe s'observe (Mummendey, Otten, Berger, & Kessler, 2000). Cette interprétation du terme « statut » rejoint la définition de la théorie de l'identité sociale selon laquelle l'asymétrie de statut social signifie que les deux groupes sont stéréotypiquement attendus comme présentant une asymétrie de compétences, d'aptitudes ou de rôles sur la dimension invoquée par la discrimination (Tajfel & Turner, 1979).

### *4.1.3. L'effet d'accessibilité des différentes formes de discrimination.*

Enfin, certains types de discriminations intergroupes seront plus détectés que d'autres. Il a été proposé que le racisme et le sexisme étaient plus considérés comme discriminatoires que l'âgisme ou la discrimination basée sur le poids (Marti, Bobier, & Baron, 2000). Ces études apportent une nuance à l'effet de prototypie et postulent que certaines formes de discrimination sont plus accessibles que d'autres. Ainsi, le racisme et le sexisme seraient des formes de discrimination plus accessibles en mémoire que l'âgisme ou la discrimination basée sur le poids. De plus, ces auteurs proposent de prétester les attentes en matière de préjugés dans la population parente de l'échantillon et ce avant le test de l'hypothèse concernant l'accessibilité des discriminations. Les résultats de ce prétest montrent que lorsqu'il est demandé ouvertement à des participants de citer les formes de préjugés dominantes dans la population parente (i.e., la société américaine), le racisme est cité à 87% et le sexisme à 78%. Tandis que le préjugé basé sur l'âge est cité à 34% et le préjugé basé sur le poids à 5%. Comme attendu, les formes de préjugés les plus fréquemment citées sont davantage taxées de discrimination que les formes moins prototypiques. Elles sont également plus accessibles relativement au concept de discrimination en mémoire. Pour illustrer cela, lorsque l'expérimentateur demande explicitement au participant de prendre garde à la discrimination dans la procédure d'embauche qu'il va devoir évaluer, la différence de détection entre les discriminations accessibles et peu accessibles est réduite, par rapport à une condition où cette instruction n'a pas été donnée.

### 4.1.4. Conclusion.

Pour conclure, l'ensemble des travaux précédemment cités amène à penser que la détection de la discrimination sera fonction de la composition de la dyade discriminateur-victime. En effet, les discriminations intergroupes sont davantage détectées que les discriminations intragroupes. C'est-à-dire que la discrimination est d'autant plus reconnue lorsque ses protagonistes appartiennent à deux groupes sociaux distincts présentant une asymétrie de statut social sur la dimension de comparaison invoquée par la discrimination. Par conséquent, plus la distinctivité entre les membres des groupes sociaux impliqués dans l'interaction discriminatoire est grande, plus la discrimination est susceptible d'être détectée.

## 4.2. L'impact de la légitimité perçue du comportement du discriminateur.

### 4.2.1. Comportements pro-normatifs et contre-normatifs.

Il apparaît que la moralité de l'acte perçu a un impact sur la détection de la discrimination. Ainsi, certaines formes de discrimination sont considérées comme davantage contre-normatives que d'autres (Crandall, Eshleman, & O'Brien, 2002). La discrimination apparaît d'autant plus détectable qu'elle enfreint les normes de responsabilités morales vis-à-vis des groupes minoritaires (Inman et al., 1998).

Ainsi, les normes sociales en vigueur dictent ce qu'est une discrimination ainsi que son acceptabilité. Ces normes sociales peuvent être momentanément déplacées par la création d'un microclimat de tolérance à la discrimination. Pour illustrer cela, il a été montré qu'un commentaire sexiste énoncé sur le ton de l'humour entraîne davantage de désinhibition des préjugés sexistes lors d'un comportement postérieur, par rapport à l'énonciation du même propos tenu sur un ton affirmatif (Ford, 2000 ; Ford, Wentzel, & Lorion, 2001). Lorsque des participants, présentant un haut score de sexisme hostile, sont exposés à une plaisanterie sexiste, ils sont plus enclins à manifester du sexisme par la suite. Ces résultats sont expliqués par le fait que l'humour permettrait de modifier l'état

d'esprit des participants et rendrait le sexisme socialement acceptable (Ford & Ferguson, 2004).

Comme illustré par Crandall et collaborateurs (2002), certaines formes de discriminations sont davantage prohibées que d'autres. Ainsi, il est socialement inacceptable d'exprimer des préjugés racistes ou de discriminer en raison de critères raciaux. Par contre, il est socialement accepté d'exprimer des préjugés à l'encontre des politiciens ou de les discriminer. Ces auteurs montrent à travers sept études que les personnes ont une forte tendance à supprimer ou minimiser l'expression de leurs préjugés lorsque ceux-ci sont socialement prohibés, et à les exprimer davantage lorsqu'ils sont socialement encouragés. Ces individus sont donc plus enclins à suivre les normes sociales. Ces résultats complètent ceux d'une recherche antérieure dans laquelle il avait été montré que les normes en matière d'expression de préjugés étaient dépendantes de l'acceptabilité sociale desdits préjugés (Franco & Maass, 1999). Cette étude montre que lorsqu'un groupe minoritaire est socialement protégé, on n'observe aucune corrélation entre une mesure explicite et une mesure implicite de préjugés. A contrario, lorsque le groupe minoritaire n'est pas socialement protégé, la mesure explicite de préjugés et la mesure implicite corréleront positivement, mettant en évidence un haut niveau de préjugés envers ce dernier groupe.

Ces résultats sont consistants avec le fait que les motivations prosociales à émettre un comportement sont plus acceptables socialement que les motivations antisociales. Ceci est illustré par les recherches portant sur le sexisme ambivalent. Ces travaux montrent que si le sexisme hostile est socialement prohibé dans la plupart des pays du monde, le sexisme bienveillant est quant à lui toléré, voire même encouragé (Glick & Fiske, 2001). Le sexisme hostile est également considéré comme plus discriminatoire que le sexisme bienveillant (Barreto & Ellemers, 2005 ; Kilianski & Rudman, 1998). Le sexisme hostile est défini comme une attitude caractérisée par une conception stéréotypique de la femme, associée à des affects négatifs. Tandis que le sexisme bienveillant serait qualifié de sexiste parce que la femme est perçue de façon stéréotypique, mais bienveillant parce que les affects associés ne sont pas négatifs et engendrent des comportements prosociaux (Glick & Fiske, 1996). De fait, si le fait de proscrire le travail pour les femmes en raison de moindres compétences attendues relève du sexisme hostile, le fait de proscrire ce même emploi en raison de sa dangerosité relève

du sexisme bienveillant. De même, le sexisme bienveillant inclut les comportements galants, comme le fait que l'homme paye systématiquement la note au restaurant. Ainsi, le sexisme hostile et le désir de préserver les rôles de genre traditionnels sont considérés comme plus sexistes que le sexisme bienveillant ou moderne (Swim, Mallett, Russo-Devosa, & Stangor, 2005).

### 4.2.2. Le cas de la discrimination positive.

Dans la même optique, la discrimination positive est moins reconnue comme une discrimination que ses formes plus hostiles. En effet, la discrimination positive est une discrimination *de facto* car elle favorise un groupe social au détriment d'autres groupes sociaux. Elle est néanmoins dans une moindre mesure considérée comme une discrimination car elle est motivée par des arguments prosociaux et par une volonté de restauration de la justice sociale (Beaton & Tougas, 2001). Cependant, l'acceptation de la discrimination positive dépend du groupe ciblé par les mesures (Kravitz & Platania, 1993), ainsi que de la méthode employée pour l'appliquer. (Kravitz & Klineberg, 2000). Enfin, elle dépend également des individus interrogés sur son acceptabilité (Haley & Sidanius, 2006 ; Klineberg & Kravitz, 2003).

De plus, l'acceptabilité sociale de la discrimination positive dépend de la manière dont elle est présentée. Si elle met en avant les bénéfices pour le groupe cible traditionnellement négativement discriminé, l'acceptabilité est plus grande que lorsque l'accent est mis sur les groupes lésés par ces mesures (Gamliel, 2007). Ces résultats corroborent le fait qu'une discrimination présentée comme ayant des motivations prosociales sera moins probablement détectée comme telle.

Enfin, l'acceptabilité de la discrimination positive dépend également des valeurs endossées par le répondant. S'il favorise des principes égalitaires, il sera favorable à la discrimination positive, tandis que s'il valorise des principes méritocratiques, il y sera moins favorable (Aberson, 2007). Ce champ de recherche souligne que le fait de mettre en avant les conséquences positives de la discrimination entraîne une meilleure acceptabilité que le fait de mettre en avant ses conséquences négatives. En lien avec ceci, il montre également que les valeurs endossées par les répondants et les normes en vigueur

- qu'elles soient méritocratiques ou égalitaires, influencent l'acceptabilité de la discrimination positive.

### 4.2.3. Les intentions du discriminateur.

Par ailleurs, des travaux ont montré que plus le discriminateur manifeste d'intentions négatives vis-à-vis de la victime, plus la discrimination intergroupe est détectée. En effet, l'exclusion d'une femme par un homme sera plus considérée comme une discrimination si elle est la conséquence d'un sexisme hostile que d'un sexisme bienveillant, ou encore si elle est la conséquence de raisons totalement externes au discriminateur (Swim et al., 2003). Notons que ces travaux ne traitent cependant que des discriminations intergroupes (i.e., un homme qui discrimine une femme). Ces travaux montrent également que lorsque la discrimination est la conséquence d'un sexisme bienveillant, le comportement du discriminateur est jugé plus sexiste que le discriminateur lui-même. On observe ainsi une dissociation du jugement lorsque l'on considère que le discriminateur a mal agi mais pour des motifs prosociaux. On reconnaît qu'il a mal agi mais on ne généralise pas cette attribution à sa personne. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'il agit mal en raison d'intentions hostiles. Dans ce dernier cas, l'attribution de sexisme est généralisée à la personnalité du discriminateur, le sexisme est donc davantage considéré comme une composante dispositionnelle de ce dernier.

Ce rôle des intentions de nuire a été par ailleurs mis en évidence dans d'autres travaux portant sur la perception du racisme. Suite à la lecture d'un récit relatant une situation de racisme sur le lieu de travail, les participants Européen-américains sont sensibles aux informations supplémentaires indiquant si le discriminateur a agi de son propre chef ou sous la contrainte. Ils dédouanent le discriminateur de toute disposition raciste lorsqu'il est avéré qu'il a été contraint d'adopter ce comportement. Tandis que les participants Afro-américains, donc davantage identifiés à la victime, sont moins sensibles à ces informations supplémentaires, et ont davantage tendance à attribuer des dispositions racistes au discriminateur, que son comportement ait été contraint ou non (Johnson, Simmons, Trawalter, Ferguson, & Reed, 2003). Ces résultats sont expliqués par le fait que les participants Afro-américains auraient davantage tendance à adopter la

croissance que les Européen-américains endossent des préjugés envers les personnes de couleur.

#### 4.2.4. La légitimation de la discrimination.

Des travaux ont montré que lorsque les membres du groupe visé par la discrimination soutiennent les préjugés qui la sous-tendent, la discrimination paraît davantage légitimée, donc moins immorale. Cette discrimination est par conséquent moins socialement prohibée ; ce qui entraînera une moindre détection. Ainsi, la légitimation d'une discrimination amène les membres du groupe discriminé à manifester moins d'investissement dans le groupe et à moins s'y identifier (Jetten, Schmitt, Branscombe, Garza, & Mewse, 2010). De même, le fait de légitimer l'homophobie va amener les homophobes à exprimer plus de préjugés vis-à-vis des homosexuels (Bahns & Branscombe, 2011). De plus, le fait de pratiquer la discrimination indirecte sur la base du genre, c'est-à-dire d'utiliser un critère fortement corrélé avec le genre pour discriminer (e.g., la taille), entraîne une diminution de l'attribution à la discrimination. Ceci n'est pas le cas lorsque la discrimination est explicitement basée sur le critère de genre (Kappen & Branscombe, 2001).

Enfin, des travaux ont montré que l'attribution de discrimination à un comportement est moindre lorsque la victime est dans la capacité d'exercer un contrôle sur son stigmaté. Le surpoids étant une caractéristique considérée comme contrôlable, la discrimination envers les personnes obèses est détectée dans une moindre mesure (Rodin, Price, Sanchez, & Mcelligot, 1989). Il est permis de supposer que le caractère contrôlable du critère sur lequel se base la discrimination légitimerait l'exercice de celle-ci.

#### 4.2.5. Conclusion.

Pour conclure, au vu des recherches sus-citées, il semble que les caractères normatif, légitime ou prosocial d'une discrimination ont un impact sur les réactions qu'elle suscite. Et cela, tant du point de vue de la victime, que du discriminateur ou du

témoin. Il paraît pertinent de soutenir l'idée selon laquelle ces différents facteurs, que nous regrouperons sous le terme générique de « légitimité perçue », sont susceptibles d'influencer la détection de la discrimination par l'observateur distant de la situation.

### **5. Ouverture sur la problématique.**

#### **5.1. Un modèle de détection de la discrimination en deux étapes.**

Partant du postulat que la discrimination est un comportement intergroupe et est perçu comme tel (e.g., Fiske, 2010), nous défendons la thèse suivante : pour reconnaître le comportement observé comme discriminatoire, il est nécessaire que l'observateur perçoive le discriminateur et la victime comme appartenant à deux groupes sociaux distincts impliqués dans une interaction intergroupe. En effet, comme mentionné plus haut, les discriminations intergroupes sont plus détectées que les discriminations intragroupes (e.g., Inman & Baron, 1996). De plus, les discriminations en raison d'intentions hostiles ou immorales – inférées ou fournies – sont plus détectées que les discriminations en raison d'intention bienveillantes. Ainsi, le caractère normatif ou contre-normatif du comportement du discriminateur envers la victime devrait modérer l'impact de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination. En effet, des travaux ont montré que plus le discriminateur manifeste une intention de nuire à la victime en raison d'un préjugé hostile, plus l'acteur et son comportement sont considérés comme discriminatoires (Swim, Scott, Sechrist, Campbell, & Stangor, 2003).

Ces deux éléments, distinction groupale des acteurs et évaluation de la légitimité du comportement et des motivations du discriminateur, semblent déterminants de la détection de la discrimination. Par conséquent, nous proposons le modèle théorique suivant.

Dans un premier temps, un processus perceptif serait à l'œuvre, il s'agirait de la perception qu'a l'observateur du discriminateur et de la victime : Appartiennent-ils au même groupe ou à deux groupes distincts, et par conséquent, leur échange est-il perçu comme étant entre deux individus ou entre deux entités groupales ? De fait, nous

montrons que la perception de cet échange, et par conséquent la détection de la discrimination, sera tributaire de la catégorisation sociale des acteurs d'une situation de discrimination. Nous proposons que ce processus perceptif serait une condition nécessaire afin que la discrimination soit détectée. De plus, nous avançons qu'un processus délibératif viendrait modérer l'effet de la perception de l'échange des acteurs sur la détection de la discrimination. Ainsi, la légitimité perçue du comportement du discriminateur et de ses motivations aurait également un impact sur la détection de la discrimination. Le processus perceptif étant une condition nécessaire pour amener à la détection de la discrimination, nous défendons l'idée que l'intervention du processus délibératif serait postérieure à l'intervention du processus perceptif. Afin de fournir un support à cette hypothèse de deux étapes successives dans le processus de détection de la discrimination, nous nous référons à deux propositions théoriques déjà avancées dans la littérature.

### **5.2. Le modèle des trois étapes.**

Suite à une revue de la littérature en matière de perception de la discrimination, Stangor, et collaborateur (2003) ont proposé un modèle de détection et d'annonce de la discrimination lorsqu'un individu –victime ou observateur– est confronté à un épisode perçu comme potentiellement discriminatoire. Ce modèle appartient au champ de la cognition sociale. Sa structure est similaire au modèle du continuum (e.g., Fiske, Lin & Neuberg, 1999) qui postule que la formation d'impression commence par un jugement catégoriel et évolue vers un jugement plus spécifique qui intervient sous couvert de motivation et ressources cognitives suffisantes (Leyens & Fiske, 1997). La catégorisation sociale, qui implique l'utilisation des stéréotypes, serait la réaction par défaut. Stangor et collaborateurs appliquent cette conception de la formation d'impressions ainsi que la structure de ce modèle à la perception de situations potentiellement discriminatoires (Stangor et al., 2003). Ce modèle est constitué de trois étapes : l'activation, l'interprétation et l'énonciation de la discrimination. Un ou des incidents impliquant une potentielle discrimination entraînent l'activation de ce processus.

La première étape, intitulée *Asking*, concerne l'activation à proprement parlé de la suspicion de discrimination. Par exemple, si une femme se voit refuser une promotion au sein de son entreprise, elle peut se demander si cette décision a été prise sur la base de son appartenance de groupe. Les auteurs stipulent que la suspicion de discrimination peut être induite par les caractéristiques de l'incident ou des acteurs. Tout d'abord, les caractéristiques des acteurs –le discriminateur et la victime– renvoient aux travaux menés au sujet de l'effet de prototypie. Rappelons que ces travaux indiquent d'une part que les discriminations intergroupes sont plus détectées que les discriminations intragroupes (Inman & Baron, 1996), et d'autre part que certaines discriminations intergroupes sont plus accessibles en mémoire que d'autres. Les discriminations sexistes et racistes seraient plus accessibles en mémoire que les discriminations basées sur le poids ou l'âge (Marti et al., 2000). Les caractéristiques du témoin ou de la victime entrent également en ligne de compte. En effet, les groupes stigmatisés sont plus enclins à détecter la discrimination (Crocker et al., 1989). Puis, en ce qui concerne les caractéristiques de l'incident, le contexte dans lequel il se produit peut avoir une incidence sur la perception de cet incident comme discriminatoire. Par exemple, le sexisme sera plus probablement détecté sur le lieu de travail, où il est davantage prohibé (Higgins & King, 1984). Ces caractéristiques des acteurs et de l'incident peuvent induire l'hypothèse que la situation est discriminatoire, auquel cas l'observateur s'engage dans la deuxième phase. Ces caractéristiques peuvent au contraire ne pas induire l'hypothèse qu'il s'agit d'une discrimination, auquel cas l'observateur conclut en ce sens. Cette première étape est considérée comme automatique.

La deuxième étape, intitulée *Answering*, concerne l'interprétation de la situation afin de recueillir des éléments susceptibles de confirmer ou d'infirmer la suspicion de discrimination. Cette phase fait donc intervenir des processus attributifs sur les motivations du –potentiel– discriminateur et sur la légitimité de sa décision. Ces processus attributifs peuvent être influencés par les motivations du discriminateur (i.e., Swim et al., 2003). Cette interprétation peut aboutir à la réfutation de l'hypothèse que la situation observée relève de la discrimination, l'observateur statue alors dans ce sens. Si l'interprétation de la situation aboutit à la confirmation de l'hypothèse d'une discrimination, l'observateur s'engage dans l'annonce de sa réponse. Par ailleurs, les capacités cognitives des participants peuvent influencer la conclusion de cette étape.

Lorsque des participantes sont refusées pour un poste stéréotypiquement masculin, le fait d'imposer une charge cognitive (i.e., compter le nombre de pronom dans le texte) au moment où elles prennent connaissance du profil de poste n'influence pas leur conclusion quant au fait que la décision prise par le recruteur est une discrimination. Ce processus, qui relève de la première phase du modèle, tend à soutenir l'idée que cette première phase serait automatique. De plus, le discriminateur invoque des justifications soit tangibles soit peu objectives pour expliquer sa décision. Ces informations sont davantage prise en compte pour conclure à la discrimination quand les participantes ne sont pas sous charge cognitive, que lorsqu'elles sont sous charge cognitive (DeCoster & Swim, *en préparation* ; cité dans Stangor et al., 2003). Ces résultats tendent à montrer que la deuxième phase serait un processus davantage contrôlé.

Enfin, la dernière étape, intitulée *Announcing*, concerne l'énonciation publique de la suspicion de discrimination. L'observateur (ou la victime) peut renoncer à énoncer sa réponse, ou énoncer publiquement sa réponse. Cet état de fait est dépendant des contraintes normatives et d'auto-présentation qui pèsent sur l'observateur ou la victime. La troisième phase du modèle réfère aux influences et contraintes portant sur le report de la discrimination qui ont été cités plus haut (point 2.1. de l'introduction) et qui ne constituent pas l'objet de ce travail de thèse.

### **5.3. Le modèle de l'interaction prototypie/intention et son application aux organisations.**

Par ailleurs, Harris, Lievens et Van Hove (2004) ont proposé dans un article théorique deux modèles complémentaires. Le premier modèle proposé intègre deux aspects. Le premier concerne l'impact de la composition de la dyade discriminateur/victime, c'est-à-dire les travaux menés dans le cadre de l'effet de prototypie (e.g., Inman & Baron, 1996). Le second concerne l'impact des intentions de discriminateur et de la souffrance ressentie par la victime afin d'établir un modèle de détection de la discrimination (e.g., Swim et al., 2003). L'élément déterminant de ce modèle est la mesure dans laquelle le discriminateur est considéré comme ayant enfreint

les règles de responsabilités morales à l'encontre des groupes minoritaires, qui affirment que les groupes de haut statut ne doivent pas maltraiter les groupes de bas statut (e.g., Inman, 1998 ; Rodin et al., 1990).

Le second modèle concerne plus particulièrement la détection de la discrimination dans le domaine de l'emploi, et repose sur l'évaluation de la violation des principes de justice organisationnelle. Il s'agit d'un heuristique de justice (Lind, Kulik, Ambrose, & de Vera Park, 1993) qui impacterait la détection de la discrimination. En effet, la perception de la violation de la justice organisationnelle semble être un prédicteur important de la détection de la discrimination (Goldman, 2001), notamment en ce qui concerne la violation des principes de justice distributive et procédurale (Colquitt & Jackson, 2006 ; Dunford & Devine, 1998) La justice organisationnelle est décrite comme composée de quatre éléments. La justice distributive concerne la distribution des ressources entre les différents acteurs de l'organisation. Tandis que la justice procédurale concerne les procédures employées au sein de l'organisation. Puis la justice informationnelle concerne la diffusion de l'information et les explications fournies sur la distribution des ressources. Enfin, la justice interpersonnelle concerne le fait de s'abstenir de questionnements privés ou de propos discriminatoires (Gilliland, 1993 ; Truxillo, Steiner, & Gilliland, 2004).

Ces deux modèles soutiennent notre proposition quant au rôle de la catégorisation sociale des acteurs dans la détection de la discrimination (notamment le premier modèle). Ils soutiennent également notre proposition concernant l'impact de la légitimité perçue du comportement du discriminateur et son impact sur la détection de la discrimination (notamment le second modèle).

### **5.4. Conclusion**

Nous proposons d'aller plus loin en nous inspirant de ces deux propositions de relectures de la littérature. Elles permettent de soutenir l'hypothèse d'un modèle de détection de la discrimination en deux étapes. De plus, ces deux interprétations mettent en exergue le rôle de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination, ainsi que le rôle de la perception de justice et les conséquences de sa

violation. Ainsi, nous avançons que le processus de détection de la discrimination serait un processus duel. Dans un premier temps, la dimension perceptive de notre hypothèse est que la catégorisation sociale des acteurs d'une situation de discrimination impacterait sa détection ; cette relation serait médiatisée par la perception de leur interaction comme intergroupe plutôt qu'interindividuelle (ceci sera montré dans la première partie de ce document). Dans un second temps, la dimension délibérative de notre hypothèse avance que le processus suscit  serait mod r  par la l gitimit  per ue des motivations et comportements du discriminateur (ceci fera l'objet de la deuxi me partie de ce document).

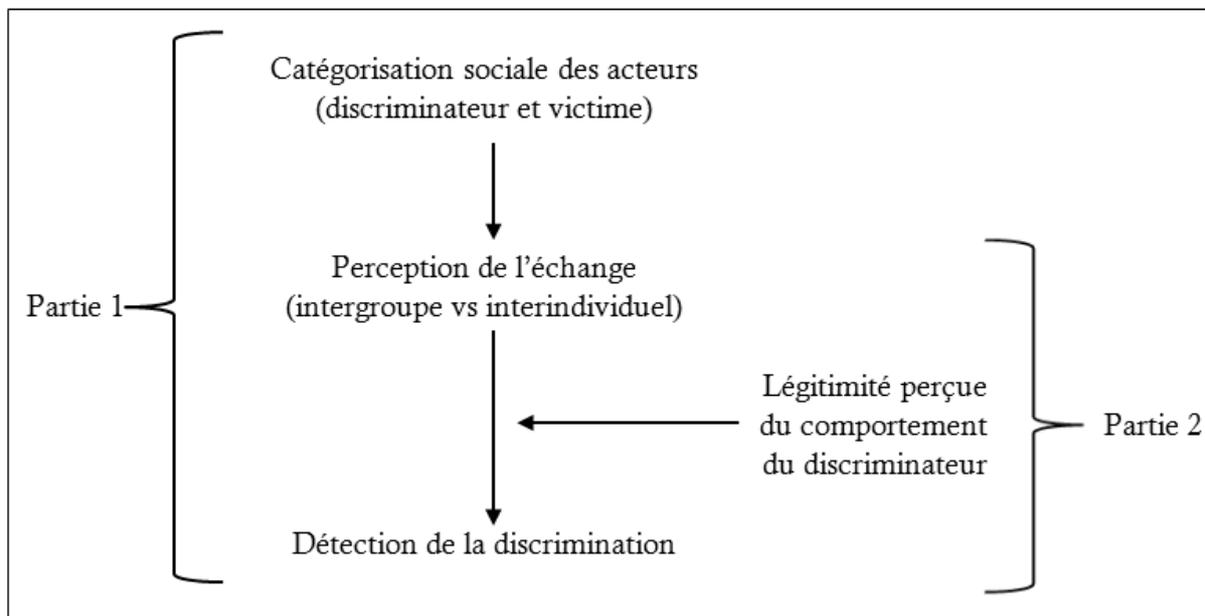


Figure 1 : Mod le g n ral de d tection de la discrimination

---

**Partie 1 :**  
**Le rôle de la catégorisation sociale des acteurs**

---

Ainsi qu'illustré plus haut, la discrimination est conceptualisée comme un comportement intergroupe. C'est-à-dire qu'elle est exercée par un individu en raison de son identité groupale et dirigée vers un ou plusieurs individus en raison de leur appartenance groupale. Nous émettons donc l'hypothèse que la détection de la discrimination serait partiellement fonction de la perception de la nature de l'échange entre le discriminateur et la victime. Afin d'émettre cette hypothèse, nous nous appuyons sur les travaux de Baron et collaborateurs (1991 ; 1996), montrant que les discriminations intergroupes sont davantage détectées que les discriminations intragroupes. Nous nous reposons également sur les travaux de Rodin et collaborateurs, qui montrent que les discriminations dirigées vers les groupes de bas statut social sont plus probablement détectées que les discriminations exercées vers les groupes de haut statut social. Enfin, nous nous reposons sur les travaux de O'Brien et collaborateurs (2008), qui montrent que le statut des groupes est relatif selon les stéréotypes invoqués par le contexte. Nous défendons l'idée que la discrimination serait détectée lorsque l'échange entre le discriminateur et la victime est perçu par le témoin comme de nature intergroupe plutôt qu'interindividuelle. Afin de déterminer la nature de l'échange entre le discriminateur et la victime, il est d'abord nécessaire à l'observateur de catégoriser les acteurs en présence. Par conséquent, la perception de cet échange et donc la détection de la discrimination seraient tributaires de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime effectuée par l'observateur. Ainsi, l'objectif de cette première partie sera d'exposer les modèles théoriques relatifs à la catégorisation sociale ainsi que les conséquences de celle-ci, tant au niveau identitaire qu'attributif.

## **1. De l'utilité de la catégorisation : Trouver son chemin dans la forêt et lui conférer un sens.**

Tout comme nous avons besoin de catégoriser les objets pour interagir de manière efficace avec notre environnement (Mervis & Rosch, 1981), nous avons également besoin de catégoriser les stimuli sociaux, ou individus, auxquels nous sommes quotidiennement confrontés afin de déterminer comment interagir avec eux. Il a été proposé que le processus de catégorisation aurait pour objectif de réduire l'étendue des informations auxquelles nous sommes confrontés pour des raisons d'économie cognitive, afin d'interagir de manière plus efficace avec notre environnement (Taylor, 1981). De même, le processus de catégorisation est également envisagé comme tributaire des motivations de l'acteur de la catégorisation (Fiske, 2004). Il a également été proposé que le phénomène de catégorisation soit un processus fonctionnel et dynamique dont le but serait la compréhension de l'environnement social (Turner, Hogg, Oakes, Reicher & Wetherell, 1987). Ainsi, le processus de catégorisation sociale (Bruner, 1957) et le processus d'attribution causale (Heider, 1958) serviraient tous deux un même objectif qui est de donner un sens à ce que l'on observe. Que l'on adopte le point de vue réductionniste, le point de vue motivationnel ou le point de vue fonctionnel, le processus de catégorisation est nécessaire pour interagir de manière efficace avec l'environnement social ; « la vie est simplement trop courte pour avoir des concepts différenciés sur tout ce qui nous entoure » (Allport, 1954). Si ces propositions convergent quant à leur objet d'étude, elles diffèrent quant aux processus qui les sous-tendent. Il est permis de résumer les choses ainsi : si nous sommes perdus en forêt, notre incapacité à catégoriser les arbres que nous croisons sur notre route nous conduirait inévitablement à notre perte. A contrario, la capacité à classer les arbres en catégories spécifiques nous permettrait de retrouver notre chemin et ainsi à sortir de la forêt. Cependant, le fait de classer les choses ou les stimuli sociaux en catégories plutôt que de les appréhender dans leur individualité n'est pas toujours la stratégie la plus efficace. Lorsque nous sommes perdus en forêt et que nous sommes à la recherche de végétation afin de nous nourrir, notre incapacité à distinguer parmi tous les arbustes de baies que nous avons catégorisé ensemble, celui qui

est arrivé à maturation, nous empêcherait de nous nourrir et nous conduirait à notre perte. Cet exemple illustre en quoi la flexibilité dans le processus de catégorisation est nécessaire à la survie et est déterminée par les motivations poursuivies mais également par le contexte spécifique de la situation vécue.

C'est ainsi que les différents modèles de catégorisation exposés en psychologie sociale tentent de montrer par quels processus et en quelles circonstances l'une ou l'autre de ces deux catégorisations, individuelle et sociale, est la plus appropriée dans un contexte donné. Si certains modèles défendent l'idée que la catégorisation groupale prime par défaut sur la catégorisation individuelle, d'autres avancent que la pertinence de l'une ou l'autre de ces catégorisations dépendrait de la situation vécue, de la situation observée, ou du contexte ambiant. Le but de cette partie sera donc d'exposer ces deux points de vue afin de spécifier notre positionnement théorique pour la suite de ce travail.

### **1.1. Le modèle du continuum.**

Le modèle du continuum (Fiske, Lin, & Neuberg, 1999) suggère que la catégorisation d'une cible s'effectue sur un continuum qui part de la catégorisation sociale vers la catégorisation individuelle. L'avancée sur le continuum qui peut amener à l'individuation de la cible est déterminée par la motivation et les ressources cognitives disponibles pour l'acteur de la catégorisation.

Tout d'abord, lors de la rencontre avec le stimulus social, l'individu opère une catégorisation initiale et immédiate de type groupale, qu'il conservera si le stimulus social auquel il est confronté n'a pas d'intérêt pour lui. En d'autres termes, l'individu conservera cette catégorisation s'il n'a aucune motivation à progresser sur le continuum, ou s'il ne dispose pas d'assez de ressources cognitives. Ceci est appelé la stéréotypisation par défaut. Cette manière de conceptualiser la cible à catégoriser amènera l'individu à la concevoir sous les traits stéréotypique de la catégorie choisie. Par exemple, les individus en situation de pouvoir ne sont pas dépendants de leurs subordonnés, ils n'ont donc pas de motivation suffisante pour les individualiser, ce qui n'est pas le cas des individus n'étant pas en situation de pouvoir. Par conséquent, les individus en situation de pouvoir

par rapport à la cible à catégoriser auront tendance à utiliser les informations susceptibles de confirmer la catégorisation initiale, tandis que les individus n'étant pas en situation de pouvoir auront tendance à utiliser les informations susceptibles d'infirmier la catégorisation initiale (Goodwin, Gubin, Fiske, & Yzerbyt, 2000). De même, des travaux ont montré que les individus en statut de pouvoir et les individus ayant moins de pouvoir étaient motivés à obtenir davantage d'informations sur la cible. Mais tandis que les individus en statut de pouvoir cherchent des informations visant à confirmer la catégorisation initiale, les individus ayant moins de pouvoir recherchent davantage les informations disconfirmatoires. Dans cette étude, les participants sont recrutés pour participer à une étude portant sur le travail de groupe et sont répartis en groupes de trois, dont deux compères. Le participant est assigné à une position de haut statut (i.e., leader), ou à une position de bas statut (i.e., subordonné). Puis on présente aux participants des informations au sujet des deux autres membres du groupe (i.e., les compères) qui sont soit consistantes soit inconsistantes avec la catégorisation initiale. On constate que les participants en situation de pouvoir passent plus de temps à lire les informations confirmatoires ; tandis que les individus n'étant pas en situation de pouvoir passent plus de temps à lire les informations disconfirmatoires (Etude 1 ; Moya & Guez-bailo, 2000).

En effet, lorsque la cible a un intérêt pour lui, l'individu alloue de l'attention aux attributs du stimulus social, ce qui conduit à une confirmation de la catégorisation initiale si les attributs du stimulus lui correspondent. A contrario, si les attributs du stimulus social sont inconsistants avec la catégorie initiale, et s'il dispose de la motivation nécessaire, l'individu effectue une recatégorisation. Le processus de recatégorisation signifie que l'individu choisit une catégorie qui correspond davantage aux attributs du stimulus social (Erber & Fiske, 1984). Par exemple, si le participant doit effectuer une tâche en collaboration avec la cible à catégoriser, il lui allouera davantage d'attention que si l'issue de la tâche est indépendante de la cible.

Si cette recatégorisation échoue, l'observateur applique une catégorisation spécifique au stimulus social, après avoir procédé à une analyse attribut par attribut (Fiske, Neuberg, Beattie, & Milberg, 1987). Par exemple, l'interdépendance, c'est-à-dire le fait d'être dépendant de la cible à juger (Neuberg & Fiske, 1990) amènera à allouer de l'attention au stimulus social et donc conduira à l'individuation de ce stimulus (Dépret & Fiske, 1999).

Quelle que soit la catégorisation choisie (initiale, confirmée, recatégorisation ou spécifique), l'observateur aura des cognitions, affects et comportements congruents avec la catégorisation choisie. Il peut alors interagir avec le stimulus social et éventuellement lui allouer davantage d'attention s'il est amené à avoir des interactions futures avec lui. Ce modèle postule que par économie cognitive, la priorité est donnée à la formation d'impression sur la base de la catégorie ; une individuation est effectuée sous couvert de motivation et ressources cognitives suffisantes (Neuberg & Fiske, 1987).

### **1.2. L'approche de l'identité sociale (Théorie de l'identité sociale, Théorie de l'auto-catégorisation et Théorie de la distinctivité optimale).**

#### *1.2.1. La Théorie de l'identité sociale.*

Selon la Théorie de l'identité sociale (Tajfel, 1982), l'identité varie sur un continuum allant de l'identité individuelle à l'identité sociale. Le mouvement sur ce continuum serait déterminé par la manière dont l'individu perçoit, ou catégorise, lui-même et autrui. Cette catégorisation serait motivée par la recherche d'une image de soi positive et d'une bonne estime de soi (Tajfel & Turner, 1979). En effet, l'identité groupale contribuerait à l'identité individuelle car elle contribue au concept de soi (Hewstone, Rubin, & Willis, 2002). La fonction de la catégorisation sociale de soi en tant que valorisation de soi est donc liée à l'évaluation positive des attributs du groupe en comparaison avec d'autres groupes (Turner, 1975). C'est ainsi que ces besoins de satisfaction de l'estime de soi et d'image de soi positive contribuent à entretenir les biais intergroupes, parce que la valorisation de soi via la valorisation du groupe est tributaire de la dépréciation des groupes concurrents (Aberson & Ettl, 2004). Cependant, seuls les individus identifiés à leur groupe ont recours à ces stratégies de rehaussement de l'estime de soi (Branscombe & Wann, 1994). Ainsi, si une appartenance groupale ne permet plus de satisfaire ce besoin d'image de soi positive, différentes stratégies sont possibles. L'individu peut être amené à utiliser la mobilité individuelle, en d'autres termes, à

changer de groupe, ce qui nécessite que l'individu se désinvestisse de son groupe et qui constitue une stratégie purement individuelle et non groupale (Ellemers, Spears, & Doosje, 1997 ; Laar, Derks, Ellemers, & Bleeker, 2010). Le groupe peut également avoir recours à la créativité sociale (L. A. Jackson, Sullivan, Harnish, Hodge, & Jackson, 1996). Cette stratégie englobe l'ensemble du groupe, contrairement à la mobilité individuelle. Pour ce faire, il peut changer la dimension de comparaison avec le groupe concurrent, valoriser les attributs qui entraînaient sa dépréciation vis-à-vis de l'exogroupe, ou encore se comparer à un autre exogroupe (Derks, van Laar, & Ellemers, 2007 ; Mummendey, Blanz, Mielke, & Klink, 1998). Une dernière stratégie, la compétition intergroupe, peut être choisie. Il s'agit de tenter de surpasser l'exogroupe sur la dimension de comparaison (Mummendey et al., 1998).

Cette catégorisation en tant qu'individu ou entité groupale aurait des conséquences au niveau identitaire. En effet, une catégorisation au niveau individuel entraînerait une perception du concept de soi en tant qu'individu idiosyncrasique, tandis qu'une catégorisation sociale entraînerait une perception identitaire sociale, liée aux caractéristiques et attributs de la catégorie à laquelle l'individu s'identifie (Ellemers, Spears, & Doosje, 2002). Les différentes identités sociales d'un individu sont intégrées au concept de soi. De plus, cette catégorisation aurait un impact comportemental, car l'identité personnelle ou groupale de l'individu déterminerait ses comportements vis-à-vis d'autrui, de même que les comportements d'autrui à son égard (Hogg, Terry, & White, 1995). Ainsi, si l'identité se répartit sur un continuum, les relations entre individus également. Un extrême de ce continuum correspond à l'interaction entre des individus définis par leurs caractéristiques idiosyncrasiques et leurs relations interpersonnelles et non par leur appartenance à un groupe. Cette situation représente le pôle interpersonnel du continuum. L'autre pôle du continuum concerne l'interaction entre deux individus ou plus, totalement déterminés par leur appartenance à différentes catégories sociales, et les relations interpersonnelles entre les individus impliqués n'impactent pas l'interaction (Tajfel, 1982).

### 1.2.2. *La Théorie de l'auto-catégorisation.*

La théorie de l'auto-catégorisation (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987), à la différence de la théorie de l'identité sociale, ne situe pas les catégorisations individuelles et de groupes comme s'opposant sur un continuum mais comme se situant à différents niveaux d'inclusion (Turner, 1987). Cette théorie, bien que dite de « l'auto-catégorisation », est également une théorie de l'hétéro-catégorisation. En effet, pour ses précurseurs, la catégorisation de soi est dépendante du contexte social et donc de la catégorisation d'autrui. Ainsi, selon le contexte de la situation vécue ou observée, différentes catégorisations pour un même stimulus social peuvent être activées et appliquées selon leur degré de pertinence pour interpréter la situation (Turner, 1999). Trois niveaux d'abstraction sont distingués, tout d'abord le niveau individuel, qui correspond à la catégorisation individuelle du stimulus social, puis le niveau groupal, et enfin le niveau sur-ordonné (Turner, 1987). Ainsi, selon la catégorisation opérée, un même stimulus social peut avoir une identité individuelle, qui est conceptualisée par ses caractéristiques idiosyncrasiques, ou une identité sociale, liée aux caractéristiques du groupe auquel le stimulus social est assimilé dans un contexte donné, ou enfin une identité sur-ordonnée humaine. Ces identités se situent à différents niveaux d'abstraction qui sont mutuellement exclusifs. C'est donc le contexte social au moment de l'interaction qui détermine la saillance de tel ou tel type de catégorisation (individuelle, groupale, ou sur-ordonnée ; Hornsey, 2008).

La saillance des catégories est fonction du produit entre l'accessibilité d'une catégorisation et l'ajustement de cette catégorisation donnée à la réalité (Bruner, 1957; Oakes, 1987). Les catégorisations qui ont un sens par rapport à la situation observée, c'est-à-dire qui ont du sens dans un contexte donné, sont plus saillantes au-delà de la simple saillance perceptive (Brewer, Weber, & Carini, 1995 ; Stangor, Lynch, Duan, & Glas, 1992).

L'accessibilité de la catégorie reflète la sensibilité du processus de catégorisation aux motivations et contexte de l'observateur (Blanz & Aufderheide, 1999). Une grande accessibilité de la catégorie signifie qu'elle est souvent utilisée et rapide à réactiver. Elle peut être chronique ou fugitive. L'accessibilité chronique renvoie à une caractéristique intrinsèque de l'observateur, son accessibilité « habituelle » pour une catégorisation

donnée. Elle est déterminée par les expériences passées de l'observateur. Afin de montrer cela, le paradigme du « qui a dit quoi » a été utilisé (Taylor, Fiske, Etcoff, & Ruderman, 1978). Les résultats montrent que lorsque l'ajustement de la catégorisation à la réalité n'est pas manipulé, la catégorisation sur la base du lieu d'habitation entraîne moins d'erreurs intra-catégorielles, ce qui signifie que les exemplaires des individus présentés sont moins confondus, que la catégorisation sur la base du sexe. Ceci appuie l'hypothèse selon laquelle les catégories chroniquement accessibles (i.e., le sexe) sont plus saillantes que les catégories non chroniquement accessibles (i.e., le lieu d'habitation ; Blanz, 1999). De plus, la catégorisation sur la base du genre est plus accessible que la catégorisation sur la base du statut étudiant/professeur parce qu'elle est plus souvent utilisée (Van Twuyner, Van Knippenberg & Pepels, 1994 ; Blanz, 1999). Bien entendu, pour un individu qui n'aurait jamais utilisé la catégorisation sur la base du genre, cette catégorisation ne serait pas chroniquement accessible. Un individu, par exemple travaillant en maison de retraite, aura plus pour habitude d'utiliser la catégorisation jeunes/vieux. Ainsi, en références à ses expériences antérieures vécues, cette catégorisation aura un seuil d'activation plus bas qu'une autre catégorisation. C'est en cela que l'expérience vécue prévaut sur les caractéristiques perceptives pour déterminer l'accessibilité chronique d'une catégorisation. L'accessibilité fugitive renvoie à une caractéristique dépendante du contexte, des facteurs à court terme qui peuvent avoir un impact sur la perception. Les besoins et motivations actuels de l'observateur ont un impact sur l'accessibilité d'une catégorisation donnée. Afin de rendre accessible une catégorie non chroniquement accessible (i.e., le lieu d'habitation), cette catégorie peut être amorcée par le biais d'un questionnaire portant sur la catégorie à amorcer (i.e., sexe vs. lieu d'habitation). L'effet d'amorçage est efficace sur les catégories non chroniquement accessibles pour autant que l'ajustement de la catégorisation à la réalité observée est maximal (Blanz, 1999 ; Van Twuyver & Van Knippenberg, 1995), cet effet est réduit pour les catégorisations chroniquement accessibles.

La composante « ajustement » de la saillance des catégories permet de rendre une catégorie sociale particulière plus ou moins « signifiante » ou applicable pour l'observateur dans un contexte donné. C'est l'ajustement qui importe pour l'adéquation de la catégorisation activée avec la situation observée. On peut donc dire que la composante « accessibilité » précède la composante « ajustement » dans le processus de

saillance des catégories. On distingue l'ajustement comparatif et l'ajustement normatif (Oakes, 1987 ; Oakes, Turner & Haslam, 1991).

L'ajustement comparatif renvoie au degré avec lequel une catégorisation spécifique covarie avec les caractéristiques arbitraires d'un stimulus. Il correspond donc à la corrélation perçue entre les similarités et les différences observées entre les individus et leurs appartenances catégorielles (Blanz & Aufderheide, 1999). La perception de similarités intra-catégorielles –c'est-à-dire les similitudes perçues entre les éléments d'une même catégorie– et de différences inter-catégorielles –c'est-à-dire les différences perçues entre les éléments de catégories différentes– est cruciale pour la formation et le fonctionnement des catégorisations (Rosch, 1978). Les individus sont plus susceptibles d'être catégorisés en groupes sociaux en fonction du méta-contraste perçu entre les différences inter et intra-catégorielles (Brewer et al., 1995 ; Simon, Hastedt, & Aufderheide, 1997). Plus les différences inter-catégorielles et les similarités intra-catégorielles sont maximisées, plus les catégories seront saillantes (Oakes, 1987 ; Etude 1, Oakes, Turner & Haslam, 1991). Dans cette dernière étude citée, l'ajustement normatif est tenu constant et l'ajustement comparatif est manipulé. Les auteurs utilisent le paradigme du « qui a dit quoi », et montrent que lorsque les hommes sont tous d'accord entre eux et les femmes toutes d'accord entre elles, autrement dit, lorsqu'il y a covariation entre les catégories de genre et les propos tenus, les participants font davantage d'erreurs intra-catégorielles, c'est-à-dire qu'ils perçoivent les membres de chacune des catégories comme interchangeable. Cet effet est réduit lorsque l'ajustement comparatif n'est pas optimal.

L'ajustement normatif renvoie au degré auquel les caractéristiques du stimulus social sont perçues comme étant pertinentes par rapport au stéréotype de la catégorie ou du groupe (Biernat & Vescio, 1993 ; Mummendey, Otten, Berger, & Kessler, 2000). En effet, catégoriser implique une représentation cognitive du contenu normatif, comportemental et attitudinal de la catégorie (Oakes, 1987 ; Oakes, Turner & Haslam, 1991). L'aspect normatif de la saillance des catégories reflète le degré de pertinence du stéréotype pour un stimulus social cible (Van Knippenberg, Van Twuyver & Pepels, 1994). Pour illustrer cela, des participants sont invités à prendre connaissance de comportements civiques ou inciviques commis par des individus Européen-américains ou Afro-américains. Les participants ont plus de facilité à classer les individus Afro-

américains comme tels lorsqu'ils commettent des actes inciviques que civiques, et inversement pour les cibles Européen-américaines, ceci parce que le stéréotype de l'incivilité correspond davantage à la catégorie Afro-américaine qu'à la catégorie des Européen-américains (Coats et al., 2007). A accessibilité équivalente, la saillance de la catégorisation est maximale lorsque les deux ajustements, comparatifs et normatifs, sont maximisés.

### 1.2.3. La Théorie de la distinctivité optimale.

La théorie de la distinctivité optimale (Brewer, 1991, 2007) s'inscrit dans la même mouvance que la théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation. Selon cette théorie, l'identité sociale dériverait d'une tension entre les besoins humains de similarité avec autrui, et un besoin d'unicité et d'individuation. Ainsi, l'identité optimale serait conférée par l'appartenance à un groupe qui permet de conserver les différences interindividuelles, afin de se prémunir des dangers de la dé-individuation d'une part, et de la marginalisation d'autre part lorsqu'aucune appartenance groupale n'est revendiquée (Hornsey & Hogg, 1999). L'identification sociale serait donc plus forte pour les groupes dont le niveau d'inclusion résout le conflit entre le besoin de différenciation et le besoin d'assimilation à autrui (Brewer & Weber, 1994). Ainsi, lorsque des besoins d'assimilation à l'endogroupe ou de différenciation de l'exogroupe sont menacés auprès de participants, les groupes de ces deux conditions ont tendance à percevoir leurs endogroupes et exogroupes comme respectivement plus homogènes par rapport à une condition contrôle. Ceci est expliqué par le fait que les deux conditions menaçantes déclenchent un besoin de distinguer davantage l'endogroupe et l'exogroupe, et ce par le biais de l'homogénéisation de ces deux groupes respectifs (Pickett & Brewer, 2001). Puis, en lien avec la théorie de l'identité sociale, les individus devraient préférer des groupes qui leur confèrent une identité positive à des groupes qui leur confèrent une identité négative. La qualité d'un groupe dépend donc du nombre d'individus qui le composent, du statut conféré par la comparaison avec l'exogroupe, qui doit être favorable à l'endogroupe afin de lui conférer une identité sociale positive (Brewer, Manzi, & Shaw, 1993), et de la perméabilité des frontières du groupe. Ainsi, un groupe comprenant trop de membres ou des membres trop dépersonnalisés ne permettra pas de satisfaire le besoin de différenciation nécessaire

au soi, tandis que trop d'individuation amènera l'individu à rechercher un groupe plus grand en nombre.

Contrairement à la théorie de l'identité sociale et à la théorie de l'auto-catégorisation, l'identité individuelle est souvent envisagée ici comme une identité non-optimale parce qu'elle ne permet pas une bonne définition de soi et engendre un risque de marginalisation. La distinctivité est donc une caractéristique importante des groupes ; ils ont besoin de maintenir cette distinctivité pour survivre. Cela motive les biais intergroupes parce que les individus ont besoin de trouver la distinctivité la plus optimale avec le groupe concurrent. Dans le même temps, l'individu a besoin de ne pas se sentir trop dépersonnalisé au sein du groupe. Ainsi, les individus des groupes minoritaires en nombre ont tendance à s'identifier davantage à leur groupe et à manifester davantage de biais intergroupe que les groupes majoritaires. Cette différence est réduite lorsque l'identification au groupe est induite chez les membres du groupe majoritaire. En effet, les groupes comportant peu d'individus sont plus aptes à satisfaire les besoins d'assimilation et de différenciation, ce qui augmente l'identification au groupe et donc le favoritisme vis-à-vis de l'endogroupe (Leonardelli & Brewer, 2001). En conséquence de cela, les membres de groupes minoritaires et fortement identifiés à leur groupe ont tendance à valoriser davantage leur groupe que les membres de groupes majoritaires (Brewer, Manzi & Shaw, 1993).

A la différence de la théorie de l'identité sociale, la théorie de la distinctivité optimale propose qu'une menace de l'identité entraîne une plus grande identification au groupe lorsque le groupe est minoritaire (Badea, Jetten, Czukor, & Askevis-Leherpeux, 2010 ; Jetten, Spears, & Manstead, 2001). A l'appui de cela, le modèle rejet-identification (Branscombe et al., 1999) propose que lorsqu'un groupe de statut minoritaire est discriminé en raison de son appartenance groupale, le besoin de rehaussement de soi des individus va les amener à s'identifier plus fortement à leur groupe et à le valoriser sur d'autres dimensions positives (Schmitt, Branscombe, Kobrynowicz, & Owen, 2002). Ces résultats ont aussi été mis en évidence chez des groupes qui n'avaient aucune existence avant d'être menacés, ici dans le cas d'étudiants internationaux qui subissent de la discrimination par l'université d'accueil et qui par conséquent sont amenés à construire un groupe dont ils valorisent l'identité (Schmitt, Spears, & Branscombe, 2003). Ainsi, la discrimination constatée sur son groupe ou subie par soi-même crée l'identité des groupes

minoritaires et agirait comme un bouclier afin de les protéger des effets néfastes de la discrimination sur leur bien-être psychologique.

### **1.3. Conclusion.**

Ces différents modèles théoriques s'accordent pour conclure que différentes catégorisations impliquent des conséquences au niveau identitaire et attributif, qu'il s'agisse de la représentation de soi ou de la représentation d'autrui. L'idée centrale ici est que la catégorisation entraîne une perception identitaire différente d'un même stimulus social selon la catégorisation opérée, et par conséquent impacte également les explications causales fournies pour expliquer son comportement.

Cependant, le modèle du continuum propose que la catégorisation « par défaut » soit la catégorisation groupale et que l'on procède à une catégorisation individuelle sous couvert de motivation et de ressources cognitives suffisantes. A contrario, la théorie de l'identité sociale, la théorie de la distinctivité optimale, et plus précisément la théorie de l'auto-catégorisation, proposent que la catégorisation adoptée en premier lieu puisse être aussi bien individuelle que groupale ; cette catégorisation sera déterminée par le contexte ambiant qui définit le type d'interaction en court avec le stimulus social. Pour la suite de ce travail, nous adopterons ce point de vue pour les raisons exposées ci-après.

Tout d'abord, la théorie de l'auto-catégorisation postule que le processus de catégorisation est en premier lieu fonction de l'interaction entre les individus, ou les groupes. En effet, la définition de soi ou la définition que l'on applique à l'autre est fonction de l'interaction entretenue avec autrui mais également du contexte social. En d'autres termes, la catégorisation de soi et d'autrui implique une interaction, parce que pour se situer soi-même, il faut être apte à situer autrui, et inversement. A l'inverse, le modèle du continuum concerne uniquement la catégorisation d'autrui. De plus, c'est un modèle qui inclut des facteurs motivationnels afin de progresser sur le continuum allant de la catégorisation initiale groupale à la catégorisation individuelle, tandis que la théorie de l'auto-catégorisation repose sur des processus d'ordre cognitifs (i.e., la catégorisation est fonction de l'accessibilité et de la qualité de l'ajustement). Or, notre objet d'étude

concerne la perception et la catégorisation d'individus en interaction. C'est pourquoi pour des raisons tant théoriques que pragmatiques, nous utiliserons la théorie de l'auto-catégorisation pour soutenir notre propos et pour opérationnaliser nos hypothèses.

## **2. Les conséquences identitaires et attributives de la catégorisation.**

### **2.1. Les conséquences de la catégorisation sociale au niveau identitaire : La catégorisation détermine qui nous sommes.**

La discrimination est considérée comme un comportement intergroupe. Afin qu'elle soit détectée, il est donc nécessaire que les acteurs –le discriminateur et la victime– soient catégorisés comme des entités sociales distinctes. Hors, cette catégorisation sociale implique des conséquences en termes de définition identitaire des cibles catégorisées. Chaque catégorie sociale est définie par un ensemble de traits stéréotypiques, qui définit par conséquent les individus considérés comme appartenant à cette catégorie.

#### **2.1.1. Catégorisation sociale et dépersonnalisation.**

Un des corollaires naturels de la catégorisation groupale est la dépersonnalisation. La dépersonnalisation est le mécanisme par lequel un individu change de niveau d'abstraction, pour passer d'une catégorisation individuelle à une catégorisation sociale (Onorato & Turner, 2004). Ces deux catégorisations étant mutuellement exclusives, lorsque la catégorisation groupale est activée, l'identité groupale est activée au détriment de l'identité individuelle, et *vice versa* (Mullen, Migdal, & Rozell, 2003). On parle de dépersonnalisation lorsqu'un stimulus social est catégorisé au niveau groupal, il est alors considéré comme un exemplaire du groupe en question, interchangeable avec les autres éléments de ce groupe (Haslam, Oakes, Reynolds, & Turner, 1999). Il sera perçu et se percevra comme ayant les attributs stéréotypiques de la catégorie à laquelle il est assimilé (Leach et al., 2008 ; Onorato & Turner, 2004). Ceci guidera ses cognitions, affects et

comportements, ceux qu'on lui prête, mais également les cognitions, affects et comportements émis à son égard (S. M. Garcia, Tor, Bazerman, & Miller, 2005 ; Mackie, Devos, & Smith, 2000 ; Reynolds, Turner, Haslam, & Ryan, 2001). Par exemple, quand il est demandé à des participants de s'auto-évaluer sur des traits, ils auront tendance à s'évaluer comme plus stéréotypiques de leur groupe ethnique (i.e., chinois) lorsqu'ils sont comparés à un exogroupe de néerlandais, que lorsqu'il n'y a pas de groupe de comparaison (Verkuyten & de Wolf, 2002).

La dépersonnalisation ne doit cependant pas être appréhendée comme une perte de l'identité personnelle, mais comme un déplacement de l'identité du niveau personnel au niveau social (Onorato & Turner, 2004). La dépersonnalisation est une variable clef dans la détermination de comportements stéréotypiquement associés aux groupes sociaux (J. W. Jackson, 2002), tels que le favoritisme endogroupe (S. M. Garcia et al., 2005), la cohésion et la coopération au sein du groupe, ainsi que l'expression de stéréotypes, de préjugés et de comportements agressifs envers l'exogroupe (Postmes, Spears, & Lea, 2002 ; Reynolds et al., 2001 ; Rogers & Prentice-Dunn, 1981). Ainsi, lorsqu'un contexte intergroupe est amorcé en termes de compétition, les participants s'identifient plus à leur groupe sur des items picturaux (i.e., inclusion de l'endogroupe dans le soi, Tropp & Wright, 2001) que lorsque le contexte intergroupe est amorcé en termes de coopération (Schubert & Otten, 2002). A l'appui de ceci, des travaux ont montré que la relation entre la catégorisation groupale et le biais in-groupe est médiatisée par la dépersonnalisation. Cette chaîne causale ne vaut que pour les catégories hautement accessibles, car ces dernières facilitent la catégorisation du stimulus social auquel nous sommes confrontés. Les employés d'une entreprise remplissent un questionnaire où il est sujet de questions sur leur propre entreprise, l'entreprise concurrente, et eux-mêmes. Les participants répondaient à ce questionnaire soit en situation de comparaison avec l'exogroupe où il leur était demandé de penser à l'entreprise concurrente de la leur, soit en situation de faible comparaison où l'entreprise concurrente n'était pas mentionnée. La dépersonnalisation est plus importante lorsque le groupe de comparaison est saillant, donc accessible, que lorsqu'il ne l'est pas. De plus, les participants manifestent plus d'attitudes positives envers l'endogroupe qu'envers l'exogroupe lorsque celui-ci est saillant (Voci, 2006).

### 2.1.2. *Catégorisation sociale et stéréotypes.*

Du point de vue de la Théorie de l'auto-catégorisation, la catégorisation dans une situation donnée dépend du contexte. Ce contexte est déterminé par la dimension de comparaison (e.g., la conduite automobile) et par le groupe de comparaison (e.g., les hommes comparés aux femmes). Ainsi, les catégories de genre seront davantage distinguées dans un contexte qui oppose stéréotypiquement ces deux groupes, comme la conduite automobile. Par conséquent, les stéréotypes sur un groupe donné ne sont pas fixes mais varient selon le contexte comparatif et le groupe de comparaison (Hogg, Turner, & Davidson, 1990 ; Turner, Oakes, Haslam, & McGarty, 1994). Par exemple, lorsqu'un groupe d'étudiants de psychologie est comparé à un autre groupe d'étudiants d'une autre discipline mais de la même université, et que la dimension de comparaison mise en avant est la discipline, les stéréotypes appliqués au groupe sont relatifs à leur discipline et pas à leur université d'appartenance. A contrario, lorsque des étudiants de psychologie sont comparés à des étudiants de psychologie d'une autre université et que la dimension de comparaison mise en avant est l'université d'appartenance, ce sont les stéréotypes liés à l'université d'appartenance qui prévalent dans les auto-descriptions (Van Rijswijk, Haslam, & Ellemers, 2006). Ce phénomène s'observe dès l'enfance. Par exemple, un comportement stéréotypiquement féminin (e.g., se maquiller) sera considéré comme plus caractéristique des femmes lorsqu'il a d'abord été demandé au participant d'évaluer dans quelle mesure ce comportement était masculin (M. Bennett & Sani, 2008). En effet, ici, le cadre de référence amenant à la catégorisation sociale est donné par le groupe de comparaison (i.e., les garçons en opposition aux filles) et par la dimension de comparaison (i.e., se maquiller).

Par ailleurs, deux groupes opposés sont plus homogénéisés en condition de comparaison intergroupe car le contexte comparatif induit l'accentuation de l'homogénéité intragroupe et des différences intergroupes, comme le souligne le principe du méta-contraste (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987). Le contexte comparatif induit également des stéréotypes plus polarisés et plus résistants aux informations disconfirmatoires (Wyer, Sadler, & Judd, 2002). Or, du point de vue de l'endogroupe, un exogroupe homogène, c'est-à-dire composé de membres

dépersonnalisés, entraîne davantage de biais endogroupe qu'un exogroupe hétérogène (Vandeselaere, 1991). De même, un groupe se perçoit de façon plus stéréotypée et positive lorsqu'il est évalué sur une dimension et dans un cadre de référence qui lui sont favorables (Haslam, Turner, Oakes, McGarty, & Hayes, 1992). Par exemple, un groupe d'étudiants en art dramatique se percevra comme plus artistique lorsqu'il est comparé à un groupe d'étudiants en sciences sur cette dimension ; a contrario, il se percevra comme moins compétent en sciences lorsqu'il est comparé sur cette dimension à un groupe d'étudiants en sciences (Doosje, Haslam, Spears, Oakes, & Koomen, 1998).

### 2.1.3. La malléabilité des frontières des groupes et sa conséquence identitaire.

Les interactions intergroupes sont attendues plus conflictuelles que les interactions interpersonnelles. La seule connaissance de l'appartenance groupale de deux individus créerait des attentes quant à la teneur de leur interaction sociale (Hoyle, Pinkley, & Insko, 1989). En lien avec ceci, il a été proposé que les différents biais intergroupes (e.g., la discrimination) seraient dus à la saillance des catégories sociales des groupes en jeu (e.g., Allen & Wilder, 1975 ; Messick & Mackie, 1989 ; Wilder, 1978). Par conséquent, la dé-catégorisation, c'est-à-dire la dégradation des frontières des groupes, permettrait de réduire les biais intergroupes. La dé-catégorisation peut s'opérer par la personnalisation des membres de l'exogroupe. Ainsi, favoriser les contacts de bonne qualité entre les membres de deux groupes permet de réduire la discrimination (Tropp & Pettigrew, 2005 ; van Dick et al., 2004). En effet, lorsque un groupe hétérogène, c'est-à-dire composé de membres de deux groupes distincts antécédents, est amené à agir en coopération (vs compétition), le biais intergroupe est davantage réduit lorsque les participants ont eu pour instruction de se focaliser sur les personnes du groupe plutôt que sur la tâche (Bettencourt, Brewer, Croak, & Miller, 1992). Amener les participants à se focaliser sur les personnes qui composent le groupe entraîne également davantage d'individuation des membres de l'ancien exogroupe. Ainsi, la qualité du contact permettrait de basculer d'un rapport intergroupe à un rapport interpersonnel, et ce via la personnalisation des membres de l'exogroupe. Un autre moyen de créer la dé-catégorisation est de multiplier les catégorisations croisées (Urban & Miller, 1998). Le fait de rendre saillante une

catégorisation orthogonale X-Y à la catégorisation A-B permet de réduire les différences perçues entre les catégories A et B (Crisp & Hewstone, 1999 ; Deschamps, 1977).

Il a été également proposé que le seul fait d'avoir recours à des interactions intergroupes imaginées entraîne l'intention d'approcher des membres de l'exogroupe (Crisp & Husnu, 2011). Dans cette étude, les participants doivent imaginer qu'ils rencontrent une personne âgée pour la première fois et qu'au fil de la conversation, ils découvrent des choses intéressantes et inattendues au sujet de cette personne (i.e., contact imaginé), ou d'imaginer qu'ils sont en train de marcher dehors et d'imaginer le paysage (i.e., condition contrôle). On demande ensuite aux participants dans quelle mesure ils ont l'intention d'avoir des interactions avec un groupe de personnes âgées. Les participants ayant imaginé une interaction avec une personne âgée sont plus enclins à manifester l'intention d'interagir à l'avenir avec ce groupe que les participants de la condition contrôle. Cette relation est médiatisée par le fait que les participants en condition de contact imaginé s'attribuent plus d'attitudes positives vis-à-vis des personnes âgées.

De même, le *Common Ingroup Identity Model* propose que le moyen de réduire ces biais et leurs manifestations serait de réduire la saillance des identités sociales distinctes des groupes impliqués en augmentant la saillance d'une identité sur-ordonnée commune aux groupes (Gaertner & Dovidio, 2009; Samuel, Mann, Murrell, & Dovidio, 1989). Cela correspond au fait que lorsque le contexte comparatif est plus étendu, les catégories sont plus inclusives (Haslam et al., 1992). Par exemple, lorsque le contexte comparatif implique une comparaison entre français et allemands, ces deux groupes sont clairement distincts, tandis que lorsque le contexte comparatif implique une comparaison entre l'Europe et les Etats-Unis, les allemands et les français partagent l'identité sur-ordonnée d'européens. Amener les membres de deux groupes à se percevoir comme un seul groupe permettrait de créer une identité groupale commune qui augmenterait l'attractivité des membres des anciens exogroupes, et donc de réduire le biais intergroupe (Gaertner & Dovidio, 2009). C'est le processus de re-catégorisation des membres de deux groupes initiaux en un seul groupe unifié (Dovidio, Gaertner, & Saguy, 2007). L'attraction entre les individus est plus importante lorsqu'ils se conceptualisent comme membres d'un seul groupe (Samuel et al., 1989). Le biais intergroupe est donc réduit par le fait que les membres des anciens exogroupes paraissent plus attractifs après la re-catégorisation (Gaertner, Mann, Dovidio, Murrell, & Pomare, 1990). Ainsi, créer une

catégorie sociale qui inclut les deux groupes préalables permet de réduire le biais in-groupe par le biais de l'individuation des membres de l'ancien exogroupe. Ce processus de re-catégorisation permettrait de promouvoir les contacts interpersonnels entre les membres du groupe commun sur-ordonné et ainsi réduirait les biais intergroupes.

### **2.2. Les conséquences de la catégorisation sociale au niveau attributif : La catégorisation confère un sens à nos comportements.**

Comme nous l'avons mentionné, la discrimination est la manifestation attitudinale ou comportementale d'un préjugé. Pour que la discrimination soit perçue, il est donc nécessaire que le fait que le discriminateur soit porteur d'un préjugé envers le groupe de la victime apparaisse plausible. Or, on admet difficilement qu'on puisse avoir des stéréotypes négatifs envers son propre groupe, et a fortiori les manifester de manière comportementale. Afin d'expliquer et de catégoriser une situation observée, le témoin a donc besoin d'en déterminer la cause. Pour ce faire, il évalue les différentes sources causales du comportement de l'acteur. Le processus attributif a pour objet de comprendre et d'établir les causes des comportements d'autrui. Les théories de l'attribution ont pour objectif de répondre à la question du « pourquoi » d'un tel comportement. Leur but est d'établir les processus qui sous-tendent l'attribution d'une cause à un effet.

#### *2.2.1. L'attribution dispositionnelle.*

Heider pose les prémices des modèles attributifs à venir (pour une revue, voir Malle, 2008 ; Weiner, 2008). Ainsi, lorsqu'on cherche à expliquer le comportement d'autrui, on peut faire appel à différents types d'explications causales. D'après le modèle hydraulique de Heider, on peut distinguer deux types d'explications causales. Lorsque l'acteur du comportement est suspecté d'avoir agi intentionnellement, une attribution interne ou dispositionnelle est faite pour expliquer son comportement. En d'autres

termes, il constitue la cause du comportement observé. A l'inverse, lorsque la situation paraît être la cause du comportement de l'acteur, son comportement sera considéré comme non-intentionnel, on attribuera donc des causes situationnelles au comportement de l'acteur (Heider, 1944). Ainsi, l'observateur d'un comportement cherchant à attribuer la cause du comportement observé évaluera la part de facteurs personnels et situationnels dans la cause du comportement, afin de statuer sur une attribution finale. Le fait de déterminer si la cause d'un comportement est externe ou interne à son auteur est appelé locus de causalité.

Selon le modèle d'inférences dispositionnelles (Trope, 1986), l'attribution de dispositions est constituée de deux phases. La première phase est un processus automatique dans lequel sont pris en compte le comportement observé, la situation, les connaissances et croyances préalables sur l'acteur du comportement. Prenons l'exemple suivant : « Il faisait sombre dans l'appartement et Robert en marchant dans le couloir a donné un coup de pied au chat ». Le comportement observé est le coup de pied donné au chat, la situation implique que Robert marchait dans un couloir sombre et les connaissances et croyances préalables sur Robert sont qu'il crie souvent sur le chat. Cette première phase d'identification amène à la catégorisation des différents éléments suscités en catégories comportementale (brutalité de Robert envers le chat), situationnelle (peu de visibilité dans le couloir) et de dispositions préalables (Robert est souvent agressif envers le chat), respectivement. La deuxième phase est un processus contrôlé et consiste en l'inférence de dispositions à proprement parlé, dans notre exemple, l'attribution dispositionnelle serait « Robert n'aime pas les chats ». Si les catégories comportementales et de dispositions préalables augmentent la probabilité d'attribution dispositionnelle, la catégorie situationnelle diminue cette probabilité. En effet, le peu de visibilité dans le couloir peut amener à penser que Robert a heurté le chat par accident (Trope & Cohen, 1989 ; Trope, Cohen, & Alfieri, 1991 ; Trope, Cohen, & Maoz, 1988). Selon ce modèle, l'attribution dispositionnelle relèverait donc d'une pondération simultanée de ces trois types d'indices.

A contrario, le modèle correctif propose que les informations relevant de la situation viendraient corriger a posteriori les inférences dispositionnelles (Gilbert, Krull, & Pelham, 1988). Pour ces auteurs, l'identification du comportement observé relève de la catégorisation comportementale et ce qu'implique ce comportement relève de la

caractérisation de ce comportement. Ces deux processus constitueraient une première phase de traitement automatique et amèneraient à l'inférence de dispositions à l'acteur. La prise en compte des informations situationnelles agirait dans un second temps afin de corriger les inférences dispositionnelles. Cette correction relèverait d'un processus contrôlé. En témoigne le fait que lorsqu'on impose aux participants une charge cognitive (i.e., des préoccupations quant à une prétendue tâche postérieure), ils ont plus de mal à prendre en compte les informations situationnelles, mais pas les informations comportementales et ce qu'elles impliquent (Gilbert et al., 1988).

Une confrontation de ces deux modèles permet de nuancer leur désaccord au sujet du rôle des informations situationnelles. Elles seraient utilisées comme une correction lorsqu'elles sont peu spécifiques, accessibles et saillantes. A l'inverse, elles sont intégrées dans le processus d'inférence dispositionnelle lorsqu'elles sont spécifiques, accessibles et fortement saillantes (Trope & Gaunt, 2000).

Il a ainsi été largement montré que les individus ont tendance à surestimer le poids des causes internes au détriment des causes situationnelles (e.g., Gilbert & Malone, 1995 ; Yzerbyt, Corneille, Dumont, & Hahn, 2001). Le fait que le comportement dont la cause reste à déterminer relève d'un choix influence l'attribution de dispositions à l'acteur (Jones, 1979), mais cela d'autant plus que le comportement est inattendu ou contre-normatif. Par exemple, des participants lisent un texte soit en faveur de la politique de Fidel Castro, soit en sa défaveur ; on leur stipule par ailleurs que l'auteur du texte l'a écrit soit volontairement, soit sous la contrainte. Ils doivent ensuite évaluer dans quelle mesure l'auteur est en accord avec les propos tenus dans le texte. Le fait que l'auteur du texte ait choisi volontairement d'énoncer ces propos entraîne davantage d'attributions dispositionnelles que lorsqu'il a été contraint d'exposer ce point de vue (Jones & Harris, 1967). Notons que cela est d'autant plus vrai que le discours est contre-normatif, donc inattendu (i.e., pro-castro). Ici donc, le fait que le comportement soit contre-normatif entraînera une surestimation de la disposition de son auteur à émettre ce comportement. Or, les comportements discriminatoires sont considérés comme contre-normatifs (e.g., Monteith & Walters, 1998).

### 2.2.2. De l'attribution dispositionnelle à l'attribution sociale : Tout dépend de qui nous sommes.

La distinction entre attributions interne et externe étant établie, il convient cependant de souligner une nuance à ce propos avancée dans la littérature. En effet, d'après la théorie de l'auto-catégorisation, l'identité que revêt un individu est dépendante du contexte ambiant et de la catégorisation déterminée par ce contexte. Ainsi, l'attribution interne étant tributaire de l'identité active de l'individu au moment où il commet l'acte dont la cause reste à identifier, deux types d'attributions internes ont été distingués.

Le type d'attribution interne est lié à l'identité active de l'acteur en situation. Ainsi, si l'acteur est perçu comme une entité individuelle exempte d'appartenance groupale, l'attribution sera de type dispositionnelle (e.g., il est idiot). Tandis que si l'acteur est perçu comme une entité groupale, l'attribution sera de type groupal (e.g., il est un homme). La saillance d'une catégorisation amènerait à la stéréotypie des membres des groupes et à l'attribution de leur comportement à leur appartenance groupale. Pour illustrer cela, des travaux ont montré que lorsqu'une catégorisation sociale est saillante au détriment d'une identité individuelle, les participants sont plus enclins à attribuer le comportement observé à l'identité groupale de l'acteur (Oakes et al., 1991). Suivant le principe de covariation (Kelley, 1973), lorsque les comportements covarient avec l'appartenance groupale de leurs auteurs, l'explication causale de ces comportements réside dans l'appartenance groupale. Une cause est en effet attribuée à une conséquence dans la mesure où elles covarient, c'est-à-dire si la conséquence est présente lorsque la cause l'est aussi et si la conséquence est absente lorsque la cause est absente (Kelley, 1973). Afin d'établir la causalité, le principe de covariation est nécessaire et repose sur trois points : la distinctivité, le consensus et la consistance. La distinctivité concerne le fait que l'effet soit associé de manière distinctive avec la cause. Le consensus concerne le fait qu'une même cause entraîne des effets similaires (Orvis, Cunningham, & Kelley, 1975). Et enfin la consistance renvoie au fait que l'effet d'une cause soit consistant dans le temps. De plus, le principe de configuration est également nécessaire pour assoir la causalité. Ce principe repose sur le fait que le rôle supposé d'une cause sur un effet est accru en présence de causes censées inhiber cet effet, puis sur le fait que le pouvoir

explicatif d'une cause est réduit si d'autres causes possibles sont présentes. Ainsi, si les traits de personnalité d'un individu déterminent l'attribution causale dispositionnelle à ses comportements, la synergie du groupe, ou les caractéristiques particulières du groupe déterminent l'attribution causale basée sur ces dits caractéristiques pour expliquer les comportements de ses membres (Cattell, 1948).

Par ailleurs, le caractère entitatif d'un groupe, c'est-à-dire la mesure dans laquelle il est perçu comme unitaire, influence également le type d'attribution donné pour expliquer les comportements de ses membres (Hamilton & Sherman, 1996). Le terme *entitativité* renvoie au fait que les membres d'un groupe sont regroupés en une unité sociale cohérente (Hamilton, Sherman, Crump, & Spencer-rodgers, 2009). L'entitativité d'un groupe influe sur la dépersonnalisation de ses membres (Crawford, Sherman, & Hamilton, 2002), qui est plus importante à mesure que l'entitativité est grande, mais également sur les attributions causales données pour expliquer leurs comportements. En effet, lorsqu'une signification d'unicité est conférée au groupe, les participants font davantage d'erreurs fondamentales d'attribution (Yzerbyt, Rogier, & Fiske, 1998). Afin de montrer cela, les auteurs utilisent le paradigme de sur-attribution (Ross, Amabile, & Steinmetz, 1977). Les participants sont assignés aléatoirement à trois rôles, le questionneur, le questionné et l'observateur ; le questionneur invente des questions auxquelles le questionné doit répondre. Aussi bien les questionneurs que les observateurs ont tendance à considérer le questionné comme moins cultivé, alors même que les rôles sont répartis aléatoirement. Dans l'étude précédemment citée (i.e., Yzerbyt et al., 1998), les participants sont répartis en groupes de trois questionneurs, questionnés et observateurs. Lorsque les membres du groupe des questionnés sont présentés comme entitatifs, c'est-à-dire comme venant de la même école, plutôt que comme un agrégat venant d'écoles diverses, les participants font plus d'attributions internes pour expliquer leurs réponses aux questions. Cette tendance à utiliser l'essence du groupe afin d'établir la cause des comportements de ses membres est appelé attribution sociale (Rogier & Yzerbyt, 1999), caractérisant ainsi que l'acteur a agi en tant que membre d'un groupe.

L'attribution à la discrimination est d'ordinaire considérée comme une attribution externe à la victime (Crocker & Major, 1989). Lorsque la victime attribue son échec à la discrimination, elle réfute sa responsabilité personnelle dans cet échec. Cependant, on

peut opposer à cela que lorsque que la victime attribue son échec à la discrimination, elle considère que le discriminateur l'a dénigrée en raison de son identité groupale, ce qui constitue en soi un type d'attribution interne. A l'appui de cela, il a été montré qu'une victime de discrimination peut attribuer le comportement discriminatoire de l'acteur à un facteur interne à elle-même, ici, son appartenance groupale (Schmitt & Branscombe, 2002). Dans l'étude sus-citée, suite à un retour négatif concernant leurs compétences, les victimes pouvaient attribuer leurs échecs à leur propre manque de compétences (i.e., attribution interne dispositionnelle), ou à leur appartenance groupale (i.e., attribution interne groupale). Les résultats montrent que les victimes sont aptes à attribuer leurs échecs au fait que le discriminateur les ait jugées selon leur appartenance groupale. Ainsi, si la responsabilité de l'acte repose sur le discriminateur, ce qui constitue une attribution interne, l'appartenance groupale de la victime est une condition nécessaire pour voir émerger le comportement discriminatoire, il s'agit donc également d'une cause interne. Par conséquent, l'attribution à la discrimination étant une attribution interne groupale, il est permis d'avancer que la relation entre la nature de l'échange entre les acteurs et la détection de la discrimination serait liée à l'attribution causale du comportement du discriminateur. Or, le type d'attribution donné pour expliquer le comportement du discriminateur est dépendant de son identité active au moment de l'action. Si l'identité sociale du discriminateur est saillante, l'attribution sera de type sociale (ou groupale). Tandis que si son identité individuelle est saillante, l'attribution sera de type dispositionnelle.

### **3. Conclusion générale et ouverture sur la problématique de la première partie.**

De ces différents travaux, on peut conclure les points suivants. La catégorisation d'un stimulus social comme individu propre ou comme membre d'un groupe donné est déterminé par le contexte ambiant, les catégorisations sont donc fonctionnelles. Dans la mesure où leur utilité est la compréhension de l'environnement, sera retenue la catégorisation qui permettra la compréhension la plus exhaustive de la situation présente.

La catégorisation opérée guidera ainsi l'interprétation de la situation observée et les attributs conférés aux stimuli sociaux impliqués dans l'interaction observée. Par conséquent, lorsqu'un individu est catégorisé en tant que membre d'un groupe, il est perçu comme une entité groupale et pourvu des attributs de la catégorie sociale à laquelle il est assimilé, ses actions seront perçues comme stéréotypiques de son groupe et attribuables à son identité groupale. A contrario, lorsqu'un individu est catégorisé au niveau individuel, il sera défini par ses caractéristiques idiosyncrasiques et ses actions seront attribuées à une disposition de sa personnalité.

Ceci supporte l'idée qu'un comportement stéréotypé de groupe entraînera des attributions causales internes groupales plutôt que des attributions internes dispositionnelles, étant donné que les membres du groupe sont dépersonnalisés. Or, la discrimination étant considérée comme un comportement intergroupe, son exercice sera imputable à l'appartenance groupale du discriminateur. Par conséquent, la détection de la discrimination sera d'autant plus probable que le discriminateur et la victime sont catégorisés comme des entités groupales distinctes, et que l'échange perçu par l'observateur entre le discriminateur et sa victime paraît de nature intergroupe plutôt qu'interindividuelle.

L'objectif de cette première partie sera donc de montrer par le biais de cinq études en quoi modifier la saillance des catégories sociales impacte la détection de la discrimination par l'observateur extérieur à la situation (Etude 1). Il s'agira également de montrer le processus médiateur qui sous-tend cet effet, c'est-à-dire que la modification de la saillance des catégories sociales, impacte la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime, et par conséquent la détection de la discrimination (Etudes 1, 2, 3 et 4). Enfin, il s'agira de montrer que le processus proposé n'est pas tributaire du caractère explicite de la mesure de détection de la discrimination utilisée et peut être obtenu par le biais d'une mesure plus indirecte, ici une mesure de type émotionnel (Etude 5). Dans un souci de généralisation, nous étudierons dans ce premier axe les discriminations raciste et sexiste.

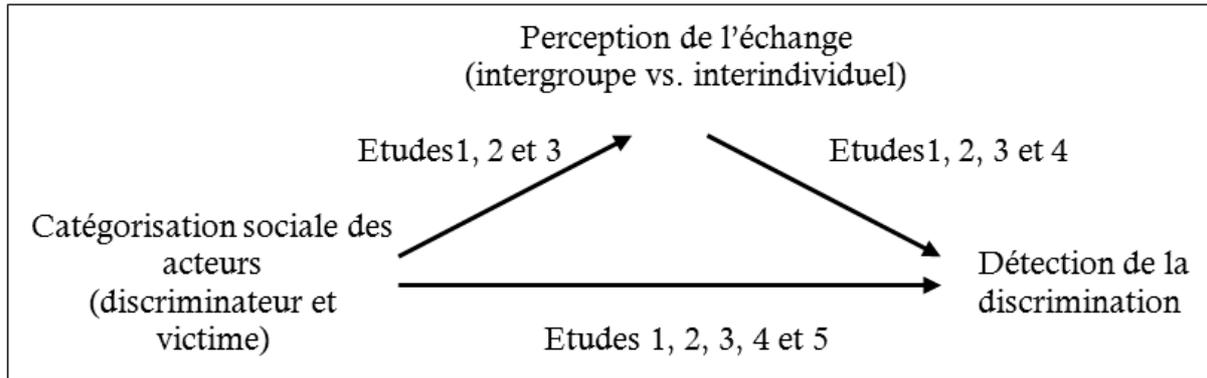


Figure 2 : Schéma des études de la partie 1.

## **Présentation générale des études de la première partie.**

L'objectif des études de cette première partie est de tester l'impact de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime sur la détection de la discrimination. Nous testerons également la médiation de ce lien par la perception de leur échange comme intergroupe ou interpersonnel. Pour ce faire, nous aurons recours aussi bien à la mesure de la perception de cet échange qu'à une mesure via le type d'attribution faite pour expliquer le comportement du discriminateur. Globalement, nous nous attendons à ce que la maximisation de la distinctivité catégorielle entre le discriminateur et la victime implique une plus importante détection de la discrimination. De plus, nous nous attendons à ce que la maximisation de la distinctivité catégorielle implique une perception de l'échange entre le discriminateur et la victime comme intergroupe (plutôt qu'interpersonnel). La perception de cet échange comme intergroupe (plutôt qu'interpersonnel) implique une plus importante détection de la discrimination. De même, la catégorisation sociale plutôt qu'individuelle du discriminateur implique une plus importante attribution sociale pour expliquer son comportement discriminatoire.

Afin de tester nos hypothèses au plus près possible des travaux initiaux (Baron et al., 1991 ; Inman & Baron, 1996), nous emploierons une méthodologie similaire. Les scénarii discriminatoires seront présentés aux participants sous la forme de vignettes. Nous nous écartons cependant de la méthodologie originale sur deux points. Tout d'abord, alors que la méthodologie originale impliquait un plan intra-sujet, nous emploierons un plan inter-sujet afin que la détection de la discrimination dans une condition expérimentale donnée ne soit pas influencée par la détection de la discrimination dans les autres conditions. De plus, afin de généraliser nos résultats, nous emploierons plusieurs vignettes par conditions, comme dans la méthodologie originale. La méthodologie originale présentait également les vignettes d'une même condition en intra-sujet. Afin d'éviter d'induire la suspicion des participants ou de devoir nos résultats à un effet cumulatif de la lecture de plusieurs vignettes de la même condition expérimentale, les vignettes seront également présentées en inter-sujet. Pour chacune des études, nous n'attendons aucune interaction entre les vignettes et nos conditions expérimentales.

## **Méthode et résultats généraux de construction des vignettes.**

Comme nous utilisons les mêmes vignettes dans chacune des études, nous présentons ci-après les critères de construction ainsi que le prétest de ce matériel. Afin de construire ces vignettes, nous nous sommes inspirés du matériel élaboré par Inman et Baron (1996) afin de répliquer l'effet de prototypie, dont la modération fait l'objet de cette partie expérimentale. Les critères généraux de construction du matériel sont les suivants : les thématiques abordées doivent relever d'un domaine où le groupe de la victime est négativement stéréotypé (O'Brien et al., 2008) ; les interactions doivent impliquer la présence d'un discriminateur et d'une victime désignés ; ces deux acteurs doivent être présentés comme des individus non familiers ; enfin, le propos discriminatoire tenu doit être suffisamment ambigu pour être sujet à interprétation.

### **Vignettes portant sur le sexisme.**

#### *Construction du matériel.*

Le sexisme est une forme de préjugé basé sur la distinction des rôles de genre (Eastwick et al., 2006). Cette distinction entre les rôles de genre peut se manifester et être entretenue aussi bien de manière hostile que de manière bienveillante (e.g., Glick & Fiske, 1996).

Afin de construire les vignettes utilisées dans les études portant sur le sexisme, nous avons utilisé des stéréotypes couramment usités envers les femmes. Nous avons notamment utilisé les stéréotypes selon lesquels les femmes, sont mauvaises en mathématiques (Vignette 1), ne savent pas conduire (Vignette 2) et ont un mauvais sens de l'orientation (Vignette 3). Bien que la structure des vignettes varie selon les études, l'interaction de base entre le discriminateur et la victime reste la même. Ils ont une conversation qui implique une des trois thématiques précédemment citées, puis à la fin de chaque vignette le discriminateur tient à la victime un propos qui mentionne le stéréotype de manière ambiguë. Afin de maximiser l'effet de notre manipulation expérimentale de la catégorisation sociale des acteurs, les acteurs des vignettes étaient présentés comme étant

des personnes non familières les unes aux autres car les présenter comme familiers aurait pu *de facto* instaurer un rapport interpersonnel entre eux.

### Prétest

#### *Participants*

Afin de nous assurer de la validité de notre matériel, sur une population de 13 étudiants de l'université de Grenoble, dont 4 hommes (*Mâge* = 21.1, *ET* = 3.9).

#### *Procédure*

Nous avons prétesté les vignettes en intra-sujet en ligne via le site Survey Monkey, les participants étaient contactés par e-mail. Leur participation volontaire leur était demandée pour répondre à un court questionnaire en ligne. Le lien vers le site hébergeant le sondage était joint au mail. La première page du sondage leur indiquait les consignes, à savoir qu'il leur était demandé de lire trois récits et de répondre aux questions relatives à ces récits. Une fois la passation achevée, les participants étaient informés du but du prétest et remerciés.

#### *Matériel*

Dans ce prétest, les indications sur le genre du discriminateur étaient neutralisées, il était présenté comme X, la victime était toujours décrite comme une femme. Le prétest portait sur les questions suivantes : « Selon vous, X est : (1) *certainement une femme* à (7) *certainement un homme*. » et « Selon vous, est ce que les propos tenus par X sont sexistes ? » de (1) *pas du tout sexiste* à (7) *tout à fait sexiste*. Les vignettes ont été sélectionnées sur la base de statistiques descriptives, comme la moyenne, la médiane et l'écart-type. Sont conservées les vignettes dont les moyennes et médianes pour les deux questions se rapprochent de 7. Les trois vignettes ont été conservées, les statistiques descriptives sont reportées dans le Tableau 1.

	Vignette 1		Vignette 2		Vignette 3	
	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2
Moyenne	5,3	4,2	5,5	4,1	6,1	4,7
Ecart-Type	1	2	0,9	2,1	0,8	1,8
Médiane	6	4	6	5	6	6

Tableau 1 : Statistiques descriptives des vignettes sexistes.

### **Vignettes portant sur le racisme.**

#### *Construction du matériel.*

Le racisme est une forme de préjugé. Les préjugés sont définis comme « des attitudes, jugements ou ressentis négatifs ou positifs au sujet d'une personne d'après les attitudes où comportements entretenus au sujet du groupe auquel cette personne appartient ». Quelques distinctions sont cependant ajoutées au sujet de cette forme particulière de préjugé. Tout d'abord, l'appartenance ethnique est déterminée biologiquement, les caractéristiques des groupes « raciaux » sont donc considérées comme déterminés biologiquement. Ensuite, la prémisse du racisme est la supériorité d'une « race » sur une autre. Enfin, le racisme permet de rationaliser les pratiques institutionnelles et culturelles qui soutiennent la supériorité d'un groupe ethnique sur un autre (Zárate, 2009).

Afin de construire les vignettes portant sur le racisme, nous avons utilisé des stéréotypes couramment cités envers les maghrébins, à savoir qu'ils sont voleurs (Vignette 1), délinquants (Vignette 2), sexistes (Vignette 3) et qu'ils ont des enfants afin de toucher les allocations familiales (Vignette 4). Bien que la structure des vignettes varie selon les études, l'interaction de base entre le discriminateur et la victime reste la même. Ils se trouvent dans un groupe qui interagit et amène une des thématiques précédemment citées, puis à la fin de chaque vignette le discriminateur tient à la victime un propos qui cite le stéréotype de manière ambiguë. Toujours afin de maximiser l'efficacité de notre manipulation expérimentale, les acteurs des vignettes étaient présentés comme étant des personnes non familières les unes aux autres car les présenter comme familiers aurait pu

*de facto* instaurer un rapport interpersonnel entre eux. Ils font partie du même groupe de connaissances mais ne se connaissent pas intimement entre eux.

### Prétest

#### *Participants*

Afin de s'assurer de la validité de notre matériel, nous avons prétesté les vignettes sur une population de 8 étudiants (*M*<sub>âge</sub> = 21.5 ; *ET* = 2.1).

#### *Procédure*

Nous avons prétesté les vignettes en intra-sujet. Les participants étaient abordés aux alentours des locaux universitaires. Leur participation volontaire leur était demandée pour répondre à un court questionnaire. Les instructions figuraient sur la première page. Il leur était demandé de lire quatre récits et de répondre aux questions relatives à chacun des récits. A l'issue de la passation, les participants étaient informés du but du prétest et remerciés.

#### *Matériel*

Dans ce prétest, les indications sur l'origine ethnique du discriminateur étaient neutralisées, il était présenté comme X ; la victime était toujours présentée comme maghrébine. Le prétest portait sur les questions suivantes : « à votre avis, X est plutôt : de (1) *d'origine maghrébine* à (5) *d'origine française* » ; et « A votre avis, la remarque de X est-elle raciste ? : de (1) *pas du tout raciste* à (5) *tout à fait raciste*. Les vignettes ont été sélectionnées sur la base de statistiques descriptives, comme la moyenne, la médiane et l'écart-type. Sont conservées les vignettes dont les moyennes et médianes pour les deux questions se rapprochent de 5. Sur les quatre vignettes construites, seules deux ont été conservées, celle portant sur le vol (Vignette 1) et celle portant sur la délinquance (Vignette 2). Les statistiques descriptives de ces deux vignettes sont reportées dans le Tableau 2.

	Vignette 1		Vignette 2	
	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2
Moyenne	4,2	4,2	4,8	4,2
Ecart type	0,9	0,4	0,4	0,8
Médiane	4	4	5	4

Tableau 2 : Statistiques descriptives des vignettes raciste.

### **Commentaires au sujet du matériel.**

Ce matériel a été construit afin de répliquer l'effet de prototypie (Baron et al., 1991). Cependant, il a subi des modifications en raison des manipulations expérimentales induites par les études que nous allons présenter. En raison de ces manipulations expérimentales, les vignettes portant sur le sexisme n'ont pas toutes montré les résultats attendus pour toutes les études.

### **Etude 1**

L'objectif de cette étude est de manipuler la saillance des catégories sociales et de tester son impact sur la détection du racisme. Afin de manipuler la saillance des catégories ethniques, nous avons utilisé le principe de l'ajustement normatif (Oakes et al., 1991). Il a été montré que lorsque deux groupes d'étudiants distincts s'auto-évaluent en premier lieu sous les traits stéréotypiques de leurs groupes respectifs (i.e., ajustement normatif maximal), la catégorisation sociale est plus saillante que lorsqu'ils s'auto-évaluent sous des traits non-stéréotypiques (Reynolds, Turner, & Haslam, 2000). Nous avons appliqué une manipulation similaire dans notre étude. Nous avons manipulé la saillance de la catégorisation par le biais de la consistance entre la description du discriminateur et son appartenance groupale. Le raisonnement est que lorsque la distinctivité catégorielle observée est maximisée (e.g., un français stéréotypique tenant un propos raciste à un maghrébin), la discrimination est davantage perçue que lorsque la

distinctivité catégorielle est moindre (e.g., un français atypique tenant un propos raciste à un maghrébin). Cette différence est attendue moindre lorsque le discriminateur est un maghrébin, quelle que soit sa stéréotypicalité. En effet, dans ces derniers cas, discriminateur et victime appartiennent au même groupe social. Nous mesurerons également la perception du rapport entre le discriminateur et la victime ainsi que le type d'attribution donné pour expliquer le comportement du discriminateur afin de fournir un premier test des hypothèses de médiations proposées.

### **Méthode**

#### *Participants*

Soixante-neuf étudiants de l'université de Grenoble, dont 50 femmes, ont participé volontairement à cette étude ( $M\grave{a}ge = 22.56$ ,  $ET = 3.5$ ). Les participants ont été répartis aléatoirement dans les quatre conditions expérimentales.

#### *Procédure*

Les participants ont été interrogés à la fin d'un cours magistral. Nous leur demandions leur participation volontaire pour une étude portant sur la formation d'impression. Puis les protocoles étaient distribués. Ils lisaient les descriptions du discriminateur et de la victime, puis lisaient la vignette et répondaient aux questions. A l'issue de la passation, les participants étaient remerciés et informés des buts de l'étude. Trois participants suspicieux ont été exclus des analyses.

#### *Matériel*

##### *Descriptions du discriminateur et de la victime*

Les descriptions du discriminateur et de la victime étaient rédigées comme suit. La victime était toujours décrite comme un maghrébin stéréotypique, de par son lieu de vie, son emploi et ses passe-temps. Deux descriptions stéréotypiquement françaises d'origine européenne et trois stéréotypiquement françaises d'origine maghrébines ont été rédigées. Ont été conservées deux descriptions stéréotypiquement maghrébines et une

stéréotypiquement française d'origine européenne (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 1).

Afin de sélectionner les descriptions adéquates, nous les avons prétestées auprès de 15 participants, dont 5 hommes ( $M\grave{a}ge = 27.8$  ;  $ET = 4.4$ ). Le prétest portait sur la question suivante : « dans quelle mesure pensez-vous que la personne décrite soit : (1) *certainement d'origine française* à (7) *certainement d'origine maghrébine* ». Nous nous sommes appuyés sur des statistiques descriptives pour sélectionner les descriptifs. Le fichier de résultat étant corrompu, nous ne sommes pas en mesure de rapporter ces statistiques descriptives ici.

### *Mesures*

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré l'attribution du comportement du discriminateur au racisme par le biais de quatre items moyennés ( $\alpha = .93$ ) : « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est raciste ? » sur une échelle allant de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est xénophobe ? » sur une échelle de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les maghrébins ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il probable que l'attitude [du discriminateur] soit raciste ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

#### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus stéréotypiques de leurs groupes d'appartenance sexuelle*.

#### *Attribution groupale*

Nous avons mesuré l'Attribution groupale au comportement du discriminateur sur une échelle de Lickert par le biais de trois items répondant à la question « comment peut-on expliquer le comportement [du discriminateur] ? » pour laquelle les participants

donnaient leur degré d'accord de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* : « la personnalité individuelle [du discriminateur] est la cause de son comportement » ; « le fait que [le discriminateur] soit un homme/une femme est la cause de son comportement » ; « la situation est la cause du comportement [du discriminateur] ». Notons que les items portant que l'attribution dispositionnelle et sur l'attribution externe n'avaient pas pour but d'être exploités statistiquement, mais d'offrir un panel de questions variées aux participants, afin de réduire la suspicion quant au but de l'étude (pour une procédure similaire, voir Oakes et al., 1991, Etude 2).

### **Résultats<sup>2</sup> et discussion**

Nous avons effectué une Anova 2 (Origine ethnique du discriminateur) X 2 (Stéréotypicalité du discriminateur) sur la moyenne de détection du racisme. Nous observons un effet principal de l'origine ethnique du discriminateur  $F(1,62) = 102.6, p < .05, PRE = .61$ . Nous n'observons aucun effet principal de la stéréotypicalité du discriminateur  $F < 1$ . Ainsi qu'attendu, l'interaction attendue entre nos deux facteurs est significative  $F(1,61) = 5.01, p < .05, PRE = .07$ . Lorsque le discriminateur est stéréotypique de son groupe d'appartenance, la discrimination intergroupe ( $M=5.57, ET=.95$ ) est plus détectée que la discrimination intragroupe ( $M=2.02, ET=.93; F(1,61) = 75.8, p < .05, PRE = .55$ ). Cette différence est réduite bien que toujours significative  $F(1,61) = 31.4, p < .05, PRE = .34$ , lorsque le discriminateur n'est pas stéréotypique de son groupe d'appartenance ( $M=4.94, ET=1.42; M=2.68, ET=1.11$  pour les discriminations intergroupe et intragroupe, respectivement). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 3.

#### *Perception du rapport*

Nous avons effectué une Anova 2 (Origine ethnique du discriminateur) X 2 (Stéréotypicalité du discriminateur) sur la Perception du rapport. On constate que l'interaction d'intérêt est non significative  $F < 1$ . Par conséquent, nous n'avons pas pu

---

<sup>2</sup> Trois participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses. Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses

tester la médiation de l'effet d'interaction entre l'origine ethnique du discriminateur et la stéréotypicalité du discriminateur sur la détection du racisme par la perception du rapport.

### *Attribution groupale*

Nous avons effectué une Anova 2 (Origine ethnique du discriminateur) X 2 (Stéréotypicalité du discriminateur) sur l'attribution groupale. On constate que l'interaction d'intérêt est non significative  $F=1.8, p>.1$ . Comme précédemment, nous n'avons pas pu tester la médiation de l'effet d'interaction entre l'origine ethnique du discriminateur et la stéréotypicalité du discriminateur sur la détection du racisme par le type d'attribution donné pour expliquer le comportement du discriminateur.

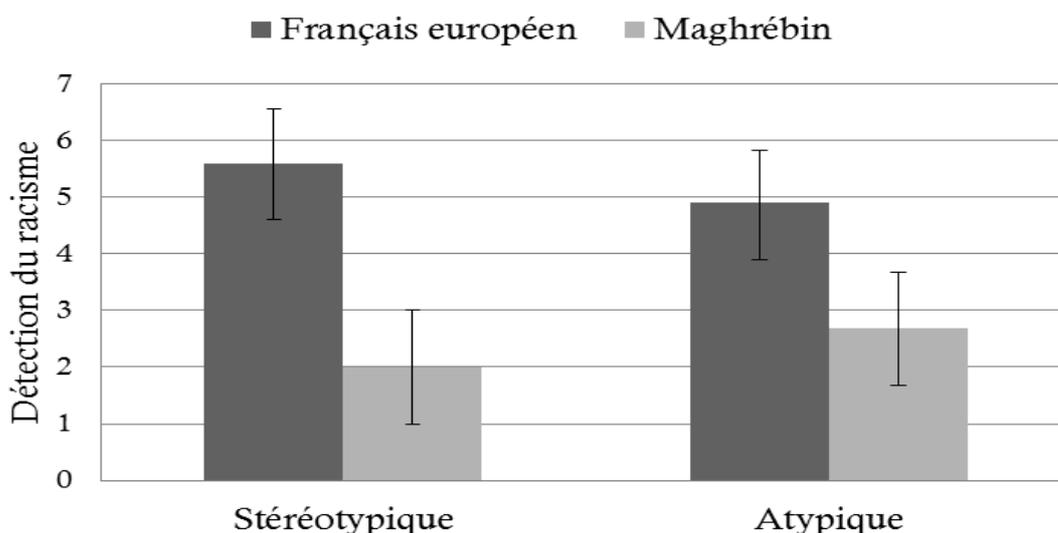


Figure 3 : Détection du racisme selon l'origine ethnique et la stéréotypicalité du discriminateur.

Cette première étude soutient notre hypothèse quant au rôle de la distinctivité des catégories sociales sur la détection de la discrimination. Lorsque le discriminateur est décrit comme stéréotypique de son groupe ethnique, la discrimination intergroupe est plus détectée que la discrimination intragroupe. Mais lorsque le discriminateur est décrit comme non stéréotypique de son groupe ethnique, la saillance des catégories sociales est moindre et la différence de détection entre les discriminations intergroupe et intragroupe est réduite. On peut certes objecter que l'étude ne permette guère de généraliser les

résultats à d'autres formes de discriminations. L'étude fait cependant appel à deux vignettes, ce qui permet de généraliser les résultats obtenus à différentes situations de racisme. De plus, nous n'avons pas mis en évidence d'effet d'interaction entre nos variables d'intérêt sur les médiateurs supposés. Il est possible que nos manipulations expérimentales se soient avérées trop complexes pour montrer ces effets dans un premier temps. Il est également possible qu'un manque de puissance statistique soit en cause.

Ainsi, comme nous avons échoué à mettre en évidence un effet de l'interaction d'intérêt sur nos médiateurs supposés, il apparaît légitime d'objecter que cette étude ne permet pas de soutenir que la saillance des catégories sociales impacte la perception du discriminateur et de la victime comme entretenant un échange intergroupe ou interpersonnel. Elle ne permet pas non plus de dire si cette perception est partiellement cause de la détection de la discrimination. Afin de remédier à cela, nous avons conduit deux nouvelles études qui manipulent différemment la saillance des catégories sociales et qui testent l'hypothèse de médiation proposée.

### **Etudes 2 et 3**

L'objectif de ces études est de manipuler la saillance des catégories sociales et de tester son impact sur la détection du sexisme et du racisme. Le second objectif est de tester la médiation de l'impact de la manipulation de la catégorisation sur la détection du sexisme et du racisme par la perception du rapport intergroupe (vs. interindividuel) entre le discriminateur et la victime. Afin de renforcer cette hypothèse de médiation, nous testerons également la médiation par l'attribution groupale au comportement du discriminateur.

Afin de manipuler la saillance des catégories de genre et ethniques, nous avons utilisé le principe de l'ajustement comparatif (Oakes et al., 1991). Des travaux ont montré que la maximisation de l'ajustement comparatif entraîne une plus grande saillance des catégories sociale. Par exemple, lorsqu'on demande aux participants de se catégoriser eux-mêmes en termes de préférence pour la vie urbaine ou rurale, et qu'on présente ensuite l'étude comme portant sur le traitement de l'information selon le lieu de vie (i.e.,

ajustement comparatif maximal), la catégorisation sociale est plus saillante que lorsque cette catégorisation n'a aucun de sens pour la tâche à effectuer lors de l'étude (Simon, Hastedt, & Aufderheide, 1997). Nous avons manipulé la saillance de la catégorisation par le biais de la composition du groupe acteur de la discrimination. Le raisonnement est que lorsque la distinctivité catégorielle observée est maximisée (e.g., deux hommes tiennent des propos sexistes à une femme), la discrimination est davantage perçue que lorsque la distinctivité catégorielle est moindre (e.g., un homme et une femme tiennent des propos sexistes à une femme) ou que lorsqu'elle est inexistante (e.g., deux femmes tiennent des propos sexistes à une femme). Nous avons opté pour une manipulation de la composition du groupe du discriminateur, et non du groupe de la victime, en raison de l'applicabilité du stéréotype invoqué. En effet, si nous avions manipulé la composition du groupe de la victime (e.g., un homme et une femme, pour la condition où la distinctivité catégorielle est attendue moindre) le stéréotype (e.g., les femmes ne savent pas conduire) n'aurait pu s'appliquer au camarade de la victime, ce qui aurait rendu notre manipulation expérimentale caduque.

### **Méthode de l'Etude 2 : Détection du sexisme**

#### *Participants*

Cinquante-deux étudiants et tout venants de l'université de Strasbourg, dont 35 femmes, ont participé à cette étude (*Mâge* = 21.5, *ET* = 3.9). Les participants ont été répartis aléatoirement dans les trois conditions expérimentales.

#### *Procédure*

Les participants ont été interrogés à la fin d'un cours magistral et à la bibliothèque. Nous leur demandons leur participation volontaire pour une étude portant sur la formation d'impression. Puis les protocoles étaient distribués. Ils lisaient la vignette et répondaient aux questions. A l'issue de la passation, les participants étaient remerciés et informés du but de l'étude.

### *Matériel*

Les vignettes étaient rédigées comme suit : la victime, toujours une femme, affirmait son incapacité à effectuer une action stéréotypiquement masculine (e.g., effectuer une tâche de comptable) le discriminateur rétorquait par un propos discriminatoire (e.g., « les maths et toi ça doit faire deux ! ») et recevait l'acquiescement d'un complice qui n'était cependant pas sexiste en soit. Le groupe du discriminateur (le discriminateur et le complice) était soit composé de deux hommes, soit de deux femmes, soit d'un homme et d'une femme. Afin de généraliser nos résultats, les trois vignettes que nous avons construites ont été utilisées. Aucune différence n'était attendue entre ces vignettes. Seules les vignettes portant sur les mathématiques et sur le sens de l'orientation ont été retenues, la vignette portant sur la conduite automobile n'a pas été sensible à la manipulation expérimentale (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 2).

### *Mesures*

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré sur des échelles de Lickert l'attribution du comportement du discriminateur au sexisme par le biais de quatre items moyennés ( $\alpha = .95$ ) : « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est sexiste ? » sur une échelle allant de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* ; « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est machiste ? » sur une échelle de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les femmes ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il probable que l'attitude [du discriminateur] soit sexiste ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

#### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus stéréotypiques de leurs groupes d'appartenance sexuelle*.

#### *Attribution groupale*

Nous avons mesuré l'Attribution groupale au comportement du discriminateur sur une échelle de Lickert par le biais de trois items répondant à la question « comment peut-on expliquer le comportement [du discriminateur] ? » pour laquelle les participants donnaient leur degré d'accord de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* : « la personnalité individuelle [du discriminateur] est la cause de son comportement » ; « le fait que [le discriminateur] soit un homme/une femme est la cause de son comportement » ; « la situation est la cause du comportement [du discriminateur] ». Notons que les items portant que l'attribution dispositionnelle et sur l'attribution externe n'avaient pas pour but d'être exploités statistiquement, mais d'offrir un panel de questions variées aux participants, afin de réduire la suspicion quant au but de l'étude (pour une procédure similaire, voir Oakes et al., 1991, Etude 2).

### **Résultats**<sup>3</sup>

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur la moyenne de détection du sexisme. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les contrastes suivants. Le contraste d'intérêt oppose la condition « Deux hommes » (codée 2) aux conditions « Un homme et une femme » et « Deux femmes » (codés toutes deux -1). Le contraste résiduel est linéaire et différencie les conditions « Un homme et une femme » (codée 1) et « Deux femmes » (codée -1), la condition « Deux hommes » est codée 0. Ainsi qu'attendu, le contraste d'intérêt est significatif  $\beta = .7$ ,  $F(1,51) = 24.07$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .33$  et le contraste résiduel est non significatif  $F=2.5$ ,  $p > .1$ . Lorsque le groupe du discriminateur est composé de deux hommes, le sexisme est davantage détecté ( $M=4.8$ ,  $ET=1.23$ ) que lorsqu'il est composé d'un homme et d'une femme que de deux femmes ( $M=3.11$ ,  $ET=1.67$  ;  $M=2.29$ ,  $ET=1.47$ , respectivement). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 4.

---

<sup>3</sup> Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses

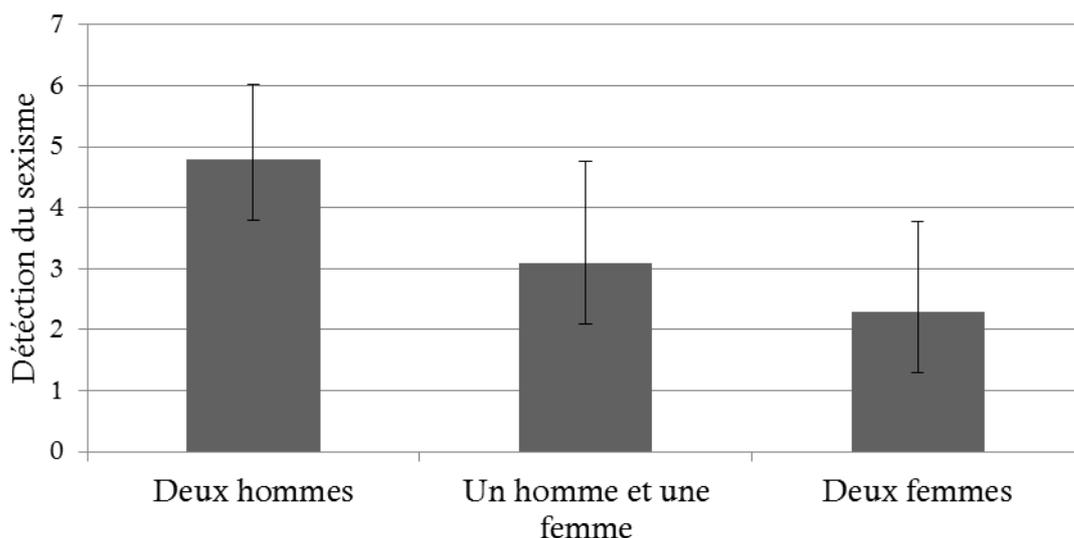


Figure 4 : Détection du sexisme selon la composition du groupe du discriminateur.

### *Perception du rapport<sup>4</sup>*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur la perception du rapport. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les mêmes contrastes que précédemment. Ainsi qu'attendu, le contraste d'intérêt est significatif  $\beta = .48$ ,  $F(1,49) = 13.11$ ,  $p < .05$ ,  $PRE=.21$  et le contraste résiduel est non significatif  $F < 1$ . Lorsque le groupe du discriminateur est composé de deux hommes, le rapport entre le discriminateur et la victime est plus considéré comme intergroupe ( $M=3.88$ ,  $ET=1.37$ ) que lorsqu'il est composé d'un homme et d'une femme que de deux femmes ( $M=2.47$ ,  $ET=1.5$  ;  $M=2.4$ ,  $ET=1.23$ , respectivement).

### *Attribution groupale<sup>5</sup>*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les mêmes contrastes que précédemment. Le contraste d'intérêt est significatif  $\beta = .57$ ,  $F(1,49) = 12.13$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .2$  et le contraste résiduel est tendanciel  $F(1, 49) = 3.86$ ,  $p = .055$ . Lorsque le groupe du

<sup>4</sup> Deux participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses, de même que de l'analyse de médiation correspondante.

<sup>5</sup> Deux participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses (sur la base de l'échantillon d'origine), de même que de l'analyse de médiation correspondante. De plus, un participant n'avait pas répondu à cette question.

discriminateur est composé de deux hommes, plus d'attributions de type groupale sont données pour expliquer le comportement du discriminateur ( $M=4$ ,  $ET=1.55$ ) que lorsque le groupe est composé d'un homme et d'une femme que de deux femmes ( $M=2.66$ ,  $ET=1.75$  ;  $M=1.55$ ,  $ET=1.17$ , respectivement).

### *Médiation par la perception du rapport*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré la mesure d'attribution au sexisme comme variable dépendante, et comme prédicteurs les deux contrastes testant l'effet de la Composition du groupe du discriminateur, le facteur Perception du rapport centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre le médiateur et le contraste d'intérêt. Après analyse, l'effet du contraste d'intérêt est réduit  $\beta = .57$ ,  $F(1,49) = 12.21$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .2$ , mais demeure néanmoins significatif. L'effet de notre médiateur, la Perception du rapport, est significatif  $\beta = .32$ ,  $F(1,49) = 4.55$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .08$ . On peut cependant conclure à une médiation partielle de l'impact de notre manipulation expérimentale sur la détection de la discrimination par la Perception du rapport.

### *Médiation par l'attribution groupale*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré la mesure d'attribution au sexisme comme variable dépendante, et comme prédicteurs les deux contrastes testant l'effet de la Composition du groupe du discriminateur, le facteur Attribution groupale centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre le médiateur et le contraste d'intérêt. Après analyse, l'effet du contraste d'intérêt est non-significatif  $F < 1$ . L'effet de notre médiateur, l'Attribution groupale, est significatif  $\beta = .71$ ,  $F(1,48) = 57.6$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .54$ . On peut donc conclure à la médiation de l'effet de notre manipulation expérimentale sur la détection de la discrimination par l'attribution groupale au comportement du discriminateur.

### **Méthode de l'Etude 3 : Détection du racisme**

#### *Participants*

Quatre-vingt étudiants de l'université de Grenoble, dont 41 femmes et deux participants n'ayant pas indiqué leur sexe, ont participé à l'étude ( $M\grave{a}ge = 20.84$ ,  $ET = 3.5$ ). Dans cet échantillon, trois participants sont d'origine maghrébine et deux n'ont pas indiqué leur origine. Les participants ont été répartis aléatoirement au sein des trois conditions expérimentales.

#### *Procédure*

La passation se déroulait en ligne via le site Survey Monkey. Les participants ont été contactés par e-mail ; nous leur demandions leur participation volontaire pour une étude en ligne. S'ils acceptaient de participer, ils cliquaient sur un lien aboutissant sur l'étude. Une page d'accueil présentait l'étude comme une étude portant sur la formation d'impression. Ensuite, leur mois de naissance leur était demandé, cette question avait pour objectif de répartir les participants dans les différentes conditions expérimentales. Ils lisaient ensuite la vignette et répondaient aux questions. A l'issue de la passation, les participants étaient remerciés et informés des buts de l'étude. Six participants ayant énoncé l'hypothèse de l'étude ont été exclus des analyses.

#### *Matériel*

Les vignettes étaient rédigées comme suit : la victime, toujours un maghrébin, entendait un propos raciste tenu par le discriminateur au complice (*e.g.*, « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ») et recevait l'acquiescement du complice qui n'était cependant pas raciste en soit. Le groupe du discriminateur (le discriminateur et le complice) était soit composé de deux français d'origine européenne, soit de deux maghrébin, soit d'un français d'origine européenne et d'un maghrébin (inter-sujet). Comme précédemment, nous avons utilisé les deux vignettes construites. Aucune différence n'est attendue entre ces deux vignettes rédigées (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 3).

### *Mesures*

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré l'attribution du comportement du discriminateur au racisme par le biais de quatre items moyennés ( $\alpha = .95$ ) : « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est raciste ? » sur une échelle allant de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est xénophobe ? » sur une échelle de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les maghrébins ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il probable que l'attitude [du discriminateur] soit raciste ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

#### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus stéréotypiques de leurs groupes d'appartenance ethnique*.

#### *Attribution groupale*

Nous avons mesuré l'Attribution groupale au comportement du discriminateur par le biais de trois items répondant à la question « comment peut-on expliquer le comportement [du discriminateur] ? » pour laquelle les participants donnaient leur degré d'accord de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* : « la personnalité individuelle [du discriminateur] est la cause de son comportement » ; « le fait que [le discriminateur] soit français/maghrébin est la cause de son comportement » ; « la situation est la cause du comportement [du discriminateur] ».

## Résultats<sup>6</sup>

### Détection de la discrimination<sup>7</sup>

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur la moyenne de détection du racisme. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les contrastes suivants. Le contraste d'intérêt est quadratique (2 pour la condition « Deux français » ; -1 pour la condition « Un français et un maghrébin » ; -1 pour la condition « Deux maghrébins »). Le contraste résiduel est linéaire (1 pour la condition « Deux français » ; 0 « pour la condition Un français et un maghrébin » ; -1 pour la condition « Deux maghrébins »). On constate que le contraste d'intérêt est significatif  $\beta = .67$ ,  $F(1,71) = 29.30$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .30$ , et le contraste résiduel est significatif également  $F(1,71) = 11.78$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .14$ . Lorsque le groupe du discriminateur est composé de deux français, le racisme est davantage détecté ( $M=4.9$ ,  $ET=1.4$ ) que lorsqu'il est composé d'un français et d'un maghrébin ( $M=3.7$ ,  $ET=1.6$ ) que de deux maghrébins ( $M=2.7$ ,  $ET=1.9$ ). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 5.

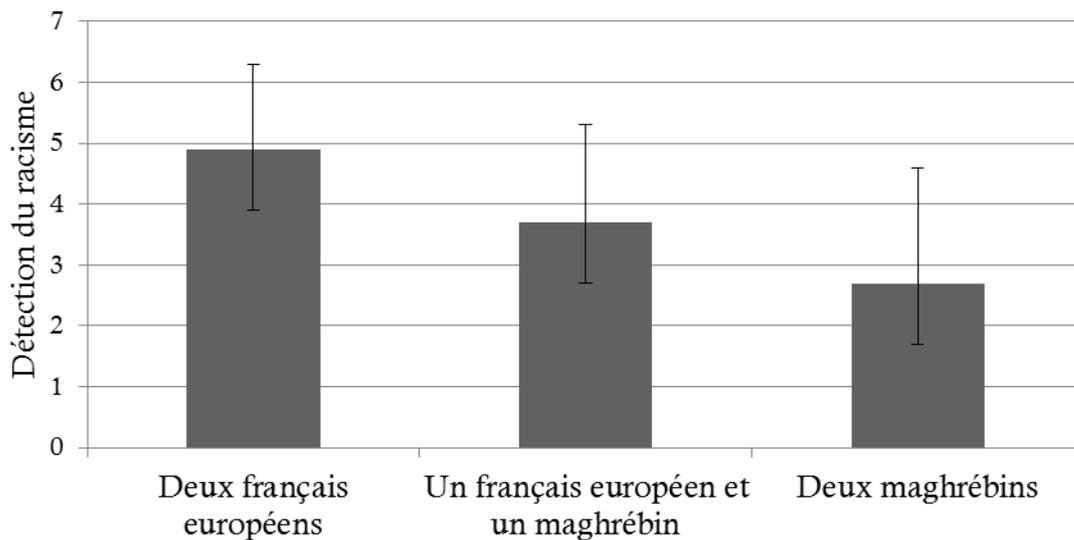


Figure 5 : Détection du racisme selon la composition du groupe du discriminateur.

<sup>6</sup> Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales, et ce sur chacune de nos mesures. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses.

<sup>7</sup> Deux participants ont été exclus des analyses parce qu'ils apparaissaient déviants sur l'indice D de Cook.

### *Perception du rapport*<sup>8</sup>

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur la Perception du rapport. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les mêmes contrastes que précédemment. On constate que le contraste d'intérêt est significatif  $\beta = .43, F(1,71) = 8.7, p < .05, PRE = .11$  et le contraste résiduel est significatif également  $F(1,71) = 7.26, p < .05, PRE = .09$ . Lorsque le groupe du discriminateur est composé de deux français, le rapport entre le discriminateur et la victime est davantage perçu comme intergroupe ( $M=3.9, ET=1.7$ ) que lorsqu'il est composé d'un français et d'un maghrébin ( $M=3.3, ET=2.1$ ) ou que de deux maghrébins ( $M=1.95, ET=1.1$ ). Notons cependant que bien que la tendance quadratique soit significative, lorsqu'on oppose les conditions Deux français et Un français et un maghrébin, la différence est non significative sur cette mesure  $F=1.21, p>.1$ .

### *Attribution groupale*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Composition du groupe du discriminateur) sur la perception du rapport. Afin de tester nos hypothèses, nous avons appliqué les mêmes contrastes que précédemment. Contrairement à nos attentes, l'effet du contraste d'intérêt est non significatif  $F<1$ , l'effet du contraste résiduel également  $F<1$ . Nous ne sommes donc pas en mesure de tester la médiation par l'attribution groupale au comportement du discriminateur dans cette étude.

### *Médiation par la perception du rapport*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré la mesure d'attribution de racisme comme variable dépendante, et comme prédicteur les deux contrastes testant l'effet de la Composition du groupe du discriminateur, le facteur Perception du rapport centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre le médiateur et le contraste d'intérêt. Après analyse, l'effet du contraste d'intérêt est réduit  $\beta = .46, F(1,69) = 10.42, p < .05, PRE = .13$ , mais demeure néanmoins significatif. L'effet de notre médiateur, la Perception du rapport, est significatif  $\beta = .29, F(1,69) = 6.90, p < .05, PRE = .09$ . On peut cependant

---

<sup>8</sup> Deux participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses sur la base de l'échantillon initial, de même que de l'analyse de médiation correspondante. Pour l'analyse de médiation, il y a donc quatre participants exclus.

conclure à une médiation partielle de l'impact de notre manipulation expérimentale sur la détection de la discrimination par la Perception du rapport.

### **Discussion des Etudes 2 et 3**

Ainsi qu'attendu, ces études répliquent les résultats de l'étude 1. Lorsque les catégories sociales de genre et ethnique sont saillantes, le sexisme et le racisme sont davantage détectés que lorsqu'elles le sont moins, ou pas. Ces résultats vont plus loin et soutiennent notre raisonnement en termes de médiation. La relation entre la distinctivité catégorielle et la détection de la discrimination est partiellement médiatisée par la perception du rapport entre le discriminateur et sa victime comme intergroupe plutôt qu'interindividuel, aussi bien dans l'étude 2 que dans l'étude 3. De plus, l'étude 2 montre également une médiation par l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Le sexisme étant considéré comme un comportement intergroupe ne pouvant qu'être exercé par un membre d'un groupe de genre envers un individu de sexe opposé, l'attribution de ce comportement est imputée au fait que le discriminateur appartienne à son groupe de genre, et ce davantage lorsque les catégories de genre sont saillantes. Cette médiation par l'attribution groupale n'est pas retrouvée dans l'étude 3. Cependant, notons que la majorité des participants de cette étude appartiennent au groupe du discriminateur. Or la question portant sur l'attribution groupale concerne le fait d'attribuer le comportement du discriminateur à son groupe d'appartenance. Il est possible que les participants n'aient pas souhaité expliquer un comportement contre-normatif, comme la discrimination, par leur propre appartenance de groupe. Notons également que dans l'étude 2, la manipulation expérimentale n'est effective que sur deux vignettes au lieu de 3.

D'aucuns pourraient objecter que notre manipulation relève plus de la légitimation du comportement du discriminateur par un membre du groupe de la victime que de la saillance des catégories sociales. En effet, dans la condition où le groupe du discriminateur est composé d'un homme et d'une femme, la femme acquiesce au propos sexiste. Or, des travaux ont montré que lorsqu'un comportement discriminatoire est légitimé par un membre du groupe victime, il entraîne moins de réaction à cette

discrimination, comme l'investissement dans le groupe (Jetten et al., 2010). Les médiations obtenues permettent cependant de pondérer cet argument et d'affirmer que la manipulation expérimentale a bien un impact sur la perception du discriminateur et de la victime comme appartenant à deux groupes distincts ou au même groupe. De plus, les résultats obtenus dans l'étude 1 répliquent les résultats des études 2 et 3 avec une méthodologie différente. Nous n'avons cependant aucune mesure la légitimité perçue du comportement du discriminateur, nous ne pouvons donc pas affirmer que notre manipulation expérimentale n'impacte pas ce facteurs.

### **Etude 4**

L'objectif de cette étude est de tester directement l'impact de la manipulation de l'interaction intergroupe (vs. interindividuelle) entre le discriminateur et la victime sur la perception du sexisme. En d'autres termes, il s'agit de manipuler le médiateur mesuré dans les études précédentes. Des travaux ont montré que les amis proches sont incorporés dans le concept de soi (Page-Gould, Mendoza-Denton, Alegre, & Siy, 2010). De même, le fait d'être d'entretenir un lien d'amitié avec un membre de l'exogroupe tend à réduire les préjugés envers l'exogroupe (Paolini, Hewstone, Cairns, & Voci, 2004) Par conséquent, quand bien même le discriminateur et la victime appartiendraient à deux groupes de genres distincts, un lien d'amitié entre eux devrait rendre non pertinente la catégorisation sociale sur la base du genre et instaurer une perception de leur rapport comme étant interindividuel et non plus intergroupe. Tandis que s'ils sont présentés comme des inconnus se rencontrant pour la première fois, la distinction catégorielle de genre devrait persister dans le cadre d'une interaction opposant un homme et une femme. En ce qui concerne des interactions opposant un discriminateur et une victime du même sexe, la catégorisation sur la base du genre est de facto inappropriée. Ainsi, la manipulation de leur familiarité antécédente ne devrait pas impacter la détection du sexisme. Pour tester cette hypothèse, nous avons donc testé l'interaction entre l'identité de genre du discriminateur et le type de relation entretenue entre le discriminateur et la victime, et mesuré son impact sur la détection du sexisme.

## Méthode

### *Participants*

Soixante-sept étudiants et tout venants de l'université de Grenoble et de Chambéry, dont 57 femmes, ont participé à cette étude ( $M = 21.27$ ,  $ET = 4.62$ ). Les participants ont été répartis aléatoirement dans les quatre conditions expérimentales.

### *Procédure*

Les participants ont été interrogés à la fin d'un cours magistral et à la bibliothèque. Nous leur demandons leur participation volontaire pour une étude portant sur la formation d'impression. Les protocoles étaient ensuite distribués. Ils lisaient la vignette et répondaient aux questions. A l'issue de la passation, les participants étaient remerciés et informés des buts de l'étude.

### *Matériel<sup>9</sup>*

Les vignettes étaient rédigées comme suit : la victime, toujours une femme, affirmait son incapacité à effectuer une action stéréotypiquement masculine (e.g., se garer sur une place de parking étroite) le discriminateur rétorquait par un propos discriminatoire (e.g., « les créneaux et toi, ça doit faire deux »). Le discriminateur et la victime étaient présentés comme des inconnus ou comme des amis d'enfance. Afin de généraliser nos résultats nous avons utilisé deux vignettes (les vignettes 1 et 2). Aucune différence n'est attendue sur entre ces différentes vignettes (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 4).

### *Mesures*

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré l'attribution du comportement du discriminateur au sexisme par le biais de quatre items moyennés ( $\alpha = .95$ ) : « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est sexiste ? » sur une échelle allant de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* ; « dans quelle mesure trouvez-vous que [le discriminateur] est machiste ? »

---

<sup>9</sup> Ne figurent dans cette étude que les vignettes 1 et 2 ; la vignette 3 n'avait pas encore été construite au moment de la passation de cette étude.

sur une échelle allant de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait* ; « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les femmes ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il probable que l'attitude [du discriminateur] soit sexiste ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

### **Résultats et discussion de l'étude 4<sup>10</sup>.**

Nous avons réalisé une Anova 2 (Genre du discriminateur) x 2 (Familiarité entre le discriminateur et la victime) sur l'attribution de sexisme au discriminateur. Nous observons un effet principal du genre du discriminateur  $F(1,66) = 90.6, p < .01, PRE = 56.7$ , ainsi qu'un effet principal de l'intimité (i.e., amis vs. étrangers) entre le discriminateur et la victime  $F(1, 66) = 10.37, p < .01, PRE = .13$ . Enfin, nous observons l'interaction attendue  $F(1, 66) = 10.82, p < .01, PRE = .14$ . Le discriminateur masculin est davantage considéré comme sexiste ( $M = 5.5; ET = 1.35$ ) que le discriminateur féminin ( $M = 1.75; ET = 1.35$ ) lorsqu'ils sont étrangers l'un à l'autre,  $F(1, 66) = 72.6, p < .01, PRE = .52$ . Cette différence est réduite bien que toujours significative lorsque le discriminateur et la victime sont amis ( $M = 4.4; ET = 1.49$  pour un discriminateur masculin, et  $M = 1.85; ET = 1.18$  pour un discriminateur féminin ;  $F(1, 66) = 31, p < .01, PRE = .31$ ). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 6.

---

<sup>10</sup> Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses

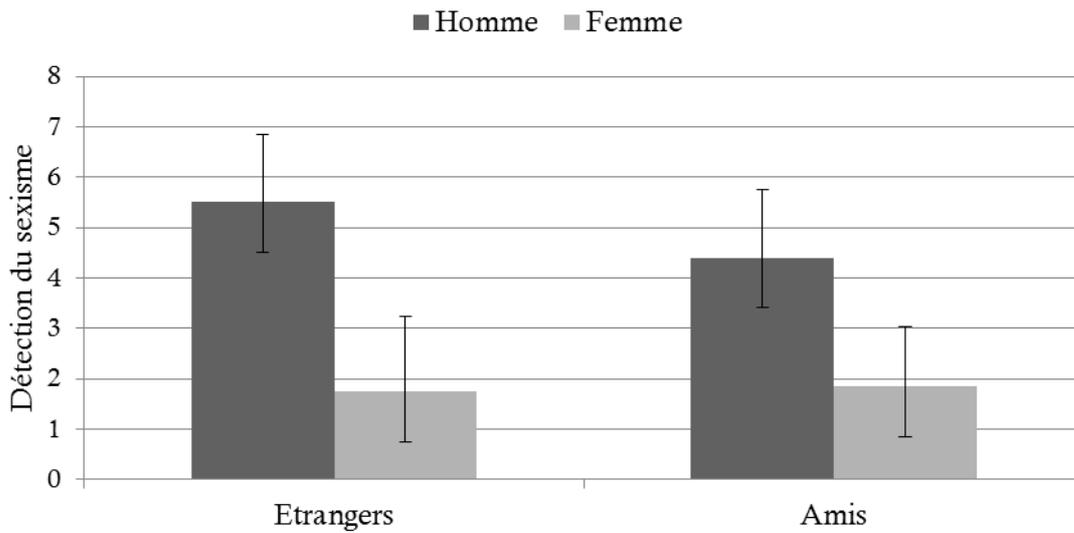


Figure 6 : Détection du sexisme selon le genre du discriminateur et le degré de familiarité entre le discriminateur et la victime.

Ces résultats soutiennent notre hypothèse. La manipulation du médiateur des études précédentes, c'est-à-dire la perception du rapport entre discriminateur et victime, vient renforcer notre hypothèse selon laquelle la détection de la discrimination est fonction de la façon dont le témoin perçoit la relation entre le discriminateur et sa victime. Une relation perçue –ou manipulée– comme intergroupe entraîne davantage de détection du sexisme qu'une relation perçue comme interindividuelle. Lorsque le rapport entre le discriminateur et sa victime est d'ordre intime, la catégorisation sur la base du genre est moins saillante, ce qui entraîne moins de détection de discrimination lorsque le discriminateur est un homme. En effet, comme mentionné plus haut, les individus ont tendance à incorporer leurs amis proches dans leur concept de soi, rendant ainsi la distinctivité catégorielle caduque (Page-Gould et al., 2010). Cependant, lorsque le discriminateur est une femme, la familiarité entre lui et la victime n'a aucun impact sur la détection de la discrimination. En effet, la distinctivité catégorielle sur la base du genre n'étant pas saillante lorsque discriminateur et victime sont des femmes, il apparaît trivial d'affirmer que la manipulation de la familiarité entre les acteurs puisse impacter la détection de la discrimination. Ces résultats illustrent pourquoi les discriminations intergroupes, dites prototypiques dans la littérature (e.g., Baron et al., 1991) sont davantage détectées. Ils expliquent également pourquoi les discriminations intragroupes (i.e., non-prototypiques) demeurent non reconnues. Ces dernières discriminations sont

exercées par un membre d'un groupe envers un membre du même groupe ; cette appartenance commune rend la perception de l'interaction comme intergroupe inenvisageable, entraînant ainsi une moindre détection de la discrimination.

### Etude 5

L'objectif de cette étude est de répliquer les résultats obtenus précédemment par le biais d'une mesure indirecte de détection de la discrimination. En effet, nous avons mis en évidence que les mesures explicites du type « veuillez énoncer trois caractéristiques [du discriminateur] » pouvaient amener à surestimer l'effet de prototypie. Pour des raisons d'auto-présentation, le participant pourrait être amené à reporter davantage les discriminations normativement répréhensibles, donc les formes prototypiques (Bastart, Popa-Roch & Delmas, en préparation). Ce raisonnement vaudrait d'autant plus pour les mesures plus explicites encore, telles que celles que nous avons utilisées jusqu'à présent. Afin d'évacuer cette contrainte méthodologique, nous proposons donc de mesurer la détection de la discrimination par le biais d'une mesure d'attribution d'émotions à la victime de la discrimination.

Afin de justifier le choix de cette mesure, des études appartenant au champ de la justice organisationnelle ont montré l'influence de la justice perçue sur les émotions. La justice organisationnelle se définit par deux composantes, la justice distributive et la justice procédurale (Deutsch, 1975 ; Gilliland, 1993). La justice distributive concerne l'équité selon laquelle les ressources sont distribuées au sein de l'organisation. Alors que la justice procédurale concerne les procédures utilisées afin de prendre des décisions. Par ailleurs, la direction de l'émotion (i.e., négative ou positive) était influencée par la favorabilité du retour (Krehbiel & Cropanzano, 2000). C'est-à-dire si l'issue de la décision est positive ou négative pour celui qui en est l'objet. De plus, la justice de la procédure influencerait le sentiment de colère. Ainsi, lorsqu'une procédure décisionnelle paraît injuste ou biaisée, plus de colère serait induite chez les participants victimes de cette décision que lorsque l'issue de la décision est négative mais non biaisée (Weiss, Suckow, & Cropanzano, 1999). Par ailleurs, lorsqu'un retour négatif est le résultat d'une procédure juste, l'individu aurait tendance à ressentir des émotions de valence négative

dirigée vers soi (Barclay, Skarlicki, & Pugh, 2005). A contrario, lorsque le retour négatif est le résultat d'une procédure biaisée, l'individu a tendance à éprouver des émotions de valence négative dirigées vers autrui. Par conséquent, nous extrapolons ces résultats afin de les appliquer à notre raisonnement. En effet, nous proposons que lorsque la discrimination n'est pas détectée, des émotions passives devraient être attribuées à la victime, tandis que les réactions émotionnelles suite à une discrimination seraient du type actif. Par émotions passives, nous entendons dirigées vers soi, comme l'abattement. Par émotions actives, nous entendons dirigées vers autrui, comme le ressentiment ou la colère.

### **Etude préliminaire<sup>11</sup>**

L'objectif de cette étude préliminaire est la construction d'une mesure indirecte de détection de la discrimination. Nous postulons qu'un propos négatif mais non considéré comme discriminatoire devrait induire l'attribution d'affects passifs à la victime de ce propos, et moins d'affects actifs. A contrario, l'annonce d'un propos négatif et basé sur de la discrimination devrait induire davantage l'attribution d'affects actifs que passifs. Ainsi, nous attendons à ce que la différence d'attribution entre affects actifs et passifs soit plus importante en condition discrimination qu'en condition propos négatif considéré juste.

### **Méthode**

#### *Participants*

Quarante-quatre étudiants et personnels de l'université de Grenoble (dont 17 hommes), d'une moyenne d'âge de 27,3 ans ont participé à cette étude. Les participants ont été répartis aléatoirement au sein des deux conditions expérimentales.

---

<sup>11</sup>Cette étude préliminaire a été réalisée lors du Master 2. Cependant, comme la mesure a été utilisée lors du travail de thèse, il a semblé pertinent d'exposer l'étude préliminaire dans ce document.

### *Matériel*

Afin d'établir que la discrimination suscite davantage d'attribution d'affects actifs à la victime, nous proposons d'opposer explicitement une situation de discrimination à une situation juste. Il s'agit ici de constituer une échelle d'attribution d'émotions et de sélectionner les items au sein de l'échelle qui maximisent la différence d'attribution émotionnelle entre la situation de discrimination et la situation négative juste. Nous avons constitué une échelle en sept points, comprenant quatre affects passifs (i.e., tristesse, morosité, déprime, abattement), quatre affects actifs (i.e., énervement, irritation, colère, hostilité) et quatre affects neutres distracteurs (i.e., surprise, déception, frustration, soulagement). La mise en situation de décision négative ou de discrimination était manipulée en inter-sujet par le biais des consignes suivantes :

*Décision négative mais juste* : « Imaginez que dans le cadre de son activité de travail, une personne prenne connaissance d'une décision négative pour elle. Imaginez que cette personne suppose que cette décision a été prise sur la base de critères pertinents, plus précisément, qu'elle suppose qu'il s'agit d'une décision juste. »

*Décision basée sur de la discrimination* : « Imaginez que dans le cadre de son activité de travail, une personne prenne connaissance d'une décision négative pour elle. Imaginez que cette personne suppose que cette décision a été prise sur la base de critères non pertinents, plus précisément, qu'elle suppose qu'il s'agit d'une discrimination envers elle. »

### *Procédure*

Les participants ont été abordés sur leur lieu de travail ou aux alentours des locaux universitaires. Il leur était demandé d'indiquer en entourant le chiffre correspondant à leur réponse dans quelle mesure la personne citée dans la consigne pourrait ressentir les émotions énoncées dans l'échelle. Puis, il était demandé aux participants en réponse

ouverte d'indiquer d'autres émotions qui ne seraient pas comprises dans l'échelle. Enfin, il leur était demandé d'indiquer leur âge et leur genre. Enfin, les participants étaient informés du but de l'étude et remerciés.

### **Résultats et discussion de l'étude préliminaire.**

#### *Analyse factorielle sur le score d'attribution émotionnelle*

Nous avons réalisé une analyse factorielle par rotation oblimin forcée à deux facteurs sur les huit items (4 items actifs, 4 items passifs). Nos données s'ajustent bien à ce modèle à deux facteurs,  $Khi^2(13) = 10.19$ , *ns*. Ces deux facteurs expliquent 50.83 % de la variance, Le premier facteur regroupe les items actifs (hostilité, colère, irritation, énervement). Le second facteur regroupe les items passifs (déprime, abattement, tristesse, morosité). La corrélation entre les deux facteurs est quasi nulle ( $r = -.09$ ). La consistance interne de l'échelle regroupant les quatre items actifs est bonne ( $\alpha = .82$ ). La consistance interne de l'échelle regroupant les trois items passifs est également satisfaisante ( $\alpha = .72$ ). Pour la suite des analyses, la différence d'attribution émotionnelle, c'est-à-dire la différence entre les moyennes des émotions actives et passives sera considérée comme un score.

#### *Résultats sur le score d'attribution émotionnelle<sup>12</sup>*

Nous avons effectué une ANOVA 2 (Type de décision) x 2 (Type d'émotions). La première variable est en inter-sujets et la deuxième en intra-sujet. Notre hypothèse portait sur l'interaction de ces deux facteurs. Nous nous attendions à ce que la différence entre affects actifs et passifs soit plus élevée lorsque la décision est présentée comme discriminatoire que lorsqu'elle est présentée comme négative mais juste. C'est ce que nous avons obtenu  $F(1, 43) = 46.65$ ,  $p < .001$ ,  $PRE = 0.545$ . La différence entre les affects actifs et passifs est plus élevée en condition décision discriminatoire ( $M = 5.54$ ,  $ET = 0.94$  et  $M = 3.6$ ,  $ET = 1.09$ , pour les affects actifs et passifs, respectivement) qu'en condition

---

<sup>12</sup> Trois participants ont été exclus des analyses parce qu'ils apparaissaient déviants.

décision négative juste ( $M = 3.56$ ,  $ET = 1.03$  et  $M = 4.36$ ,  $ET = 1.18$ , pour les affects actifs et passifs, respectivement).

Notons que les consignes de cette étude font explicitement référence à des situations juste ou discriminatoire, alors que l'hypothèse générale de cette recherche porte sur la détection de discriminations ambiguës. La mesure indirecte de la détection de discrimination nécessite donc que l'échelle soit sensible à la perception de la différence entre une situation perçue comme discriminatoire et une décision perçue comme juste. Afin d'augmenter la sensibilité de cette mesure, nous avons exclu de l'échelle les deux items qui maximisent le moins la différence entre les conditions expérimentales. L'un relevait des affects actifs (i.e., énervement), l'autre relevait des affects passifs (i.e., morosité). L'échelle définitive est donc composée de trois items pour les affects actifs (irritation, colère, hostilité) et de trois items pour les affects passifs (tristesse, déprime, abattement). De plus, nous avons modifié les items distracteurs. Nous avons supprimé un item (i.e., soulagement) parce que sa moyenne était très faible et qu'il pouvait sembler incongru dans cette échelle. Nous n'avons conservé que deux items distracteurs (i.e., déception et surprise). Les moyennes une fois l'échelle ajustée sont indiquées dans le Tableau 3.

	Items	Décision négative juste	Discrimination
Emotions actives	Irritation	$M = 3.76$ , $ET = 1.9$	$M = 5.67$ , $ET = 1.56$
	Colère	$M = 4.24$ , $ET = 1.73$	$M = 6.14$ , $ET = .85$
	Hostilité	$M = 2.38$ , $ET = 1.75$	$M = 4.33$ , $ET = 1.56$
Emotions passives	Tristesse	$M = 4.62$ , $ET = 1.36$	$M = 4.10$ , $ET = 1.73$
	Déprime	$M = 4.75$ , $ET = 1.55$	$M = 3.33$ , $ET = 1.53$
	Abattement	$M = 4.71$ , $ET = 1.82$	$M = 3.76$ , $ET = 1.55$

Tableau 3 : Moyennes de l'échelle d'attribution émotionnelle, avec items ajustés

### Méthode de l'Etude 5<sup>13</sup>

#### *Participants*

<sup>13</sup> Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses

Cette étude a été menée sur un échantillon de 56 étudiants de l'université de Grenoble ( $M = 26.0$ ,  $ET = .028$ ) dont 30 femmes. Les participants ont été répartis aléatoirement dans les deux conditions expérimentales.

### *Procédure*

Les participants tout venants étaient abordés sur le campus. Il leur était demandé s'ils acceptaient de consacrer cinq minutes de leur temps afin de répondre à un court questionnaire portant sur la formation d'impression. Après avoir lu la vignette, ils répondaient aux questions se situant dessous. Une fois le questionnaire rempli, il était demandé aux participants de répondre à deux questions supplémentaires, constituant nos mesures directes de détection de la discrimination. Le but de l'expérience et les hypothèses étaient exposés puis les participants étaient remerciés.

### *Matériel*

Suivant le même modèle que les études précédentes, les vignettes étaient rédigées comme suit : la victime, toujours une femme, affirmait son incapacité à effectuer une action stéréotypiquement masculine (e.g., se garer sur une place de parking étroite) le discriminateur (soit un homme, soit une femme ; inter-sujet) rétorquait par un propos discriminatoire (e.g., « les créneaux et toi ça doit faire deux »). Afin de généraliser nous avons utilisé les trois vignettes construites. Comme précédemment, seules deux vignettes ont été retenues pour les analyses (i.e., conduite automobile et mathématiques). Aucune différence n'est attendue entre ces deux vignettes (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 5).

### *Mesures*

#### *Attribution émotionnelle*

Nous avons constitué une échelle de Lickert, comprenant trois affects passifs (i.e., tristesse, déprime, abattement), trois affects actifs (i.e., irritation, colère, hostilité) et deux affects négatifs et neutres distracteurs (i.e., surprise, déception).

### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus typiques de leurs groupes d'appartenance sexuelle*.

### *Attribution groupale*

Nous avons mesuré l'Attribution groupale au comportement du discriminateur sur une échelle de Lickert par le biais de trois items répondant à la question « comment peut-on expliquer le comportement [du discriminateur] ? » pour laquelle les participants donnaient leur degré d'accord de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord* : « la personnalité individuelle [du discriminateur] est la cause de son comportement » ; « le fait que [le discriminateur] soit un homme/une femme est la cause de son comportement » ; « la situation est la cause du comportement [du discriminateur] ».

### *Détection de la discrimination*

Les deux items mesurant la perception de sexisme de façon explicite sont les suivants ( $r = .52, p < .05$ ) : « Est-il probable que les propos [du discriminateur] soient motivés par des préjugés envers les femmes ? » de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* et « Est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit sexiste ? » (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*. Ces deux dernières questions ont été administrées séparément, sur un papier distribué à la fin du questionnaire puis agrafé au protocole afin que cette mesure explicite n'oriente pas les impressions ou inférences quant à l'objectif de l'étude.

## **Résultats**<sup>14</sup>

### *Analyse factorielle sur le score d'attribution émotionnelle*

Nous avons réalisé une analyse factorielle par rotation oblimes forcée à deux facteurs sur les six items (3 items actifs, 3 items passifs). Nos données s'ajustent bien à ce

---

<sup>14</sup> Deux participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses.

modèle à deux facteurs,  $Khi^2(4) = 1.09$ , *ns*. Ces deux facteurs expliquent 51.8 % de la variance. Le premier facteur regroupe les items actifs (hostilité, colère, irritation). Le second facteur regroupe les items passifs (déprime, abattement, tristesse) Les deux facteurs corrèlent,  $r = .40$ ,  $p < .05$ . La consistance interne de l'échelle regroupant les trois items actifs est bonne ( $\alpha = .78$ ). La consistance interne de l'échelle regroupant les trois items passifs est également satisfaisante ( $\alpha = .68$ ). Pour la suite des analyses, la différence d'attribution émotionnelle, c'est-à-dire la différence entre les moyennes des émotions actives et passives sera considérée comme un score.

### *Mesure d'attribution émotionnelle à la victime*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Genre du discriminateur) sur le score d'attribution émotionnelle. Ainsi qu'attendu, nous obtenons un effet significatif du genre du discriminateur sur le score d'attribution émotionnelle  $F(1,53) = 6.66$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .11$ . Le score d'attribution émotionnelle est plus important lorsque le discriminateur est un homme ( $M = 2$ ,  $ET = 1.5$ ) que lorsqu'il est une femme ( $M = 1.3$ ,  $ET = 1.3$ ).

### *Détection du sexisme explicite*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Genre du discriminateur) sur le score d'attribution émotionnelle. Ainsi qu'attendu, nous obtenons un effet significatif du genre du discriminateur sur l'attribution au sexisme  $F(1,53) = 20.4$ ,  $p < .05$ ,  $PRE = .28$ . Le sexisme est davantage détecté lorsque le discriminateur est un homme ( $M = 4.8$ ,  $ET = 1.3$ ) que lorsqu'il est une femme ( $M = 3$ ,  $ET = 1.7$ ). Par ailleurs, la mesure explicite de sexisme et la mesure d'attribution émotionnelle corrèlent ( $r = .43$ ,  $p < .05$ ). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 7.

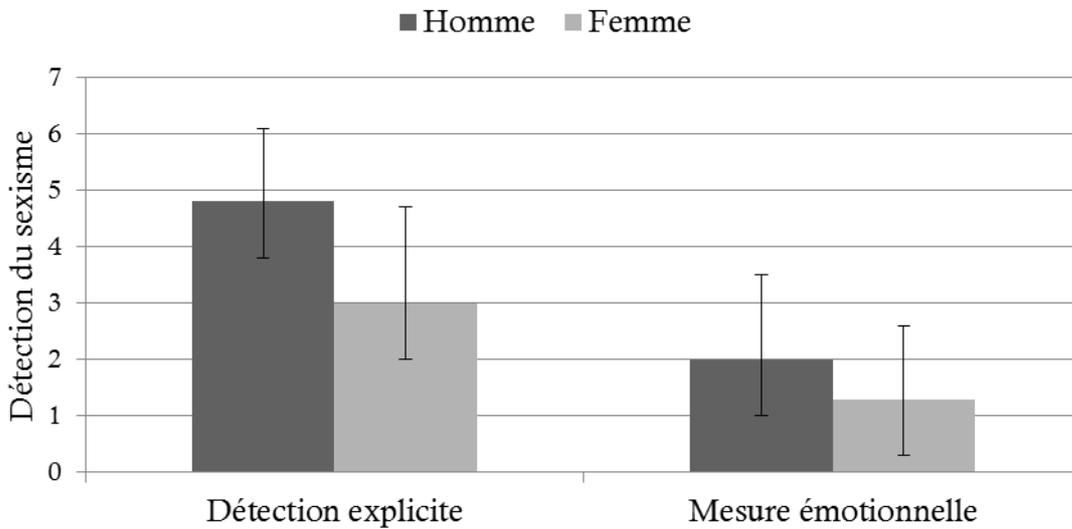


Figure 7 : Comparaison graphique des deux types de mesure de détection du sexisme selon le genre du discriminateur. Les résultats concernant la question explicite figurent à gauche, les résultats concernant la mesure émotionnelle figurent à droite.

### *Perception du rapport*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Genre du discriminateur) sur la perception du rapport entre le discriminateur et la victime. Ainsi qu'attendu, nous obtenons un effet significatif du genre du discriminateur  $F(1,53)= 11.9, p <.05, PRE = .18$ . Le rapport est davantage perçu comme intergroupe lorsque le discriminateur est un homme ( $M = 3.9, ET = 1.7$ ) que lorsqu'il est une femme ( $M = 2.4, ET = 1.3$ ).

### *Attribution groupale*

Nous avons effectué une Anova à un facteur (Genre du discriminateur) sur l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Ainsi qu'attendu, nous obtenons un effet significatif du genre du discriminateur  $F(1,53)= 19.37, p <.05, PRE = .27$ . Davantage d'attributions groupales sont attribuées au discriminateur lorsqu'il est un homme ( $M = 4.1, ET = 2$ ) que lorsqu'il est une femme ( $M = 2, ET = 1$ ).

### *Médiation de la mesure émotionnelle par la perception du rapport*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré comme variable dépendante la mesure d'attribution émotionnelle, et comme prédicteur le facteur Genre du discriminateur, le

facteur Perception du rapport centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre ces deux facteurs. Après analyse, l'effet du Genre du discriminateur est réduit  $F(1,52) = 5, p < .05$ ,  $PRE = .08$ , mais demeure néanmoins significatif. L'effet de notre médiateur, la Perception du rapport, est non significatif  $F < 1$ . Ainsi, on ne peut pas conclure à une médiation de l'effet du genre du discriminateur sur notre mesure émotionnelle de détection de la discrimination par la perception du rapport.

### *Médiation de la mesure émotionnelle par l'attribution groupale*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré comme variable dépendante la mesure d'attribution émotionnelle, et comme prédicteur le facteur Genre du discriminateur, le facteur Attribution groupale centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre ces deux facteurs. Après analyse, l'effet du Genre du discriminateur est réduit et tendanciel  $F(1,52) = 3.46, p < .05$ ,  $PRE = .06$ . L'effet de notre médiateur, l'Attribution groupale, est non significatif  $F < 1$ . On ne peut donc pas conclure à une médiation de l'effet du genre du discriminateur sur notre mesure indirecte de détection de la discrimination par l'attribution groupale au comportement du discriminateur.

### *Médiation de la mesure explicite de sexisme détecté par la perception du rapport*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré comme variable dépendante l'attribution au sexisme, et comme prédicteur le facteur Genre du discriminateur, le facteur Perception du rapport centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre ces deux facteurs. Après analyse, l'effet du Genre du discriminateur est réduit  $F(1,52) = 17.9, p < .05$ ,  $PRE = .25$ , mais demeure néanmoins significatif. L'effet de notre médiateur, la Perception du rapport, est non significatif  $F < 1$ . Ainsi, on ne peut pas conclure à une médiation de l'effet du genre du discriminateur sur notre mesure explicite de détection de la discrimination par la perception du rapport. Ces résultats sont surprenants car ils ne répliquent pas les médiations précédemment obtenues.

### *Médiation de la mesure explicite de sexisme détecté par l'attribution groupale*

Afin de tester notre hypothèse de médiation, nous avons procédé à une régression linéaire dans laquelle nous avons entré comme variable dépendante l'attribution au

sexisme, et comme prédicteur le facteur Genre du discriminateur, le facteur Attribution groupale centré à sa moyenne, ainsi que l'interaction entre ces deux facteurs. Après analyse, l'effet du Genre du discriminateur est réduit  $F(1,52) = 7.17, p < .05, PRE = .12$ , mais reste néanmoins significatif. L'effet de notre médiateur, l'Attribution groupale est significatif  $F(1,53) = 3.19, p < .05, PRE = .07$ , mais réduit également. Ainsi, il est permis de conclure à une médiation partielle de l'effet du genre du discriminateur sur la mesure explicite de détection du sexisme par l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Ces résultats répliquent les résultats précédemment obtenus.

### *Résultats complémentaires*

Afin de comprendre pourquoi nous n'obtenons pas les médiations attendues sur l'attribution émotionnelle à la victime, nous avons procédé à quelques analyses complémentaires. Nous avons regardé dans quelle mesure le score d'attribution émotionnelle était corrélé à la perception du rapport. Cependant, ces deux mesures ne sont pas corrélés,  $r = .14, ns$ . Nous avons également regardé dans quelle mesure le score d'attribution émotionnelle était corrélé à l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Ces deux mesures corrèlent faiblement,  $r = .3, p < .05$ .

Les résultats obtenus dans cette étude répliquent partiellement les résultats obtenus dans les études précédentes. En effet, nous retrouvons la médiation par l'attribution groupale du comportement du discriminateur, mais sur la mesure explicite de détection du sexisme uniquement. A contrario, nous ne répliquons pas la médiation par la perception du rapport, qui semblait pourtant la plus robuste dans les études précédentes. De plus, nous n'avons malheureusement pas mis en évidence de médiation en ce qui concerne la mesure indirecte, c'est-à-dire l'attribution d'émotions à la victime. On peut cependant souligner que cette mesure semble pertinente pour évaluer la détection de la discrimination, il est donc permis de conclure que les résultats précédemment obtenus n'étaient pas dus à une éventuelle demande expérimentale, découlant du type de questions utilisé. Toutefois, le fait que nous n'obtenions pas les médiations attendues sur le score d'attribution émotionnelle pose la question de la place de cette attribution émotionnelle dans la chaîne causale. En effet, cette attribution émotionnelle est aussi bien corrélée à la mesure explicite de sexisme qu'à l'attribution groupale au comportement du

discriminateur. Elle n'est cependant pas corrélée à la perception du rapport. Comme nous n'obtenons pas les médiations attendues, on peut supposer que cette attribution émotionnelle intervienne avant la perception de l'interaction comme intergroupe ou interindividuelle. On peut également supposer que l'attribution émotionnelle soit corrélée à la détection du sexisme, sans pour autant être une conséquence ou une cause de celle-ci. En effet, comme nous l'avons mentionné dans les arguments théoriques qui nous ont amenés à développer et à utiliser cette mesure, elle peut être plus généralement conçue comme une mesure de détection de l'injustice. Or, la discrimination n'est qu'une forme d'injustice. L'injustice en général ne nécessiterait donc pas de percevoir l'auteur et la victime comme appartenant à deux groupes sociaux distincts.

## **Discussion générale de la première partie**

Les discriminations intergroupes (e.g., un homme qui discrimine une femme) sont davantage détectées que les discriminations intragroupes (e.g., une femme qui discrimine une autre femme ; Baron et al., 1991 ; Inman & Baron, 1996). Il a été proposé que la détection de la discrimination soit fonction des représentations préalables de la discrimination en mémoire. Plus la situation observée correspond à la représentation, plus elle est susceptible d'être détectée comme discriminatoire (i.e., effet de prototypie ; Inman & Baron, 1996). Nous avons proposé l'hypothèse alternative que la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime détermine la détection de la discrimination. La discrimination est en effet définie comme un comportement intergroupe (e.g., Fiske, 2010). Il apparaît donc nécessaire que l'interaction entre le discriminateur et la victime soit perçue comme intergroupe (plutôt qu'interindividuelle) afin que la discrimination soit détectée. Plus ils sont perçus comme appartenant à des catégories sociales distinctes présentant une asymétrie stéréotypique sur la dimension de comparaison invoquée par la situation observée, plus cette dernière est susceptible d'être détectée comme discriminatoire.

Nous nous sommes appuyés sur la théorie de l'auto-catégorisation afin de soutenir cette hypothèse. Selon cette théorie, la catégorisation relative des acteurs d'une situation sociale étant dépendante du contexte, les stéréotypes attachés aux catégories sociales sont également dépendant de la dimension de comparaison invoquée par ce contexte (e.g., Hogg et al., 1990). Ainsi, pour une même interaction opposant un homme et une femme, l'interaction sera considérée comme plus sexiste vis-à-vis de la femme si elle s'exerce dans un domaine où les femmes sont négativement stéréotypées plutôt que positivement stéréotypées (O'Brien et al., 2008). Cela parce que l'asymétrie de statut social entre deux catégories sociales maximise leur distinctivité.

De même, la catégorisation d'un individu comme entité sociale plutôt qu'entité individuelle implique une dépersonnalisation de l'individu. Celui-ci n'est plus considéré comme un individu propre mais comme une entité de groupe interchangeable avec les autres membres du groupe (Haslam et al., 1999). Ses comportements ne sont donc plus expliqués en termes d'inférences dispositionnelles, mais en termes d'inférences sociales,

basées sur les caractéristiques du groupe : « Il a eu ce comportement parce qu'il appartient à cette catégorie sociale et que les membres de ce groupe sont ainsi » (Rogier et al., 1999).

Ainsi, la catégorisation d'un individu comme une entité groupale ou individuelle impacte la saillance d'une identité particulière congruente avec la catégorisation opérée. Lorsque Benoit critique la manière de conduire d'Anne, le fait de considérer Benoit comme un homme empreint des caractéristiques de ce groupe social plutôt que comme Benoit, individu empreint de ses caractéristiques idiosyncrasiques, dépend de la distinctivité des catégories de genre dans cette situation. De même, l'identité activée détermine le type d'attribution donné pour expliquer le comportement de l'individu en question. Par conséquent, nous avons fait l'hypothèse que plus un discriminateur et sa victime sont catégorisés comme des entités groupales, plus leurs identités respectives activées en situation sont de type groupale et non pas individuelles, plus leurs rapports seront perçus comme intergroupes plutôt qu'interindividuels, et plus leurs comportements seront attribués à leurs identités groupales plutôt qu'individuelles. A contrario, lorsque le discriminateur et la victime sont catégorisés comme des individus, leurs identités individuelles sont activées et leur échange est perçu comme interpersonnel, ce qui implique une moindre détection de la discrimination. Par conséquent, la discrimination étant un comportement considéré comme intergroupe, elle devrait être détectée lorsque l'interaction entre le discriminateur et sa victime est perçue comme intergroupe plutôt qu'interindividuelle. La perception de cette interaction comme intergroupe est tributaire de l'identité de l'acteur saillante durant la situation de discrimination, donc de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime.

L'étude 1 avait pour objectif de manipuler la saillance des catégories ethnique par le biais de l'ajustement normatif, et de mesurer leur impact sur la détection du racisme. Dans cette étude, les manipulations expérimentales ont été efficaces et ont montré les résultats attendus. Lorsque l'ajustement normatif est maximisé, les catégories sociales sont saillantes, la discrimination est plus détectée, et ceci impacte davantage la détection des discriminations intergroupes que la détection des discriminations intragroupes. Cette étude ne valide néanmoins pas à notre hypothèse de médiation, c'est pourquoi nous avons mené d'autres études.

Les études 2 et 3 avaient pour objectifs de répliquer les résultats de l'étude 1 portant sur l'impact de la catégorisation sociale sur la détection de la discrimination et de tester notre hypothèse de médiation par la perception du rapport entre le discriminateur et la victime comme étant intergroupe plutôt qu'interindividuel. Pour ce faire, nous avons utilisé l'ajustement comparatif afin de manipuler la saillance des catégories de genre et ethnique. Nous avons également mesuré la perception du rapport entre le discriminateur et la victime, ainsi que l'attribution groupale pour expliquer le comportement du discriminateur. Enfin, nous avons mesuré la détection du sexisme et du racisme. Comme précédemment, la manipulation expérimentale s'est révélée efficace dans les deux études et a montré les résultats attendus. Plus l'ajustement comparatif est maximisé, plus les catégories sociales sont saillantes et plus la discrimination est détectée.

Ces résultats nous permettent de nuancer l'hypothèse de l'effet de prototypie de Baron et collaborateur (1991). Ces auteurs postulent que la plus importante détection des discriminations intergroupes seraient due au fait que ces situations de discrimination correspondent à nos représentations de la discrimination. Nous avons posé l'hypothèse alternative que la maximisation de la distinctivité catégorielle entre le discriminateur et la victime explique l'effet de prototypie. Les études 2 et 3 nous permettent de statuer en faveur de notre hypothèse. En effet, dans ces études, les conditions expérimentales de distinctivité catégorielle maximale (e.g., deux hommes discriminent une femme) et de distinctivité catégorielle moindre (e.g., un homme et son complice femme discriminent une femme) sont toutes deux des situations de discriminations intergroupes. Or, la détection de la discrimination est plus importante dans la première condition que dans la seconde, ce qui illustre le fait que la détection de la discrimination est bien sensible à la manipulation de catégorisation sociale du discriminateur et de la victime. Si la détection de la discrimination avait été fonction de nos représentations en mémoire de la discrimination, nous aurions obtenus les mêmes résultats dans ces deux conditions.

De plus, la relation entre la catégorisation sociale des acteurs et la détection de la discrimination est partiellement médiatisée par la perception de l'interaction entre le discriminateur et la victime comme intergroupe, et ce dans les deux études. L'étude 2 montre également une médiation par l'attribution groupale au comportement du discriminateur. Ce résultat n'est cependant pas répliqué dans l'étude 3. Il est permis de suggérer que le caractère hautement répréhensible du racisme par rapport au sexisme a

pu entraver l'attribution strictement groupale au comportement du discriminateur. De plus, les thématiques utilisées dans les deux études ont pu accentuer cette différence. En effet, dans l'étude portant sur le sexisme, les femmes sont discriminées de par leurs comportements, tandis que dans l'étude portant sur le racisme, les maghrébins sont discriminés de par leurs traits, ce qui peut apparaître plus condamnable. Ceci pose la question du rôle potentiellement modérateur de la légitimité perçue sur la détection de la discrimination. Cette modération fera l'objet de la deuxième partie de ce travail. Par ailleurs, dans les participants de l'étude 3 appartenaient en majorité au groupe du discriminateur. Or, la question relative à l'attribution groupale incrimine le groupe du discriminateur. Il a agi raison de son appartenance à ce groupe. Il est possible que les participants aient éprouvé des difficultés à attribuer un comportement répréhensible comme la discrimination à un groupe dont ils partagent l'appartenance avec le discriminateur.

L'objectif de l'étude 4 était de soutenir les résultats obtenus en manipulant le médiateur mesuré dans les études précédentes. Pour ce faire, nous avons opposé la détection de discriminations intergroupes et intragroupes et nous avons manipulé la relation entretenue par le discriminateur et la victime. Nous avons ensuite mesuré la détection du sexisme. Ainsi qu'attendu, les résultats montrent que la familiarité des acteurs impacte la détection des discriminations intergroupes, mais pas la détection des discriminations intragroupes. Ces résultats renforcent nos hypothèses précédemment citées.

Enfin, l'objectif de l'étude 5 était d'employer une mesure indirecte de la détection de la discrimination, l'attribution d'émotions à la victime. L'utilisation de cette mesure nous permettait d'évacuer l'hypothèse de demande expérimentale selon laquelle les résultats précédemment obtenus auraient été surestimés, et ceci à cause du caractère trop explicite des mesures de détection de la discrimination utilisées. Pour ce faire, nous avons développé une mesure indirecte de détection de la discrimination, inspirée des travaux portant sur la justice sociale. Nous avons montré que lorsqu'une décision négative est perçue comme injuste, des émotions négatives dirigées vers autrui sont attribuées à la victime, et moins d'émotions dirigées vers soi. Tandis que lorsqu'une décision négative est perçue comme juste, cette différence d'attribution est réduite. Partant de ces résultats, nous avons appliqué cette mesure à la détection du sexisme dans des situations de la vie

quotidienne. Ainsi qu'attendu, le sexisme est davantage détecté en situation de discrimination intergroupe, plutôt qu'en situation de discrimination intragroupe, et ce aussi bien par la mesure directe de détection de sexisme que par la mesure d'attribution émotionnelle. Toutefois, nous ne répliquons l'hypothèse de médiation uniquement sur la mesure directe. De plus, nous répliquons la médiation par l'attribution groupale, et pas la médiation par la perception du rapport, alors que celle-ci était la plus robuste lors des précédentes études. Ces résultats posent la question de la place de l'attribution d'émotions à la victime dans la chaîne causale aboutissant à l'attribution de discrimination.

Dans l'ensemble, et bien que ces différents résultats ne soient pas homogènes, il est permis de conclure que ces études soutiennent notre hypothèse selon laquelle la catégorisation sociale des acteurs d'une situation de discrimination a un impact sur sa détection. Ils soutiennent également notre hypothèse selon laquelle le lien entre la catégorisation sociale des acteurs et la détection de la discrimination serait médiatisée par la perception de l'interaction entre le discriminateur et la victime comme étant intergroupe plutôt qu'interindividuelle.

Ces résultats et méthodologies employées soulèvent à notre sens deux questions majeures. Tout d'abord, on pourrait poser la question du rôle de l'auto-catégorisation du participant dans la détection des discriminations présentées dans les vignettes. En effet, des travaux ont montré que l'identification du participant au discriminateur ou à la victime impacte sa réaction émotionnelle à la discrimination (Gordijn, Wigboldus, & Yzerbyt, 2001; Yzerbyt, Dumont, Wigboldus, & Gordijn, 2003). Rappelons cependant que l'objectif de ce travail est d'identifier les mécanismes généraux qui sous-tendent la détection de la discrimination, nous n'écartons en aucun cas la possibilité d'une modulation desdits mécanismes par des facteurs tels que l'auto-catégorisation des témoins. De plus, les participants des études portant sur le sexisme sont composés en majorité de femmes appartenant donc au groupe de la victime (e.g., 67.3% de femmes pour l'étude 2). A contrario, les participants des études portant sur le racisme sont majoritairement des français européens (e.g., 93.2% de français européens pour l'étude 3), appartenant donc au groupe du discriminateur. Or, des résultats similaires apparaissent dans ces deux types d'études. Il est donc permis de penser que les résultats obtenus relèvent de mécanismes généraux de détection de la discrimination, qui valent

aussi bien pour les témoins appartenant au groupe discriminateur qu'au groupe victime. Il appartiendra à des recherches ultérieures de mettre en évidence un éventuel rôle modérateur de l'auto-catégorisation du témoin, par exemple par le biais de la manipulation de la saillance de son identité de groupe au moment où il complète l'étude.

Par ailleurs, les différences de résultats obtenus quant au type d'attribution donné pour expliquer le comportement du discriminateur, cela en fonction du type de discrimination utilisé, semblent être un indice à l'appui de l'hypothèse de la deuxième partie de ce travail de thèse. Globalement, les discriminations sexistes intergroupes entraînent plus d'attributions groupales au comportement du discriminateur que les discriminations racistes. Or, les discriminations racistes semblent davantage prohibées socialement que les discriminations sexistes (e.g., Crandall et al., 2002). De plus, lorsqu'un comportement est considéré comme amoral, il donnera lieu à davantage d'attributions dispositionnelles (e.g., Alicke & Davis, 1989). Il est possible que dans le cas d'une discrimination considérée comme particulièrement amoral, la responsabilité personnelle du discriminateur soit invoquée pour expliquer son comportement.

Comme mentionné dans l'introduction générale, l'objectif de ce travail de thèse est d'identifier un modèle général de détection de la discrimination. Nous défendons l'idée que pour que la discrimination soit détectée, l'interaction entre le discriminateur et la victime doit être perçue comme intergroupe plutôt qu'interpersonnelle. Ainsi, l'impact de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination serait médiatisé par la perception de leur rapport comme intergroupe plutôt qu'interindividuel. La première partie de ce travail de thèse a fourni des arguments empiriques à même de supporter cette hypothèse théorique. Nous avons de plus émis l'hypothèse que l'effet de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination soit modérée par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. L'exposition des arguments théoriques à l'appui de cette hypothèse et la présentation de preuves empiriques fera l'objet de la deuxième partie de ce travail de thèse.



---

**Partie 2 :**  
**Le rôle modérateur de la légitimité**

---

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction générale de ce document, notre objectif ici est de proposer un modèle général de détection de la discrimination de la part de l'observateur distant de la situation.

Nous envisageons ce modèle en deux phases. Tout d'abord, la détection de la discrimination serait dépendante de la catégorisation sociale opérée sur le discriminateur et la victime comme appartenant à deux groupes sociaux distincts. Cette relation était attendue comme médiatisée par la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime. Ainsi, plus la distinctivité catégorielle est maximisée entre discriminateur et victime, plus leur échange sera perçu par un tiers comme étant de nature intergroupe plutôt qu'interpersonnelle, ce qui aurait pour conséquence d'entraîner une plus grande détection de la discrimination. En effet, la discrimination étant définie comme un comportement intergroupe, elle sera davantage détectée lorsque le discriminateur et la victime sont perçus comme entretenant un rapport intergroupe au moment de l'interaction potentiellement discriminatoire observée par le tiers. Cette première phase du modèle est envisagée comme un processus perceptif. Dans la première partie de ce travail, nous avons montré par le biais de cinq études le rôle de la catégorisation sociale des acteurs ainsi que le rôle médiateur de la perception de leur échange comme déterminants de la détection de la discrimination.

L'objectif de la deuxième partie de ce travail est de montrer en quoi la légitimité perçue du comportement du discriminateur envers la victime viendrait modérer le processus sus-cité. Le terme « légitimité » réunit ici les notions de normativité et de moralité d'un comportement. Cette modération interviendrait en second lieu et constitue ainsi la deuxième phase du modèle ici proposé. Ainsi, la deuxième phase du modèle est envisagée comme un processus réflexif, ou délibératif.

Afin d'appuyer cette hypothèse de modération, nous faisons tout d'abord appel aux travaux menés par Swim et collaborateur (2003). Ces travaux montrent en quoi l'attribution de discrimination est déterminée par les motifs invoqués par le discriminateur. A savoir que l'exclusion en raison d'un sexisme hostile affiché entraîne davantage d'attribution à la discrimination que l'exclusion en raison d'un sexisme bienveillant affiché. Dans cette étude, les auteurs ont mis en évidence que le sexisme est d'autant plus détecté qu'il s'appuie sur des motivations hostiles plutôt que bienveillantes.

Ainsi, la discrimination basée sur des motivations prosociales, comme le sexisme bienveillant, entraînent une moindre détection de la discrimination, alors qu'elle est en réalité effective. Ceci suggère donc que l'effet du processus perceptif sur la détection de la discrimination (i.e., première phase du modèle, cf. partie 1) peut être modéré par le motif invoqué par le discriminateur (e.g., bienveillance vs. hostilité). Remarquons néanmoins que ces résultats ne concernent cependant que les discriminations intergroupes. Par conséquent, ils ne s'appliquent pas à notre hypothèse, qui concerne l'impact de la légitimité perçue sur la différence de détection entre les discriminations intergroupes et intragroupes.

La discrimination étant considérée comme un comportement illégal et contre-normatif dans nos sociétés, nous défendons l'idée que l'attribution de discrimination équivaut à la condamnation morale de l'acte et de l'acteur. Pour étayer notre propos nous nous appuyerons sur les modèles attributifs, notamment ceux qui concernent l'attribution de blâme et de responsabilité, mais également sur l'impact du cadre normatif en vigueur lors de l'observation du comportement discriminatoire, le cadre normatif étant déterminant de la légitimité perçue d'un comportement. Enfin, nous détaillerons les aspects moraux susceptibles d'impacter la légitimité perçue du comportement du discriminateur, et par conséquent la détection de la discrimination.

## **1. L'attribution de responsabilité et de blâme.**

La discrimination étant un comportement légalement et socialement prohibé, son exercice peut entraîner une condamnation sociale et une attribution de blâme. C'est pourquoi nous détaillerons ci-après les modèles qui s'intéressent aux processus attributifs dans le cadre de comportements moralement répréhensibles. Nous détaillerons sous quelles conditions les attributions de responsabilité et de blâme sont effectuées mais également les biais qui peuvent intervenir lors de ces attributions.

### **1.1. L'attribution de responsabilité.**

Selon le modèle de l'attribution de responsabilité (Weiner, 1995), le contrôle perçu d'un acteur sur la conséquence de ses actes va déterminer son degré de responsabilité dans cette conséquence. Cela déterminera les affects éprouvés par l'observateur à l'encontre de cet acteur, ainsi que le comportement d'aide envers lui. On distingue le locus de causalité (i.e., causalité interne ou externe à l'acteur) déjà détaillé précédemment, et le contrôle perçu (i.e., la responsabilité).

En ce qui concerne le contrôle perçu, la causalité personnelle est nécessaire mais non suffisante pour inférer la responsabilité de l'acteur. En effet, l'acteur peut être un facteur de causalité dans un accident de voiture, mais s'il a une attaque cardiaque juste avant l'accident qui lui fait perdre le contrôle de son véhicule, on peut estimer que l'agent causal est bien le conducteur, mais que la cause de l'accident était incontrôlable par lui, ce qui rendrait l'attribution de responsabilité caduque. A contrario, si le conducteur provoque l'accident suite à une conduite trop rapide ou imprudente, son comportement est contrôlable et la responsabilité lui sera attribuée. Le contrôle perçu du comportement de l'acteur est donc une prémisse essentielle de l'attribution de responsabilité (Weiner, 1993) et constitue la première heuristique dans le processus attributif (Wong & Weiner, 1981). On distingue cependant contrôlabilité et responsabilité. La contrôlabilité est une caractéristique de la cause, tandis que la responsabilité est le jugement posé a posteriori sur l'acteur par un tiers. Par exemple, le fait d'avoir un accident est la conséquence d'avoir conduit dangereusement, ce qui est contrôlable. Tandis que le fait de rendre le

conducteur responsable de l'accident est le jugement posé. La responsabilité implique cependant le contrôle de l'acteur sur son comportement, qui est l'expression de son libre arbitre (Weiner, 2006).

Cependant, alors même que le locus de causalité réside en l'acteur et qu'il peut contrôler son comportement, des éléments circonstanciels peuvent annihiler l'inférence de responsabilité. Si un employé échoue à rendre un rapport urgent alors qu'il a les compétences pour le faire, s'il a dû prendre en charge des urgences familiales au même moment (i.e., une justification), l'inférence de responsabilité sera diminuée. Une autre nuance apportée est de savoir si l'acteur a agi intentionnellement ou par négligence, on parle alors de degré de responsabilité. Dans le cadre d'un acte intentionnel, l'acteur perçoit clairement et désire les conséquences de son acte, tandis que dans le cadre d'un acte négligent, l'acteur n'a ni anticipé ni désiré les conséquences néfastes de son acte. Ce dernier cas a pour conséquence de diminuer l'attribution de responsabilité.

On distingue également responsabilité et blâme. L'inférence de responsabilité est neutre affectivement, tandis que le blâme est chargé d'affect négatifs. Ainsi, blâme et responsabilité ne sont pas automatiquement corrélés. Entre un assassin et un voleur, quand bien même tous les critères pour établir la responsabilité seraient établis, le premier acteur encourt davantage de blâme du fait du caractère hautement immoral de son comportement. Ainsi, l'attribution de blâme nécessite l'inférence de responsabilité de l'acteur mais également la présence d'affects négatifs à son encontre, comme la colère (Caprara & Weiner, 1997 ; Weiner, 1980).

Pour résumer, lorsqu'un témoin observe une situation, il perçoit un comportement et ses conséquences. Par exemple, le témoin observe Robert au volant et voit l'accident. Il détermine tout d'abord si les conséquences (i.e., l'accident) ont été causées par l'acteur. Il établit donc si la causalité est d'ordre personnelle (e.g., Robert conduit dangereusement) ou impersonnelle (e.g., la chaussée est glissante). Une fois déterminée la causalité personnelle de l'acteur, le témoin détermine si le comportement de l'acteur était contrôlable (e.g., Robert conduit dangereusement parce qu'il est en retard) ou incontrôlable (e.g., Robert a perdu le contrôle de son véhicule à cause d'un pneu crevé). Enfin, le témoin détermine s'il existe des circonstances atténuantes au comportement de l'acteur (e.g., Robert conduit dangereusement afin d'emmener sa femme à l'hôpital), ou si son comportement est consécutif à une négligence (e.g., Robert conduit dangereusement parce qu'il est au téléphone et inattentif), ce qui est susceptible de limiter

sa responsabilité dans la conséquence. Enfin, le caractère immoral du comportement de l'acteur peut avoir pour conséquence de susciter des affects négatifs à son encontre, ce qui conduit à l'attribution de blâme.

### **1.2. Le modèle du contrôle coupable et l'attribution de blâme.**

Selon le modèle du contrôle coupable, l'attribution de blâme est déterminée par la perception que l'acteur du comportement contrôle la conséquence délétère de son comportement sur la victime d'une manière qui éveille des réactions d'évaluation négative chez l'observateur (Alicke, 2000). Le contrôle coupable est divisé en trois composantes. Tout d'abord le lien de l'esprit au comportement détermine le contrôle volontaire exercé par l'acteur sur son comportement. Cette attribution varie selon que l'acteur est perçu comme ayant agi délibérément et consciemment. Cette composante du contrôle peut être diminuée par des contraintes propres à l'acteur, ses capacités physiques ou cognitives à commettre l'acte, tels qu'une pathologie qui l'empêcherait de commettre l'acte, une incompetence qui l'empêcherait de réaliser l'action, ou encore un état émotionnel instable (Alicke, 1990 ; Alicke & Davis, 1990). Cette composante du contrôle peut également être diminuée par des contraintes situationnelles, telles que des excuses ou des justifications fournies pour expliquer le comportement. De même, lorsque les participants disposent d'informations sur la personnalité de l'acteur, un acteur sympathique sera jugé moins blâmable qu'un acteur antipathique (Alicke & Zell, 2009). Cette composante du contrôle est également maximisée quand les contraintes inhibitrices du comportement ne parviennent pas à altérer le contrôle que l'acteur exerce sur son comportement. Ainsi, lorsqu'un médecin négligent prescrit un médicament auquel son patient est allergique, ce qui a pour conséquence de tuer le patient, le fait de savoir que cette conséquence aurait pu être évitée par la prescription d'un autre traitement augmente l'attribution de blâme (Alicke, Buckingham, Zell, & Davis, 2008).

Puis, la deuxième composante du contrôle coupable, le lien du comportement aux conséquences, détermine dans quelle mesure le comportement est l'antécédent des conséquences observées sur la victime. Cette composante est définie comme l'impact de l'acteur sur le préjudice subi par la victime, ou comme le contrôle causal exercé par

l'acteur sur les conséquences de son acte. Dans le lien du comportement aux conséquences, on distingue trois aspects. Tout d'abord, on distingue l'unicité causale, c'est-à-dire le nombre de forces causales qui contribuent à la conséquence délétère du comportement sur la victime et le poids de l'acteur dans cette chaîne causale. Ainsi, l'impact du nombre de causes possibles diminue si l'acteur est suffisant pour expliquer les conséquences néfastes de son comportement (McGill, 1998). Par exemple, si un individu en tue un autre en coupant ses câbles de frein, ce qui provoque un accident, le fait qu'il ait plu au moment de l'accident a moins de poids dans la chaîne causale qui amène au décès du second individu. Puis, on distingue la proximité causale, c'est-à-dire la distance temporelle et spatiale entre un facteur causal et ses conséquences (Miller & Gunasegaram, 1990). Par exemple, on a tendance à estimer les causes proches spatialement comme ayant une plus grande importance (e.g., la proximité d'un individu B lorsqu'un individu A fait une chute). Enfin, on distingue le contrôle causal effectif qui concerne le fait que la conséquence délétère est directement liée à la présence ou à l'absence de l'acteur dans la chaîne causale. (Brewer, 1977). Par exemple, un médecin prescrit par erreur un poison à un patient, ce qui entraîne le décès du patient. Or le patient était allergique au médicament initial, il serait donc mort de toute façon. Dans ce cas, le contrôle effectif du médecin sur la mort du patient est réduit. Ainsi, le contrôle causal effectif de l'acteur est réduit si la conséquence peut se produire sans l'intervention de l'acteur. Il est également réduit si l'acteur n'est pas le seul contributeur aux conséquences néfastes.

Enfin, le lien de l'esprit aux conséquences concerne le fait que l'acteur a conscience des conséquences délétères de son comportement, et si ces conséquences ont été prévues et désirées. Ce lien concerne le contrôle volontaire exercé par l'acteur sur les conséquences de son acte. Cette composante du contrôle est diminuée dans la mesure où il est possible de mettre en doute le caractère prévisible et/ou désiré des conséquences pour l'acteur du comportement (Alicke, Weigold, & Rogers, 1990). L'attribution de blâme est plus importante lorsque l'acteur a anticipé les conséquences délétères de son comportement (Lagnado & Channon, 2008). Les contraintes qui s'exercent sur cette composante du contrôle sont les mêmes que celles qui s'exercent sur les deux composantes précédentes (i.e., contraintes propres à l'acteur ou contraintes propres à la situation). Par exemple, dans le cadre d'un acte juridiquement répréhensible, un acteur

atteint d'une pathologie mentale pourrait être dans l'incapacité d'exercer du contrôle sur ses actes ou les conséquences de ses actes, et serait donc dédouané de sa responsabilité (Morse, 1999). Ces différentes composantes déterminent l'évaluation négative qui est faite de l'acteur, ce qui détermine l'attribution de blâme.

Cependant, la gravité de la conséquence de l'acte en termes de transgression morale influence le jugement de blâme. Par exemple, lorsqu'un individu tue un intrus introduit chez lui, il est davantage blâmé si la victime se révèle innocente que s'il s'agit d'un cambrioleur (Alicke & Davis, 1989). On parle alors d'utilisation biaisée de la conséquence pour établir la causalité et le blâme (Mazzocco, Alicke, & Davis, 2004). Ces résultats rejoignent ceux montrés dans le cadre de la causalité coupable (Alicke, 1992). Ces travaux font référence à l'effet du caractère blâmable d'une action sur la causalité attribuée à cette action. En effet, lorsqu'une chaîne causale amène à un effet néfaste, la cause majoritaire invoquée est celle qui est la plus socialement condamnable. Pour un même poids causal, seront préférées les causes susceptibles de provoquer le plus de souffrance. Ainsi, des motivations socialement indésirables amènent à plus de condamnation que des motivations socialement désirables. Par exemple, lorsqu'un jeune homme pressé grille un stop et provoque un accident, il sera jugé plus responsable de l'accident par les participants s'il était pressé afin de cacher sa cocaïne que s'il était pressé de cacher le cadeau d'anniversaire de sa mère. De même, un acteur est davantage considéré comme la cause de la mort de son associé lorsqu'il l'a empoisonné délibérément que lorsqu'il l'a empoisonné par accident. Dans les deux cas pourtant, l'acteur est la cause de la mort de son associé, mais l'intention coupable amène les participants à lui attribuer plus de poids dans la causalité.

### **1.3. Le concept populaire d'intentionnalité et l'intention coupable.**

Le modèle du concept populaire d'intentionnalité (Malle & Knobe, 1997), inspiré de la théorie de l'esprit (Malle, 2005) propose que les déterminants de l'attribution donnée pour expliquer un comportement résident dans l'intentionnalité ou la non-intentionnalité de l'acteur d'émettre ledit comportement. Ces auteurs cherchent à rejoindre la position de Heider (1958) qui était de mettre en évidence un modèle attributif

plus ancré sur les conceptions populaires des individus. Ce modèle distingue les concepts d'intention et d'intentionnalité (Malle, Moses, & Baldwin, 2001). L'intention concerne un état d'esprit qui peut ou ne pas être mis en acte, tandis que l'intentionnalité concerne la manière d'exécuter une action. Le fait d'exécuter intentionnellement une action est un facteur qui influence le blâme au-delà de la présence d'intention. Ce modèle fait également la distinction entre intention et désir. L'intention concerne la propre action de l'acteur, tandis que le désir peut porter sur tout autre chose, comme par exemple, le comportement ou l'action de quelqu'un d'autre. Ainsi, l'intention implique une réflexion et de l'engagement, tandis que le désir n'en implique pas. On distingue également intention et croyance, il en effet possible d'avoir des croyances sur les conséquences d'un comportement sans pour autant avoir l'intention de mettre en acte ce comportement.

Ainsi, croyance et désir constituent dans ce modèle les antécédents de l'intention de mettre en acte le comportement. Ils sont des composantes de l'intention mais sont individuellement insuffisants pour la définir, chacun étant une condition nécessaire mais non suffisante pour établir l'intention.

Une fois l'intention établie, il est également nécessaire que l'acteur ait les capacités cognitives et matérielles de mettre en acte le comportement et qu'il soit pleinement conscient des conséquences de son acte. Ainsi, intention, conscience et capacités aboutissent à l'intentionnalité, qui constitue la mise en acte de l'intention. Dans le cadre d'un comportement juridiquement condamnable, le tribunal a pour tâche d'établir le *mens rea* de l'acteur, c'est-à-dire son intention coupable d'exécuter l'action coupable, l'*actus reus* (Barratt & Felthous, 2003). La question posée concerne le caractère volontaire ou involontaire du comportement juridiquement répréhensible. Lors d'un procès, les jurés doivent statuer sur cette intention coupable du prévenu afin d'établir sa culpabilité. Pour ce faire, ils doivent inférer l'état d'esprit du prévenu au moment où l'acte a été commis (Heller, 2009). Le modèle du concept populaire de l'intentionnalité permet de proposer le processus par lequel les jurés infèrent cet état d'esprit afin d'établir la culpabilité (Malle & Nelson, 2003). La conception populaire du rôle primordial de l'intentionnalité pour établir un jugement de culpabilité est cependant en décalage avec les conceptions légales en ce qui concerne la discrimination. En France par exemple, l'intention de commettre l'action discriminatoire n'impacte pas la culpabilité au sens légal mais se concentre sur le préjudice causé à la victime. En effet, aussi bien les discriminations directes (i.e., basées

explicitement sur un des dix-huit critères prohibés) que les discriminations indirectes (i.e., basées sur les variables proximales desdits critères) sont passibles de condamnation (article 225-1 du Code pénal).

Des études menées sur les motifs des comportements agressifs et sur l'attribution de moralité à l'acteur du comportement sont directement inspirées du modèle cité précédemment. Ainsi, la moralité attribuée à l'acteur d'un comportement agressif dépendrait de ses motivations (Reeder, Kumar, Hesson-mcinnis, & Trafimow, 2002). Ces motivations sont déterminées comme internes à l'acteur ou partiellement situationnelles (e.g., en réaction à une provocation). Par exemple, lorsque le comportement agressif n'est motivé par aucune provocation mais est le fruit de la seule volonté de l'acteur, davantage d'immoralité lui est attribuée.

Cependant, il apparaît que le caractère moral ou immoral de la conséquence de l'acte commis par l'acteur impacte l'attribution d'intentionnalité portant sur les conséquences dudit acte (Knobe, 2004, 2007 ; Malle, 2006 ; Ohtsubo, 2007). En effet, lorsqu'un chef d'entreprise change sa politique dans le but de faire plus de profit, tout en précisant que cet acte aura des effets secondaires dont il ne se préoccupe pas, le caractère bénéfique ou néfaste de ces effets secondaires implique des attributions différentes en termes d'intentionnalité (Knobe, 2003). Lorsque l'effet secondaire est positif pour l'environnement naturel, les participants attribuent moins d'intentionnalité de protéger l'environnement au chef d'entreprise. A contrario, lorsque l'effet secondaire est néfaste à l'environnement naturel, les participants attribuent plus d'intentionnalité de polluer l'environnement au chef d'entreprise, et ce malgré le fait qu'il ait explicitement exprimé qu'il ne se préoccupait pas de ces effets secondaires, qu'ils soient bénéfiques ou néfastes. De plus, lorsque la conséquence du changement de politique de l'entreprise est néfaste à l'environnement, le chef d'entreprise est plus blâmé par les participants qu'il n'est récompensé lorsque la conséquence est positive pour l'environnement. Ces résultats sont expliqués par le fait que généralement, mal agir est davantage prohibé socialement que bien agir est récompensé socialement. Notons que ces résultats ont été répliqués auprès de jeunes enfants de quatre et cinq ans (Leslie, Knobe, & Cohen, 2006), ce qui suggère que le caractère moral ou amoral des conséquences d'un acte intervient très tôt en âge dans le processus attributif. Notons également que ces études mettent en évidence que le caractère immoral de la conséquence d'une action entraîne une attribution

d'intentionnalité alors même que l'intention d'obtenir la conséquence, qui est une prémisses de l'inférence d'intentionnalité, est concrètement absente.

Cette prise de position est étayée par une étude interculturelle (Knobe & Burra, 2006). Pour ce faire, les auteurs présentent la vignette précédemment citée en demandant aux participants si le chef d'entreprise avait l'intention d'aider (vs. de polluer) l'environnement, mais également s'il a agi intentionnellement en ce sens. L'étude, menée en anglais, réplique les résultats sur l'inférence d'intentionnalité mais pas sur l'inférence d'intention. En effet la majorité des participants considère que le chef d'entreprise n'avait pas l'intention d'avoir un impact sur l'environnement, que la conséquence de son acte soit positive ou négative. Les auteurs tentent de répliquer ces résultats avec du matériel en langue Hindi. Les résultats répliquent partiellement ceux précédemment cités. Si l'asymétrie d'attribution d'intentionnalité est retrouvée, on retrouve également l'absence d'asymétrie sur l'attribution d'intention. Cependant, pour cette dernière attribution, les participants attribuent fortement l'intention de la conséquence de son acte au chef d'entreprise, et ce que la conséquence soit néfaste ou bénéfique à l'environnement. L'étude montre également que si l'attribution de blâme et de récompense est corrélée à l'attribution d'intentionnalité, elle ne l'est pas à l'attribution d'intention. En conséquence, en considérant l'ensemble de ces études, ces données suggèrent que le caractère moral d'une action entraîne une asymétrie d'attribution d'intentionnalité, mais pas d'asymétrie d'attribution de l'intention.

### **1.4. Conclusion.**

L'ensemble de ces modèles s'accordent pour dire que l'attribution de blâme ou de responsabilité est dépendante du degré de contrôle que l'acteur exerce sur son comportement et sur les conséquences de son comportement (voir aussi Pizarro, Uhlmann, & Salovey, 2003). L'idée que nous défendons est que l'attribution de discrimination, qui équivaut à la condamnation morale de l'acte et de l'acteur, est fonction de la pondération entre les causes situationnelles externes à l'acteur qui pourraient expliquer son comportement et le rôle causal effectif de l'acteur. En d'autres termes, lorsque le comportement de l'acteur est intentionnel (i.e., Modèle du concept

populaire de l'intentionnalité, ou contrôlé par lui (i.e., Modèle d'attribution de responsabilité et Modèle du contrôle coupable), l'attribution sera alors de type interne, tandis que lorsque le comportement de l'acteur est non-intentionnel, l'attribution sera de type externe ou situationnelle (V. Lee Hamilton, 2009). En accord avec cette conclusion, nous avons en effet montré dans la première partie de ce document que l'attribution interne groupale au comportement du discriminateur était déterminante de la détection de la discrimination. Si la part de causalité attribuée à l'acteur est largement supérieure à la causalité potentiellement attribuable aux facteurs externes à lui, alors il s'agit d'une discrimination, en ce sens que le comportement de l'acteur n'est que peu ou pas justifiable. A contrario, si les éléments situationnels peuvent fournir une explication au comportement de l'acteur, l'attribution de discrimination sera réduite. Ces modèles nous éclairent cependant sur un point important : le caractère moral du comportement de l'acteur a un effet rétroactif sur le contrôle –ou l'intentionnalité– qui lui est attribué. En d'autres termes, ces modèles s'accordent également sur le fait que la gravité de l'acte et de sa conséquence ont un impact sur l'attribution de responsabilité, de blâme et d'intentionnalité (K. M. McGraw, 1985). Ainsi, la moralité, légitimité ou normativité du comportement du discriminateur sont susceptibles d'influencer également la détection de la discrimination.

## **2. Le cadre normatif et ses contraintes sur les réactions à la discrimination.**

Le cadre normatif a pour fonction de prescrire ce qui est autorisé de faire ou d'exprimer dans un contexte donné. Il définit ainsi l'acceptabilité sociale des comportements, ceux qui sont moralement condamnables et donc sujets à attribution de blâme. C'est pourquoi nous mentionnerons les contraintes normatives en matière de discrimination, mais également en quoi la norme est flexible ainsi que ses conséquences sur l'attribution de discrimination.

### **2.2. Les normes en matière de discrimination.**

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce document, la discrimination est un comportement socialement régulé et sujet à condamnation sociale lorsqu'il est perpétré, et ce en raison de normes égalitaires (Monteith & Walters, 1998). En témoignent les lois en vigueur à ce sujet. Quand bien même les stéréotypes seraient activés automatiquement, indépendamment du niveau initial de préjugé des individus, nous serions à même d'en réguler l'expression (Devine, 1989). Les motivations à inhiber l'expression des préjugés peut être internes ou externes à l'individu. Les individus ayant internalisé la non expression des préjugés endossent des valeurs égalitaires et sont donc motivés à *être* des personnes exempts de préjugés en raison de standards personnels (Plant & Devine, 2009). En revanche, les individus qui n'endossent pas ces valeurs sont motivés par des sources externes, comme la norme égalitaire (Klonis, Plant, & Devine, 2005 ; Plant & Devine, 1998). La transgression de cette norme entraîne un sentiment d'inconfort chez ces deux types d'individus ; néanmoins, seuls ceux qui sont motivés de façon interne à inhiber leurs préjugés éprouvent de la culpabilité (Devine, Monteith, Zuwerink, & Elliot, 1991).

Cependant, certains préjugés et certaines discriminations sont davantage prohibés socialement que d'autres. Si les préjugés envers les politiciens sont autorisés, les préjugés envers les personnes aveugles sont proscris (Crandall et al., 2002). L'acceptabilité de la discrimination est d'ailleurs prédite par l'acceptabilité du préjugé (Crandall et al., 2002, Etude 2). De même, l'acceptabilité des discriminations varie selon leur domaine d'exercice. La discrimination dans le cadre d'un rendez-vous galant est plus autorisée que dans le cas de la recherche de logement ou d'emploi (Crandall et al., 2002, Etude 3). De même, les plaisanteries envers les groupes sont plus tolérées lorsqu'il est socialement autorisé d'avoir des préjugés envers ces dits groupes que lorsque ce n'est pas le cas. Par exemple, une plaisanterie envers un Afro-américain sera jugée plus blessante qu'une plaisanterie envers un individu raciste. De même, les discours haineux à l'encontre des Afro-américains sont jugés plus offensants que les discours haineux à l'encontre des femmes ou des homosexuels (Cowan & Hodge, 1996). De plus, des travaux sur la dissociation entre l'expression implicite et explicite des préjugés montrent une dissociation entre ces deux expressions pour les groupes socialement protégés mais pas pour les groupes non protégés. Lorsque les participants sont incités à indiquer dans quelle mesure ils apprécient les fondamentalistes musulmans (i.e., mesure explicite), leurs scores

sont corrélés positivement avec la mesure de biais linguistique intergroupe (i.e., mesure implicite). Cependant, les scores pour la mesure implicite sont plus élevés que les scores pour la mesure explicite lorsqu'il s'agit d'évaluer un groupe de juifs, qui est socialement protégé (Franco & Maass, 1999). Ces résultats soutiennent les conclusions d'autres travaux montrant que la discrimination à l'égard des Afro-américain est moins tolérée que la discrimination à l'égard des femmes (Cunningham, Ferreira, & Fink, 2009). Par exemple, alors que des participants répondent à des questionnaires portant sur les préjugés envers les Afro-américains ou les femmes, l'expérimentateur prétend qu'ils ont manifesté des préjugés dans leurs réponses. Les participants qui pensent avoir manifesté des préjugés envers les Afro-américains reportent plus d'affects négatifs envers eux-mêmes que ceux qui pensent avoir manifesté des préjugés envers les femmes (Czopp & Monteith, 2003).

### **2.3. Flexibilité et sensibilité au contexte normatif.**

Si les normes sociales régulent l'expression des préjugés et de la discrimination, ces normes sont cependant hautement flexibles, ce qui modifie par conséquent l'acceptabilité de l'expression des préjugés et de l'exercice de la discrimination. L'influence sociale de pairs peut notamment modifier les réactions d'un tiers à l'écoute de propos pro ou anti-racistes. Lorsque les participants sont témoins d'un pair exprimant des opinions anti-racistes, ils expriment à leur tour davantage d'opinions anti-racistes que s'ils n'ont été exposés à aucune influence. De plus, lorsque les participants sont témoins d'un tiers exprimant des opinions pro-racistes, ils expriment plus d'opinions pro-racistes que s'ils ne sont soumis à aucune influence (Blanchard, Crandall, Brigham, & Vaughn, 1994 ; Blanchard, Lilly, & Vaughn, 1991). D'autres études employant un protocole similaire nuancent cependant ces résultats, montrant que l'influence normative anti-préjugés a une plus grande influence sur l'expression des préjugés envers les Afro-américains et les homosexuels que la norme pro-préjugés (Monteith, Deneen, & Tooman, 1996). Notons que dans l'ensemble des études suscitées, le niveau initial de préjugés des participants n'interagit pas avec l'influence normative. Les individus sont cependant différemment affectés par la pression normative selon leur degré de *self-monitoring* (Klein, Livingston, &

Snyder, 2005). Les individus présentant un haut degré de *self-monitoring* ont tendance à vouloir donner une bonne image publique d'eux-mêmes et donc à se conformer aux pressions normatives. Ainsi, les individus présentant un haut degré de *self-monitoring* auront tendance à moduler l'expression de préjugés homophobes selon la tolérance de l'audience. Tandis que les individus présentant un faible degré de *self-monitoring* sont peu affectés par la nature de l'audience (Klein, Snyder, & Livingston, 2004).

De même, l'attitude antérieure exempte de préjugés d'un individu l'amènera dans un second temps à manifester un comportement discriminatoire. Des participants auxquels on donne l'opportunité de manifester leur désaccord vis-à-vis du sexisme discriminent une femme au profit d'un homme lors d'une seconde tâche de recrutement. De même, des participants ayant montré au préalable des opinions anti-racistes ont davantage tendance à exprimer ultérieurement des propos politiquement incorrect devant une audience, et ce alors même que l'audience n'est pas avertie de leur attitude anti-raciste préalable (Monin & Miller, 2001). Ces résultats soulignent que le crédit accordé aux individus à la faveur de leur opinion non-préjudiciable opère à un niveau intrapersonnel et relève donc de motivations internes aux individus.

Les individus sont également différemment affectés par les inégalités sociales selon leurs suppositions sur le monde (Rankin, Jost, & Wakslak, 2009). Bien que la corrélation entre groupe de haut statut et compétence perdure, cette relation est modérée par la croyance en un monde juste des participants. Plus ces derniers endossent la croyance en un monde juste, c'est-à-dire la croyance que « l'on récolte ce que l'on sème », plus ils ont tendance à se reposer sur ce principe pour justifier les inégalités sociales et adhèrent davantage au stéréotype selon lequel le statut est corrélé à la compétence (Oldmeadow & Fiske, 2007). De même, les membres de groupes de bas statut qui endossent la croyance en la mobilité individuelle ont moins tendance à attribuer un retour négatif à de la discrimination (Major et al., 2002). De même, les individus qui endossent la croyance en la méritocratie désapprouvent les politiques de discriminations positives (Aberson, 2007). En effet, mettre en place des actions afin de restaurer l'égalités entre les genre ou les origines ethniques est perçue comme une violation du principe de mérite, qui veut que l'emploi, les promotions soient dues au simple mérite des employés (Davey, Bobocel, Hing, & Zanna, 1999). Les individus exposés à des sociétés hypothétiques plus ou moins méritocratiques ou pratiquant des politiques de discrimination positives sont en effet plus

tolérants envers les inégalités sociales à mesure que leur croyance en la méritocratie augmente (Mitchell, Tetlock, Newman, & Lerner, 2003). Cette résistance à la discrimination positive en vertu du principe de méritocratie peut cependant être contrée lorsque les participants sont conscients que la discrimination existe, ou lorsque cette perception est induite. Toujours en raison du principe de mérite, lorsque les participants sont conscients que la discrimination existe au sein de l'entreprise, ils seront favorables à la mise en place d'une politique de traitements préférentiel en faveur des populations discriminées. Ce qui n'est pas le cas pour les participants qui perçoivent peu la discrimination (Hing et al., 2002).

Par ailleurs, la saillance d'une norme spécifique peut impacter l'expression de préjugés et de discrimination, et même l'attribution de celle-ci. Le fait d'activer la croyance en la méritocratie au détriment de l'égalitarisme contribue à justifier les inégalités sociales, alors même qu'elles sont préjudiciables pour soi-même. Le fait d'amorcer le principe de méritocratie auprès de groupes de bas statuts conduit leurs membres à réduire la perception de discrimination, aussi bien pour leur groupe que pour eux-mêmes (McCoy & Major, 2007).

### **2.4. La légitimation de la discrimination.**

La légitimité d'un acte est donc dépendante des normes en vigueur au moment où l'acte est commis. Il a cependant été montré que lorsqu'un acte discriminatoire est légitimé, il sera considéré *de facto* comme moins discriminatoire. Ainsi, le fait de penser que ses propres croyances préjudiciables sont partagées leur confère une légitimité et encourage leur expression (Sechrist & Stangor, 2001). De même, affirmer le caractère légitime de la discrimination envers les homosexuels amène les participants à manifester plus de préjugés homophobes lors d'une discussion via ordinateur avec un homosexuel (Bahns & Branscombe, 2011b). Cette relation est médiatisée par une diminution de la culpabilité collective des hétérosexuels vis-à-vis du peu de droits dont bénéficient les homosexuels. Des travaux antérieurs avaient déjà montré que le fait de légitimer les inégalités de genre auprès de participants masculins avait pour conséquence de diminuer leur culpabilité collective vis-à-vis des femmes (Miron, Branscombe, & Schmitt, 2006).

De même, lorsqu'un groupe légitime la discrimination à son encontre, les participants s'identifient moins à leur groupe discriminé et manifestent moins d'intention de s'impliquer des actions collectives profitables à leur groupe (Jetten et al., 2010). De plus, des femmes victimes de discrimination la reportent moins quand le discriminateur donne une justification, même si celle-ci est clairement liée au genre (e.g., la taille), que lorsqu'elle est clairement due au genre (Kappen & Branscombe, 2001).

Par ailleurs, la pratique du tokénisme peut permettre de légitimer les inégalités sociales en maintenant une perception de justice au sein de l'organisation. Le tokénisme est défini comme une situation dans laquelle la frontière entre deux catégories sociales est très légèrement perméable (Wright, 2001). Ici, la politique d'embauche d'une entreprise est soit fermée aux femmes (peu d'entre elles accèdent à l'emploi), soit ouverte aux femmes (48% accèdent à l'emploi), soit symbolique (8% accèdent à l'emploi) ; cette dernière condition représente la pratique du tokenisme. Aussi bien les participants masculins que féminins considèrent la condition symbolique comme plus juste que la condition où l'emploi est fermé aux femmes (Danaher & Branscombe, 2010).

Ce phénomène est retrouvé notamment dans le cadre des discriminations âgistes. Les seniors sont considérés comme étant moins dynamiques et capables de s'adapter sur leur lieu de travail que les jeunes travailleurs (Diekman & Hirnisey, 2007). Par ailleurs, les seniors entretiennent des préjugés envers les membres de leur propre groupe (Rupp, Vodanovich, & Credé, 2006). A notre sens, et en lien avec les études citées précédemment, cet état de fait contribuerait à entretenir les discriminations envers les seniors, notamment sur le lieu de travail, alors même qu'il a été montré que les préjugés au sujet des performances des seniors étaient sans fondement (Posthuma & Campion, 2007).

### **3. La moralité d'un acte et son incidence sur l'attribution de discrimination.**

Le caractère contre-normatif d'un comportement entraîne une attribution de blâme à l'encontre de son auteur. Le contexte normatif, qui définit le caractère moral d'un acte, est cependant hautement flexible. C'est pourquoi nous détaillerons ci-après des éléments susceptibles d'altérer la norme en vigueur et donc de modifier l'attribution de discrimination.

#### **3.1. Le rôle modérateur des motivations du discriminateur.**

##### *3.1.1. Les intentions du discriminateur et le sexisme bienveillant.*

Comme nous l'avons déjà mentionné, Swim et collaborateurs (2003) ont montré le rôle de l'intention hostile vis-à-vis de la victime dans l'attribution de discrimination à l'acteur et à son acte. Ils s'appuient pour cela sur le modèle de Malle et Knobe (1997), illustrant ainsi le rôle de la mise en acte de l'intention sur la qualification du comportement observé. Lorsqu'une femme se voit refuser l'accès à une formation en raison d'un préjugé sexiste hostile, le discriminateur et son comportement sont davantage qualifiés de sexistes que lorsque la victime est discriminée en raison d'un préjugé sexiste bienveillant. De même, ces auteurs illustrent le rôle de la gravité de la conséquence comme biais à la qualification du comportement. En effet, plus la victime exprime de souffrance suite à la discrimination vécue, plus les participants attribuent de discrimination au discriminateur. Ainsi, cette étude illustre à notre sens dans quelle mesure le caractère pro ou anti-social des motivations invoquées par le discriminateur est susceptible d'impacter sa qualification et celle de son comportement.

La notion de sexisme ambivalent a été mise en évidence lors des années 90 (Glick & Fiske, 1996). Deux types de sexismes sont distingués, le sexisme hostile et le sexisme bienveillant. Le sexisme hostile correspond à une vision de la femme comme étant dominée par les hommes (i.e., le paternalisme dominant), comme devant être peu compétente dans les domaines où l'homme est compétent (i.e., la différenciation

compétitive des genres) et comme étant sexuellement manipulatrice vis-à-vis des hommes (i.e., l'hostilité hétérosexuelle). Tandis que le sexisme bienveillant correspond à une vision de la femme comme un être fragile ayant besoin de la protection des hommes (i.e., le paternalisme protecteur), comme ayant des qualités dont les hommes sont dépourvus (i.e., la différenciation complémentaire des genres) et comme ayant besoin d'un partenaire masculin dans leur vie pour s'épanouir (i.e., l'intimité hétérosexuelle). Le sexisme hostile est donc davantage antisocial et le sexisme bienveillant davantage prosocial, puisqu'il est motivé par un désir de protection de la gent féminine. Cette distinction est retrouvée auprès de nombreuses nations, aussi bien en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique du nord et du sud. Les femmes l'endossent aussi bien que les hommes, mais la corrélation entre hommes et femmes est plus forte en ce qui concerne le sexisme bienveillant qu'en ce qui concerne le sexisme hostile. L'endossement du sexisme bienveillant et du sexisme hostile sont également corrélés (Glick & Fiske, 2001b). De par son caractère prosocial, le sexisme bienveillant est une forme plus subtile de sexisme et cependant plus pernicieuse, puisqu'elle permet de maintenir la distinction entre les sexes, préjudiciable aux femmes, sous couvert de motivations bienveillantes.

En conséquence de la corrélation entre sexisme hostile et bienveillant, le sexisme bienveillant prédit via le sexisme hostile l'opposition aux politiques égalitaires entre hommes et femmes. Cependant, lorsque l'on contrôle statistiquement le sexisme hostile, le sexisme bienveillant prédit le support de ces mêmes politiques. Ces résultats soulignent le caractère équivoque du sexisme bienveillant qui peut à la fois avoir des impacts négatifs et positifs sur les politiques égalitaires (Sibley & Perry, 2009). De plus, lorsque des participantes se trouvent exposées au sexisme bienveillant, elles manifestent une tendance à se définir en termes de qualités relationnelles plutôt qu'intellectuelles, et ce d'autant plus que ce type de sexisme est exposé par un individu avec lequel les participantes sont censées collaborer lors d'une tâche (Barreto, Ellemers, Piebinga, & Moya, 2009). Le sexisme bienveillant a un impact négatif sur les performances des femmes et ce dans une plus grande mesure que le sexisme hostile (Dardenne, Dumont, & Bollier, 2007). Ceci est expliqué par le fait que les participantes perçoivent plus le sexisme hostile comme sexiste que le sexisme bienveillant, leurs performances sont donc diminuées lorsque le prétendu recruteur manifeste un sexisme bienveillant. Par ailleurs, le sexisme bienveillant a également un impact néfaste sur l'évaluation des femmes victimes

de viol (Masser, Lee, & McKimmie, 2009). Ces études expriment le caractère pernicieux du sexisme bienveillant qui impacte les compétences des femmes ainsi que leurs auto-descriptions et l'évaluation de femmes victimes de sévices.

Cependant, le sexisme hostile reste communément considéré comme plus sexiste que le sexisme bienveillant (Swim et al., 2005). Ainsi, des travaux ont montré que nous avons une forte tendance à surestimer les impacts négatifs du sexisme hostile et à sous-estimer les impacts négatifs du sexisme bienveillant (Bosson, Pinel, & Vandello, 2009). La notion de sexisme bienveillant contribue à maintenir les inégalités de genre, dû au fait que cette forme de sexisme est moins considérée comme sexiste que le sexisme hostile (Barreto & Ellemers, 2005). Il maintient également la distinction entre les rôles de genre, selon laquelle les femmes sont plus compétentes en matière de relations humaines et les hommes plus orientés vers des besoins d'accomplissement personnels, notamment en ce qui concerne leur carrière professionnelle. Il maintient ainsi la conception selon laquelle les femmes sont plus chaleureuses et moins compétentes que les hommes (Fiske, Xu, Cuddy, & Glick, 1999). Le sexisme hostile est activé par les femmes qui refusent de se conformer aux rôles traditionnels et qui entreprennent une carrière professionnelle, il entraîne des affects négatifs à leur rencontre. Tandis que le sexisme bienveillant est activé par les femmes qui tiennent des rôles traditionnels, tels que femmes au foyer, ce qui suscite des affects positifs à leur rencontre (Glick, Diebold, Bailey-werner, & Zhu, 2011).

Ainsi, quand bien même le sexisme bienveillant a des effets considérablement néfastes, il demeure considéré comme moins néfaste que le sexisme hostile, et même encouragé, les femmes niant la coexistence de ces deux formes de sexisme (Kilianski & Rudman, 1998). Ses victimes féminines ignorent son caractère pernicieux et le considère comme une marque de galanterie, notamment lors de relations amoureuses (Viki, Abrams, & Hutchison, 2003). C'est en cela qu'il peut permettre d'atténuer la détection de la discrimination, alors même qu'elle est effective.

### 3.1.2. Le caractère ambivalent du racisme et le racisme aversif.

Tout comme le sexisme peut revêtir différentes formes, il a été montré auparavant que le racisme également pouvait être sujet à ambivalence (Katz & Hass, 1988). Si

autrefois le racisme était clairement affiché, aujourd'hui les individus racistes ont tendance à dissimuler leurs opinions à ce sujet, à se présenter comme ayant de bonnes intentions et à défendre des principes égalitaires (Pearson, Dovidio, & Gaertner, 2009). Ceci serait dû aux pressions normatives qui condamnent les formes flagrantes de préjugés (Pettigrew & Meertens, 1995). De même, il a été défendu que les pressions sociales actuelles avaient pour conséquence d'amener les individus à dissimuler leurs attitudes racistes (Plant & Devine, 1998). Malgré le fait que ces attitudes ne soient plus acceptées socialement, ces dernières continuent cependant à impacter leur comportement vis-à-vis des groupes ethniques minoritaires. Ces mêmes individus expriment toutefois un malaise et de l'anxiété lors d'interaction avec des personnes d'origine ethnique différente (Hodson, Dovidio, & Gaertner, 2004). C'est d'ailleurs pourquoi le terme de racisme *aversif* –qui renvoie aux composantes émotionnelles de ce type de comportement discriminatoire– est utilisé pour le qualifier. Notons de surcroît que le racisme aversif est subtil, inconscient et bien souvent non intentionnel, comme mis en évidence par des études utilisant des mesures implicites de préjugés (Dovidio, Gaertner, Kawakami, & Hodson, 2002).

Par exemple, le racisme aversif s'exerce via l'utilisation de critères corrélés à la notion de race, sans pour autant référer directement au critère de race. Ceci constitue *de facto* une discrimination indirecte au sens où la loi française l'entend. Le but de ceux qui exercent cette forme de racisme est avant tout de préserver l'image exempte de préjugés qu'ils ont d'eux-mêmes (Dovidio, 2001). Cette forme de racisme s'exerce davantage lors de situations ambiguës. Lors d'une procédure d'embauche, on présente aux participants trois profils de candidats afro-américains. Le premier candidat correspond parfaitement au profil de poste, le second y correspond moyennement, le dernier y correspond très peu. Le premier et le dernier candidat ne constituent pas de situations ambiguës : le candidat correspond parfaitement ou pas du tout au poste. Le second candidat instaure une situation d'ambiguïté puisque sa correspondance avec le profil du poste n'est pas claire. Les résultats montrent que c'est dans ce cas de figure que la discrimination s'exerce le plus (Dovidio & Gaertner, 2000). Cette étude illustre qu'afin de ménager l'image égalitaire qu'ils ont d'eux-mêmes, les participants ne discriminent pas lorsque la discrimination apparaîtrait évidente (i.e., pour les premier et dernier candidats), mais

lorsque la situation est ambiguë et permet dans une moindre mesure d'attribuer leur décision à de la discrimination.

L'impact du racisme aversif a également été mis en évidence dans le cadre de décisions légales. Les participants sont confrontés à un accusé Européen-américain ou Afro-américain. On leur fournit également une preuve ADN de la culpabilité de l'accusé. Cette preuve est par la suite jugée recevable ou irrecevable, c'est-à-dire que les participants ne doivent pas en tenir compte dans leur jugement dans ce dernier cas. Les résultats montrent que lorsque la preuve ADN est recevable, l'attribution de culpabilité ne diffère pas selon l'origine ethnique de l'accusé. Toutefois, lorsque la preuve ADN est irrecevable, l'accusé Afro-américain est considéré comme davantage coupable que l'accusé Européen-américain, il est aussi considéré comme plus difficile à réhabiliter (Hodson, Hooper, Dovidio, & Gaertner, 2005). Ces résultats illustrent l'utilisation de prétextes autres que la race pour exercer le racisme.

### **3.2. Le rôle de l'humour dans la modification des normes de tolérance à la discrimination.**

Si le caractère ambivalent de certains préjugés peut permettre de masquer la discrimination, le caractère humoristique d'un propos ou comportement discriminatoire peut également remplir cet office. L'humour est défini comme quelque chose que l'on dit ou que l'on fait, qui peut être intentionnel ou non intentionnel, et qui entraîne l'amusement ; l'humour est donc fortement corrélé au rire ou au sourire (Wyer & Collins, 1992). L'humour émergerait de violations bénignes de la norme. Deux informations contradictoires coexistent, l'une est une violation de la norme et la seconde stipule que cette violation n'est pas grave. Cette violation peut être bénigne si une norme suggère que quelque chose est mal mais qu'une autre norme suggère que c'est acceptable. Par exemple si l'auditeur est peu investi dans la norme violée (e.g., une plaisanterie sur les juifs est d'autant moins drôle si on milite pour le devoir de mémoire). Ou encore si la violation est psychologiquement distante (e.g., l'histoire racontée est hypothétique). Les deux informations sont chargées émotionnellement, l'humour est donc « une peine émotionnelle qui ne fait pas mal » (Veatch, 1998).

Ainsi, si les violations de norme provoquent du dégoût, les violations bénignes de norme produisent à la fois du dégoût et de l'amusement. Les rires et les sourires signalent que la violation est bénigne (A. P. McGraw & Warren, 2010). L'humour a également un effet sur la mémoire, il reçoit plus d'attention que des informations non-humoristiques (Strick, Holland, Van Baaren, & Van Knippenberg, 2010). Il a également un effet distracteur de par la charge émotionnelle positive qu'il contient (Strick, Holland, Baaren, & Knippenberg, 2010).

Cependant, l'humour désobligeant est une manière socialement acceptable d'exprimer ses préjugés. Cette forme d'humour peut avoir un impact sur celui qui fait la plaisanterie, sur ses stéréotypes, en contribuant à dévaluer la cible de la plaisanterie (Maio, Olson, & Bush, 1997). Par exemple, le fait de réciter des plaisanteries sur les canadiens amène les participants à coter les canadiens plus négativement et à souligner des stéréotypes négatifs les concernant. Les auteurs ne notent cependant pas d'effet négatif de l'humour sur l'attitude des participants vis-à-vis des canadiens (Hobden & Olson, 1994). Les plaisanteries sur les femmes semblent plus drôles mais aussi plus offensantes (Thomas & Esses, 2004). Plus les participants hommes montrent un haut score de sexisme moderne, plus ils trouvent les plaisanteries sur les femmes drôles. L'humour offrirait ainsi une amnistie morale (Cantor, Bryant, & Zillmann, 1974). Une étude menée sur l'évaluation d'incidents sexistes sur le campus montre que plus les participants trouvent un incident humoristique, moins ils le trouvent sexiste (Bill & Naus, 1992). Ces effets sont modérés par le degré de sexisme hostile des participants. Après l'écoute d'une blague sur les blondes, les participants avec des scores élevés en sexisme hostile la trouvent plus amusante et moins offensante que ceux qui sont bas en sexisme hostile (Greenwood & Isbell, 2002). De plus, le visionnage d'émissions de télévision dans lesquelles les Afro-américains sont stéréotypés, mais sous couvert d'humour, amène les participants à considérer un Afro-américain comme plus responsable d'une agression lors de la lecture d'une vignette ; le visionnage de ces émissions télévisées amorcerait donc les stéréotypes au sujet des Afro-américains (Ford, 1997).

Afin d'expliquer ces effets de l'humour désobligeant, il a été proposé que l'humour permettrait un changement local de tolérance au sexisme ou au racisme. L'état d'esprit critique d'ordinaire suscité par un épisode de discrimination serait relâché au profit d'un état d'esprit tolérant suite à l'exposition de plaisanteries sexistes (Ford, 2000). Ces

résultats ont cependant été mis en évidence auprès de population hautes en sexisme hostile. Lorsque des participants hauts en sexisme hostile sont exposés à des plaisanteries sexistes, ils ont tendance à manifester davantage leur sexisme ultérieurement que s'ils sont confrontés à des plaisanteries neutres ou à des affirmations sexistes (Ford et al., 2001). De même, lorsque des participants sont exposés à des plaisanteries sexistes, ils donnent moins d'argent à des œuvres caritatives en faveur du droit des femmes que lorsqu'ils ne sont pas exposés à ces plaisanteries, ou exposés à des affirmations sexistes (Ford, Boxer, Armstrong, & Edell, 2008). Cette relation est en effet médiatisée par un changement de norme local, un changement d'état d'esprit qui amène les participants à considérer que le sexisme dans le cadre de l'humour est acceptable. Cet état d'esprit perdure pourtant lors d'une tâche ultérieure et les amène à manifester davantage de sexisme. Ceci n'est pas le cas lorsqu'ils sont exposés à des affirmations sexistes parce qu'elles maintiennent l'état d'esprit critique (Ford & Ferguson, 2004).

#### **4. Conclusion générale et ouverture sur la problématique de la deuxième partie.**

L'examen des différents points de vue théoriques et travaux exposés ci-dessus nous permet de conclure les points suivants. La responsabilité d'un acteur sur les conséquences de son acte est déterminée par le contrôle qu'il exerce sur cet acte mais également sur ses conséquences. Cette inférence peut cependant être influencée par le caractère moral ou immoral du comportement ou de ses conséquences. Il est permis d'avancer que la discrimination, en tant que comportement normativement et juridiquement régulé, serait soumise aux mêmes contraintes. La réaction à la discrimination peut ainsi varier selon la norme en vigueur lors de son exercice (i.e., méritocratique ou égalitaire), mais également selon les justifications invoquées par son auteur, ou encore selon la légitimité conférée à la discrimination observée. La tonalité du propos discriminatoire –affirmatif ou humoristique– peut également induire une modification locale de la norme en vigueur, ce qui entraîne une moindre vigilance à la discrimination ou à l'expression de ses propres comportements discriminatoires.

Lors de la première partie de ce travail, nous avons montré que la catégorisation sociale respective du discriminateur et de la victime influence la détection de la discrimination, et ce via la perception de leur échange comme intergroupe ou interpersonnel. Lorsque la distinctivité catégorielle entre le discriminateur et la victime est faible, ou lorsqu'ils sont perçus comme entretenant un rapport interpersonnel, la discrimination est moins détectée que lorsque la distinctivité catégorielle est maximisée. Nous avons qualifié ce processus de perceptif, il est nécessaire afin que la discrimination soit détectée.

Nous avançons à présent qu'un second processus délibératif viendrait modérer le rôle de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination. Nous émettons l'hypothèse que le caractère légitime ou illégitime, moral ou immoral du comportement du discriminateur impacterait également la détection de la discrimination.

Cependant, la catégorisation sociale des acteurs constituant une prémisse de la détection de la discrimination, le rôle de la légitimité perçue du comportement du discriminateur impacterait davantage les discriminations intergroupes qu'intragroupes. En effet, dans le cas de discriminations intragroupes, le discriminateur et la victime sont perçus comme des individus, et non pas comme des entités sociales, ce qui conduit à une moindre détection de la discrimination. Par conséquent, la discrimination étant déjà peu détectée, la légitimité du comportement du discriminateur est peu susceptible d'amoindrir la détection. A contrario, dans le cas de discriminations intergroupes, le discriminateur et la victime sont perçus comme des entités sociales, ce qui conduit à une plus importante détection de la discrimination. Le fait de légitimer le comportement du discriminateur peut donc influencer ce type de discrimination.

L'objectif de cette deuxième partie sera donc de montrer par le biais de deux études en quoi la légitimité du comportement du discriminateur modère l'impact de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination par l'observateur distant de la situation. Pour ce faire, nous aurons recourt à la manipulation des motivations invoquées par le discriminateur (Etude 6), et au changement de norme local par le biais de l'humour (Etude 7).

## **Présentation générale des études de la deuxième partie.**

L'objectif de cette deuxième série d'études est de tester l'interaction entre le processus perceptif et le processus délibératif. En d'autres termes, nous testerons l'interaction entre le rôle de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime, et la légitimité du comportement du discriminateur sur la détection de la discrimination.

Afin de manipuler la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime, nous utiliserons l'effet de prototypie (e.g., Baron et al., 1991), c'est-à-dire que nous avons opposerons les discriminations intergroupes aux discriminations intragroupes. En effet, nous avons montré que dans le cadre des discriminations intergroupes, le discriminateur et la victime sont catégorisés comme appartenant à deux groupes sociaux distincts, ce qui implique que leur échange soit perçu comme intergroupe plutôt qu'interpersonnel, ce qui conduit à une plus importante détection de la discrimination que dans le cadre de discriminations intragroupes. Dans le cas de discriminations intragroupes en revanche, le discriminateur et la victime sont catégorisés comme appartenant au même groupe social, leur échange est donc perçu comme interpersonnel.

### **Etude 6**

Le but de cette étude étant de tester le rôle modérateur de la légitimité du comportement du discriminateur, nous utiliserons l'ambivalence des motivations invoquées par le discriminateur pour expliquer son acte. Comme il a été montré dans la littérature, le sexisme intergroupe hostile est davantage considéré comme discriminatoire que le sexisme intergroupe bienveillant (Swim et al., 2003). Partant de ce constat, nous émettons l'hypothèse que l'effet identifié lors de la première partie de ce travail, c'est-à-dire l'effet de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime sur la détection de la discrimination serait modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. Nous appliquerons ce raisonnement à la détection de l'homophobie. Ainsi, en cas de discrimination intergroupe, l'homophobie en raison de motivations

hostiles serait plus détectée que l'homophobie en raison de motivations bienveillantes. Cette différence est attendue réduite en cas de discrimination intragroupe.

Pour cette étude, nous avons créé de nouvelles vignettes. Nous avons conduit deux prétests, le premier afin de nous assurer que les vignettes sont bien à même de répliquer l'effet de prototypie ; le second afin de prétester le caractère bienveillant ou hostile des intentions exprimées par le discriminateur.

### Prétest 1

L'homophobie est un type spécifique de préjugé et de discrimination, qui se base sur le critère de l'orientation sexuelle de la victime. Elle comprend toutes les actions négatives à l'encontre des personnes homosexuelles ou bisexuelles (Herek, 2004).

Pour cette étude, nous avons créé de nouvelles vignettes portant sur l'homophobie. La victime, toujours un homosexuel, se voyait exclue par le discriminateur d'une activité pour laquelle les homosexuels sont négativement stéréotypés (e.g., être bénévole dans une association religieuse). Pour deux vignettes, la victime est gay, pour les deux autres, la victime est lesbienne. Nous avons notamment utilisé les stéréotypes selon lesquels les gays sont efféminés et peu aptes aux sports stéréotypiquement masculins comme le football (Vignette 1), et selon lequel les gays sont pédophiles (Vignette 2). Nous avons également utilisé le stéréotype selon lequel les mœurs des homosexuels sont incompatibles avec la religion (Vignette 3), et selon lequel les lesbiennes sont masculines (Vignette 4). Bien que la structure des vignettes varie selon les études, l'interaction de base entre le discriminateur et la victime reste la même. Ils ont une interaction qui implique une des quatre thématiques précédemment citées, puis à la fin de chaque vignette le discriminateur tient à la victime un propos mentionnant le stéréotype de manière ambiguë. Afin de maximiser l'effet de notre manipulation expérimentale de la catégorisation sociale des acteurs, les acteurs des vignettes étaient présentés comme étant des personnes non familières les uns aux autres car les présenter comme familiers aurait pu *de facto* instaurer un rapport interpersonnel.

### *Participants*

Afin de nous assurer de la validité de notre matériel, nous avons prétesté les vignettes en intra-sujet sur une population de 12 étudiants contactés sur le campus, dont six hommes ( $M_{\text{âge}} = 21.3$ ,  $ET = 3.2$ ).

### *Procédure*

Les participants étaient abordés aux alentours des locaux universitaires. Leur participation volontaire leur était demandée pour répondre à un court questionnaire. La première page leur indiquait les consignes, à savoir qu'il leur était demandé de lire quatre récits et de répondre aux questions relatives à ces récits. Une fois la passation achevée, les participants étaient informés du but du prétest et remerciés.

### *Matériel et résultats*

Dans ce prétest, les indications sur le genre du discriminateur et sur son orientation sexuelle étaient neutralisées, il était présenté comme X, la victime était toujours décrite comme homosexuelle. Le prétest portait sur les questions suivantes : « Lorsque vous imaginez l'histoire, X est : de (1) *certainement hétérosexuel* à (7) *certainement homosexuel* » et « Selon vous, est ce que les propos tenus par X sont homophobes ? » de (1) *pas du tout homophobes* à (7) *tout à fait homophobes*. Les vignettes ont été sélectionnées sur la base de statistiques descriptives, comme la moyenne, la médiane et l'écart-type. Sont conservées les vignettes dont les moyennes et médianes sont proches de 1 pour la première question et proches de 7 pour la deuxième question. Sur les trois vignettes, seules les vignettes 1, 3 et 4 ont été conservées, les statistiques descriptives sont reportées dans le Tableau 4.

	Vignette 1		Vignette 3		Vignette 4	
	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2
Moyenne	2,69	4,23	2,15	5,38	2,58	5,88
Ecart-Type	1,2	1,9	2,1	1,7	1,8	1,6
Médiane	2,5	4	1	5,5	2	6

Tableau 4 : Statistiques descriptives des vignettes homophobes.

### Prétest 2

Afin de manipuler les intentions invoquées par le discriminateur pour justifier son comportement, nous avons élaboré des justifications hostiles et bienveillantes relatives aux thématiques utilisées dans les quatre vignettes.

#### *Participants*

Afin de nous assurer de la validité de notre matériel, nous avons prétesté les vignettes en intra-sujet sur une population de quatorze étudiants contactés sur le campus, dont six hommes ( $M\grave{a}ge = 22.2$ ,  $ET = 2.3$ ).

#### *Procédure*

Les participants étaient abordés aux alentours des locaux universitaires. Leur participation volontaire leur était demandée pour répondre à un court questionnaire. La première page leur indiquait les consignes, à savoir qu'il leur était demandé de lire quatre récits et de répondre aux questions relatives à ces récits. Une fois la passation achevée, les participants étaient informés du but du prétest et remerciés.

#### *Matériel et résultats*

Dans ce prétest, les indications sur le genre du discriminateur et sur son orientation sexuelle étaient neutralisées, il était présenté comme X, la victime était toujours décrite comme homosexuelle. Pour chaque vignette, les intentions hostile et bienveillante étaient présentées, de manière contrebalancée. Le prétest portait sur les questions suivantes : « Selon vous les motivations de X sont : de (1) *certainement bonnes* à (7) *certainement mauvaises* » et « Selon vous, est ce que les propos tenus par X sont homophobes ? » de (1) *pas du tout homophobes* à (7) *tout à fait homophobes*. Les vignettes ont été sélectionnées sur la base de statistiques descriptives, comme la moyenne, la médiane et l'écart-type. Pour les intentions bienveillantes, sont conservées les vignettes dont les moyennes et médianes sont proches de 1 pour les deux questions. Pour les intentions hostiles, sont conservées les vignettes dont les scores sont proches de 7 pour les deux questions. Les statistiques descriptives sont reportées dans les Tableau 5 et 6.

## Le rôle modérateur de la légitimité

	Vignette 1		Vignette 3		Vignette 4	
	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2
Moyenne	5,66	5,71	5,53	5,57	5,69	5,28
Ecart-Type	1,5	1,3	1,8	2,1	1,9	1,8
Médiane	6	5,5	6	7	7	6

Tableau 5 : Statistiques descriptives pour les intentions hostiles.

	Vignette 1		Vignette 3		Vignette 4	
	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2	Question 1	Question 2
Moyenne	4,69	4,42	4,76	4,85	5,3	4,21
Ecart-Type	1,8	1,9	2,2	1,9	1,7	2,1
Médiane	4	4	5	5	6	4

Tableau 6 : Statistiques descriptives pour les intentions bienveillantes.

### **Méthode de l'Etude 6**

#### *Participants*

Quatre-vingt étudiants de l'université de Grenoble, dont 41 femmes ont participé à cette étude ( $M\grave{a}ge = 20.52$ ,  $ET = 2.8$ ). Les participants ont été répartis aléatoirement dans les différentes conditions expérimentales.

#### *Procédure*

Les participants ont été abordés à la fin d'un cours magistral et à la bibliothèque. L'expérimentatrice leur demandait leur participation volontaire pour une courte étude portant sur la formation d'impression. Les participants lisaient la vignette puis répondaient aux questions. Enfin, ils étaient informés du but de l'étude et remerciés.

#### *Matériel*

La victime, toujours un homosexuel, se voyait exclue par le discriminateur d'une activité pour laquelle les homosexuels sont négativement stéréotypés (e.g., être bénévole

dans une association religieuse). Le discriminateur était soit hétérosexuel, soit homosexuel (inter-sujet). La victime pouvait être exclue soit pour des motifs hostiles envers les homosexuels, soit pour des motifs pro-sociaux (i.e., son style de vie est incompatible avec la religion vs. les autres bénévoles pourraient la maltraiter ; inter-sujet). Aucune interaction n'est attendue entre les trois vignettes utilisées. Cependant, les manipulations expérimentales se révèlent efficaces que sur une seule vignette, celle portant sur la religion (Vignette 3 ; pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 6)

### *Mesures*

#### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré l'attribution du comportement du discriminateur à l'homophobie par le biais de deux items moyennés ( $r = .55, p < .05$ ) : « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il probable que l'attitude [du discriminateur] soit homophobe ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

#### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus typiques de leurs groupes d'orientation sexuelle*.

#### *Légitimité*

Nous avons mesuré la légitimité perçue par le biais de deux items moyennés ( $r = .55, p < .05$ ). Il était demandé aux participants « dans quelle mesure pensez-vous que le comportement [du discriminateur] est : « juste » et « légitime » sur une échelle de Lickert allant de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord*.

## Résultats et discussion

### Détection de la discrimination<sup>15</sup>.

Nous avons effectué une Anova 2 (Orientation sexuelle du discriminateur) x 2 (Type d'intention) sur la moyenne de détection de l'homophobie. Nous observons un effet principal de l'orientation sexuelle du discriminateur  $F(1,78) = 18.8, p < .05, PRE = .19$ . L'effet principal du Type d'intention est non significatif  $F < 1$ . Nous obtenons l'interaction significative entre ces deux facteurs  $F(1,78) = 6.6, p < .05, PRE = .08$ . Lorsqu'il s'agit d'une discrimination intergroupe, l'homophobie est plus détectée lorsque l'intention du discriminateur est hostile ( $M=5.42, ET=1.27$ ) que lorsqu'elle est bienveillante ( $M=4.22, ET=1.60$ ;  $F(1,78) = 6.1, p < .05, PRE = .07$ ). La différence entre ces deux conditions est non significative  $F=1.3, p > .1$ , lorsqu'il s'agit d'une discrimination intragroupe ( $M=3.07, ET= 1.65$ ;  $M=3.62, ET=1.47$  pour les conditions hostile et bienveillante, respectivement). Ces résultats sont illustrés dans la Figure 8.

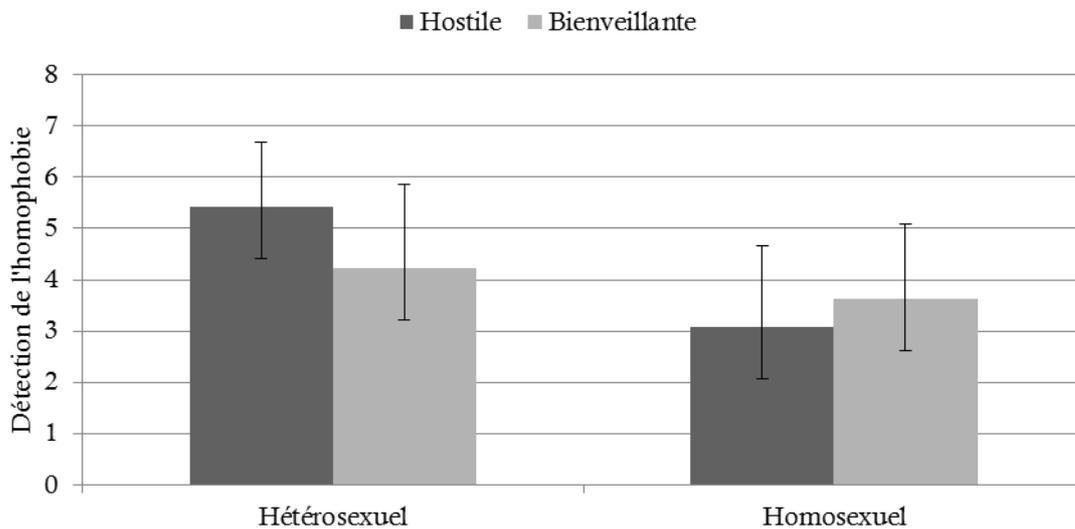


Figure 8 : Détection de l'homophobie selon l'orientation sexuelle du discriminateur et ses motivations.

<sup>15</sup> Un participant déviant sur l'indice D de Cook a été exclu de cette analyse.

### *Légitimité perçue<sup>16</sup>*

Nous avons effectué une Anova 2 (Orientation sexuelle du discriminateur) x 2 (Type d'intention) sur la moyenne de légitimité perçue. Nous observons un effet principal du Type d'intention exprimée par le discriminateur  $F(1,73) = 15.3, p < .05, PRE = .17$ . Le comportement du discriminateur est jugé plus légitime lorsque ses motivations sont bienveillantes ( $M=3.22, ET=1.44$ ) que lorsqu'elles sont hostiles ( $M=2.01, ET=1.13$ ). Nous observons également un effet principal tendanciel inattendu de l'Orientation sexuelle du discriminateur  $F(1,73) = 3.2, p = 0.75, PRE = .04$ . Le comportement du discriminateur est jugé plus légitime lorsqu'il est homosexuel ( $M=2.81, ET=1.44$ ) que lorsqu'il est hétérosexuel ( $M=2.43, ET=1.39$ ). Il est donc permis de conclure que la manipulation des intentions du discriminateur est bien une opérationnalisation de la légitimation du comportement du discriminateur.

### *Perception du rapport<sup>17</sup>*

Nous avons effectué une Anova 2 (Orientation sexuelle du discriminateur) x 2 (Type d'intention) sur la moyenne de la perception du rapport. L'effet attendu de l'Orientation sexuelle du discriminateur est non significatif  $F < 2$ . On observe cependant un effet principal tendanciel inattendu du Type d'intention exprimée par le discriminateur  $F(1,75) = 3.5, p = .064, PRE = .04$ . La nature de l'échange entre le discriminateur et la victime est jugée plus intergroupe qu'interpersonnelle lorsque les motivations du discriminateur sont bienveillantes ( $M=4.26, ET=1.67$ ) que lorsqu'elles sont hostiles ( $M=3.55, ET=1.70$ ).

Nous avons émis l'hypothèse que l'effet de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination serait modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. Afin de manipuler le caractère légitime ou illégitime du comportement du discriminateur, nous avons utilisé le caractère pro ou antisocial des motivations invoquées par le discriminateur. La littérature a en effet montré que les discrimination intergroupes en raison de préjugé sexiste hostile sont plus détectées que les

---

<sup>16</sup> Six participants n'ont pas répondu à cette question.

<sup>17</sup> Quatre participants n'ont pas répondu à cette question.

discriminations intergroupes en raison de préjugé bienveillant (Swim et al., 2003). Ces résultats supportent partiellement notre hypothèse. Nous avons en effet obtenu l'interaction attendue. La discrimination homophobe intergroupe en raison de motivations hostiles et davantage détectée que la discrimination intergroupe en raison de motivations bienveillantes. Cette différence est réduite dans le cas de discriminations intragroupes. De plus, le caractère hostile ou bienveillant des intentions du discriminateur manipule effectivement la légitimité perçue du comportement du discriminateur.

Cependant, cette étude rencontre de nombreuses limites. En premier lieu, nous avons montré les résultats précédemment cités sur une seule vignette, portant sur l'incompatibilité des mœurs homosexuels avec la religion. On peut imputer cela à la nouveauté du matériel testé. En effet, dans un souci de généralisation, nous avons souhaité appliquer notre raisonnement théorique à la détection de l'homophobie. Pour ce faire, nous avons créé des vignettes sur la base des vignettes élaborées dans le cadre de la détection du racisme et du sexisme. Ce matériel a été utilisé dans plusieurs études. Il apparaît donc nécessaire de répliquer les résultats obtenus sur d'autres vignettes traitant aussi bien des discriminations gayes que lesbiennes.

En second lieu, le contrôle des manipulations a montré que la mesure de perception de l'échange entre le discriminateur et la victime était insensible à la manipulation du type de discrimination comme intergroupe ou intragroupe. Ceci est surprenant car nous avons montré que l'effet du type de discrimination sur la détection du racisme et du sexisme était médiatisé par la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime. Il est possible que la formulation de la question ait entraîné une incompréhension de la part des participants. En effet, leurs commentaires semblent indiquer que cette question était mal formulée, ou ne s'appliquait pas à la discrimination homophobe.

Pour conclure, cette étude montre des résultats encourageant quant au rôle modérateur de la légitimité perçue du comportement du discriminateur et quant à l'application de nos hypothèses à la détection de l'homophobie. Les résultats sont cependant difficilement généralisables. Il apparaît donc impératif de répliquer ces

résultats à d'autres vignettes homophobes d'une part, et à d'autres types de discriminations d'autre part.

### **Etude 7**

L'objectif de cette étude est de répliquer les résultats précédemment obtenus par le biais d'une nouvelle méthodologie. Nous avons montré que le processus perceptif amenant à la détection de la discrimination était modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. Nous avons montré cela par une étude manipulant l'appartenance groupale des acteurs et le type d'intentions exprimé par le discriminateur pour justifier son acte. Ici, nous utilisons toujours la prototypicalité de la dyade pour manipuler la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime, et nous manipulerons la légitimité du propos tenu par le discriminateur par le biais du ton employé. En effet, des travaux ont montré que lorsqu'un propos sexiste était tenu sur le ton de l'humour (vs. affirmatif), les participants étaient plus enclins à avoir un comportement sexiste par la suite (Ford, 2000). Notons cependant que cet effet concerne les participants présentant un haut score de sexisme hostile. Les auteurs expliquent cet effet par le fait que le ton humoristique impacterait l'état d'esprit des participants, les faisant ainsi passer d'un état d'esprit vigilant à un état d'esprit tolérant en matière de sexisme (Ford et al., 2001). Nous émettons donc l'hypothèse que dans le cas d'une discrimination intergroupe, le sexisme sera davantage détecté en cas de propos affirmatifs qu'en cas de propos similaires mais humoristiques. Cette différence est attendue moindre en cas de discrimination intragroupe.

### **Prétest**

Afin de manipuler la tonalité du propos employé par le discriminateur, nous avons élaboré des plaisanteries similaires dans le contenu aux propos discriminatoires tenus dans les vignettes originales. Nous avons prétesté ces plaisanteries afin de nous assurer de leur caractère humoristique. Six plaisanteries (deux par vignettes) ont été élaborées.

### *Participants*

Afin de nous assurer de la validité de notre matériel, nous avons prétesté les vignettes en intra-sujet sur une population de 10 individus, dont quatre femmes ( $M\grave{a}ge = 30.4$ ,  $ET = 8.7$ ).

### *Procédure*

Les participants étaient des tout venants. Leur participation volontaire leur était demandée pour répondre à un court questionnaire. La première page leur indiquait les consignes, à savoir qu'il leur était demandé de lire six récits et de répondre aux questions relatives aux phrases figurant en gras dans chaque récit. Une fois la passation achevée, les participants étaient informés du but du prétest et remerciés.

### *Matériel et résultats*

Dans ce prétest, les indications sur le genre du discriminateur étaient neutralisées, il était présenté comme X, la victime était toujours décrite comme une femme. L'affirmation sexiste figurant dans les vignettes originales était remplacée par la plaisanterie correspondante, en caractères gras. Le prétest portait sur les questions suivantes : « Dans quelle mesure trouvez-vous cette phrase : « amusante », « divertissante » et « offensante vis-à-vis des femmes » sur une échelle de Lickert allant de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait*. Nous demandions également aux participants dans quelle mesure ils s'estimaient sensibles à l'humour sur une échelle de Lickert allant de (1) *pas du tout* à (7) *tout à fait*. Les plaisanteries ont été sélectionnées sur la base de statistiques descriptives. Sont conservées les vignettes dont les moyennes et médianes sont proches de 7 pour les six questions. Sur les six plaisanteries, trois ont été retenues, une par vignette. Tous les participants s'estimaient fortement sensibles à l'humour ( $M=5.5$ ,  $ET=0.9$ ). Ces statistiques descriptives figurent dans le Tableau 7.

	Vignette 1			Vignette 2			Vignette 3		
Questions	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3	Q1	Q2	Q3
Moyenne	5,3	4,7	4,6	5,3	4,9	4,3	4,8	4,7	4,3
Ecart-type	1,4	1,2	1,8	1,7	1,7	1,8	2,1	2,1	1,8
Médiane	6	5	5	6	5	3,5	5	5,5	4

Tableau 7 : Statistiques descriptives des plaisanteries.

### Méthode de l'Etude 7

#### *Participants*

Cent quatre étudiants de l'université de Grenoble, dont 80 femmes ( $M\grave{a}ge = 20.52$ ,  $ET = 3.87$ ) ont participé à cette étude. Les participants ont été répartis aléatoirement dans les conditions expérimentales.

#### *Procédure*

Ils ont été abordé à la fin d'un cours magistral et à la bibliothèque. Il leur était demandé de participer volontairement à une courte étude portant sur la formation d'impression. Puis les questionnaires étaient distribués, les participants lisaient la vignette et répondaient aux questions. Enfin ils étaient informés du but de l'étude et remerciés.

#### *Matériel*

Pour cette étude, nous avons utilisé les mêmes vignettes sexistes que pour les études de la première partie de ce travail. La victime, toujours une femme, affirmait son incapacité à effectuer une action stéréotypiquement masculine (e.g., se garer). Le discriminateur rétorquait par un propos discriminatoire. Le discriminateur était soit un homme, soit une femme (inter-sujet). Le propos discriminatoire tenu pouvait être dit sur un ton affirmatif ou sur le ton de la plaisanterie (e.g., « les créneaux et toi ça doit faire deux ! » vs. « le jour où les femmes sauront se garer, les assurances feront faillite »). Aucune interaction n'était attendue entre les trois vignettes utilisées. Cependant, nos manipulations expérimentales ne sont effectives que sur deux vignettes au lieu de trois (pour les protocoles expérimentaux, voir Annexe 7).

#### *Mesures*

##### *Détection de la discrimination*

Nous avons mesuré l'attribution du comportement du discriminateur au sexisme par le biais de deux items moyennés ( $r = .81$ ,  $p < .05$ ) : « selon vous, est-il probable que le comportement [du discriminateur] soit motivé par des préjugés envers les femmes ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable* ; « selon vous, est-il

probable que l'attitude [du discriminateur] soit sexiste ? » sur une échelle allant de (1) *très peu probable* à (7) *très certainement probable*.

### *Perception du rapport*

Nous avons mesuré la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur une échelle de Lickert via la question suivante : « Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre [le discriminateur] et [la victime] comme étant entre : (1) *des individus propres* à (7) *des individus typiques de leurs groupes d'appartenance sexuelle*.

### *Légitimité*

Nous avons mesuré la légitimité perçue par le biais de trois items moyennés ( $\alpha = .95$ ) tirés des études de Ford et collaborateurs (2004). Il était demandé aux participants dans quelle mesure ils trouvaient le comportement du discriminateur « offensant », « critiquable » et « acceptable » sur une échelle allant de (1) *pas du tout d'accord* à (7) *tout à fait d'accord*.

## **Résultats et discussion**<sup>18</sup>

### *Détection de la discrimination*

Nous avons effectué une Anova 2 (Genre du discriminateur) x 2 (Tonalité du propos) sur la moyenne de détection du sexisme. Nous observons un effet principal du Genre du discriminateur  $F(1,103) = 5.09, p < .05, PRE = .05$ . Ainsi qu'un effet principal de la Tonalité du propos  $F(1,103) = 295.1, p < .05, PRE = .74$ . Nous obtenons également l'interaction significative entre ces deux facteurs  $F(1,102) = 7.32, p < .05, PRE = .07$ . Lorsqu'il s'agit d'une discrimination intergroupe, le sexisme est plus détecté lorsque le ton du propos est affirmatif ( $M=4.96, ET=1.14$ ) que lorsqu'il est humoristique ( $M=1.8, ET=.58$ ;  $F(1,103) = 190.33, p < .05, PRE = .65$ ). Cette différence est réduite lorsqu'il s'agit d'une discrimination intragroupe ( $M=4.17, ET= .8$ ;  $M=1.85, ET=.63$  pour les

---

<sup>18</sup> Nous n'avons pas mis en évidence d'interaction entre nos vignettes et nos conditions expérimentales, et ce sur chacune de nos mesures. Nous avons donc exclu le facteur Vignettes des analyses.

conditions affirmation et humour, respectivement), l'effet demeure significatif  $F(1,103) = 108.93, p < .05, PRE = .52$ . Ces résultats sont illustrés dans la Figure 9.

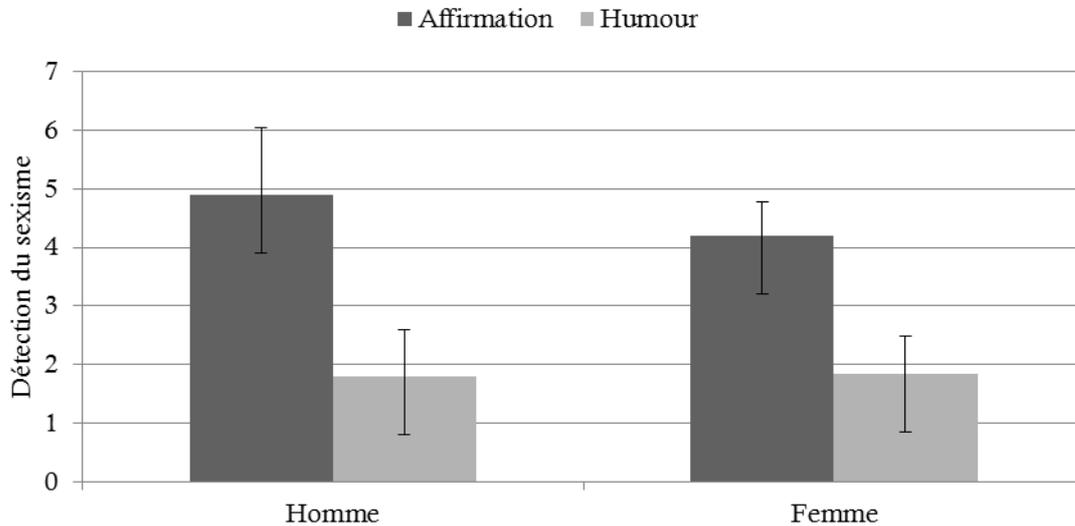


Figure 9 : Détection du sexisme selon le genre du discriminateur et la tonalité du propos.

### *Perception du rapport<sup>19</sup>*

Nous avons effectué une Anova 2 (Genre du discriminateur) x 2 (Tonalité du propos) sur la moyenne de la perception du rapport. Nous observons un effet principal du Genre du discriminateur  $F(1,102) = 137.08, p < .05, PRE = .56$ . Lors d'une discrimination intergroupe, le rapport entre le discriminateur et la victime est davantage perçu comme intergroupe qu'interindividuel ( $M=5.89, ET=.85$ ) que lors d'une discrimination intragroupe ( $M=3.15, ET=1.14$ ). Les autres effets sont non significatifs.

### *Légitimité perçue<sup>20</sup>*

Nous avons effectué une Anova 2 (Genre du discriminateur) x 2 (Tonalité du propos) sur la moyenne de légitimité perçue. Nous observons un effet principal de la tonalité du propos  $F(1,101) = 1335.94, p < .05, PRE = .93$ . Lorsque le propos est tenu sur le ton de l'humour, le comportement du discriminateur apparaît plus légitime ( $M=5.61,$

<sup>19</sup> Un participant déviant sur l'indice Residu Supprimé Studentisé a été exclu de l'analyse sur la base de l'échantillon initial

<sup>20</sup> Deux participants déviants sur l'indice D de Cook ont été exclus des analyses sur la base de l'échantillon initial.

$ET=.63$ ) que lorsque le propos est tenu sur un ton affirmatif ( $M=1.77$ ,  $ET=.42$ ). Les autres effets sont non significatifs. Il est donc permis de conclure que la tonalité du propos est bien une opérationnalisation de la légitimation du comportement du discriminateur.

Nous avons émis l'hypothèse que l'effet de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection du sexisme serait modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. Afin de manipuler le caractère légitime ou illégitime du comportement du discriminateur, nous avons utilisé la tonalité du propos tenu par le discriminateur. La littérature a en effet montré que les propos discriminatoires énoncés sur le ton de l'humour entraînent un déplacement local de la norme, au contraire des propos discriminatoires énoncés sur un ton affirmatif (Ford et al., 2001). Le ton humoristique entraîne en effet ses auditeurs à adopter un état d'esprit tolérant face au sexisme, alors qu'un état d'esprit critique prévaut dans le cas de propos tenus sur un ton affirmatif.

Les résultats permettent de soutenir notre hypothèse de modération. L'effet du caractère intergroupe ou intragroupe de la discrimination sexiste est en effet modéré par la tonalité du propos du discriminateur. Dans le cas de discrimination intergroupes, le ton affirmatif du discriminateur entraîne une plus grande détection que le ton humoristique. Cette différence est réduite dans le cadre de discriminations intragroupes. Le contrôle des manipulations montre que les discriminations intergroupes entraînent une perception de l'échange entre discriminateur et victime comme intergroupe, tandis que les discriminations intragroupes entraînent une perception de cet échange comme interpersonnel. Ainsi, ce premier effet soutient le rôle du processus perceptif dans la détection de la discrimination. Le contrôle des manipulations montre également que la légitimité du comportement du discriminateur est manipulée avec succès par la tonalité des propos du discriminateur. Cet effet soutient le rôle du processus délibératif dans la détection de la discrimination. L'effet de l'interaction de ces deux facteurs sur la détection du sexisme soutient notre hypothèse quant au rôle de ces deux processus dans la détection de la discrimination.

Cependant, la méthodologie employée ne permet pas de dire lequel de ces deux processus intervient en premier lieu dans la détection de la discrimination. Nous avons

en effet émis l'hypothèse que la perception de l'échange entre les acteurs comme intergroupe plutôt qu'interpersonnel serait une condition nécessaire à la détection de la discrimination. Le rôle de la légitimité du comportement du discriminateur interviendrait en second lieu. Afin de vérifier la primauté du processus perceptif, il apparaît nécessaire de manipuler ce premier processus indépendamment du second, de mesurer la détection de la discrimination, pour ensuite induire le second processus afin d'estimer en quoi il modifie le premier jugement de détection.

## **Discussion générale de la deuxième partie**

L'objectif de ces deux études était de tester l'interaction entre le processus perceptif et le processus délibératif sur la détection de la discrimination. Nous avons en effet émis l'hypothèse que le rôle de la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime (i.e., processus perceptif) serait modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur (i.e., processus délibératif).

La littérature a en effet montré que les discriminations intergroupes étaient davantage détectées que les discriminations intragroupes (Baron et al., 1991 ; Inman & Baron, 1996). Nous avons montré dans la première partie de ce document que cet effet était fonction de la maximisation de la distinctivité catégorielle entre le groupe du discriminateur et le groupe de la victime et de la perception subséquente de leur échange comme intergroupe plutôt qu'interindividuel. Nous avons désigné sous les termes de « processus perceptif » l'effet de la catégorisation sociale sur la détection de la discrimination. Il interviendrait dans un premier temps et serait une condition nécessaire afin que la discrimination soit détectée.

Or, la littérature a également montré que le caractère pro ou antisocial des motivations invoquées par le discriminateur impactait la détection des discriminations intergroupes (Swim et al., 2003). De plus, un état d'esprit tolérant au sexisme entraîne l'occurrence de comportements sexistes chez les individus qui endossent fortement le sexisme hostile (Ford et al., 2001). Par ailleurs, l'acceptation sociale des comportements discriminatoires diffère selon le groupe visé (Franco et al., 1999). Si la discrimination envers les Afro-américains est prohibée, celle envers les politiciens est tolérée (Crandall et al., 2003). De plus, la légitimation d'un comportement discriminatoire entraîne davantage d'expression de ce comportement (Bahns & Branscombe, 2011) et moins d'implication de la part des membres du groupe visé dans des actions collectives profitables au groupe (Jetten et al., 2010). De fait, nous avons émis l'hypothèse que le caractère légitime, normatif ou moral du comportement du discriminateur impacterait la détection de la discrimination. Le fait de légitimer le comportement du discriminateur entraînerait une moindre détection de la discrimination, en comparaison d'un

comportement de discrimination non légitimé. Cependant, la catégorisation sociale des acteurs comme appartenant à deux catégories sociales distinctes semble une condition nécessaire pour que la discrimination soit détectée. L'effet de la légitimation était donc attendu plus important pour les discriminations intergroupes que pour les discriminations intragroupes. Les deux études menées dans cette deuxième partie permettent de soutenir cette hypothèse.

L'étude 6 testait l'interaction entre le processus perceptif et le processus délibératif sur la détection des discriminations homophobes. Nous avons manipulé la maximisation de la distinctivité catégorielle entre le discriminateur et la victime par le biais du type de discrimination appliqué (discrimination intergroupe vs intragroupe). La discrimination exercée par un hétérosexuel sur un homosexuel (discrimination intergroupe) est supposée induire une plus grande distinctivité catégorielle entre les acteurs que la discrimination exercée par un homosexuel sur un autre homosexuel (discrimination intragroupe). Puis nous avons manipulé la légitimité perçue du comportement du discriminateur par le biais du type de motivation invoqué par le discriminateur. Des motivations prosociales sont supposées induire une plus grande légitimité que des motivations antisociales. Les résultats obtenus soutiennent partiellement nos hypothèses. En effet, on observe un effet d'interaction entre le type de discrimination et les motivations invoquées sur la détection de l'homophobie. Dans le cas d'une discrimination intergroupe, des intentions hostiles entraînent plus de détection de l'homophobie que des motivations bienveillantes. Cette différence est réduite dans le cadre de discriminations intragroupes. Si le type de motivation invoqué manipule la légitimité perçue du comportement, comme indiqué par le contrôle des manipulations, nous échouons à vérifier la manipulation de la perception de l'échange par le type de discrimination invoqué. De plus, les résultats ne sont applicables qu'à une seule vignette. Afin de soutenir ces résultats ainsi que les manipulations utilisées dans cette étude, il apparaît nécessaire de répliquer ces résultats sur un plus grand nombre de vignettes. Il est également nécessaire d'appliquer la méthodologie employée à d'autres types de discrimination, comme le racisme, le sexisme ou l'âgisme.

L'objectif de l'étude 7 était de répliquer les résultats obtenus dans l'étude 6 sur le sexisme et par le biais d'une autre méthodologie. Pour ce faire, nous avons de nouveau manipulé la distinctivité catégorielle par le biais du type de discrimination invoqué

(intergroupe vs intragroupe). Puis, nous avons manipulé la légitimité du comportement du discriminateur par le biais de la tonalité du propos tenu par le discriminateur (affirmatif vs humoristique ; Ford et al., 2001). Nous soutenions l'hypothèse que dans le cas des discriminations intergroupes, la discrimination serait davantage détectée lorsque le propos sexiste est tenu sur un ton affirmatif plutôt qu'humoristique. Cette différence était attendue moindre pour les discriminations intragroupes. Les résultats supportent cette hypothèse. Lorsque le discriminateur est un homme, le sexisme est d'autant plus détecté que le propos discriminatoire est une affirmation plutôt qu'une plaisanterie. Cette différence est moindre, bien que toujours significative, lorsque le discriminateur est une femme. Le contrôle des manipulations indique que le type de discrimination manipule effectivement la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime, qui est perçu comme davantage intergroupe lorsque le discriminateur est un homme, et davantage interpersonnel lorsque le discriminateur est une femme. De même, la tonalité du propos manipule effectivement la légitimité du comportement du discriminateur, qui est perçu comme plus légitime lorsque la tonalité est humoristique plutôt qu'affirmative. Cependant, les résultats sont obtenus sur deux vignettes au lieu des trois vignettes prétestées. Cela peut être dû à l'interaction entre les vignettes et la manipulation expérimentale de la tonalité du propos ; la plaisanterie s'avèrerait inefficace dans le cas de la thématique du sens de l'orientation.

Si l'étude 7 s'avère concluante en ce qui concerne le test de l'interaction entre le processus perceptif et le processus délibératif dans le cadre de la détection du sexisme, elle ne permet cependant pas de généraliser à la détection de la discrimination, quel qu'en soit le type. Afin de généraliser les résultats obtenus, il serait nécessaire de les répliquer sur d'autres types de discriminations. En effet, notre objet d'étude concerne la détection de la discrimination en général et non pas la détection d'un type spécifique de discrimination.

### **Limites et remise en question de l'agencement du modèle.**

Nous avons postulé que le processus perceptif était antécédent au processus délibératif dans la détection de la discrimination. En d'autres termes, la catégorisation sociale du discriminateur et de la victime comme appartenant à deux groupes sociaux distincts impacterait la perception de leur échange comme intergroupe (plutôt qu'interpersonnel). La perception de cet échange interviendrait en premier lieu et serait une condition nécessaire afin que la discrimination soit détectée. Puis, dans un second temps, les informations relatives à la légitimité du comportement du discriminateur viendraient modérer l'impact de la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime sur la détection de la discrimination. Nous avons utilisé l'attribution de discrimination comme mesure de la détection de la discrimination. Or, la discrimination étant un comportement contre-normatif en soi, l'attribution de discrimination constitue une attribution de blâme au discriminateur. La légitimité perçue de son comportement viendrait modérer l'attribution à la discrimination. En d'autres termes, le modérateur viendrait corriger l'attribution émise en premier lieu.

Il est permis de faire une analogie entre le modèle de détection de la discrimination que nous proposons ici et le modèle correctif (Gilbert et al., 1988). Rappelons que ce modèle, qui traite des inférences dispositionnelles, propose que la perception des personnes relève de trois processus séquentiels. Tout d'abord, le processus de catégorisation concerne la catégorisation du comportement de la cible. Puis la caractérisation concerne ce que ce comportement implique en termes d'inférences dispositionnelles. Ces deux premiers processus seraient automatiques et entraîneraient l'attribution de disposition à la cible. Le troisième processus, la correction, concerne le fait que les informations situationnelles seraient prises en compte dans un second temps et viendraient corriger l'attribution dispositionnelle émise à la suite des deux premiers processus. La correction serait un processus contrôlé (Gilbert et al., 1988). Le modèle que nous proposons est similaire dans la structure et l'agencement de ses processus. La catégorisation sociale des acteurs (processus perceptif) intervient dans un premier temps et est nécessaire pour détecter la discrimination. La légitimité du comportement du

discriminateur interviendrait dans un second temps pour corriger l'attribution à la discrimination émise suite au premier processus.

Cependant, si nous restons dans l'analogie, le modèle d'inférences dispositionnelles (Trope, 1986) propose que les informations sur le comportement de la cible, ses dispositions préalables et les informations situationnelles seraient intégrées simultanément pour aboutir à l'inférence de dispositions. Ce même auteur a cependant montré que ce modèle se vérifiait dans le cas où les informations situationnelles étaient très accessibles et saillantes, tandis que le modèle correctif se vérifiait lorsque les informations situationnelles sont peu accessibles et peu saillantes (Trope & Gaunt, 2000).

Les méthodologies employées dans les études de la deuxième partie ne permettent pas de soutenir l'hypothèse d'une correction a posteriori de l'attribution à la discrimination par les informations relevant de la légitimité du comportement du discriminateur. Nous avons manipulé la catégorisation sociale des acteurs et la légitimité du comportement du discriminateur de façon simultanée, ces deux informations figuraient dans les vignettes, la question portant sur l'attribution à la discrimination suivait la lecture des vignettes. Nous ne pouvons donc pas conclure que la prise en compte des informations relatives à la légitimité du comportement du discriminateur vient corriger l'attribution à la discrimination émise suite à la manipulation de la catégorisation sociale des acteurs. Pour ce faire, il serait nécessaire d'utiliser une méthodologie d'étude séquentielle. En effet, afin de statuer dans le sens de notre interprétation, il faudrait présenter les informations relatives à la catégorisation sociale des acteurs uniquement, puis mesurer l'attribution de discrimination au discriminateur. Puis, dans un second temps, il faudrait présenter les informations relatives à la légitimité du comportement du discriminateur et poser de nouveau la question relative à l'attribution de discrimination. Ainsi, il serait possible d'établir l'impact correctif de la légitimité perçue sur l'attribution.

Si cette proposition résout la question de l'agencement des processus perceptif et délibératif, elle pose cependant un problème quant à la suspicion des participants. En effet, poser deux fois la question relative à l'attribution de discrimination pourrait les éclairer sur le but de l'étude et induire de la demande expérimentale (Orne, 1988). Afin de résoudre ce problème, il semble nécessaire d'explorer plus avant le potentiel de la

mesure d'attribution émotionnelle élaborée dans la première partie de ce document. Nous avons développé cette mesure afin de nous prémunir d'un éventuel effet de demande expérimentale induit par une mesure explicite d'attribution de discrimination. L'attribution de traits au discriminateur avait précédemment été utilisée comme mesure de détection de la discrimination afin d'éviter l'effet de demande expérimentale (e.g., Baron et al., 1991). Nous avons cependant montré que l'attribution de traits au discriminateur était influencée par les considérations d'auto-présentation des participants (Bastart, Popa-Roch & Delmas, en préparation). C'est pourquoi nous avons développé une mesure indirecte de détection de la discrimination par le biais de l'attribution d'émotions à la victime. Rappelons qu'il a été montré que le fait d'être victime d'une injustice entraîne chez les participants l'émergence d'émotions négatives dirigées vers autrui, comme la colère. A contrario, le fait de subir une évaluation négative mais considérée comme juste entraîne l'émergence d'émotions négatives dirigées vers soi (e.g., Krehbiel & Cropanzano, 2000). De fait, nous avons montré que lorsque les participants lisent une vignette portant sur le sexisme intergroupe, ils attribuent davantage d'émotions négatives dirigées vers autrui que dirigées vers soi à la victime. Tandis que lorsqu'ils lisent une vignette portant sur le sexisme intragroupe, la différence d'attribution de ces deux types d'émotions est réduite. Cette mesure est positivement corrélée à la mesure explicite d'attribution de discrimination (Etude 5). Nous avons cependant échoué à montrer que le lien entre le type de discrimination (intergroupe vs. intragroupe) et l'attribution émotionnelle à la victime était médiatisée par la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime. Nous n'avons pas non plus généralisé cette mesure aux autres formes de discriminations utilisées, comme le racisme ou l'homophobie. Il apparaît nécessaire de conduire de nouvelles études afin d'élaborer cette mesure et de la valider avec d'autres formes de discriminations.

### **Pour aller plus loin.**

L'âgisme constitue à notre sens un type particulièrement intéressant de discrimination. La littérature a montré qu'il était détecté dans une moindre mesure que le racisme ou le sexisme. Il a été avancé que l'âgisme est un type de discrimination moins

accessible que le racisme ou le sexisme (e.g., Marti et al., 2000). A la lumière des résultats obtenus dans ce travail, il est permis d'avancer une autre interprétation de la moindre détection de l'âgisme. L'âgisme serait moins reconnu que le racisme d'une part parce qu'il fournit une distinctivité catégorielle moindre, et d'autre part parce qu'il apparaît comme plus légitime.

Tout d'abord, le critère d'âge a pour spécificité d'être une variable continue, les frontières des catégories d'âge sont donc non fixes et très variables (Paolini et al., 2004), contrairement aux frontières des catégories ethniques ou de genre. En attestent les travaux sur l'âgisme, qui montrent que les frontières de la catégorie « âgé » varient en fonction des cultures et des études (Bytheway, 2005). Ainsi, il est permis de penser que les catégories sur la base de l'âge seraient distinctes lorsqu'on compare les extrémités du continuum (i.e., les enfants et les séniors) mais pas lorsqu'on compare deux tranches d'âges proches sur le continuum (i.e., les travailleurs de 35 ans et les travailleurs de 55 ans). Dans la littérature, des travaux ont montré que les caractéristiques visuelles comme le genre, l'appartenance ethnique ou l'âge sont aisément utilisées pour catégoriser un individu (Brewer & Lui, 1989 ; Hewstone, Hantzi, & Johnston, 1991). Notons cependant que ces études impliquent des catégories d'âge éloignées sur le continuum de l'âge (i.e., 20 ans vs. 60 ans), alors que nous adressons la question spécifique de la distinction de catégories d'âge moins distantes.

Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce document, la distinctivité catégorielle, c'est-à-dire la saillance d'une catégorisation donnée dans un contexte donné, dépend de l'accessibilité de cette catégorisation et de son ajustement avec la situation présente (Bruner, 1957 ; Oakes, 1987). Nous argumentons que le racisme serait plus aisément détecté que l'âgisme en raison d'une plus grande accessibilité des catégories ethniques par rapport aux catégories d'âge. Rappelons que l'accessibilité de la catégorie concerne l'impact des motivations de l'observateur et du contexte sur la sensibilité du processus de catégorisation (Blanz et al., 1999). L'accessibilité d'une catégorisation est influencée par l'importance qu'elle revêt pour la définition de soi, par les expériences passées avec cette catégorisation, par les motivations, valeurs, buts et besoins actuels de l'observateur (Turner, 1987). L'accessibilité d'une catégorisation peut être chronique ou fugitive (Blanz, 1999). L'accessibilité chronique concerne l'accessibilité « habituelle » de l'observateur pour une catégorie donnée et est déterminée par ses

expériences passées. L'accessibilité fugitive renvoie à des facteurs à court terme qui peuvent influencer la perception des catégories (Blanz, 1999). Ainsi, à ajustements comparatif et normatif équivalents, la saillance d'une catégorisation donnée serait déterminée par l'accessibilité de la catégorisation, les catégories chroniquement accessibles étant plus saillantes que les catégories non chroniquement accessibles. La plus grande chronicité de certaines catégories implique ainsi des différences intergroupes perçues plus importantes (Van Twuyver & Van Knippenberg, 1995).

Enfin, la qualité de l'ajustement de ladite catégorisation dans le contexte présent détermine d'une part sa saillance actuelle, mais également son caractère chronique futur. En effet, plus une catégorisation donnée est utilisée et plus elle sera chroniquement accessible (Blanz, 1999). Ainsi, une catégorisation activée récemment sera plus accessible à l'avenir, et ce d'autant plus que le contexte la rend pertinente (Voci, 2006). Dans la vie de tous les jours, nous sommes plus souvent confrontés à des interactions qui impliquent des catégorisations pertinentes sur la base du genre (e.g., rôles de genre, rituel de séduction) qu'à des situations qui impliquent des catégorisations pertinentes sur la base des catégories d'âge proche sur le continuum. En effet, bien souvent, lorsque nous interagissons avec des personnes d'un âge différent, d'autres catégorisations que celles de l'âge sont pertinentes pour la situation (e.g. interaction étudiant-enseignant). Ou alors ces types d'interactions sont d'ordre interpersonnel (e.g., interaction père-fils). Il en résulte que les interactions entre des personnes qui diffèrent en âge ne permettraient pas d'obtenir une distinctivité catégorielle sur la base de l'âge et par conséquent ne permettraient pas aux catégorisations d'âge d'être saillantes au moment présent, ou chroniquement accessibles dans le futur. De plus, des travaux ont montré que les contacts épisodiques intergroupes de valence négative ont davantage tendance à accroître l'accessibilité chronique d'une catégorisation donnée (Paolini, Harwood, & Rubin, 2010). Ceci permet d'expliquer pourquoi les catégorisations sur la base du genre et de l'appartenance ethnique présenteraient une plus grande accessibilité chronique. En effet, l'histoire montre des contacts inter-sexe et inter-raciaux fréquents et négativement connotés (Swim, Aikin, Hall, & Hunter, 1995). Par conséquent, l'âgisme serait moins détecté en raison d'une moindre distinctivité des catégories d'âge par rapport aux catégories ethniques par exemple. Cette moindre distinctivité implique que le discriminateur et la victime seraient moins aisés à être catégoriser comme appartenant à

deux groupes sociaux différents ; leur échange serait par conséquent plus difficilement perçu comme intergroupe. Or, la perception de cet échange serait selon nous une condition pour que la discrimination soit détectée.

Dans un second temps, nous proposons également que l'âgisme serait moins détecté que le racisme en raison de sa plus grande légitimité perçue. Nous avons émis l'hypothèse que la légitimité du comportement a un impact sur la perception de la discrimination. Il a été montré que plus le discriminateur manifeste d'intentions négatives vis-à-vis de la victime, plus la discrimination est détectée (Swim et al., 2003). De plus, la légitimation d'une discrimination amène les membres du groupe discriminé à manifester moins d'investissement dans le groupe et à s'identifier moins au groupe (Jetten et al., 2010). Il a également été montré que les séniors sont perçus comme moins dynamiques et aptes à l'adaptation dans l'univers professionnel que les jeunes travailleurs (Diekman & Hirnisey, 2007). Ces stéréotypes sont partagés par les séniors (Kite, Stockdale, Whitley, & Johnson, 2005). L'âgisme apparaît donc comme plus légitimé que le racisme, donc moins amoral, notamment sur le lieu de travail. Ainsi, l'âgisme serait moins détecté en premier lieu parce que les catégories d'âge impliquent que l'interaction entre le discriminateur et la victime est difficilement perçue comme intergroupe, et en second lieu parce que la distinction entre les individus sur le critère d'âge est davantage légitimé.

L'âgisme apparaît donc comme un type de discrimination particulièrement intéressant afin de tester l'applicabilité du modèle de détection de la discrimination ici proposé. La comparaison entre la détection de l'âgisme et la détection du racisme nous permettrait de vérifier l'interaction entre le processus perceptif et le processus délibératif. En effet, l'âgisme serait moins détecté d'une part en raison du fait que le processus perceptif ne permet pas une distinctivité catégorielle des catégories d'âge suffisante pour que le discriminateur et la victime soit perçus comme ayant un échange intergroupe. De plus, le processus délibératif impliquerait dans le cas de l'âgisme que ce type de discrimination soit intrinsèquement considéré comme relativement légitime.

Par ailleurs, il apparaît également important d'élargir les résultats obtenus à la sphère professionnelle. En effet, les situations de discrimination évoquées dans nos vignettes avaient lieu dans la vie quotidienne (e.g., en voiture, à la terrasse d'un café). Or le lieu de travail est une sphère plus formellement et légalement régulée en ce qui

concerne les interactions sociales que la terrasse d'un café. Certains comportements sont prohibés parce qu'ils s'exercent sur le lieu de travail. L'impact du contexte situationnel est donc susceptible de modifier les normes en vigueur et par conséquent l'acceptabilité des comportements. Des travaux ont montré que certains environnements entraînaient l'activation d'une norme situationnelle spécifique et des comportements consécutifs congruents avec la norme activée (Aarts & Dijksterhuis, 2003). De même, les recherches dans le cadre de la justice organisationnelle ont montré que le lieu de travail était soumis à des règles strictes en matière de justice et de perception des inégalités (Roberson & Stevens, 2006). Il est donc permis de proposer qu'un même commentaire discriminatoire serait davantage détecté s'il est tenu dans un cadre professionnel que dans un cadre moins formel. La variation du contexte normatif implique une variation dans la légitimité perçue des comportements. Cette comparaison constituerait un autre test de l'hypothèse du processus délibératif.

---

**Conclusion générale**

---

L'objectif de ce travail de thèse était de proposer un modèle général de détection de la discrimination applicable aux différentes formes de discrimination. Nous avons choisi d'adopter le point de vue de l'observateur distant de la situation, ou du témoin. Ce point de vue a en effet été peu abordé dans la littérature. Afin d'expliquer notre intérêt pour cette thématique, il nous paraît pertinent d'illustrer sa genèse.

Nous travaillons sur cette thématique depuis le Master 2. Notre objectif à l'époque était de répondre à la question de la moindre détection des discriminations âgistes dans le monde du travail. Nous avons en effet l'idée de nous orienter à long terme vers des recherches appliquées, et d'aborder la question de la détection de la discrimination dans le monde du travail. Afin de répondre à cette question, nous nous sommes orientés vers les recherches fondamentales portant sur la détection de la discrimination de la part du témoin. Nous avons constaté que cette thématique était peu abordée en comparaison d'autres thématiques appartenant au champ des recherches portant sur la discrimination. Du plus, les recherches éparses portant sur cette thématique spécifique n'avaient pas fait l'objet d'un travail d'intégration. C'est pourquoi nous avons trouvé préférable d'opter pour un travail de recherche qui aurait pour objectif d'intégrer ces différents travaux afin de pouvoir l'appliquer à long terme à la moindre détection des discriminations âgistes dans le monde du travail.

Notre question de recherche était donc : « Par quels processus considérons nous une situation dont nous sommes témoins comme potentiellement discriminatoire ? ». Afin de répondre à cette question, nous avons d'abord pris en considération les définitions données de la discrimination, aussi bien dans la littérature en psychologie sociale, mais également du point de vue juridique et du point de vue profane. En effet, nous partions du postulat que l'individu est immergé dans un contexte légal et social qui détermine sa conception des situations, et particulièrement sa perception des discriminations. En ce sens, nous pouvons dire que notre objectif était d'établir un modèle populaire de détection de la discrimination. Ces différentes définitions convergeaient sur deux points précis, à savoir que la discrimination est considérée comme un comportement intergroupe, et qu'elle est considérée comme relevant d'un traitement inégal dirigé vers la victime. De ce constat a émergé notre ligne de recherche. Nous avons émis l'hypothèse

générale que la détection de la discrimination relève de l'interaction entre la perception de la discrimination comme issu d'un rapport intergroupe et d'un traitement injuste infligé à la victime. D'après la littérature, un comportement intergroupe est défini comme tout comportement produit par un ou plusieurs individus à l'encontre d'un ou plusieurs individus basé sur l'indentification des protagonistes comme appartenant à différentes catégories sociales (Tajfel & Turner, 1979). Est considéré comme traitement inégal ou négatif ce qui enfreint les normes de justice et de responsabilité morale (Applebaum, 2005).

Nous avons donc émis l'hypothèse que la détection de la discrimination était fonction de la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime comme intergroupe plutôt qu'interpersonnel. Puis, nous avons émis l'hypothèse que l'effet de la perception de cet échange sur la détection de la discrimination serait modéré par la légitimité perçue du comportement du discriminateur. Les différents travaux en matière de discrimination et de détection de la discrimination nous ont permis de soutenir notre hypothèse. Afin de développer notre modèle de détection de la discrimination, nous avons opté pour un travail en deux phases.

En premier lieu, les travaux en matière de détection de la discrimination montrent que les discriminations intergroupes et intragroupes sont inégalement détectées (Baron, Burgess & Kao, 1991 ; Inman & Baron, 1996). L'explication avancée est que nous aurions des représentations en mémoire de ce que constitue une discrimination. Lorsque la situation observée correspond à la représentation de la discrimination en mémoire, la discrimination est détectée. Puis, d'autres travaux sont venus nuancer cette interprétation. La discrimination intergroupe serait reconnue pour autant qu'elle s'exerce dans un domaine où la victime est négativement stéréotypée (O'Brien et al., 2008). De ce constat a émergé l'idée que la détection de la discrimination serait fonction de la dimension de comparaison entre le groupe du discriminateur et le groupe et de la victime. En effet, pour une même opposition entre deux groupes de genre par exemple, l'asymétrie de statut stéréotypique dépend de la dimension de comparaison invoquée par la situation observée. Ce point de vue est défendu par la théorie de l'auto-catégorisation (Turner et al., 1987). C'est pourquoi nous avons choisi cette théorie afin de soutenir et d'opérationnaliser nos hypothèses.

## Conclusion générale

---

Du point de vue la théorie de l'auto-catégorisation, la catégorisation d'une cible donnée peu se situer à différents niveaux d'abstraction. Selon le contexte, une même cible peut être catégorisée au niveau individuel, au niveau groupal (différents groupes peuvent être pertinents selon le contexte), ou encore au niveau surordonné ; ces différents niveaux d'abstraction étant mutuellement exclusifs. Cette catégorisation influence l'identité appliquée à la cible de la catégorisation. Lorsqu'elle est catégorisée au niveau individuel, l'identité qui prime est l'identité individuelle. La cible est alors définie selon ses caractéristiques idiosyncrasiques. Lorsque la cible est catégorisée au niveau groupal, l'identité qui prime est son identité sociale. Elle est alors définie de par les caractéristiques du groupe en question, impliquant que la cible est considérée comme interchangeable avec les autres membres du groupe social. Par conséquent, des individus catégorisés respectivement comme appartenant à deux groupes sociaux distincts seront attendus comme ayant des interactions intergroupes, tandis que des individus catégorisés au niveau individuel seront attendus comme ayant des interactions interpersonnelles. De plus, le *Common Ingroup Identity Model* stipule que la recatégorisation au niveau surordonné de deux groupes sociaux opposés devrait réduire les tensions entre ces groupes (e.g., Samuel et al., 1989). Comme ils sont recatégorisés comme appartenant au même groupe social, les individus sont plus susceptibles d'entretenir des rapports interpersonnels. Enfin, le type d'attribution donnée pour expliquer le comportement d'une cible serait fonction de sa catégorisation sociale. Si elle est catégorisée au niveau individuel, son identité personnelle est activée, en conséquence de quoi l'attribution sera de type dispositionnel. Par contre, si la cible est catégorisée au niveau groupal, son identité de groupe est activée et l'attribution donnée sera de type social (e.g., Oakes et al., 1991). Or, dans le cadre d'une discrimination subie, une victime est capable de reconnaître qu'elle a été discriminée en raison de son identité groupale et donc l'attribution faite pour expliquer la discrimination sera de type interne, une attribution sociale (Schmitt & Branscombe, 2002).

Si l'on applique ces différents raisonnements théoriques et démonstrations empiriques à la détection de la discrimination, dans le cadre d'une discrimination intergroupe, les acteurs sont catégorisés comme appartenant à deux groupes sociaux distincts présentant une asymétrie stéréotypique en défaveur de la victime. Ceci implique que leur échange sera perçu comme intergroupe plutôt qu'interpersonnel. De même, les

attributions données pour expliquer le comportement du discriminateur sera de type social : « il a agi ainsi en raison du fait qu'il appartient à ce groupe social ».

Nous avons testé ce raisonnement au travers de cinq études. La première étude portait sur la détection du racisme et avait pour objectif de manipuler la saillance des catégories ethniques afin d'évaluer leur impact sur la détection de la discrimination. Pour ce faire, nous avons utilisé le principe de l'ajustement normatif. L'ajustement normatif renvoie au degré auquel les caractéristiques du stimulus social sont perçues comme étant pertinentes par rapport au stéréotype de la catégorie ou du groupe (e.g., Mummendey, Otten, Berger, & Kessler, 2000). Nous avons donc opposé les discriminations intergroupe et intragroupe. Puis nous avons manipulé la pertinence de la description du discriminateur par rapport au stéréotype de son groupe d'appartenance. Nous avons montré que dans le cadre d'une discrimination intergroupe, un discriminateur stéréotypique de son groupe d'appartenance entraîne davantage de détection que la discrimination qu'un discriminateur atypique. Cette différence est réduite lorsque la discrimination est intragroupe. En effet, dans ce second cas, le discriminateur et la victime appartiennent au même groupe social.

Nous avons conduit deux nouvelles études, par le biais d'une autre méthodologie, visant à généraliser ces résultats sur le sexisme et le racisme. Nous avons également testé la médiation de l'effet de la catégorisation sociale des acteurs sur la détection de la discrimination par la perception de l'interaction entre le discriminateur et la victime comme intergroupe (vs. interpersonnelle). Afin de manipuler la catégorisation sociale des acteurs, nous avons utilisé le principe de l'ajustement comparatif. L'ajustement comparatif renvoie au degré avec lequel une catégorisation spécifique covarie avec les caractéristiques arbitraires d'un stimulus. Il correspond donc à la corrélation perçue entre les similarités et les différences observées entre les individus et leurs appartenances catégorielles (Blanz & Aufderheide, 1999). En d'autres termes, nous avons manipulé la composition du groupe du discriminateur. Nous avons deux situations de discrimination intergroupe et une situation de discrimination intragroupe. Dans la première situation de discrimination intergroupe, le discriminateur tenait un propos discriminatoire à la victime, il était soutenu par un membre de son groupe. Nous attendions à ce que la distinctivité catégorielle entre le groupe du discriminateur et le groupe de la victime soit maximisée dans cette première condition. Dans la deuxième situation de discrimination

intergroupe, le discriminateur était soutenu par un individu appartenant au groupe de la victime. Nous nous attendions à ce que la distinctivité catégorielle soit réduite dans cette condition. Enfin, dans la situation de discrimination intragroupe, le discriminateur était soutenu par un membre de son groupe, ainsi, discriminateur, complice et victime appartenaient au même groupe social. La distinctivité catégorielle était donc attendue nulle dans cette dernière condition. Les résultats montrent les effets attendus. Plus la distinctivité catégorielle est maximisée, plus la discrimination est détectée. De plus, cet effet est partiellement médiatisé par la perception de l'interaction entre le discriminateur et la victime dans les deux études. Cependant, seule l'étude 2 montre une médiation de cet effet par l'attribution sociale au comportement du discriminateur. Or dans l'étude 3, les participants appartiennent majoritairement au groupe du discriminateur (i.e., français européens). Il est donc possible qu'ils n'aient pas voulu attribuer le comportement du discriminateur à son groupe d'appartenance, qui est aussi le leur.

Puis, nous avons conduit une autre étude afin de manipuler le médiateur mesuré dans les deux études précédentes (Etude 4). C'est-à-dire la perception de leur échange comme intergroupe ou interpersonnel. Pour ce faire, nous avons de nouveau manipulé le type de discrimination (intergroupe vs. intragroupe), puis nous avons manipulé le lien d'intimité entre le discriminateur et la victime afin d'induire la perception de leur échange comme intergroupe ou interpersonnel. Ils étaient présentés comme des personnes étrangères l'une à l'autre ou comme des amis de longue date. Il a en effet été montré que les amis proches, même lorsqu'ils font partie de l'exogroupe, sont incorporés dans le concept de soi (Page-Gould et al., 2010). Par conséquent, lorsque les acteurs sont présentés comme des amis de longue date, nous attendions à ce que la détection de la discrimination intergroupe soit moindre que lorsqu'ils sont présentés comme des étrangers. Cette différence était attendue réduite dans le cadre d'une discrimination intragroupe, étant donné que l'échange entre les acteurs est perçu comme interpersonnel de par leur appartenance groupale commune. Les résultats ont montré l'interaction attendue. Nous répliquons l'effet de prototypie classique dans le cas où les acteurs sont présentés comme étrangers, tandis que la différence entre ces deux types de discrimination est réduite lorsqu'ils sont présentés comme amis.

Enfin, nous avons cherché à répliquer cette médiation par le biais d'une mesure plus subtile de la détection de la discrimination afin de nous prémunir contre un effet de

demande expérimentale ou un effet d'auto-présentation des participants. Pour ce faire, nous avons élaboré une mesure d'attribution émotionnelle à la victime afin de mesurer la détection de la discrimination. Dans le cas d'une injustice, les victimes ressentent des affects négatifs dirigés vers autrui, tandis que dans le cas d'une évaluation négative mais estimée juste, elles ressentent davantage d'émotions négatives dirigées vers soi. Les résultats montrent les effets attendus. Dans le cas d'une discrimination intergroupe, la différence entre ces deux types d'émotions est plus importante que dans le cas d'une discrimination intragroupe. De plus, cette mesure corrèle positivement avec une mesure explicite de détection de la discrimination. Nous échouons cependant à montrer la médiation du lien entre le type de discrimination et le score d'attribution émotionnelle, quand bien même nous répliquons cette médiation sur la mesure directe. Il apparaît donc nécessaire de poursuivre l'élaboration de cette mesure et également de généraliser son applicabilité à d'autres formes de discrimination. Elle n'a en effet été testée que dans le cadre de la détection du sexisme.

Les études de la première partie permettent cependant dans leur globalité de soutenir notre hypothèse quant au rôle du processus perceptif dans la détection de la discrimination. La manipulation de la distinctivité catégorielle entre le discriminateur et la victime impacte la détection de la discrimination. Cette relation est de plus médiatisée par la perception de leur échange comme intergroupe ou interpersonnel. Il reste cependant d'autres variables à prendre en compte qui seraient susceptibles de modérer ce processus, comme la catégorisation sociale du témoin. En effet, l'identification du témoin comme appartenant au groupe du discriminateur ou de la victime pourrait impacter sa perception de la situation et donc la détection de la discrimination observée.

En second lieu, la littérature a montré qu'il existait des contraintes normatives strictes en ce qui concerne l'expression des préjugés et des comportements discriminatoires, notamment en raison de la prévalence de l'égalitarisme (Monteith & Walters, 1998). De plus, certains types de discriminations sont davantage prohibés socialement que d'autres (Crandall et al., 2002). Les comportements discriminatoires sexistes sont par exemples davantage tolérés que les comportements discriminatoires racistes (Franco & Maass, 1999). Par ailleurs, le fait de légitimer une discrimination encourage l'expression de ces comportements (Bahns & Branscombe, 2011), ainsi que moins d'investissement dans des actions collectives de la part des membres du groupe

visé (Jetten et al., 2010). De plus, le fait de présenter les motivations du discriminateur comme hostiles ou bienveillantes impacte l'attribution de discrimination (Swim et al., 2003). De même, un propos sexiste tenu sur un ton humoristique amène les participants à passer d'un état d'esprit vigilant à la discrimination à un état d'esprit tolérant à la discrimination. Ce qui les conduit par la suite à manifester davantage de comportements discriminatoires (Ford et al., 2001). Ces différents travaux nous permettent de soutenir l'hypothèse d'un processus délibératif qui impliquerait la prise en compte d'informations relatives à la légitimité du comportement du discriminateur. Ces informations viendraient modérer l'impact du processus perceptif, c'est-à-dire l'impact de la catégorisation sociale des acteurs de la détection de la discrimination.

Afin de tester cette hypothèse, nous avons conduit une première étude sur la détection de l'homophobie. Nous avons manipulé la catégorisation sociale des acteurs par le biais du type de discriminations figurant dans les vignettes. Dans le cas de la discrimination intergroupe, un hétérosexuel discriminait un homosexuel. Dans le cas de la discrimination intragroupe, un homosexuel discriminait un autre homosexuel. Nous avons opérationnalisé la légitimité du comportement du discriminateur par le biais des motivations invoquées par le discriminateur pour justifier son acte. Pour cela, nous nous sommes inspirés de la théorie du sexisme ambivalent. Le sexisme hostile est en effet davantage reconnu comme une discrimination que le sexisme bienveillant, en raison du caractère antisocial du premier et du caractère prosocial du second. Ainsi, dans nos vignettes, le discriminateur invoquait des motivations hostiles aux homosexuels, ou des motivations bienveillantes, visant à les protéger. Nous avons émis l'hypothèse que l'effet de la légitimité du comportement du discriminateur impacterait plus la détection des discriminations intergroupes que la détection des discriminations intragroupes. Les résultats soutiennent partiellement notre hypothèse. Tout d'abord, nous n'avons montré cet effet d'interaction que sur une seule vignette au lieu des trois utilisées. Ensuite, si les motivations invoquées par le discriminateur manipulent en effet la légitimité de son acte, nous échouons à montrer que la manipulation du type de discrimination manipule la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime comme intergroupe ou interpersonnel.

Afin de pallier cela, nous avons conduit une dernière étude, portant sur la détection du sexisme, dans laquelle nous avons manipulé la catégorisation sociale des acteurs de la

même façon que dans l'étude précédente. Nous avons toutefois manipulé la légitimité du comportement du discriminateur par le biais de la tonalité du propos tenu. Nous nous sommes basés sur les travaux de Ford (2000), qui impliquent qu'un propos discriminatoire tenu sur un ton humoristique soit considéré comme plus légitime qu'un même propos tenu sur un ton affirmatif. Nous avons donc fait l'hypothèse que la tonalité du propos tenu impacte davantage la détection des discriminations intergroupes qu'intragroupes. Les résultats soutiennent cette hypothèse. Le type de discrimination manipule effectivement la perception de l'échange entre le discriminateur et la victime, tandis que la tonalité du propos manipule la légitimité du comportement du discriminateur. Ainsi, dans le cas d'une discrimination intergroupes, un propos sexiste affirmatif est plus considéré comme discriminatoire qu'un propos humoristique. Cette différence est réduite, bien que toujours significative dans le cas d'une discrimination intragroupe. Ainsi, les résultats de la deuxième partie permettent de soutenir partiellement l'hypothèse du rôle modérateur de la légitimité du comportement du discriminateur. Afin de fournir davantage de support empirique à cette hypothèse, il serait nécessaire de conduire d'autres études en variant les méthodologies employées ainsi que les formes de discriminations.

En guise de limites, nous avons souligné que l'agencement de notre modèle ne pouvait pas être appuyé par les méthodologies employées. En effet, nous proposons que le processus délibératif soit nécessaire pour détecter la discrimination. Le processus délibératif interviendrait en second lieu pour corriger l'attribution à la discrimination émise suite au premier processus. L'analogie faite entre notre modèle et le modèle correctif (Gilbert et al., 1988) permet de soutenir cette interprétation mais notre méthodologie ne le permet pas. C'est pourquoi nous avons proposé des recherches futures afin de statuer sur notre interprétation.

Enfin, en guise d'ouverture, nous avons soulevé le cas intéressant de l'âgisme, qui serait à notre sens une illustration de l'interaction entre les processus perceptif et délibératif. L'âgisme est en effet détecté dans une moindre mesure que le racisme ou le sexisme (Marti et al., 2000). Nous avons proposé que l'âgisme soit moins détecté d'une part en raison de la moindre distinctivité des catégories d'âge entre les travailleurs juniors et seniors. Il serait également moins détecté en raison de sa plus grande légitimité, notamment appuyée par les travailleurs âgés eux-mêmes (Kite et al., 2005). De même

## Conclusion générale

---

nous avons proposé de manipuler le contexte d'exercice de la discrimination. Le contexte professionnel étant un lieu davantage régulé formellement et légalement, les témoins devraient être plus vigilants à la discrimination dans ce cadre que dans le cadre de la vie quotidienne.

Pour conclure, le modèle de détection de la discrimination que nous avons proposé est supporté empiriquement quant au premier processus. Il est supporté partiellement quant au second processus. Il appartiendra à des recherches futures de fournir davantage de supports empiriques pour le processus délibératif, mais également pour soutenir l'agencement du modèle que nous avons proposé et d'appliquer ce modèle à la détection d'autres formes de discrimination. Une fois ce modèle davantage supporté, il sera nécessaire de mettre en lumière ses modérateurs, comme l'auto-catégorisation du témoin, qui nous semble être d'un intérêt capital. Nous espérons que ce travail permettra à long terme des applications en situations réelles afin de fournir un soutien aux victimes de discrimination.



## Références

---

---

## Références

---

## Références

---

- Aarts, H., & Dijksterhuis, A. (2003). The silence of the library: Environment, situational norm, and social behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, *84*(1), 18–28. doi:10.1037/0022-3514.84.1.18
- Aberson, C. L. (2007). Diversity, Merit, Fairness, and Discrimination Beliefs as Predictors of Support for Affirmative-Action Policy Actions. *Journal of Applied Social Psychology*, *37*(10), 2451–2474. doi:10.1111/j.1559-1816.2007.00266.x
- Aberson, C. L., & Ettlín, T. E. (2004). The Aversive Racism Paradigm and Responses Favoring African Americans: Meta-Analytic Evidence of Two Types of Favoritism. *Social Justice Research*, *17*(1), 25–46. doi:10.1023/B:SORE.0000018091.48241.7a
- Alicke, M. D. (1990). Incapacitating Conditions and Alteration of Blame. *Journal of Social Behavior and Personality*, *5*(6), 651–664.
- Alicke, M. D. (1992). Culpable causation. *Journal of Personality and Social Psychology*, *63*(3), 368–378. doi:10.1037/0022-3514.63.3.368
- Alicke, M. D. (2000). Culpable control and the psychology of blame. *Psychological Bulletin*, *126*(4), 556–74.
- Alicke, M. D., Buckingham, J., Zell, E., & Davis, T. (2008). Culpable control and counterfactual reasoning in the psychology of blame. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *34*(10), 1371–81. doi:10.1177/0146167208321594
- Alicke, M. D., & Davis, T. L. (1989). The role of a posteriori victim information in judgments of blame and sanction. *Journal of Experimental Social Psychology*, *25*(4), 362–377. doi:10.1016/0022-1031(89)90028-0
- Alicke, M. D., & Davis, T. L. (1990). Capacity Responsibility in Social Evaluation. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *16*(3), 465–474. doi:10.1177/0146167290163005
- Alicke, M. D., Weigold, M. F., & Rogers, S. L. (1990). Inferring intentions and responsibility from motives and outcomes: Evidential and extra-evidential judgments. *Social Cognition*, *8*(3), 286–304. doi:10.1521/soco.1990.8.3.286

## Références

---

- Alicke, M. D., & Zell, E. (2009). Social Attractiveness and Blame. *Journal of Applied Social Psychology, 39*(9), 2089–2105. doi:10.1111/j.1559-1816.2009.00517.x
- Allen, V. L., & Wilder, D. a. (1975). Categorization, belief similarity, and intergroup discrimination. *Journal of Personality and Social Psychology, 32*(6), 971–977. doi:10.1037/0022-3514.32.6.971
- Allport, G. W. (1954). *The nature of prejudice*. New York: Addison-Wesley.
- Applebaum, B. (2005). In the name of morality: moral responsibility, whiteness and social justice education. *Journal of Moral Education, 34*(3), 277–290. doi:10.1080/03057240500206089
- Badea, C., Jetten, J., Czukor, G., & Askevis-Leherpeux, F. (2010). The bases of identification: when optimal distinctiveness needs face social identity threat. *The British Journal of Social Psychology, 49*, 21–41. doi:10.1348/000712608X397665
- Bahns, A. J., & Branscombe, N. R. (2011a). Effects of legitimizing discrimination against homosexuals on gay bashing. *European Journal of Social Psychology, 41*(3), 388–396. doi:10.1002/ejsp.784
- Bahns, A. J., & Branscombe, N. R. (2011b). Effects of legitimizing discrimination against homosexuals on gay bashing. *European Journal of Social Psychology, 41*(3), 388–396. doi:10.1002/ejsp.784
- Barclay, L. J., Skarlicki, D. P., & Pugh, S. D. (2005). Exploring the role of emotions in injustice perceptions and retaliation. *The Journal of Applied Psychology, 90*(4), 629–43. doi:10.1037/0021-9010.90.4.629
- Baron, R. A., & Branscombe, N. R. (2011). The causes, effects, and cures of stereotyping, prejudice, and discrimination. In R. A. Baron & N. R. Branscombe (Eds.), *Social Psychology* (13th ed., pp. 176–213). Upper Saddle River, NJ: Pearson Education.
- Barratt, E. S., & Felthous, A. R. (2003). Impulsive versus Premeditated Aggression: Implications for Mens Rea Decisions. *Behavioral Science and the Law, 21*, 619–630. doi:10.1002/bsl.555
- Barreto, M., & Ellemers, N. (2005). The burden of benevolent sexism: How it contributes to the maintenance of gender inequalities. *European Journal of Social Psychology, 35*(5), 633–642. doi:10.1002/ejsp.270

## Références

---

- Barreto, M., Ellemers, N., Piebinga, L., & Moya, M. (2009). How Nice of Us and How Dumb of Me: The Effect of Exposure to Benevolent Sexism on Women's Task and Relational Self-Descriptions. *Sex Roles, 62*(7-8), 532–544. doi:10.1007/s11199-009-9699-0
- Beaton, A. M., & Tougas, F. (2001). Reactions to Affirmative Action: Group Membership and Social Justice. *Social Justice Research, 14*(1).
- Bennett, G. G., Merritt, M. M., Edwards, C. L., & Sollers, J. J. (2004). Perceived Racism and Affective Responses to Ambiguous Interpersonal Interactions among African American Men. *American Behavioral Scientist, 47*(7), 963–976. doi:10.1177/0002764203261070
- Bennett, M., & Sani, F. (2008). The effect of comparative context upon stereotype content: Children's judgments of ingroup behavior. *Scandinavian journal of psychology, 49*(2), 141–6. doi:10.1111/j.1467-9450.2008.00628.x
- Bettencourt, B. A., Brewer, M. B., Croak, M. R., & Miller, N. (1992). Cooperation and the reduction of intergroup bias: The role of reward structure and social orientation. *Journal of Experimental Social Psychology, 28*(4), 301–319. doi:10.1016/0022-1031(92)90048-O
- Biernat, M., & Vescio, T. K. (1993). Categorization and stereotyping: Effect of group context on memory and judgment. *Journal of Experimental Social Psychology, 29*, 166–202.
- Bill, B., & Naus, P. (1992). The role of humor in the interpretation of sexist incidents. *Sex Roles, 27*(11-12), 645–664. doi:10.1007/BF02651095
- Blanchard, F. A., Crandall, C. S., Brigham, J. C., & Vaughn, L. A. (1994). Condemning and Condoning Racism: A Social Context Approach to Interracial Settings. *Journal of Applied Psychology, 79*(6), 993–997.
- Blanchard, F. A., Lilly, T., & Vaughn, L. A. (1991). Reducing the expression of racial prejudice. *Psychological Science, 2*(2), 101–106.
- Blanz, M. (1999). Accessibility and fit as determinants of the salience of social categorizations. *European Journal of Social Psychology, 29*(1), 43–74. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(199902)29:1<43::AID-EJSP913>3.0.CO;2-Z

## Références

---

- Bosson, J. K., Pintel, E. C., & Vandello, J. a. (2009). The Emotional Impact of Ambivalent Sexism: Forecasts Versus Real Experiences. *Sex Roles*, 62(7-8), 520–531. doi:10.1007/s11199-009-9664-y
- Bourguignon, D., Seron, E., Yzerbyt, V., & Herman, G. (2006). Perceived group and personal discrimination: differential effects on personal self-esteem. *European Journal of Social Psychology*, 36(5), 773–789. doi:10.1002/ejsp.326
- Branscombe, N. R., Schmitt, M. T., & Harvey, R. D. (1999). Perceiving pervasive discrimination among African Americans: Implications for group identification and well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77(1), 135–149. doi:10.1037/0022-3514.77.1.135
- Branscombe, N. R., & Wann, D. L. (1994). Collective self-esteem consequences of outgroup derogation when a valued social identity is on trial. *European Journal of Social Psychology*, 24, 641–657.
- Brewer, M. B. (1977). An Information-Processing Approach Attribution of Responsibility. *Journal of Experimental Social Psychology*, 13, 58–69.
- Brewer, M. B. (1991). The Social Self: On Being the Same and Different at the Same Time. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17(5), 475–482. doi:10.1177/0146167291175001
- Brewer, M. B. (2007). The Importance of Being We: Human Nature and Intergroup Relations. *American Psychologist*, 62(8), 738–751.
- Brewer, M. B., & Lui, L. N. (1989). The primacy of age and sex in the structure of person categories. *Social Cognition*, 7(3), 262–274.
- Brewer, M. B., Manzi, J. M., & Shaw, J. S. (1993). in-Group Identification As a Function of Depersonalization, Distinctiveness, and Status. *Psychological Science*, 4(2), 88–92. doi:10.1111/j.1467-9280.1993.tb00466.x
- Brewer, M. B., & Weber, J. G. (1994). Self-evaluation effects of interpersonal versus intergroup social comparison. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66(2), 268–75.
- Brewer, M. B., Weber, J. G., & Carini, B. (1995). Person memory in intergroup contexts: Categorization versus individuation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69(1), 29–40. doi:10.1037/0022-3514.69.1.29

## Références

---

- Bruner, J. S. (1957). On perceptual readiness. *Psychological Review*, 64(2), 123–152. doi:10.1037/h0043805
- Bytheway, B. (2005). Ageism and Age Categorization. *Journal of Social Issues*, 61(2), 361–374. doi:10.1111/j.1540-4560.2005.00410.x
- Cantor, J. R., Bryant, J., & Zillmann, D. (1974). Enhancement of humor appreciation by transferred excitation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 30(6), 812–821. doi:10.1037/h0037543
- Caprara, G. V., & Weiner, B. (1997). Linkages Between Causal Ascriptions , Emotion , and Behaviour. *International Journal of Behavioral Development*, 20(1), 153–162.
- Cattell, R. B. (1948). Concepts and methods in the measurement of group syntality. *Psychological Review*, 55(1), 48–63.
- Coats, S., Latu, I. M., & Haydel, L. A. (2007). The facilitative effect of evaluative fit on social categorization. *Current Research in Social Psychology*, 12(4), 54–67.
- Code Pénal (2012), 110° edition (3381 pp.). Paris : Dalloz, DL 2012
- Colquitt, J. A., & Jackson, C. L. (2006). Justice in Teams: The Context Sensitivity of Justice Rules Across Individual and Team Contexts. *Journal of Applied Psychology*, 36(4), 868–899.
- Corning, A. F., & Bucchianeri, M. M. (2010). Perceiving racism in ambiguous situations: who relies on easy-to-use information? *The Journal of social psychology*, 150(3), 258–77. doi:10.1080/00224540903365398
- Cowan, G., & Hodge, C. (1996). Judgments of hate speech: The effect of target group, publicness, and behavioral responses of the target. *Journal of Applied Social Psychology*, 26(4), 355–374.
- Crandall, C. S., Eshleman, A., & O'Brien, L. T. (2002). Social Norms and the Expression and Suppression of Prejudice□: The Struggle for Internalization. *Journal of Personality and Social Psychology*, 82(3), 359 –378. doi:10.1037//0022-3514.82.3.359
- Crandall, C. S., & Hebl, M. (2009). Anti-Fat Prejudice. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 469–487). New York, NY: Psychology Press.

## Références

---

- Crawford, M. T., Sherman, S. J., & Hamilton, D. L. (2002). Perceived Entitativity , Stereotype Formation , and the Interchangeability of Group Members. *Journal of Personality and Social Psychology, 83*(5), 1076–1094. doi:10.1037//0022-3514.83.5.1076
- Crisp, R. J., & Hewstone, M. (1999). Subcategorization of physical stimuli: category differentiation and decategorization processes. *European Journal of Social Psychology, 29*(56), 665–671. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(199908/09)29:5/6<665::AID-EJSP954>3.3.CO;2-N
- Crisp, R. J., & Husnu, S. (2011). Attributional processes underlying imagined contact effects. *Group Processes & Intergroup Relations, 14*(2), 275–287. doi:10.1177/1368430210390721
- Crocker, J., & Major, B. (1989). Social Stigma and Self-Esteem: The Self-Protective Properties of Stigma. *Psychological Review, 96*(4), 608–630.
- Crocker, J., Voelkl, K., Testa, M., & Major, B. (1991). Social stigma: The affective consequences of attributional ambiguity. *Journal of Personality and Social Psychology, 60*(2), 218–228. doi:10.1037/0022-3514.60.2.218
- Cronin, T., Branscombe, N. R., & Henslee, J. (2011). *Angst and Expressed Biases Against Single People: Responses to Threat to and Affirmation of the Institution of Marriage*, Dissertation, Kansas University.
- Crosby, F. J., Clayton, S., Alksnis, O., & Hemker, K. (1986). Cognitive biases in the perception of discrimination: The importance of format. *Sex Roles, 14*(11-12), 637–646. doi:10.1007/BF00287694
- Cunningham, G. B., Ferreira, M., & Fink, J. S. (2009). Reactions to prejudicial statements: The influence of statement content and characteristics of the commenter. *Group Dynamics: Theory, Research, and Practice, 13*(1), 59–73. doi:10.1037/a0012967
- Czopp, A. M., & Monteith, M. J. (2003). Confronting prejudice (literally): reactions to confrontations of racial and gender bias. *Personality and Social Psychology Bulletin, 29*(4), 532–44. doi:10.1177/0146167202250923
- Czopp, A. M., Monteith, M. J., & Mark, A. Y. (2006). Standing Up for a Change: Reducing Bias Through Interpersonal Confrontation. *Journal of Personality and Social Psychology, 90*(5), 784 – 803. doi:10.1037/0022-3514.90.5.784

## Références

---

- Danaher, K., & Branscombe, N. R. (2010). Maintaining the system with tokenism: bolstering individual mobility beliefs and identification with a discriminatory organization. *The British journal of social psychology / the British Psychological Society*, 49(Pt 2), 343–62. doi:10.1348/014466609X457530
- Dardenne, B., Dumont, M., & Bollier, T. (2007). Insidious dangers of benevolent sexism: consequences for women's performance. *Journal of Personality and Social Psychology*, 93(5), 764–79. doi:10.1037/0022-3514.93.5.764
- Davey, L. M., Bobocel, D. R., Hing, L. S. S., & Zanna, M. P. (1999). Preference for the Merit Principle Scale: An Individual Difference Measure of Distributive Justice Preferences. *Social Justice Research*, 12(3).
- Défenseur des droits. (2011.). Une répartition constante des réclamations depuis 2005. En ligne : <http://halde.defenseurdesdroits.fr/-Rapports-annuels-.html>, consulté en juin 2012.
- Derks, B., van Laar, C., & Ellemers, N. (2007). Social creativity strikes back: improving motivated performance of low status group members by valuing ingroup dimensions. *European Journal of Social Psychology*, 37(3), 470–493. doi:10.1002/ejsp.375
- Deschamps, J.-C. (1977). Effect of crossing category memberships on quantitative judgement. *European Journal of Social Psychology*, 7(4), 517–521.
- Deutsch, M. (1975). Equity , Equality , and Need: What Determines Which Value Will Be Used as the Basis of Distributive Justice? *Journal of Social Issues*, 31(3), 137–150.
- Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled components. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56(1), 5–18. doi:10.1037//0022-3514.56.1.5
- Devine, P. G., Monteith, M. J., Zuwerink, J. R., & Elliot, A. J. (1991). Prejudice with and without compunction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 60(6), 817–830. doi:10.1037/0022-3514.60.6.817
- Dictionnaire français Larousse (2001), en ligne : [www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discrimination](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discrimination), consulté en juin 2012

## Références

---

- Dictionnaire français Petit Robert (2000). Le Robert (2842 pp.)
- Diekman, A. B., & Hirnisey, L. (2007). The effect of context on the silver ceiling: a role congruity perspective on prejudiced responses. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33(10), 1353–66. doi:10.1177/0146167207303019
- Dion, K. L., Dion, K. K., & Pak, A. W. (1992). Personality-Based Hardiness as a Buffer for Discrimination-Related Stress in Members of Toronto ' s Chinese Community. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 24(4), 517–536.
- Dion, K. L., & Earn, B. M. (1975). The Phenomenology of Being a Target of Prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology*, 32(5), 944–950.
- Doosje, B., Haslam, S. A., Spears, R., Oakes, P. J., & Koomen, W. (1998). The effect of comparative context on central tendency and variability judgements and the evaluation of group characteristics. *European Journal of Social Psychology*, 28(2), 173–184. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(199803/04)28:2<173::AID-EJSP862>3.0.CO;2-Z
- Dovidio, J. F. (2001). On the Nature of Contemporary Prejudice: The Third Wave. *Journal of Social Issues*, 57(4), 829–849. doi:10.1111/0022-4537.00244
- Dovidio, J. F., Gaertner, S. E., Kawakami, K., & Hodson, G. (2002). Why can't we just get along? Interpersonal biases and interracial distrust. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*, 8(2), 88–102. doi:10.1037//1099-9809.8.2.88
- Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (2000). Aversive racism and selection decisions: 1989 and 1999. *Psychological Science*, 11(4), 315–319.
- Dovidio, J. F., Gaertner, S. L., & Saguy, T. (2007). Another view of “ we ”: Majority and minority group perspectives on a common ingroup identity. *European Review of Social Psychology*, 296 – 330. doi:10.1080/10463280701726132
- Dunford, B. B., & Devine, D. J. (1998). Employment at-will and employee discharge: A justice perspective on legal action following termination. *Personality and Social Psychology Review*, 51(4), 903–935.

## Références

---

- Eastwick, P. W., Eagly, A. H., Glick, P., Johannesen-Schmidt, M. C., Fiske, S. T., Blum, A. M. B., Eckes, T., et al. (2006). Is Traditional Gender Ideology Associated with Sex-Typed Mate Preferences? A Test in Nine Nations. *Sex Roles, 54*(9-10), 603–614. doi:10.1007/s11199-006-9027-x
- Ellemers, N., Spears, R., & Doosje, B. (1997). Sticking together or falling apart: In-group identification as a psychological determinant of group commitment versus individual mobility. *Journal of Personality and Social Psychology, 72*(3), 617–626. doi:10.1037//0022-3514.72.3.617
- Ellemers, N., Spears, R., & Doosje, B. (2002). Self and social identity. *Annual Review of Psychology, 53*, 161–86. doi:10.1146/annurev.psych.53.100901.135228
- Erber, R., & Fiske, S. T. (1984). Outcome dependency and attention to inconsistent information. *Journal of Personality and Social Psychology, 47*(4), 709–726. doi:10.1037//0022-3514.47.4.709
- Fiske, S. T. (2004). Intent and Ordinary Bias: Unintended Thought and Social Motivation Create Casual Prejudice. *Social Justice Research, 17*(2), 117–127. doi:10.1023/B:SORE.0000027405.94966.23
- Fiske, S. T. (2010). Stereotyping, prejudice and discrimination: Social biases (2th ed.). In S. T. Fiske (Eds.) *Social Beings: Core Motives in Social Psychology* (pp. 427-480). New York: Wiley.
- Fiske, S. T., Cuddy, A. J. C., & Glick, P. (2007). Universal dimensions of social cognition: warmth and competence. *Trends in cognitive sciences, 11*(2), 77–83. doi:10.1016/j.tics.2006.11.005
- Fiske, S. T., Lin, M., & Neuberg, S. L. (1999). The continuum model: Ten years later. In S. Chaiken & Y. Trope (Eds.), *Dual-process theories in social psychology* (pp. 231–254). New York: US: Guilford Press.
- Fiske, S. T., Neuberg, S. L., Beattie, A. E., & Milberg, S. J. (1987). Category-Based and Attribute-Based Reactions to Others: Some Informational Conditions of Stereotyping and Individuating Processes. *Journal of Experimental Social Psychology, 427*, 399–427.
- Fiske, S. T., Xu, J., Cuddy, A. C., & Glick, P. (1999). (Dis)respecting versus (Dis)liking: Status and Interdependence Predict Ambivalent Stereotypes of Competence and Warmth. *Journal of Social Issues, 55*(3), 473–489. doi:10.1111/0022-4537.00128

## Références

---

- Flournoy, J. M., & Klinger, R. (2002). The Role of Prototypical Situations in the Perceptions of Prejudice of African Americans's. *Journal of Applied Social Psychology, 32*(2), 406–423.
- Ford, T. E. (1997). Effects of Stereotypical Television Portrayals of African-Americans on Person Perception. *Social Psychology Quarterly, 60*(3), 266–278. doi:10.2307/2787086
- Ford, T. E. (2000). Effects of Sexist Humor on Tolerance of Sexist Events. *Personality and Social Psychology Bulletin, 26*(9), 1094–1107. doi:10.1177/01461672002611006
- Ford, T. E., Boxer, C. F., Armstrong, J., & Edell, J. R. (2008). More than “just a joke”: the prejudice-releasing function of sexist humor. *Personality and Social Psychology Bulletin, 34*(2), 159–70. doi:10.1177/0146167207310022
- Ford, T. E., & Ferguson, M. A. (2004). Social Consequences of Disparagement Humor: A Prejudiced Norm Theory. *Personality and Social Psychology Review, 8*(1), 79–94. doi:10.1207/S15327957PSPR0801
- Ford, T. E., Wentzel, E. R., & Lorion, J. (2001). Effects of exposure to sexist humor on perceptions of normative tolerance of sexism. *European Journal of Social Psychology, 31*, 677–692. doi:10.1002/ejsp.56
- Foster, M. D., Sloto, L., & Ruby, R. (2006). Responding to Discrimination as a Function of Meritocracy Beliefs and Personal Experiences: Testing the Model of Shattered Assumptions. *Group Processes & Intergroup Relations, 9*(3), 401–411. doi:10.1177/1368430206064641
- Franco, F. M., & Maass, A. (1999). Intentional control over prejudice: when the choice of the measure matters. *European Journal of Social Psychology, 29*(4), 469–477. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(199906)29:4<469::AID-EJSP938>3.0.CO;2-S
- Gaertner, S. L., & Dovidio, J. F. (2009). A Categorization-Based Approach A Common Ingroup Identity for Reducing Intergroup Bias. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 489–505). New York, NY: Psychology Press.
- Gaertner, S. L., Mann, J. A., Dovidio, J. F., Murrell, A. J., & Pomare, M. (1990). How Does Cooperation Reduce Intergroup Bias ? *Journal of Personality and Social Psychology, 59*(4), 692–704.

## Références

---

- Gamliel, E. (2007). To Accept or to Reject : The Effect of Framing on Attitudes Toward Affirmative Action 1. *Journal of Applied Social Psychology, 1*, 683–702.
- Garcia, D. M., Reser, A. H., Amo, R. B., Redersdorff, S., & Branscombe, N. R. (2005). Perceivers' responses to in-group and out-group members who blame a negative outcome on discrimination. *Personality and Social Psychology Bulletin, 31*(6), 769–80. doi:10.1177/0146167204271584
- Garcia, D. M., Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., & Ellemers, N. (2010). Women's reactions to ingroup members who protest discriminatory treatment: The importance of beliefs about inequality and response appropriateness. *European Journal of Social Psychology, 40*, 733–745. doi:10.1002/ejsp
- Garcia, S. M., Tor, A., Bazerman, M. H., & Miller, D. T. (2005). Profit maximization versus disadvantageous inequality: the impact of self-categorization. *Journal of Behavioral Decision Making, 18*(3), 187–198. doi:10.1002/bdm.494
- Gilbert, D. T., Krull, D. S., & Pelham, B. W. (1988). Of Thoughts Unspoken: Social Inference and the Self-Regulation of Behavior, *55*(5), 685–694.
- Gilbert, D. T., & Malone, P. S. (1995). The correspondence bias. *Psychological Bulletin, 117*(1), 21–38.
- Gilbert, D. T., Pelham, B. W., & Krull, D. S. (1988). On Cognitive Busyness: When Person Perceivers Meet Persons Perceived, *54*(5), 733–740.
- Gilliland, S. W. (1993). The Perceived Fairness of Selection Systems: An Organizational Justice Perspective. *The Academy of Management Review, 18*(4), 694. doi:10.2307/258595
- Glick, P., Diebold, J., Bailey-werner, B., & Zhu, L. (2011). The two faces of Adam: Ambivalent sexism and polarized attitudes towards women. *Personality and Social Psychology Bulletin. doi:10.1177/01461672972312009*
- Glick, P., & Fiske, S. T. (1996). The Ambivalent Sexism Inventory: Differentiating hostile and benevolent sexism. *Journal of Personality and Social Psychology, 70*(3), 491–512. doi:10.1037/0022-3514.70.3.491
- Glick, P., & Fiske, S. T. (2001). An ambivalent alliance: Hostile and benevolent sexism as complementary justifications for gender inequality. *American Psychologist, 56*(2), 109–118.

## Références

---

- Goldman, B. M. (2001). Toward an Understanding of Employment Discrimination Claiming: an Integration of Organizational Justice and Social Information Processing Theories. *Personality and Social Psychology Review*, 54(2), 361–386. doi:10.1111/j.1744-6570.2001.tb00096.x
- Goodwin, S. A., Gubin, A., Fiske, S. T., & Yzerbyt, V. Y. (2000). Power Can Bias Impression Processes: Stereotyping Subordinates by Default and by Design. *Group Processes & Intergroup Relations*, 3(3), 227–256. doi:10.1177/1368430200003003001
- Gordijn, E. H., Wigboldus, D., & Yzerbyt, V. (2001). Emotional Consequences of Categorizing Victims of Negative Outgroup Behavior as Ingroup or Outgroup. *Group Processes & Intergroup Relations*, 4(4), 317–326.
- Haley, H., & Sidanius, J. (2006). The Positive and Negative Framing of Affirmative Action: A group dominance perspective. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32(5), 656–668. doi:10.1177/0146167205283442
- Hamilton, D. L., & Sherman, S. J. (1996). Perceiving persons and groups. *Psychological Review*, 103(2), 336–55.
- Hamilton, D. L., Sherman, S. J., Crump, S. A., & Spencer-rodgers, J. (2009). The role of entitativity in stereotyping: Processes and Parameters. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 179–198). New York, NY: Psychology Press.
- Haslam, S. A., Oakes, P. J., Reynolds, K. J., & Turner, J. C. (1999). Social Identity Salience and the Emergence of Stereotype Consensus. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 25(7), 809–818. doi:10.1177/0146167299025007004
- Haslam, S. A., Turner, J. C., Oakes, P. J., McGarty, C. a, & Hayes, B. K. (1992). Context-dependent variation in social stereotyping 1: The effects of intergroup relations as mediated by social change and frame of reference. *European Journal of Social Psychology*, 22, 3–20.
- Heider, F. (1944). Social perception and phenomenal causality. *Psychological Review*, 51(6), 358–374. doi:10.1037/h0055425
- Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations*. Wiley & Sons, Inc.

## Références

---

- Heller, K. J. (2009). The cognitive psychology of mens rea. *Journal of Criminal Law & Criminology*, 99(2), 317–379.
- Herek, G. M. (2004). Beyond “Homophobia”: Thinking about sexual prejudice and stigma in the twenty-first century. *Sexuality Research and Social Policy*, 1(2), 6–24. doi:10.1525/srsp.2004.1.2.6.
- Hernandez, A.-L., Redersdorff, S., & Martinot, D. (2010). The common fate as double-edged context for discriminating a woman in the presence of another woman. *International Conference on Discrimination and Tolerance between Social Groups*, Jena, June 30-July 3.
- Hewstone, M., Hantzi, A., & Johnston, L. (1991). Social categorization and person memory: The pervasiveness of race as an organizing principle. *European Journal of Social Psychology*, 21, 517–528.
- Hewstone, M., Rubin, M., & Willis, H. (2002). Intergroup Bias. *Annual Review of Psychology*, 53, 575–604.
- Higgins, E. T., & King, G. (1981). Accessibility of social constructs: Information-processing consequences of individual and contextual variability. In N. Cantor & J. E. Kihlstrom (Eds.), *Personality and social interaction* (pp. 69-121). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Hing, L. S. S., Bobocel, D. R., Zanna, M. P., Bennett, J., Byers, R., Christie, A., Pearce, M., et al. (2002). Meritocracy and Opposition to Affirmative Action: Making Concessions in the Face of Discrimination. *Journal of Personality*, 83(3), 493–509. doi:10.1037//0022-3514.83.3.493
- Hobden, K. L., & Olson, J. M. (1994). From Jest to Antipathy: Disparagement Humor as a Source of Dissonance-Motivated Attitude Change. *Basic and Applied Social Psychology*, 15(3), 239–249.
- Hodson, G., Dovidio, J. F., & Gaertner, S. E. (2004). The Psychology of Prejudice and Discrimination: Racism in America, Volume 1. *The Psychology of Prejudice and Discrimination: Racism in America, Volume 1*. (pp. 119–136).
- Hodson, G., Hooper, H., Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (2005). Aversive racism in Britain: the use of inadmissible evidence in legal decisions. *European Journal of Social Psychology*, 35(4), 437–448. doi:10.1002/ejsp.261
- Hogg, M. A., Terry, D. J., & White, K. M. (1995). A tale of two theories: A critical comparison of identity theory and social identity theory. *Social Psychology Quarterly*, 58(4), 255–269.

## Références

---

- Hogg, M. A., Turner, J. C., & Davidson, B. (1990). Polarized Norms and Social Frames of Reference: A Test of the Self-Categorization Theory of Group Polarization. *Basic and Applied Social Psychology, 11*(1), 77–100. doi:10.1207/s15324834basp1101\_6
- Hornsey, M. J. (2008). Social Identity Theory and Self-categorization Theory: A Historical Review. *Social and Personality Psychology Compass, 2*(1), 204–222. doi:10.1111/j.1751-9004.2007.00066.x
- Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (1999). Subgroup differentiation as a response to an overly-inclusive group: A test of optimal distinctiveness theory. *European Journal of Social Psychology, 29*, 543–550.
- Hoyle, R. H., Pinkley, R. L., & Insko, C. a. (1989). Perceptions of Social Behavior: Evidence of Differing Expectations for Interpersonal and Intergroup Interaction. *Personality and Social Psychology Bulletin, 15*(3), 365–376. doi:10.1177/0146167289153007
- Inman, M. L., & Baron, R. S. (1996). Influence of prototypes on perceptions of prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology, 70*(4), 727–39. doi:10.1037/0022-3514.70.4.727
- Inman, M. L., Huerta, J., & Oh, S. (1998). Perceiving discrimination: The role of prototypes and norm violation. *Social Cognition, 16*(4), 418–450. doi:10.1177/01461672002611006
- Jackson, J. W. (2002). Intergroup Attitudes as a Function of Different Dimensions of Group Identification and Perceived Intergroup Conflict. *Self and Identity, 1*, 11–33.
- Jackson, L. A., Sullivan, L. A., Harnish, R., Hodge, C. N., & Jackson, L. A. (1996). Achieving Positive Social Identity: Social Mobility, Social Creativity, and Permeability of Group Boundaries. *Journal of Personality and Social Psychology, 70*(2), 241–254.
- Jasinskaja-Lahti, I., Liebkind, K., & Perhoniemi, R. (2006). Perceived discrimination and well-being: a victim study of different immigrant groups. *Journal of Community & Applied Social Psychology, 16*(4), 267–284. doi:10.1002/casp.865
- Jetten, J., Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., Garza, A. a., & Mewse, A. J. (2010). Group commitment in the face of discrimination: The role of legitimacy appraisals. *European Journal of Social Psychology, 41*(1), 116–126. doi:10.1002/ejsp.743
- Jetten, J., Spears, R., & Manstead, A. S. R. (2001). Similarity as a source of differentiation: the role of group identification. *European Journal of Social Psychology, 31*(6), 621–640. doi:10.1002/ejsp.72

## Références

---

- Johnson, J. D., Simmons, C., Trawalter, S., Ferguson, T., & Reed, W. (2003). Variation in Black Anti-White Bias and Target Distancing Cues: Factors That Influence Perceptions of “ Ambiguously Racist ” Behavior. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 29(5), 609–622. doi:10.1177/0146167203251528
- Jones, E. E. (1979). The rocky road from acts to dispositions. *The American psychologist*, 34(2), 107–17.
- Jones, E. E., & Harris, V. A. (1967). The attribution of attitudes. *Journal of Experimental Social Psychology*, 3(1), 1–24. doi:10.1016/0022-1031(67)90034-0
- Kahneman, D., & Tversky, A. (1996). On the Reality of Cognitive Illusions. *Psychological Review*, 103(3), 582–591.
- Kaiser, C. R., & Major, B. (2006). A Social Psychological Perspective on Perceiving and Reporting Discrimination. *Law & Social Inquiry*, 31(4), 801–830. doi:10.1111/j.1747-4469.2006.00036.x
- Kaiser, C. R., & Miller, C. T. (2001). Stop Complaining! The Social Costs of Making Attributions to Discrimination. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 27(2), 254–263. doi:10.1177/0146167201272010
- Kappen, D. M., & Branscombe, N. R. (2001). The effects of reasons given for ineligibility on perceived gender discrimination and feelings of injustice. *British Journal of Social Psychology*, 295–313.
- Katz, I., & Hass, R. G. (1988). Racial ambivalence and American value conflict: Correlational and priming studies of dual cognitive structures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 55(6), 893–905. doi:10.1037//0022-3514.55.6.893
- Kelley, H. H. (1973). The processes of causal attribution. *American Psychologist*, 28(2), 107–128. doi:10.1037/h0034225
- Kessler, T., Mummendey, A., & Leisse, U. K. (2000). The personal-group discrepancy: Is there a common information basis for personal and group judgment? *Journal of Personality and Social Psychology*, 79(1), 95–109.
- Kessler, Ronald, C., Mickelson, K. D., & Williams, D. R. (1999). The prevalence, distribution and mental health correlates of perceived discrimination in the United States. *Journal of Health and Social Behavior*, 40, 208–230.

## Références

---

- Kilianski, S. E., & Rudman, L. A. (1998). Wanting It Both Ways: Do Women Approve of Benevolent Sexism ? *Sex Roles*, 39(5/6).
- Kite, M. E., Stockdale, G. D., Whitley, B. E., & Johnson, B. T. (2005). Attitudes Toward Younger and Older Adults: An Updated Meta-Analytic Review. *Journal of Social Issues*, 61(2), 241–266. doi:10.1111/j.1540-4560.2005.00404.x
- Klein, O., Livingston, R. W., & Snyder, M. (2005). Etre ou ne pas être politiquement correct ? La relation entre préjugé et expression d'impressions stéréotypées en fonction du self-monitoring. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale.*, 67-68, 55–64.
- Klein, O., Snyder, M., & Livingston, R. W. (2004). Prejudice on the stage: self-monitoring and the public expression of group attitudes. *The British Journal of Social Psychology*, 43, 299–314. doi:10.1348/0144666041501697
- Klineberg, S. L., & Kravitz, D. A. (2003). Ethnic Differences in Predictors of Support for Municipal Affirmative Action Contracting. *Social Science Quarterly*, 84(2).
- Klonis, S. C., Plant, E. A., & Devine, P. G. (2005). Internal and external motivation to respond without sexism. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 31(9), 1237–49. doi:10.1177/0146167205275304
- Klonoff, E. A., & Landrine, H. (2000). Is Skin Color a Marker for Racial Discrimination ? Explaining the Skin Color – Hypertension Relationship. *Journal of Behavioral Medicine*, 23(4), 329–338.
- Knobe, J. (2003). Intentional action and side effects in ordinary language. *Analysis*, 63(279), 190–194. doi:10.1111/1467-8284.00419
- Knobe, J. (2004). Folk Psychology and Folk Morality: Response to Critics. *Journal of Theoretical and Philosophical Psychology*, 24(2), 270–279.
- Knobe, J. (2007). Acting intentionally and acting for a reason. *Journal of Theoretical and Philosophical Psychology*, 27(1), 119–122. doi:10.1037/h0091286
- Knobe, J., & Burra, A. (2006). The Folk Concepts of Intention and Intentional Action: A Cross-Cultural Study. *Journal of Cognition and Culture*, 6(1), 113–132. doi:10.1163/156853706776931222

## Références

---

- Kravitz, D. A., & Klineberg, S. L. (2000). Reactions to Two Versions of Affirmative Action Among Whites , Blacks , and Hispanics. *Journal of Applied Psychology*, *85*(4), 597–611. doi:10.1037//0021-9010.85.4.597
- Kravitz, D. A., & Platania, J. (1993). Attitudes and beliefs about affirmative action: Effects of target and of respondent sex and ethnicity. *Journal of Applied Psychology*, *78*(6), 928–938. doi:10.1037//0021-9010.78.6.928
- Krehbiel, P. J., & Cropanzano, R. (2000). Procedural Justice , Outcome Favorability and Emotion. *Social Justice Research*, *13*(4), 339–360.
- Krieger, N., & Sidney, S. (1996). Racial Discrimination and Blood Pressure: The CARDIA Study of Young Black and White Adults, *86*(10).
- Krieger, N., Sidney, S., & Coakley, E. (1998). Racial discrimination and skin color in the CARDIA Study: Implications for public health research. *American Journal of Public Health*, *88*(9), 1308–1013.
- Krumm, A. J., & Corning, A. F. (2008). Perceived Control as a Moderator of the Prototype Effect in the Perception of Discrimination. *Journal of Applied Social Psychology*, *38*(5), 1109–1126. doi:10.1111/j.1559-1816.2008.00341.x
- L'internaute, définition discrimination (2012) En ligne : [www.linternaute.com](http://www.linternaute.com), consulté en juin 2012
- Laar, C. V., Derks, B., Ellemers, N., & Bleeker, D. (2010). Valuing Social Identity : Consequences for Motivation and Performance in Low-Status Groups. *Journal of Social Issues*, *66*(3), 602–617.
- Lagnado, D. a, & Channon, S. (2008). Judgments of cause and blame: the effects of intentionality and foreseeability. *Cognition*, *108*(3), 754–70. doi:10.1016/j.cognition.2008.06.009
- Landrine, H., & Klonoff, E. A. (1995). Physical and psychiatric correlates of gender discrimination. *Psychology of Women Quarterly*, *19*, 473–492.
- Landrine, H., Klonoff, E. a, Corral, I., Fernandez, S., & Roesch, S. (2006). Conceptualizing and measuring ethnic discrimination in health research. *Journal of Behavioral Medicine*, *29*(1), 79–94. doi:10.1007/s10865-005-9029-0

## Références

---

- Leach, C. W., van Zomeren, M., Zebel, S., Vliek, M. L. W., Pennekamp, S. F., Doosje, B., Ouwerkerk, J. W., et al. (2008). Group-level self-definition and self-investment: a hierarchical (multicomponent) model of in-group identification. *Journal of Personality and Social Psychology*, *95*(1), 144–65. doi:10.1037/0022-3514.95.1.144
- Lee Hamilton, V. (2009). Who is Responsible ? Toward a Social Psychology of Responsibility Attribution. *Social Psychology*, *41*(4), 316–328.
- Leonardelli, G. J., & Brewer, M. B. (2001). Minority and Majority Discrimination: When and Why. *Journal of Experimental Social Psychology*, *37*(6), 468–485. doi:10.1006/jesp.2001.1475
- Leonardelli, G. J., & Tormala, Z. L. (2003). The negative impact of perceiving discrimination on collective well-being: the mediating role of perceived ingroup status. *European Journal of Social Psychology*, *33*, 507–514. doi:10.1002/ejsp.159
- Leslie, A. M., Knobe, J., & Cohen, A. (2006). Acting Intentionally and the Side-Effect Effect: Theory of Mind and Moral Judgment. *Psychological Science*, *59*(5), 386–427. doi:10.1111/j.1467-9280.2006.01722.x
- Lind, E. A., Kulik, C. T., Ambrose, M., & de Vera Park, M. V. (1993). Individual and Corporate Dispute Resolution: Using Procedural Fairness as a Decision Heuristic. *Administrative Science Quarterly*, *38*(2), 224. doi:10.2307/2393412
- Mackie, D. M., Devos, T., & Smith, E. R. (2000). Intergroup Emotions : Explaining Offensive Action Tendencies in an Intergroup Context. *Journal of Personality and Social Psychology*, *79*(4), 602–616. doi:10.1037//0022-3514.79.4.602
- Maio, G. R., Olson, J. M., & Bush, J. E. (1997). Telling jokes that disparage social groups: Effects on the joke teller's stereotypes. *Journal of Applied Social Psychology*, *27*(22), 1986–2000.
- Major, B., Gramzow, R. H., McCoy, S. K., Levin, S., Schmader, T., & Sidanius, J. (2002). Perceiving Personal Discrimination: The Role of Group Status and Legitimizing Ideology. *Journal of Personality and Social Psychology*, *82*(3), 269–282. doi:10.1037//0022-3514.82.3.269
- Major, B., Kaiser, C. R., & McCoy, S. K. (2003). It ' s Not My Fault: When and Why Attributions to Prejudice Protect Self-Esteem. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *29*(6), 772–781. doi:10.1177/0146167203252858

## Références

---

- Major, B., Kaiser, C. R., O'Brien, L. T., & McCoy, S. K. (2007). Perceived discrimination as worldview threat or worldview confirmation: implications for self-esteem. *Journal of Personality and Social Psychology, 92*(6), 1068–86. doi:10.1037/0022-3514.92.6.1068
- Major, B., & Sawyer, P. J. (2009). Attributions to discrimination: Antecedents and consequences. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 89–110). New York, NY: Psychology Press. doi:10.1016/j.drugalcdep.2011.03.027
- Malle, B. F. (2005). Folk Theory of Mind: Conceptual Foundations of Human Social Cognition. In R. Hassin, J. S. Uleman, & J. A. Bargh (Eds.), *The new unconscious* (pp. 1–21). New York: Oxford University Press.
- Malle, B. F. (2006). Intentionality, Morality, and Their Relationship in Human Judgment. *Journal of Cognition and Culture, 6*(1), 87–112. doi:10.1163/156853706776931358
- Malle, B. F. (2008). Fritz Heider's Legacy. *Social Psychology, 39*(3), 163–173. doi:10.1027/1864-9335.39.3.163
- Malle, B. F., & Knobe, J. (1997). The Folk Concept of Intentionality. *Journal of Experimental Social Psychology, 33*(2), 101–121. doi:10.1006/jesp.1996.1314
- Malle, B. F., Moses, L. J., & Baldwin, D. A. (2001). Introduction: The Significance of Intentionality. In B. F. Malle, L. J. Moses, & D. A. Baldwin (Eds.), *Intentions and intentionality: Foundations of Social Cognition* (pp. 1–24).
- Malle, B. F., & Nelson, S. E. (2003). Judging mens rea: the tension between folk concepts and legal concepts of intentionality. *Behavioral Science and the Law, 21*(5), 563–80. doi:10.1002/bsl.554
- Marti, M. W., Bobier, D. M., & Baron, R. S. (2000). Right before Our Eyes: The Failure to Recognize Non-Prototypical Forms of Prejudice. *Group Processes & Intergroup Relations, 3*(4), 403–418. doi:10.1177/1368430200003004005
- Masser, B., Lee, K., & McKimmie, B. M. (2009). Bad Woman, Bad Victim? Disentangling the Effects of Victim Stereotypicality, Gender Stereotypicality and Benevolent Sexism on Acquaintance Rape Victim Blame. *Sex Roles, 62*(7-8), 494–504. doi:10.1007/s11199-009-9648-y

## Références

---

- Mazzocco, P., Alicke, M. D., & Davis, T. (2004). On the Robustness of Outcome Bias: No Constraint by Prior Culpability. *Basic and Applied Social Psychology*, 26(2), 131–146. doi:10.1207/s15324834basp2602&3\_3
- McCoy, S. K., & Major, B. (2007). Priming meritocracy and the psychological justification of inequality. *Journal of Experimental Social Psychology*, 43(3), 341–351. doi:10.1016/j.jesp.2006.04.009
- McGraw, A. P., & Warren, C. (2010). Benign violations: making immoral behavior funny. *Psychological science*, 21(8), 1141–9. doi:10.1177/0956797610376073
- McGraw, K. M. (1985). Subjective Probabilities and Moral Judgments. *Journal of Experimental Social Psychology*, 21, 501–518.
- Mendes, W. B., Major, B., McCoy, S. K., & Blascovich, J. (2008). How attributional ambiguity shapes physiological and emotional responses to social rejection and acceptance. *Journal of Personality and Social Psychology*, 94(2), 278–91. doi:10.1037/0022-3514.94.2.278
- Mervis, C. B., & Rosch, E. (1981). Categorization of natural objects. *Annual Review of Psychology*, 32, 89–115.
- Messick, D. M., & Mackie, D. M. (1989). Intergroup relations. *Annual Review of Psychology*, 40, 45–81.
- Miller, D. T., & Gunasegaram, S. (1990). Temporal order and the perceived mutability of events: Implications for blame assignment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59(6), 1111–1118. doi:10.1037//0022-3514.59.6.1111
- Miron, A. M., Branscombe, N. R., & Schmitt, M. T. (2006). Collective Guilt as Distress over Illegitimate Intergroup Inequality. *Group Processes & Intergroup Relations*, 9(2), 163–180. doi:10.1177/1368430206062075
- Mitchell, G., Tetlock, P. E., Newman, D. G., & Lerner, J. S. (2003). Experiments Behind the Veil: Structural Influences on Judgments of Social Justice. *Political Psychology*, 24(3), 519–547. doi:10.1111/0162-895X.00339
- Monin, B., & Miller, D. T. (2001). Moral Credentials and the Expression of Prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology*, 81(1), 33–43. doi:10.1037//0022-3514.81.1.33

## Références

---

- Monteith, M. J., Deneen, N., & Tooman, G. (1996). The Effect of Social Norm Activation on the Expression of Opinions Concerning Gay Men and Blacks. *Basic and Applied Social Psychology*, 18(3), 267–288. doi:10.1207/s15324834basps1803\_2
- Monteith, M. J., & Walters, G. L. (1998). Egalitarianism, Moral Obligation, and Prejudice-Related Personal Standards. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 24(2), 186–199. doi:10.1177/0146167298242007
- Morera, M. D., Dupont, E., Leyens, J.-P., & Désert, M. (2004). When prototypicality makes “maybes” look more certain: Another look at targets’ vigilance towards prejudice cues. *European Journal of Social Psychology*, 34(4), 437–457. doi:10.1002/ejsp.207
- Morse, S. J. (1999). Crazy and criminal responsibility. *Behavioral Science and the Law*, 17(2), 147–64.
- Moya, M., & Guez-bailo, R. R. (2000). Why do superiors attend to negative stereotypic information about their subordinates? Effects of power legitimacy on social perception. *European Journal of Social Psychology*, 671(August 1999), 651–672.
- Mullen, B., Migdal, M. J., & Rozell, D. (2003). Self-awareness, deindividuation, and social identity: unraveling theoretical paradoxes by filling empirical lacunae. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 29(9), 1071–81. doi:10.1177/0146167203252747
- Mummendey, A., Blanz, M., Mielke, R., & Klink, A. (1998). Responding to negative social identity : a taxonomy of identity management strategies. *European Journal of Social Psychology*, 28, 697–729.
- Mummendey, A., Otten, S., Berger, U., & Kessler, T. (2000). Positive-Negative Asymmetry in Social Discrimination: Valence of Evaluation and Salience of Categorization. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 26(10), 1258–1270. doi:10.1177/0146167200262007
- Nelson, T. D. (2009). Ageism. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 431–440). New York, NY: Psychology Press.
- O’Brien, L. T., Kinias, Z., & Major, B. (2008). How status and stereotypes impact attributions to discrimination: The stereotype-asymmetry hypothesis. *Journal of Experimental Social Psychology*, 44(2), 405–412. doi:10.1016/j.jesp.2006.12.003

## Références

---

- Oakes, P. J. (1987). The salience of social categories. *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. (pp. 117–141). Cambridge: MA: Basil.
- Ohtsubo, Y. (2007). Perceived intentionality intensifies blameworthiness of negative behaviors: Blame-praise asymmetry in intensification effect. *Japanese Psychological Research*, *49*(2), 100–110. doi:10.1111/j.1468-5884.2007.00337.x
- Oldmeadow, J., & Fiske, S. T. (2007). System-justifying ideologies moderate status = competence stereotypes: Roles for belief in a just world and social dominance orientation. *European Journal of Social Psychology*, *1148*(May), 1135–1148. doi:10.1002/ejsp
- Onorato, R. S., & Turner, J. C. (2004). Fluidity in the self-concept: the shift from personal to social identity. *European Journal of Social Psychology*, *34*(3), 257–278. doi:10.1002/ejsp.195
- Orne, M. T. (1988). On the social psychology of the psychological experiment: With particular reference to demand characteristics and their implications. *American Psychologist*, *17*(1), 776–783.
- Orvis, B. R., Cunningham, J. D., & Kelley, H. H. (1975). A Closer Examination of Causal Inference: The Roles of Consensus, Distinctiveness, and Consistency Information. *Social Psychology*, *32*(4), 605–616.
- Page-Gould, E., Mendoza-Denton, R., Alegre, J. M., & Siy, J. O. (2010). Understanding the impact of cross-group friendship on interactions with novel outgroup members. *Journal of Personality and Social Psychology*, *98*(5), 775–93. doi:10.1037/a0017880
- Paolini, S., Harwood, J., & Rubin, M. (2010). Negative Intergroup Contact Makes Group Memberships Salient: Explaining Why Intergroup Conflict Endures. *Personality and Social Psychology Bulletin*. doi:10.1177/0146167210388667
- Paolini, S., Hewstone, M., Cairns, E., & Voci, A. (2004). Effects of direct and indirect cross-group friendships on judgments of Catholics and Protestants in Northern Ireland: the mediating role of an anxiety-reduction mechanism. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *30*(6), 770–86. doi:10.1177/0146167203262848
- Pearson, A. R., Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (2009). The Nature of Contemporary Prejudice: Insights from Aversive Racism. *Social and Personality Psychology Compass*, *3*(3), 314–338. doi:10.1111/j.1751-9004.2009.00183.x

## Références

---

- Pettigrew, T. F., & Meertens, R. W. (1995). Subtle and blatant prejudice in western Europe. *European Journal of Social Psychology, 25*, 57–75.
- Pickett, C. L., & Brewer, M. B. (2001). Assimilation and Differentiation Needs as Motivational Determinants of Perceived In-group and Out-Group Homogeneity. *Journal of Experimental Social Psychology, 37*(4), 341–348. doi:10.1006/jesp.2000.1469
- Pizarro, D., Uhlmann, E., & Salovey, P. (2003). Asymmetry in judgments of moral blame and praise: the role of perceived metadesires. *Psychological science, 14*(3), 267–72.
- Plant, E. A., & Devine, P. G. (1998). Internal and External Motivation to Respond Without Prejudice. *Journal of Personality and Social Psychology, 75*(3), 811–832. doi:10.1037/0022-3514.75.3.811
- Plant, E. A., & Devine, P. G. (2009). The active control of prejudice: unpacking the intentions guiding control efforts. *Journal of Personality and Social Psychology, 96*(3), 640–52. doi:10.1037/a0012960
- Posthuma, R. a., & Campion, M. a. (2007). Age Stereotypes in the Workplace: Common Stereotypes, Moderators, and Future Research Directions. *Journal of Management, 35*(1), 158–188. doi:10.1177/0149206308318617
- Postmes, T., Branscombe, N. R., Spears, R., & Young, H. (1999). Comparative processes in personal and group judgments: Resolving the discrepancy. *Journal of Personality and Social Psychology, 76*(2), 320–338. doi:10.1037//0022-3514.76.2.320
- Postmes, T., Spears, R., & Lea, M. (2002). Intergroup Differentiation in Computer-Mediated Communication: Effects of Depersonalization. *Practice, 6*(1), 3–16. doi:10.1037//1089-2699.6.1.3
- Rankin, L. E., Jost, J. T., & Wakslak, C. J. (2009). System Justification and the Meaning of Life: Are the Existential Benefits of Ideology Distributed Unequally Across Racial Groups? *Social Justice Research, 22*(2-3), 312–333. doi:10.1007/s11211-009-0100-9
- Reeder, G. D., Kumar, S., Hesson-mcinnis, M. S., & Trafimow, D. (2002). Inferences About the Morality of an Aggressor: The Role of Perceived Motive. *Journal of Personality, 83*(4), 789 – 803. doi:10.1037//0022-3514.83.4.789

## Références

---

- Reynolds, K. J., Turner, J. C., & Haslam, S. A. (2000). When are we better than them and they worse than us? A closer look at social discrimination in positive and negative domains. *Journal of Personality and Social Psychology*, *78*(1), 64–80. doi:10.1037/0022-3514.78.1.64
- Reynolds, K. J., Turner, J. C., Haslam, S. A., & Ryan, M. K. (2001). The Role of Personality and Group Factors in Explaining Prejudice. *Journal of Experimental Social Psychology*, *37*(5), 427–434. doi:10.1006/jesp.2000.1473
- Roberson, Q. M., & Stevens, C. K. (2006). Making sense of diversity in the workplace: organizational justice and language abstraction in employees' accounts of diversity-related incidents. *The Journal of Applied Psychology*, *91*(2), 379–91. doi:10.1037/0021-9010.91.2.379
- Rodin, M. J., Price, J. M., Bryson, J. B., & Sanchez, F. (1990). Asymmetry in prejudice attribution. *Journal of Experimental Social Psychology*, *26*(6), 481–504. doi:10.1016/0022-1031(90)90052-N
- Rodin, M. J., Price, J., Sanchez, F., & Mcelligot, S. (1989). Derogation, Exclusion, and Unfair Treatment of Persons with Social Flaws: Controllability of Stigma and the Attribution of Prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *15*(3), 439–451. doi:10.1177/0146167289153013
- Rogers, R. W., & Prentice-Dunn, S. (1981). Deindividuation and anger-mediated interracial aggression: Unmasking regressive racism. *Journal of Personality and Social Psychology*, *41*(1), 63–73. doi:10.1037//0022-3514.41.1.63
- Rogier, A., & Yzerbyt, V. (1999). Social attribution, correspondence bias, and the emergence of stereotypes. *Swiss Journal of Psychology*, *58*(4), 233–240. doi:10.1024//1421-0185.58.4.233
- Rosch, E., Simpson, C., & Miller, R. S. (1976). Structural Bases of Typicality Effects. *Perception*, *2*(4), 491–502.
- Ross, L. D., Amabile, T. M., & Steinmetz, J. L. (1977). Social roles, social control, and biases in social-perception processes. *Journal of Personality and Social Psychology*, *35*(7), 485–494. doi:10.1037//0022-3514.35.7.485
- Rupp, D. E., Vodanovich, S. J., & Credé, M. (2006). Age bias in the workplace: The impact of ageism and causal attributions. *Journal of Applied Social Psychology*, *36*(6), 1337–1364.

## Références

---

- Samuel, L., Mann, J., Murrell, A., & Dovidio, J. F. (1989). Reducing Intergroup Bias: The Benefits of Recategorization. *Journal of Personality and Social Psychology*, *57*(2), 239–249.
- Schmader, T., Major, B., & Gramzow, R. H. (2001). Coping With Ethnic Stereotypes in the Academic Domain: Perceived Injustice and Psychological Disengagement. *Journal of Social Issues*, *57*(1), 93–111. doi:10.1111/0022-4537.00203
- Schmitt, M. T., & Branscombe, N. R. (2002). The Internal and External Causal Loci of Attributions to Prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *28*(5), 620–628. doi:10.1177/0146167202288006
- Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., Kobrynowicz, D., & Owen, S. (2002). Perceiving Discrimination Against One's Gender Group has Different Implications for Well-Being in Women and Men. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *28*(2), 197–210. doi:10.1177/0146167202282006
- Schmitt, M. T., Spears, R., & Branscombe, N. R. (2003). Constructing a minority group identity out of shared rejection: the case of international students. *European Journal of Social Psychology*, *33*(1), 1–12. doi:10.1002/ejsp.131
- Schubert, T., & Otten, S. (2002). Overlap of Self, Ingroup, and Outgroup: Pictorial Measures of Self-Categorization. *Self and Identity*, *1*(4), 353–376. doi:10.1080/152988602760328012
- Sechrist, G. B. (2010). Making Attributions to and Plans to Confront Gender Discrimination: The Role of Optimism. *Journal of Applied Social Psychology*, *40*(7), 1678–1707. doi:10.1111/j.1559-1816.2010.00635.x
- Sechrist, G. B., & Stangor, C. (2001). Perceived Consensus Influences Intergroup Behavior and Stereotype Accessibility. *Journal of Personality and Social Psychology*, *80*(4), 645–654. doi:10.1037//0022-3514.80.4.645
- Sechrist, G. B., Swim, J. K., & Stangor, C. (2004). When do the stigmatized make attributions to discrimination occurring to the self and others? The roles of self-presentation and need for control. *Journal of Personality and Social Psychology*, *87*(1), 111–22. doi:10.1037/0022-3514.87.1.111
- Shelton, J. N., & Stewart, R. E. (2004). Confronting Perpetrators of Prejudice: the Inhibitory Effects of Social Costs. *Psychology of Women Quarterly*, *28*(3), 215–223. doi:10.1111/j.1471-6402.2004.00138.x

## Références

---

- Sibley, C. G., & Perry, R. (2009). An Opposing Process Model of Benevolent Sexism. *Sex Roles, 62*(7-8), 438–452. doi:10.1007/s11199-009-9705-6
- Simon, B., Hastedt, C., & Aufderheide, B. (1997). When self-categorization makes sense: the role of meaningful social categorization in minority and majority members' self-perception. *Journal of Personality and Social Psychology, 73*(2), 310–20. doi:10.1177/1368430200031004
- Son Hing, L. S., Bobocel, D. R., Zanna, M. P., Garcia, D. M., Gee, S. S., & Oraziatti, K. (2011). The merit of meritocracy. *Journal of Personality and Social Psychology, 101*(3), 433– 450. doi:10.1037/a0024618
- Stangor, C., Lynch, L., Duan, C., & Glas, B. (1992). Categorization of individuals on the basis of multiple social features. *Journal of Personality and Social Psychology, 62*(2), 207–218. doi:10.1037/0022-3514.62.2.207
- Stangor, C., Swim, J. K., Sechrist, G. B., DeCoster, J., Van Allen, K., & Ottenbreit, A. (2003). Ask, Answer, and Announce: Three stages in perceiving and responding to discrimination. *European Review of Social Psychology, 14*, 277–311. doi:10.1080/10463280340000090
- Stangor, C., Swim, J. K., Van Allen, K. L., & Sechrist, G. B. (2002). Reporting Discrimination in Public and Private Contexts. *Journal of Personality and Social Psychology, 82*(1), 69 –74. doi:10.1037//0022-3514.82.1.69
- Strick, M., Holland, R. W., Van Baaren, R. B., & Van Knippenberg, A. (2010). Fast track report The puzzle of joking : Disentangling the cognitive and affective components of humorous distraction. *European Journal of Social Psychology, 51*(November 2009), 43–51. doi:10.1002/ejsp
- Strick, M., Holland, R. W., Van Baaren, R., & Van Knippenberg, A. (2010). Humor in the eye tracker: attention capture and distraction from context cues. *The Journal of General Psychology, 137*(1), 37–48.
- Swim, J. K., Aikin, K. J., Hall, W. S., & Hunter, B. a. (1995). Sexism and racism: Old-fashioned and modern prejudices. *Journal of Personality and Social Psychology, 68*(2), 199–214. doi:10.1037/0022-3514.68.2.199

## Références

---

- Swim, J. K., & Hyers, L. L. (1999). Excuse Me—What Did You Just Say?!: Women's Public and Private Responses to Sexist Remarks. *Journal of Experimental Social Psychology, 35*(1), 68–88. doi:10.1006/jesp.1998.1370
- Swim, J. K., & Hyers, L. L. (2009). Sexism. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 407–430). New York, NY: Psychology Press.
- Swim, J. K., Hyers, L. L., Cohen, L. L., & Ferguson, M. J. (2001). Everyday Sexism: Evidence for Its Incidence, Nature, and Psychological Impact From Three Daily Diary Studies. *Journal of Social Issues, 57*(1), 31–53. doi:10.1111/0022-4537.00200
- Swim, J. K., Mallett, R., Russo-Devosa, Y., & Stangor, C. (2005). Judgments of Sexism: a Comparison of the Subtlety of Sexism Measures and Sources of Variability in Judgments of Sexism. *Psychology of Women Quarterly, 29*(4), 406–411. doi:10.1111/j.1471-6402.2005.00240.x
- Swim, J. K., Scott, E. D., Sechrist, G. B., Campbell, B., & Stangor, C. (2003). The role of intent and harm in judgments of prejudice and discrimination. *Journal of Personality and Social Psychology, 84*(5), 944–959. doi:10.1037/0022-3514.84.5.944
- Tajfel, H. (1982). Social Psychology of Intergroup Relations. *Annual Review of Psychology, 33*, 1–39.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An Integrative Theory of Intergroup Conflict. In W. Austin & S. Worchel (Eds.), *The Social Psychology of Intergroup Relations* (pp. 33–47).
- Taylor, S. E. (1981). A categorization approach to stereotyping. In Hamilton, D. L. (Eds, 1981). *Cognitive processes in stereotyping and intergroup behavior*. NY: Lawrence Erlbaum.
- Taylor, S. E., Fiske, S. T., Etcoff, N. L., & Ruderman, A. J. (1978). Categorical and contextual bases of person memory and stereotyping. *Journal of Personality and Social Psychology, 36*(7), 778–793. doi:10.1037/0022-3514.36.7.778
- Thomas, C. a., & Esses, V. M. (2004). Individual Differences in Reactions to Sexist Humor. *Group Processes & Intergroup Relations, 7*(1), 89–100. doi:10.1177/1368430204039975
- Trope, Y. (1986). Identification and Inferential Processes in Dispositional Attribution. *Psychological Review, 93*(3), 239–257.

## Références

---

- Trope, Y., & Cohen, O. (1989). Perceptual and inferential determinants of behavior-correspondent attributions. *Journal of Experimental Social Psychology*, 25(2), 142–158. doi:10.1016/0022-1031(89)90009-7
- Trope, Y., Cohen, O., & Alfieri, T. (1991). Behavior identification as a mediator of dispositional inference. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61(6), 873–83.
- Trope, Y., Cohen, O., & Maoz, Y. (1988). The perceptual and inferential effects of situational inducements on dispositional attribution. *Journal of Personality and Social Psychology*, 55(2), 165–177. doi:10.1037/0022-3514.55.2.165
- Trope, Y., & Gaunt, R. (2000). Processing alternative explanations of behavior: correction or integration? *Journal of Personality and Social Psychology*, 79(3), 344–54.
- Tropp, L. R., & Pettigrew, T. F. (2005). Relationships between intergroup contact and prejudice among minority and majority status groups. *Psychological Science*, 16(12), 951–7. doi:10.1111/j.1467-9280.2005.01643.x
- Tropp, L. R., & Wright, S. C. (2001). Ingroup Identification as the Inclusion of Ingroup in the Self. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 27(5), 585–600. doi:10.1177/0146167201275007
- Truxillo, D. M., Steiner, D. D., & Gilliland, S. W. (2004). The Importance of Organizational Justice in Personnel Selection : Defining When Selection Fairness Really Matters. *International Journal of Selection and Assessment*, 12(June).
- Turner, J. C. (1975). Social comparison and social identity: Some prospects for intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 5(1), 5–34.
- Turner, J. C. (1987). A self-categorization theory. *Rediscovering the social groups* (pp. 42–67).
- Turner, J. C. (1999). Some current issues in research on Social Identity. In N. Ellemers, R. Spears, & B. Doosje (Eds.), *Social Identity* (pp. 6–34). Oxford: Blackwell Publishers Ltd.
- Urban, L. M., & Miller, N. (1998). A theoretical analysis of crossed categorization effects: A meta-analysis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(4), 894–908. doi:10.1037/0022-3514.74.4.894

## Références

---

- Van Den Bos, K., Maas, M., & Waldring, I. E. (2003). Toward Understanding the Psychology of Reactions to Perceived Fairness: The Role of Affect Intensity. *Social Justice Research, 16*(2).
- Van Rijswijk, W., Haslam, S. A., & Ellemers, N. (2006). Who do we think we are? The effects of social context and social identification on in-group stereotyping. *The British Journal of Social Psychology, 45*, 161–74. doi:10.1348/014466605X39475
- Van Twuyver, M., & Van Knippenberg, A. (1995). & Van Knippenberg 1995.pdf. *European Journal of Social Psychology, 25*, 695–701.
- Vandeselaere, N. (1991). The Impact of In-Group and Out-Group Homogeneity/Heterogeneity Upon Intergroup Relations. *Basic and Applied Social Psychology, 12*(3), 291–301. doi:10.1207/s15324834basp1203\_4
- Veatch, T. C. (1998). A theory of humor. *Humor - International Journal of Humor Research, 11*(2), 161–216. doi:10.1515/humr.1998.11.2.161
- Verkuyten, M., & de Wolf, A. (2002). Ethnic minority identity and group context: self-descriptions, acculturation attitudes and group evaluations in an intra- and intergroup situation. *European Journal of Social Psychology, 32*(6), 781–800. doi:10.1002/ejsp.121
- Viki, G. T., Abrams, D., & Hutchison, P. (2003). The “ True ” Romantic : Benevolent Sexism and Paternalistic Chivalry. *Sex Roles, 49*(9/10), 533–537.
- Voci, A. (2006). Relevance of social categories, depersonalization and group processes: two field tests of self-categorization theory. *European Journal of Social Psychology, 36*(1), 73–90. doi:10.1002/ejsp.259
- Weiner, B. (1980). A Cognitive ( Attribution ) -Emotion-Action Model of Motivated Behavior : An Analysis of Judgments of Help-Giving. *Journal of Personality and Social Psychology, 39*(2), 186–200.
- Weiner, B. (1993). On Sin vs. Sickness: A theory of perceived responsibility and social motivation. *American Psychologist, 48*(9), 957–965.
- Weiner, B. (1995). The anatomy of responsibility. In B. Weiner (Ed.), *Judgements of responsibility: A foundation for a theory of social conduct*. (pp. 1–24). New York: US: Guilford Press.

## Références

---

- Weiner, B. (2006). A theory of social motivation and justice: Logic and development. *Social motivation, justice, and the moral emotions: An attributional approach*. (pp. 1–43). Mahwah, NJ, US: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Weiner, B. (2008). Reflections on the History of Attribution Theory and Research. *Social Psychology*, 39(3), 151–156. doi:10.1027/1864-9335.39.3.151
- Weiss, H. M., Suckow, K., & Cropanzano, R. (1999). Effects of Justice Conditions on Discrete Emotions. *Journal of Applied Psychology*, 84(5), 786–794.
- Wilder, D. A. (1978). Reduction of intergroup discrimination through individuation of the out-group. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36(12), 1361–1374.
- Wong, P. T., & Weiner, B. (1981). When people ask “why” questions, and the heuristics of attributional search. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40(4), 650–663. doi:10.1037//0022-3514.40.4.650
- Wright, S. C. (2001). Restricted intergroup boundaries: Tokenism, ambiguity, and tolerance of injustice. In J. T. Jost & B. Major (Eds). *The psychology of legitimacy*. (pp.223-256). New York, NY : Cambridge University Press.
- Wyer, R. S., & Collins, J. E. (1992). A theory of humor elicitation. *Psychological Review*, 99(4), 663–88.
- Yzerbyt, V., Corneille, O., Dumont, M., & Hahn, K. (2001). The Dispositional Inference Strikes Back: Situational Focus and Dispositional Suppression in Causal Attribution. *Journal of Personality*, 81(3), 365–376. doi:10.1037//0022-3514.81.3.365
- Yzerbyt, V., Dumont, M., Wigboldus, D., & Gordijn, E. H. (2003). I feel for us: The impact of categorization and identification on emotions and action tendencies. *British Journal of Social Psychology*, 533–549.
- Yzerbyt, V., Rogier, A., & Fiske, S. T. (1998). Group Entitativity and Social Attribution: On Translating Situational Constraints into Stereotypes. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 24(10), 1089–1103. doi:10.1177/01461672982410006
- Zárate, M. A. (2009). Racism in the 21st Century. In T. D. Nelson (Ed.), *Handbook of Prejudice, Stereotyping, and Discrimination* (pp. 387–406). New York, NY: Psychology Press.

## Références

---

Van Dick, R., Wagner, U., Pettigrew, T. F., Christ, O., Wolf, C., Petzel, T., Castro, V. S., et al. (2004). Role of perceived importance in intergroup contact. *Journal of Personality and Social Psychology*, 87(2), 211–27. doi:10.1037/0022-3514.87.2.211

---

# Index des figures

---

Figure 1 : Modèle général de détection de la discrimination.

Figure 2 : Schéma des études de la Partie 1.

Figure 3 : Détection du racisme selon l'origine ethnique et la typicalité du discriminateur.

Figure 4 : Détection du sexisme selon la composition du groupe du discriminateur.

Figure 5 : Détection du racisme selon la composition du groupe du discriminateur.

Figure 6 : Détection du sexisme selon le genre du discriminateur et le degré de familiarité entre le discriminateur et la victime.

Figure 7 : Comparaison graphique des deux types de mesure du sexisme selon le genre du discriminateur.

Figure 8 : Détection de l'homophobie selon l'orientation sexuelle du discriminateur et ses motivations.

Figure 9 : Détection du sexisme selon le genre du discriminateur et la tonalité du propos.

---

## **Index des tableaux**

---

Tableau 1 : Statistiques descriptives des vignettes sexistes.

Tableau 2 : Statistiques descriptives des vignettes racistes.

Tableau 3 : Moyenne de l'échelle d'attribution émotionnelle, avec items ajustés.

Tableau 4 : Statistiques descriptives des vignettes homophobes.

Tableau 5 : Statistiques descriptives pour les intentions hostiles.

Tableau 6 : Statistiques descriptives pour les intentions bienveillantes.

Tableau 7 : Statistiques descriptives des plaisanteries.

---

**Annexes**

---

**Sommaire**

Organisation des annexes.....p.198

Annexe 1 : Protocole de l'étude 1.....p.199

Annexe 2 : Protocole de l'étude 2.....p.233

Annexe 3 : Protocole de l'étude 3.....p.253

Annexe 4 : Protocole de l'étude 4.....p.267

Annexe 5 : Protocole de l'étude 5.....p.285

Annexe 6 : Protocole de l'étude 6.....p.306

Annexe 7 : Protocole de l'étude 7.....p.330

### Organisation des Annexes :

Dans ces annexes figurent les protocoles expérimentaux des sept études présentées dans ce document. Pour chaque étude, avant les protocoles est présenté un tableau qui montre les équivalences entre les conditions expérimentales de chaque étude et les numéros figurant en haut à droite des protocoles.

**Protocoles Etude 1**

## Annexes

---

A1	Discrimination intergroupe, discriminateur stéréotypique/vignette 1
B1	Discrimination intragroupe, discriminateur stéréotypique/vignette 1
C1	Discrimination intergroupe, discriminateur atypique/vignette 1
D1	Discrimination intragroupes, discriminateur atypique/vignette 1
A2	Discrimination intergroupe, discriminateur stéréotypique/vignette 2
B2	Discrimination intragroupe, discriminateur stéréotypique/vignette 2
C2	Discrimination intergroupe, discriminateur atypique/vignette 2
D2	Discrimination intragroupes, discriminateur atypique/vignette 2

Tableau 1 : Equivalence entre conditions et protocoles pour l'étude 1.

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de JULIEN :

Julien a 25 ans et vit dans un des quartiers du centre ville de Paris. Il a fait un BTS d'agent immobilier et travaille actuellement dans une petite agence immobilière. Pendant ses loisirs, il aime les balades à vélo et écouter de la variété française avec ses amis.

Descriptif d'AHMED :

Ahmed a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Julien a rendez-vous au bar avec un ami. Ils doivent se retrouver pour boire un verre. Arrivé sur place, Julien cherche son ami des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa connaissance sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi elles se trouve Ahmed. L'ami de Julien fini par arriver et le groupe passe une bonne soirée, les conversations sont animées et les jeunes profitent de ce moment de détente. L'ami de Julien se lève pour aller aux toilettes. En regardant Ahmed, Julien dit bien haut à son ami : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Ahmed** et **Julien** comme étant :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Julien</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

*Tournez la feuille SVP*

## Annexes

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Julien** présente chacune des caractéristiques suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout						Tout à fait
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Julien** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Julien** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de DAVID :

David a 25 ans et vit dans un des quartiers du centre ville de Paris. Il a fait un BTS d'agent immobilier et travaille actuellement dans une petite agence immobilière. Pendant ses loisirs, il aime les balades à vélo et écouter de la variété française avec ses amis.

Descriptif de SAID :

Said a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

David est dans la file d'attente d'un cinéma avec un ami. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Juste devant eux, ils aperçoivent Sabrina, une connaissance, accompagnée de son nouveau petit ami, Said. Ils échangent quelques mots puis reprennent leur conversations chacun de leur côté. L'ami de David lui parle de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. David jette un coup d'œil à Said et dit bien fort à son ami : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Said** et **David** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **David** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle de <b>David</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>David</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>David</b> .	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille SVP*

## Annexes

Dans quelle mesure trouvez-vous que **David** présente chacune des caractéristiques suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout						Tout à fait
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **David** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **David** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de JAMEL :

Jamel a 25 ans et vit à Epinay, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a arrêté l'école à la fin du collège, il touche actuellement le RSA et travaille parfois au noir. Pendant ses loisirs, il aime aller en ville avec ses amis et écouter du rap.

Descriptif d'AHMED :

Ahmed a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Jamel a rendez-vous au bar avec un ami. Ils doivent se retrouver pour boire un verre. Arrivé sur place, Jamel cherche son ami des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa connaissance sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi elles se trouve Ahmed. L'ami de Jamel fini par arriver et le groupe passe une bonne soirée, les conversations sont animées et les jeunes profitent de ce moment de détente. L'ami de Jamel se lève pour aller aux toilettes. En regardant Ahmed, Jamel dit bien haut à son ami : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Ahmed** et **Jamel** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Jamel** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Jamel</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Jamel</b> soit d'origine maghrébine est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Jamel</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

*Tournez la feuille SVP*

## Annexes

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Jamel** présente chacune des caractéristiques suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout						Tout à fait
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Jamel** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Jamel** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de MOUNIR :

Mounir a 25 ans et vit à Epinay, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a arrêté l'école à la fin du collège, il touche actuellement le RSA et travaille parfois au noir. Pendant ses loisirs, il aime aller en ville avec ses amis et écouter du rap.

Descriptif de SAID :

Said a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Mounir est dans la file d'attente d'un cinéma avec un ami. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Juste devant eux, ils aperçoivent Sabrina, une connaissance, accompagnée de son nouveau petit ami, Said. Ils échangent quelques mots puis reprennent leur conversations chacun de leur côté. L'ami de Mounir lui parle de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. Mounir jette un coup d'œil à Said et dit bien fort à son ami : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Said** et **Mounir** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Mounir** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Mounir</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Mounir</b> soit d'origine maghrébine est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Mounir</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

*Tournez la feuille SVP*

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Mounir** présente chacune des caractéristiques suivantes :

## Annexes

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout					Tout à fait	
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Mounir** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Mounir** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de JULIEN :

Julien a 25 ans et vit à Epinay, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a arrêté l'école à la fin du collège, il touche actuellement le RSA et travaille parfois au noir. Pendant ses loisirs, il aime aller en ville avec ses amis et écouter du rap.

Descriptif d'AHMED :

Ahmed a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Julien a rendez-vous au bar avec un ami. Ils doivent se retrouver pour boire un verre. Arrivé sur place, Julien cherche son ami des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa connaissance sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi elles se trouve Ahmed. L'ami de Julien fini par arriver et le groupe passe une bonne soirée, les conversations sont animées et les jeunes profitent de ce moment de détente. L'ami de Julien se lève pour aller aux toilettes. En regardant Ahmed, Julien dit bien haut à son ami : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Ahmed** et **Julien** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique	
1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Julien</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille SVP*

## Annexes

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Julien** présente chacune des caractéristiques suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout						Tout à fait
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Julien** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Julien** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de DAVID :

David a 25 ans et vit à Epinay, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a arrêté l'école à la fin du collège, il touche actuellement le RSA et travaille parfois au noir. Pendant ses loisirs, il aime aller en ville avec ses amis et écouter du rap.

Descriptif de SAID :

Said a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

David est dans la file d'attente d'un cinéma avec un ami. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Juste devant eux, ils aperçoivent Sabrina, une connaissance, accompagnée de son nouveau petit ami, Said. Ils échangent quelques mots puis reprennent leur conversations chacun de leur côté. L'ami de David lui parle de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. David jette un coup d'œil à Said et dit bien fort à son ami : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Said** et **David** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **David** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>David</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>David</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>David</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

*Tournez la feuille SVP*

Dans quelle mesure trouvez-vous que **David** présente chacune des caractéristiques suivantes :

## Annexes

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout					Tout à fait	
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **David** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **David** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.**

**Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.**

**Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.**

**Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.**

Descriptif de JAMEL :

Jamel a 25 ans et vit dans un des quartiers du centre ville de Paris. Il a fait un BTS d'agent immobilier et travaille actuellement dans une petite agence immobilière. Pendant ses loisirs, il aime les balades à vélo et écouter de la variété française avec ses amis.

Descriptif d'AHMED :

Ahmed a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Jamel a rendez-vous au bar avec un ami. Ils doivent se retrouver pour boire un verre. Arrivé sur place, Jamel cherche son ami des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa connaissance sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi elles se trouve Ahmed. L'ami de Jamel fini par arriver et le groupe passe une bonne soirée, les conversations sont animées et les jeunes profitent de ce moment de détente. L'ami de Jamel se lève pour aller aux toilettes. En regardant Ahmed, Jamel dit bien haut à son ami : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Ahmed** et **Jamel** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Jamel** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord		
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Jamel</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Jamel</b> soit d'origine maghrébine est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Jamel</b> .	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille SVP*

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Jamel** présente chacune des caractéristiques suivantes :

## Annexes

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout						Tout à fait
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Jamel** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Jamel** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

Bonjour,

Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous allez devoir réaliser une tâche de formation d'impression. Vous allez lire attentivement deux descriptions de personnes puis lire un récit mettant en scène ces personnes.

Enfin, vous allez devoir répondre à des questions sur ces personnes.

Pour répondre aux questions, entourez le chiffre qui correspond à votre réponse.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, seules vos réponses sincères nous intéressent.

Descriptif de MOUNIR :

Mounir a 25 ans et vit dans un des quartiers du centre ville de Paris. Il a fait un BTS d'agent immobilier et travaille actuellement dans une petite agence immobilière. Pendant ses loisirs, il aime les balades à vélo et écouter de la variété française avec ses amis.

Descriptif de SAID :

Said a 25 ans et vit à la Courneuve, dans l'une des cités de la banlieue parisienne. Il a fait un Bac professionnel en métier du bâtiment et travaille actuellement dans une petite épicerie ouverte tard le soir. Pendant ses loisirs, il aime rester avec ses amis de la cité. Il aime aussi la musique et particulièrement le rap.

**Après avoir lu les descriptifs, vous pouvez tourner la feuille.**

## Annexes

### Récit :

Mounir est dans la file d'attente d'un cinéma avec un ami. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Juste devant eux, ils aperçoivent Sabrina, une connaissance, accompagnée de son nouveau petit ami, Said. Ils échangent quelques mots puis reprennent leur conversations chacun de leur côté. L'ami de Mounir lui parle de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. Mounir jette un coup d'œil à Said et dit bien fort à son ami : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ».

Dans quelle mesure percevez-vous la relation entre **Said** et **Mounir** comme étant :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance ethnique		
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Mounir** ?

*Répondez à toutes les propositions*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
La personnalité individuelle de <b>Mounir</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Mounir</b> soit d'origine maghrébine est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Mounir</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

*Tournez la feuille SVP*

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Mounir** présente chacune des caractéristiques suivantes :

## Annexes

*Répondez à toutes les propositions*

		Pas du tout					Tout à fait	
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7
h.	Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que les propos de **Mounir** soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Mounir** manifeste une attitude raciste ?

Très faiblement Probable						Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance ethnique ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :    IUT    L1    L2    L3    M1    M2    D    Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire, dans laquelle il fallait lire un récit puis répondre à des questions sur le récit ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---



---



---

**Merci de votre participation !**

**Protocoles Etude 2**

A1	Deux hommes/vignette 1
B1	Un homme et une femme/vignette1
C1	Deux femmes/vignette 1
A2	Deux hommes/vignette 2
B2	Un homme et une femme/vignette2
C2	Deux femmes/vignette 2
A3	Deux hommes/vignette 3
B3	Un homme et une femme/vignette3
C3	Deux femmes/vignette 3

Tableau 2 : Equivalence entre conditions et protocoles pour l'étude 2.

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Anne, Fabrice et Alain se sont contactés par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Alain et Fabrice au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. « Tu plaisantes ! Tu pourrais garer un 4X4 ! » Dit Fabrice. Alain dit à Fabrice : « A mon avis les créneaux ce n'est pas son truc ! ». Fabrice répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Anne** et **Alain** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres							Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle	
1	2	3	4	5	6	7		

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Alain** ?

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle d' <b>Alain</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait qu' <b>Alain</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement d' <b>Alain</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'**Alain** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7	
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7	
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7	
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7	
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7	
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7	
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7	
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7
-------------	---	---	---	---	---	---	---

Dans quelle mesure considérez-vous qu' **Alain** ramène **Anne** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout								Tout à fait	
1	2	3	4	5	6	7			

Selon vous, est-il probable que les propos d' **Alain** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement probable								Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7			

Selon vous, est-il probable qu' **Alain** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement probable								Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7			

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)								Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7			

Vous êtes :      Un homme      Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Anne, Cécile et Alain se sont contactés par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Alain et Cécile au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. « Tu plaisantes ! Tu pourrais garer un 4X4 ! » Dit Cécile. Alain dit à Cécile : « A mon avis les créneaux ce n'est pas son truc ! ». Cécile répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Anne** et **Alain** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle		
1	2	3	4	5	6	7	

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Alain** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle d' <b>Alain</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait qu' <b>Alain</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement d' <b>Alain</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'**Alain** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait		
	1	2	3	4	5	6	7	
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7	
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7	
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7	
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7	
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7	
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7	
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7	
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

1. Dans quelle mesure considérez-vous qu'**Alain** ramène **Anne** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout							Tout à fait	
1	2	3	4	5	6	7		

2. Selon vous, est-il probable que les propos d'**Alain** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

3. Selon vous, est-il probable qu'**Alain** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

4. En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Anne, Cécile et Barbara se sont contactées par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Barbara et Cécile au lieu de rendez-vous et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivées sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Barbara lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. « Tu plaisantes ! Tu pourrais garer un 4X4 ! » Dit Cécile. Barbara dit à Cécile : « A mon avis les créneaux ce n'est pas son truc ! ». Cécile répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Anne** et **Barbara** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Barbara** ?

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Barbara</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Barbara</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Barbara</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Barbara** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout				Tout à fait			
	1	2	3	4	5	6	7	
a. Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7	
b. Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7	
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7	
d. Taquine	1	2	3	4	5	6	7	
e. Franche	1	2	3	4	5	6	7	
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7	
g. Directe	1	2	3	4	5	6	7	
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Barbara** ramène **Anne** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout						fait	Tout à
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que les propos de **Barbara** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que **Barbara** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes :      Un homme      Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Florent, Benoit et Pauline ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Florent répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Benoit ajoute : « Tu plaisantes ! Ca va aller tout seul ! ». Florent dit à Benoit : « La logique mathématique et elle, ça doit faire deux ! ». Benoit répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Pauline** et **Florent** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Florent** ?

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Florent</b> est la cause de son comportement.								
Le fait que <b>Florent</b> soit un homme est la cause de son comportement.								
La situation est la cause du comportement de <b>Florent</b> .								

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Florent** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur							
b. Prétentieux							
c. Sexiste							
d. Taquin							
e. Franc							
f. Autoritaire							
g. Direct							
h. Machiste							

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Florent** ramène **Pauline** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout								Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos de **Florent** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que **Florent** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)								Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Florent, Solène et Pauline ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Florent répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Solène ajoute : « Tu plaisantes ! Ca va aller tout seul ! ». Florent dit à Solène : « La logique mathématique et elle, ça doit faire deux ! ». Solène répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Pauline** et **Florent** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Florent** ?

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle de <b>Florent</b> est la cause de son comportement.								
Le fait que <b>Florent</b> soit un homme est la cause de son comportement.								
La situation est la cause du comportement de <b>Florent</b> .								

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Florent** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur							
b. Prétentieux							
c. Sexiste							
d. Taquin							
e. Franc							
f. Autoritaire							
g. Direct							
h. Machiste							

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Florent** ramène **Pauline** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout							Tout à fait	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos de **Florent** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que **Florent** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI                  NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Estelle, Solène et Pauline ont été assignées à un travail de groupe en commun. Elles se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Estelle répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Solène ajoute : « Tu plaisantes ! Ca va aller tout seul ! ». Estelle dit à Solène : « La logique mathématique et elle, ça doit faire deux ! ». Solène répond : « Je suis bien de ton avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Pauline** et **Estelle** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Estelle** ?

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
La personnalité individuelle d' <b>Estelle</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait qu' <b>Estelle</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement d' <b>Estelle</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'**Estelle** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquine	1	2	3	4	5	6	7
e. Franche	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Directe	1	2	3	4	5	6	7
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous qu'**Estelle** ramène **Pauline** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout								Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos d'**Estelle** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable qu'**Estelle** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)								Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3      M1      M2      D      Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Julien, Guillaume et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Ils ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Julien, Guillaume et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Julien répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Guillaume ajoute : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! ». Julien dit à Guillaume : « A mon avis, on ne doit pas se fier à elle pour le sens de l'orientation ! ». Guillaume répond : « Je suis bien de votre avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Magali** et **Julien** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres			Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle				
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.							
Le fait que <b>Julien</b> soit un homme est la cause de son comportement.							
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .							

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Julien** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur							
b. Prétentieux							
c. Sexiste							
d. Taquin							
e. Franc							
f. Autoritaire							
g. Direct							
h. Machiste							

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Julien** ramène **Magali** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout						fait		Tout à
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos de **Julien** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que **Julien** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)								Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3      M1      M2      D      Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Julien, Lucie et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Ils ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Julien, Lucie et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Julien répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Lucie ajoute : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! ». Julien dit à Lucie : « A mon avis, on ne doit pas se fier à elle pour le sens de l'orientation ! ». Lucie répond : « Je suis bien de votre avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Magali** et **Julien** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Julien</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Julien** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Julien** ramène **Magali** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout							Tout à fait	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos de **Julien** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que **Julien** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3      M1      M2      D      Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Vous trouverez ci-dessous un récit qui relate une discussion entre deux personnes. Vous allez devoir vous forger une impression sur ces deux personnes puis répondre à quelques questions sur le récit.**

Juliette, Lucie et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Elles ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Juliette, Lucie et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Juliette répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Lucie ajoute : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! ». Juliette dit à Lucie : « A mon avis, on ne doit pas se fier à elle pour le sens de l'orientation ! ». Lucie répond : « Je suis bien de votre avis ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Magali et Juliette** comme étant entre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse):

Deux individus propres	Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle						
	1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Juliette** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
La personnalité individuelle de <b>Juliette</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
Le fait que <b>Juliette</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7	
La situation est la cause du comportement de <b>Juliette</b> .	1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous que **Juliette** présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait		
a. Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7	
b. Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7	
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7	
d. Taquine	1	2	3	4	5	6	7	
e. Franche	1	2	3	4	5	6	7	
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7	
g. Directe	1	2	3	4	5	6	7	
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Dans quelle mesure considérez-vous que **Juliette** ramène **Magali** au stéréotype des femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse)?

Pas du tout						fait		Tout à
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que les propos de **Juliette** soient motivés par des préjugés envers les femmes ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que **Juliette** manifeste une attitude sexiste ?

Très faiblement Probable								Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe d'appartenance sexuelle ?

Faiblement identifié(e)								Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :      L1      L2      L3      M1      M2      D      Filière : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI      NON

A votre avis, quel était le but de ce questionnaire ?

---

---

---

**Merci de votre participation.**

**Protocoles Etude 3**

## Annexes

---

A1	Deux français d'origine européenne/vignette 1
B1	Un français d'origine européenne et un maghrébin/vignette1
C1	Deux maghrébins/vignette 1
A2	Deux français d'origine européenne/vignette 2
B2	Un français d'origine européenne et un maghrébin/vignette 2
C2	Deux maghrébins/vignette 2

Tableau 3 : Equivalence entre protocoles et conditions pour l'étude 3.

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Julien a rendez-vous au bar avec son ami Marc. Ils viennent de terminer leurs examens et doivent se retrouver au bar pour fêter ça. Arrivé sur place, Julien cherche Marc des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa classe sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi eux se trouve Amhed. Bientôt rejoint par Marc, le groupe passe une bonne soirée passablement alcoolisée, les conversations sont animées et les étudiants profitent de ce moment de détente. Marc, qui est assis à côté de Amhed, se lève pour aller aux toilettes. En regardant Amhed, Julien dit bien haut à Marc : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ». Marc suit son regard et lui répond « Tu as raison, je compte sur toi pour surveiller ».

Selon vous, le rapport que vous observez entre Julien et Amhed serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Julien</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Julien présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos de Julien soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que Julien manifeste un comportement raciste ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de ethnique (français de souche ou français d'origine maghrébine) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme            Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes d'origine maghrébine : OUI        NON

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI            NON

**Merci de votre participation.**

Bonjour,

Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.

Julien a rendez-vous au bar avec son ami Jamel. Ils viennent de terminer leurs examens et doivent se retrouver au bar pour fêter ça. Arrivé sur place, Julien cherche Jamel des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa classe sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi eux se trouve Amhed. Bientôt rejoint par Jamel, le groupe passe une bonne soirée passablement alcoolisée, les conversations sont animées et les étudiants profitent de ce moment de détente. Jamel, qui est assis à côté de Amhed, se lève pour aller aux toilettes. En regardant Amhed, Julien dit bien haut à Jamel : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ». Jamel suit son regard et lui répond « Tu as raison, je compte sur toi pour surveiller ».

Selon vous, le rapport que vous observez entre Julien et Amhed serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Julien</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Julien présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7



Bonjour,

Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.

Mounir a rendez-vous au bar avec son ami Jamel. Ils viennent de terminer leurs examens et doivent se retrouver au bar pour fêter ça. Arrivé sur place, Mounir cherche Jamel des yeux, ce dernier n'est pas encore arrivé mais il constate que des personnes de sa classe sont déjà attablées et semblent bien s'amuser. Parmi eux se trouve Amhed. Bientôt rejoint par Jamel, le groupe passe une bonne soirée passablement alcoolisée, les conversations sont animées et les étudiants profitent de ce moment de détente. Jamel, qui est assis à côté de Amhed, se lève pour aller aux toilettes. En regardant Amhed, Mounir dit bien haut à Jamel : « Je serais toi, je prendrai mon portefeuille, un vol est vite arrivé ». Jamel suit son regard et lui répond « Tu as raison, je compte sur toi pour surveiller ».

Selon vous, le rapport que vous observez entre Mounir et Amhed serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement de **Mounir** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>Mounir</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Mounir</b> soit d'origine maghrébine est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Mounir</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Mounir présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7



**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

David et Lucas sont dans la file d'attente d'un cinéma. Ils attendent leur amie Sabrina qui doit venir avec son nouveau petit ami, Said. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Ils sont bientôt rejoints par Sabrina et Said, les présentations sont faites et les jeunes font la conversation pour tuer le temps. Lucas parle à David de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. David jette un coup d'œil à Said et dit à Lucas : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ». Lucas lui répond « Tu as bien raison ! ».

Selon vous, le rapport que vous observez entre David et Said serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement de **David** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>David</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>David</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>David</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que David présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

---

Selon vous, est-il probable que les propos de David soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que David manifeste un comportement raciste ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de ethnique (français de souche ou français d'origine maghrébine) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme                      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes d'origine maghrébine : OUI            NON

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI                      NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

David et Amir sont dans la file d'attente d'un cinéma. Ils attendent leur amie Sabrina qui doit venir avec son nouveau petit ami, Said. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Ils sont bientôt rejoints par Sabrina et Said, les présentations sont faites et les jeunes font la conversation pour tuer le temps. Amir parle à David de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. David jette un coup d'œil à Said et dit à Amir : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ». Amir lui répond « Tu as bien raison ! ».

Selon vous, le rapport que vous observez entre David et Said serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement de **David** ?

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle de <b>David</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>David</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>David</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que David présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos de David soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement probable				Très certainement probable		
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que David manifeste un comportement raciste ?

Très faiblement probable				Très certainement probable		
1	2	3	4	5	6	7

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de ethnique (français de souche ou français d'origine maghrébine) ?

Faiblement identifié(e)				Fortement identifié(e)		
1	2	3	4	5	6	7

Vous êtes :    Un homme    Une femme            Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes d'origine maghrébine : OUI        NON

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI            NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Abdel et Amir sont dans la file d'attente d'un cinéma. Ils attendent leur amie Sabrina qui doit venir avec son nouveau petit ami, Said. Il y a beaucoup de monde et la file avance lentement. Ils sont bientôt rejoints par Sabrina et Said, les présentations sont faites et les jeunes font la conversation pour tuer le temps. Amir parle à Abdel de sa nouvelle voiture, il est content d'avoir pu mettre assez de côté pour l'acheter. Abdel jette un coup d'œil à Said et dit à Amir : « Fais attention à l'endroit où tu la gares, on ne sait jamais où le feu risque de prendre ». Amir lui répond « Tu as bien raison ! »

Selon vous, le rapport que vous observez entre Abdel et Said serait plutôt :

Entre des individus propres					Entre des personnes appartenant à des groupes sociaux différents	
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Abdel** ?

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
	1	2	3	4	5	6	7
La personnalité individuelle d' <b>Abdel</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait qu' <b>Abdel</b> soit d'origine française est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement d' <b>Abdel</b>	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'Abdel présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prudent	1	2	3	4	5	6	7
c. Raciste	1	2	3	4	5	6	7
d. Fêtard	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Xénophobe	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos de Abdel soient motivés par des préjugés envers les maghrébins ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que Abdel manifeste un comportement raciste ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de ethnique (français de souche ou français d'origine maghrébine) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme                      Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes d'origine maghrébine : OUI            NON

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude similaire ?

OUI            NON

**Merci de votre participation.**

**Protocoles Etude 4**

## Annexes

---

<b>A1</b>	Discrimination intergroupe ; acteurs étrangers l'un à l'autre/Vignette 1
<b>B1</b>	Discrimination intergroupe ; acteurs amis de longue date/Vignette 1
<b>C1</b>	Discrimination intragroupe ; acteurs étrangers l'un à l'autre/Vignette 1
<b>D1</b>	Discrimination intragroupe ; acteurs amis de longue date/Vignette 1
<b>A2</b>	Discrimination intergroupe ; acteurs étrangers l'un à l'autre/Vignette 2
<b>B2</b>	Discrimination intergroupe ; acteurs amis de longue date/Vignette 2
<b>C2</b>	Discrimination intragroupe ; acteurs étrangers l'un à l'autre/Vignette 2
<b>D2</b>	Discrimination intragroupe ; acteurs amis de longue date/Vignette 2

Tableau 4 : Equivalence entre protocoles et conditions pour l'étude 4.

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Anne et Alain se sont contactés par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Alain au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Alain lui lance alors : « Dis plutôt que tu ne sais pas faire un créneau ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle d'Alain est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre d'Alain est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement d'Alain.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'Alain présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos d'Alain soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable qu'Alain manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme                    Veuillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI                    NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Anne et Alain sont amis depuis l'enfance, ils ont beaucoup de centres d'intérêt et d'opinions en commun. C'est pourquoi ils ont choisi de faire leurs études dans la même ville. Ils décident de faire du covoiturage pour aller passer le weekend à la campagne chez des amis. Anne passe chercher Alain à son appartement et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour déjeuner. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Alain lui lance alors : « Dis plutôt que tu ne sais pas faire un créneau ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle d'Alain est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre d'Alain est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement d'Alain.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'Alain présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

		Pas du tout					Tout à fait	
		1	2	3	4	5	6	7
a.	Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c.	Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franc	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Direct	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7
-------------	---	---	---	---	---	---	---

Selon vous, est-il probable que les propos d'Alain soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable qu'Alain manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement Probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes : Un homme Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en : L1 L2 L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Anne et Barbara se sont contactées par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Barbara au lieu de rendez-vous et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivées sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Barbara lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Barbara lui lance alors : « Dis plutôt que tu ne sais pas faire un créneau ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle de Barbara est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre de Barbara est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement de Barbara.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Barbara présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
a. Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquine	1	2	3	4	5	6	7
e. Franche	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Directe	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7
-------------	---	---	---	---	---	---	---

Selon vous, est-il probable que les propos de Barbara soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable						Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, est-il probable que Barbara manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable						Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien						Des étrangers
1	2	3	4	5	6	7

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)						Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI                    NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Anne et Barbara sont amies depuis l'enfance, elles ont beaucoup de centres d'intérêt et d'opinions en commun. C'est pourquoi elles ont choisi de faire leurs études dans la même ville. Elles décident de faire du covoiturage pour aller passer le weekend à la campagne chez des amis. Anne passe chercher Barbara à son appartement et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour déjeuner. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivées sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Barbara lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Barbara lui lance alors : « Dis plutôt que tu ne sais pas faire un créneau ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent			
1	2	3	4	5	6	7	

Veillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle de Barbara est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7	

L'identité de genre de Barbara est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7	

La situation est la cause du comportement de Barbara.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7	

Dans quelle mesure trouvez-vous que Barbara présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

		Pas du tout					Tout à fait	
		1	2	3	4	5	6	7
a.	Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7
c.	Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquine	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franche	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Directe	1	2	3	4	5	6	7
h.	Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos de Barbara soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que Barbara manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI            NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Florent et Pauline ne se connaissent pas et ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Florent suggère de répartir les tâches. « Je pense qu'on peut procéder de la manière suivante. Je me charge de la partie comptable, et tu t'occupes de la rédaction du rapport final ». Pauline répond : « En gros, je suis la secrétaire ! ». Florent lui répond : « Toi et les maths ça fait deux ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle de Florent est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre de Florent est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement de Florent.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Florent présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7
-------------	---	---	---	---	---	---	---

Selon vous, est-il probable que les propos de Florent soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, est-il probable que Florent manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable
1	2	3	4	5	6	7	

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers
1	2	3	4	5	6	7	

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)
1	2	3	4	5	6	7	

Vous êtes : Un homme Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en : L1 L2 L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Florent et Pauline sont des amis qui se connaissent depuis leur première année de fac. Ils suivent les mêmes cours et aiment passer tout leur temps libre ensemble. Ils travaillent ensemble comme à leur habitude et se réunissent pour parler d'un projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Florent suggère de répartir les tâches. « Je pense qu'on peut procéder de la manière suivante. Je me charge de la partie comptable, et tu t'occupes de la rédaction du rapport final ». Pauline répond : « En gros, je suis la secrétaire ! ». Florent lui répond : « Toi et les maths ça fait deux ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle de Florent est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre de Florent est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement de Florent.

Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord		
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous que Florent présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueur	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieux	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquin	1	2	3	4	5	6	7
e. Franc	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Direct	1	2	3	4	5	6	7
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos de Florent soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable que Florent manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :        L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI                  NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Estelle et Pauline ne se connaissent pas et ont été assignées à un travail de groupe en commun. Elles se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Estelle suggère de répartir les tâches. « Je pense qu'on peut procéder de la manière suivante. Je me charge de la partie comptable, et tu t'occupes de la rédaction du rapport final ». Pauline répond : « En gros, je suis la secrétaire ! ». Estelle lui répond : « Toi et les maths ça fait deux ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle d'Estelle est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre d'Estelle est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement d'Estelle.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'Estelle présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

		Pas du tout					Tout à fait	
		1	2	3	4	5	6	7
a.	Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7
b.	Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7
c.	Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d.	Taquine	1	2	3	4	5	6	7
e.	Franche	1	2	3	4	5	6	7
f.	Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g.	Directe	1	2	3	4	5	6	7
h.	Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos d'Estelle soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable qu'Estelle manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ ans

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI                    NON

**Merci de votre participation.**

**Bonjour,**

**Merci de bien vouloir participer à cette étude. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement le récit et répondre aux questions.**

Estelle et Pauline sont des amies qui se connaissent depuis leur première année de fac. Elles suivent les mêmes cours et aiment passer tout leur temps libre ensemble. Elles travaillent ensemble comme à leur habitude et se réunissent pour parler d'un projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Estelle suggère de répartir les tâches. « Je pense qu'on peut procéder de la manière suivante. Je me charge de la partie comptable, et tu t'occupes de la rédaction du rapport final ». Pauline répond : « En gros, je suis la secrétaire ! ». Estelle lui répond : « Toi et les maths ça fait deux ! ».

Selon vous, ces deux personnes sont (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

Deux individus qui discutent				Deux individus de deux groupes sociaux différents qui discutent		
1	2	3	4	5	6	7

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour les affirmations suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

La personnalité individuelle d'Estelle est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

L'identité de genre d'Estelle est la cause de son comportement.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

La situation est la cause du comportement d'Estelle.

Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure trouvez-vous qu'Estelle présente chacune des caractéristiques suivantes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) :

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
a. Blagueuse	1	2	3	4	5	6	7
b. Prétentieuse	1	2	3	4	5	6	7
c. Sexiste	1	2	3	4	5	6	7
d. Taquine	1	2	3	4	5	6	7
e. Franche	1	2	3	4	5	6	7
f. Autoritaire	1	2	3	4	5	6	7
g. Directe	1	2	3	4	5	6	7
h. Machiste	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Selon vous, est-il probable que les propos d'Estelle soient motivés par des préjugés envers les femmes (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, est-il probable qu'Estelle manifeste un comportement sexiste (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Très faiblement probable							Très certainement probable	
1	2	3	4	5	6	7		

Selon vous, ces deux personnes sont :

Des personnes qui se connaissent bien							Des étrangers	
1	2	3	4	5	6	7		

En lisant ce récit, dans quelle mesure vous êtes-vous identifié(e) à votre groupe de genre (entourez le chiffre qui correspond à votre réponse) ?

Faiblement identifié(e)							Fortement identifié(e)	
1	2	3	4	5	6	7		

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ ans

Vous êtes en :            L1    L2    L3

Avez-vous déjà participé à une étude dans laquelle il fallait caractériser l'acteur principal d'une histoire ?

OUI                    NON

**Merci de votre participation.**

**Protocole Etude 5**

<b>H1P</b>	Discrimination intergroupe/Vignette 1
<b>H1NP</b>	Discrimination intragroupe/Vignette 1
<b>H2P</b>	Discrimination intergroupe/Vignette 2
<b>H2NP</b>	Discrimination intragroupe/Vignette 2
<b>H3P</b>	Discrimination intergroupe/Vignette 3
<b>H3NP</b>	Discrimination intragroupe/Vignette 3

Tableau 5 : Equivalence entre protocoles et conditions pour l'étude 6.

**Bonjour,**

**Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.**

**Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.**

Anne et Alain se sont contactés par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Alain au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Alain lui dit alors : « A mon avis les créneaux ce n'est pas ton truc ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Anne** et **Alain** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres	Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle					
1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
Le comportement d' <b>Alain</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement d' <b>Alain</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Alain</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Alain</b> sont similaires aux propos	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

généralement tenus par les femmes.

3. Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Alain** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle d' <b>Alain</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait qu' <b>Alain</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement d' <b>Alain</b> .	1	2	3	4	5	6	7

4. Dans quelle mesure pensez-vous qu'**Anne** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout					tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

---

---

---

5. Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2      L3    M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

**Bonjour,**

**Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.**

**Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.**

Anne et Barbara se sont contactées par petite annonce afin de faire du covoiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Barbara au lieu de rendez-vous et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivées sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Barbara lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Barbara lui dit alors : « A mon avis les créneaux ce n'est pas ton truc ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Anne** et **Barbara** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres	Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle					
1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord							Tout à fait d'accord
Le comportement de <b>Barbara</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement de <b>Barbara</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Barbara</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Les propos tenus par **Barbara** sont similaires aux 1 2 3 4 5 6 7  
propos généralement tenus par les femmes.

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Barbara** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
La personnalité individuelle de <b>Barbara</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Barbara</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Barbara</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure pensez-vous qu'**Anne** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout						tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Annexes

---

---

\_\_\_\_\_

Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2      L3      M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

**Bonjour,**

**Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.**

**Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.**

Florent et Pauline ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Florent répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Florent lui répond : « La logique mathématique et toi, ça doit faire deux ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Pauline** et **Florent** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres							Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle
	1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord							Tout à fait d'accord						
Le comportement de <b>Florent</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Le comportement de <b>Florent</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Les propos tenus par <b>Florent</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
Les propos tenus par <b>Florent</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les femmes.	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Florent** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle de <b>Florent</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Florent</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Florent</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure pensez-vous que **Pauline** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout					tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

---

---

---

## Annexes

---

Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2        L3        M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

Bonjour,

Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.

Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.

Estelle et Pauline ont été assignées à un travail de groupe en commun. Elles se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Estelle répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Estelle lui répond : « La logique mathématique et toi, ça doit faire deux ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Pauline** et **Estelle** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres							Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle
	1	2	3	4	5	6	7

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord						Tout à fait d'accord
Le comportement d' <b>Estelle</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7
Le comportement d' <b>Estelle</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7
Les propos tenus par <b>Estelle</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7
Les propos tenus par <b>Estelle</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les femmes.	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement d'**Estelle** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle d' <b>Estelle</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait qu' <b>Estelle</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement d' <b>Estelle</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure pensez-vous que **Pauline** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout					tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

---

---

---

## Annexes

---

Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2      L3      M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

Bonjour,

Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.

Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.

Julien et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Ils ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Julien et Magali s'approchent tous deux pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Julien répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Julien lui répond : « A mon avis, on ne doit pas se fier à vous pour le sens de l'orientation ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Magali** et **Julien** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
1	2	3	4	5	6	7	

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement de <b>Julien</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement de <b>Julien</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Julien</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Julien</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les femmes.	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Julien** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle de <b>Julien</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Julien</b> soit un homme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Julien</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure pensez-vous que **Magali** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout					tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Annexes

---

Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2      L3      M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

Bonjour,

Nous menons une enquête sur la formation d'impressions dans le cadre d'interactions sociales.

Vous allez devoir lire le court récit ci-dessous et ensuite répondre dans l'ordre aux questions qui portent sur ce récit.

Juliette et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Elles ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Juliette et Magali s'approchent toutes deux pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Juliette répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Juliette lui répond : « A mon avis, on ne doit pas se fier à vous pour le sens de l'orientation ! ».

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre **Magali** et **Juliette** comme étant entre :

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

Deux individus propres		Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle						
1	2	3	4	5	6	7		

Veuillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des propositions suivantes :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord				Tout à fait d'accord			
	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement de <b>Juliette</b> est typiquement masculin.	1	2	3	4	5	6	7	
Le comportement de <b>Juliette</b> est typiquement féminin.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Juliette</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les hommes.	1	2	3	4	5	6	7	
Les propos tenus par <b>Juliette</b> sont similaires aux propos généralement tenus par les femmes.	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Veillez indiquer votre degré d'accord pour chacune des réponses à la question suivante :

Comment peut-on expliquer le comportement de **Juliette** ?

*Répondez à toutes les propositions. Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout d'accord					Tout à fait d'accord	
La personnalité individuelle de <b>Juliette</b> est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
Le fait que <b>Juliette</b> soit une femme est la cause de son comportement.	1	2	3	4	5	6	7
La situation est la cause du comportement de <b>Juliette</b> .	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure pensez-vous que **Magali** pourrait ressentir les émotions suivantes suite à cet échange :

*Répondez à toutes les propositions*

*Répondez en entourant le chiffre correspondant à votre réponse*

	Pas du tout					tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Pensez-vous à d'autres émotions ne figurant pas dans la liste ci-dessus? Si oui, lesquelles :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Annexes

---

Selon vous, quel est l'objectif de cette enquête ?

---

---

---

---

Vous êtes :    Un homme                    Une femme

Veillez indiquer votre âge : \_\_\_ans

Veillez indiquer votre filière d'étude : \_\_\_\_\_

L1   L2      L3      M1    M2    D

Avez-vous déjà participé à une étude qui employait un récit similaire ?    OUI    NON

***Merci d'avoir participé !***

## Annexes

Mesure directe de détection du sexisme complétée une fois la première phase du protocole terminée.

	Très faiblement probable				Très certainement probable		
	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que les propos d' <b>Alain</b> soient motivés par des préjugés envers les femmes ?							
Selon vous, est-il probable qu' <b>Alain</b> manifeste une attitude sexiste							

	Très faiblement probable				Très certainement probable		
	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que les propos de <b>Barbara</b> soient motivés par des préjugés envers les femmes ?							
Selon vous, est-il probable que <b>Barbara</b> manifeste une attitude sexiste							

	Très faiblement probable				Très certainement probable		
	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que les propos de <b>Florent</b> soient motivés par des préjugés envers les femmes ?							
Selon vous, est-il probable que <b>Florent</b> manifeste une attitude sexiste							

	Très faiblement probable				Très certainement probable		
	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que les propos d' <b>Estelle</b> soient motivés par des préjugés envers les femmes ?							
Selon vous, est-il probable qu' <b>Estelle</b> manifeste une attitude sexiste							

**Protocole Etude 6**

## Annexes

---

<b>PH_1</b>	Discrimination intergroupe ; intentions hostiles/Vignette 1
<b>NPH_1</b>	Discrimination intragroupe ; intentions hostiles/Vignette 1
<b>PB_1</b>	Discrimination intergroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 1
<b>NPB_1</b>	Discrimination intragroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 1
<b>PH_2</b>	Discrimination intergroupe ; intentions hostiles/Vignette 2
<b>NPH_2</b>	Discrimination intragroupe ; intentions hostiles/Vignette 2
<b>PB_2</b>	Discrimination intergroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 2
<b>NPB_2</b>	Discrimination intragroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 2
<b>PH_3</b>	Discrimination intergroupe ; intentions hostiles/Vignette 3
<b>NPH_3</b>	Discrimination intragroupe ; intentions hostiles/Vignette 3
<b>PB_3</b>	Discrimination intergroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 3
<b>NPB_3</b>	Discrimination intragroupe ; intentions bienveillantes/Vignette 3

Tableau 6 : Equivalence entre protocoles et conditions pour l'étude 6.

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer. Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une bénévole d'une association religieuse, elle est très serviable, aidante et hétérosexuelle. Sarah cherche des nouveaux bénévoles parce que, dans les mois prochains, l'association a organisé des randonnées en montagne et d'autres excursions. Elle a donc besoin de personnes pour accompagner les jeunes. Anne est une fille très dynamique et lesbienne. Elle demande à Sarah de devenir bénévole, mais Sarah lui refuse. Julie, une autre bénévole, demande à Sarah pourquoi elle a refusé Anne. Sarah lui répond qu'elle n'en a pas voulu parce que son style de vie n'est pas compatible avec la religion.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille S.V.P*

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable								
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7									
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7									

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une bénévole d'une association religieuse, elle est très indépendante et lesbienne. Sarah cherche des nouveaux bénévoles parce que, dans les mois prochains, l'association a organisé des randonnées en montagne et d'autres excursions. Elle a donc besoin de personnes pour accompagner les jeunes. Anne est une fille très dynamique et lesbienne. Elle demande à Sarah de devenir bénévole, mais Sarah lui refuse. Julie, une autre bénévole, demande à Sarah pourquoi elle a refusé Anne. Sarah lui répond qu'elle n'en a pas voulu parce que son style de vie n'est pas compatible avec la religion.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

Tournez la feuille S.V.P

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable									
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7										
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7										

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une bénévole d'une association religieuse, elle est très serviable, aidante et hétérosexuelle. Sarah cherche des nouveaux bénévoles parce que, dans les mois prochains, l'association a organisé des randonnées en montagne et d'autres excursions. Elle a donc besoin de personnes pour accompagner les jeunes. Anne est une fille très dynamique et lesbienne. Elle demande à Sarah de devenir bénévole, mais Sarah lui refuse. Julie, une autre bénévole, demande à Sarah pourquoi elle a refusé Anne. Sarah lui répond qu'elle n'en a pas voulu parce que les autres bénévoles, étant très religieux, pourraient avoir des préjugés et ne pas traiter Anne comme tous les autres. Sarah a donc refusé pour lui éviter ça.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable									
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7										
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7										

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une bénévole d'une association religieuse, elle est très indépendante et lesbienne. Sarah cherche des nouveaux bénévoles parce que, dans les mois prochains, l'association a organisé des randonnées en montagne et d'autres excursions. Elle a donc besoin de personnes pour accompagner les jeunes. Anne est une fille très dynamique et lesbienne. Elle demande à Sarah de devenir bénévole, mais Sarah lui refuse. Julie, une autre bénévole, demande à Sarah pourquoi elle a refusé Anne. Sarah lui répond qu'elle n'en a pas voulu parce que les autres bénévoles, étant très religieux, pourraient avoir des préjugés et ne pas traiter Anne comme tous les autres. Sarah a donc refusé pour lui éviter ça.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

Tournez la feuille S.V.P

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable								
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7									
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7									

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une étudiante de la Fac. C'est une fille avec un caractère tranquille et hétérosexuelle. Samedi soir, elle veut faire une soirée fille chez elle. Elle invite toutes ses copines de cours sauf Anne, une fille très dynamique, qui fréquente tous les cours de Sarah et qui est lesbienne. Avant la fête Julie, une amie de Sarah lui demande pourquoi elle n'a pas invité Anne à la fête. Sarah lui répond qu'elle n'a pas invité Anne parce qu'elle est trop masculine pour une soirée où il y a seulement des filles.

1. Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout					Tout à fait	
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable							
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7								
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7								

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

Sarah est une étudiante de la Fac. C'est une fille avec un caractère très agressif et lesbienne. Samedi soir, elle veut faire une soirée fille chez elle. Elle invite toutes ses copines de cours sauf Anne, une fille très masculine, qui fréquente tous les cours de Sarah et qui est lesbienne. Avant la fête Julie, une amie de Sarah lui demande pourquoi elle n'a pas invité Anne à la fête. Sarah lui répond qu'elle n'a pas invité Anne parce qu'elle est trop masculine pour une soirée où il y a seulement des filles.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

*Tournez la feuille S.V.P*

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable								
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7									
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7									

Pour finir,

Vous êtes :     Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1     L2     L3     M1     de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Sarah est une étudiante de la Fac. C'est une fille avec un caractère tranquille et hétérosexuelle. Samedi soir, elle veut faire une soirée fille chez elle. Elle invite toutes ses copines de cours sauf Anne, une fille très dynamique, qui fréquente tous les cours de Sarah et qui est lesbienne. Avant la fête Julie, une amie de Sarah lui demande pourquoi elle n'a pas invité Anne à la fête. Sarah lui répond qu'elle n'a pas invité Anne parce qu'elle a peur que les autres croient qu'elles sont ensemble et comme elle sait que la copine de Anne est très jalouse, elle préfère éviter ça.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Sarah et Anne comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Sarah est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille S.V.P*

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable									
Selon vous, est-il probable que le comportement de Sarah soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7										
Selon vous, est-il probable que Sarah manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7										

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Marc est l'entraîneur d'une équipe de foot. C'est un garçon sûr de lui et hétérosexuel. Son équipe est très connue dans toute la région. Arthur est un garçon très ouvert, qui joue très bien au foot et qui est gay. Il aimerait bien faire partie de cette équipe. Un membre de l'équipe part. Marc est en train de chercher un nouveau joueur à sa place. Un soir, Arthur demande à Marc de pouvoir jouer dans son équipe mais il refuse. Le lendemain, Mathieu, l'entraîneur d'une autre équipe demande à Marc pourquoi il a refusé Arthur dans son équipe. Marc lui répond qu'il a refusé parce qu'il ne veut pas dans son équipe un joueur qui pense plus à draguer les autres copains de foot qu'à gagner le match.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Marc et Arthur comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Marc est :

	Pas du tout							Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7	
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7	
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7	

## Annexes

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable							
Selon vous, est-il probable que le comportement de Marc soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7								
Selon vous, est-il probable que Marc manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7								

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Marc est l'entraîneur d'une équipe de foot. C'est un garçon très à l'écoute de gens et gay. Son équipe est très connue dans toute la région. Arthur, un garçon très ouvert, qui joue très bien au foot et qui est gay aimerait bien faire partie de cette équipe. Un garçon de l'équipe part, du coup Marc est en train de chercher un autre joueur à sa place. Un soir Arthur demande à Marc de pouvoir jouer dans son équipe mais Marc refuse. Le lendemain, Mathieu, l'entraîneur d'une autre équipe demande à Marc pourquoi il a refusé Arthur dans son équipe. Marc lui répond qu'il a refusé parce qu'il ne veut pas dans son équipe, un joueur qui pense plus à draguer les autres copains de foot que à gagner le match.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Marc et Arthur comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Marc est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

## Annexes

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable							
Selon vous, est-il probable que le comportement de Marc soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7								
Selon vous, est-il probable que Marc manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7								

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Marc est l'entraîneur d'une équipe de foot. C'est un garçon sûr de lui et hétérosexuel. Son équipe est très connue dans toute la région. Arthur est un garçon très ouvert, qui joue très bien au foot et qui est gay. Il aimerait bien faire partie de cette équipe. Un membre de l'équipe part. Marc est en train de chercher un nouveau joueur à sa place. Un soir, Arthur demande à Marc de pouvoir jouer dans son équipe mais il refuse. Le lendemain, Mathieu, l'entraîneur d'une autre équipe demande à Marc pourquoi il a refusé Arthur dans son équipe. Marc lui répond qu'il a refusé parce qu'il sait que les autres joueurs de l'équipe n'aiment pas trop les homosexuels et qu'ils rendront la vie d'Arthur impossible.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Marc et Arthur comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Marc est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

Tournez la feuille S.V.P

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable							
Selon vous, est-il probable que le comportement de Marc soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7								
Selon vous, est-il probable que Marc manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7								

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de questions. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

Marc est l'entraîneur d'une équipe de foot. C'est un garçon très à l'écoute de gens et gay. Son équipe est très connue dans toute la région. Arthur, un garçon très ouvert, qui joue très bien au foot et qui est gay, aimerait bien faire partie de cette équipe. Un garçon de l'équipe part, du coup Marc est en train de chercher un autre joueur à sa place. Un soir Arthur demande à Marc de pouvoir jouer dans son équipe mais Marc refuse. Le lendemain, Mathieu, l'entraîneur d'une autre équipe demande à Marc pourquoi il a refusé Arthur dans son équipe. Marc lui répond qu'il a refusé parce qu'il sait que les autres joueurs de l'équipe n'aiment pas trop les homosexuels et qu'ils rendront la vie de Arthur impossible.

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Marc et Arthur comme étant entre :

Deux individus Propres				Deux personnes typiques de leur groupe groupes d'orientation sexuelle différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Marc est :

	Pas du tout						Tout à fait
Justifiable :	1	2	3	4	5	6	7
Légitime :	1	2	3	4	5	6	7
Immoral :	1	2	3	4	5	6	7

*Tournez la feuille S.V.P*

## Annexes

---

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable							
Selon vous, est-il probable que le comportement de Marc soit motivé par des préjugés envers les homosexuels ?	1	2	3	4	5	6	7								
Selon vous, est-il probable que Marc manifeste une attitude homophobe ?	1	2	3	4	5	6	7								

---

Pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme

Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Etes-vous :    Hétérosexuel(le)    Homosexuel(le)    Bisexuel(le)    Ne se prononce pas

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci-dessous :

---

---

---

---

---

---

---

---

Merci de votre participation !

**Protocole Etude 7**

## Annexes

---

<b>PA1</b>	Discrimination intergroupe ; ton affirmatif/Vignette 1
<b>PH1</b>	Discrimination intergroupe ; ton humoristique/Vignette 1
<b>NPA1</b>	Discrimination intragroupe ; ton affirmatif/Vignette 1
<b>NPH1</b>	Discrimination intragroupe ; ton humoristique /Vignette 1
<b>PA2</b>	Discrimination intergroupe ; ton affirmatif/Vignette 2
<b>PH2</b>	Discrimination intergroupe ; ton humoristique /Vignette 2
<b>NPA2</b>	Discrimination intragroupe ; ton affirmatif/Vignette 2
<b>NPH2</b>	Discrimination intragroupe ; ton humoristique /Vignette 2
<b>PA3</b>	Discrimination intergroupe ; ton affirmatif/Vignette 3
<b>PH3</b>	Discrimination intergroupe ; ton humoristique /Vignette 3
<b>NPA3</b>	Discrimination intragroupe ; ton affirmatif/Vignette 3
<b>NPH3</b>	Discrimination intragroupe ; ton humoristique /Vignette 3

Tableau 7 : Equivalence entre protocoles et conditions pour l'étude 7.

Bonjour,

Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

**Énoncé :** Florent et Pauline ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Florent répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Florent ajoute : « Les maths ne doivent pas être ton fort ».

Dans quelle mesure pensez-vous que Pauline a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Pauline et Florent comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Pauline et Florent comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Florent est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos de Florent soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7		
Selon vous, est-il probable que Florent manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7		

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation



Bonjour,

Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.

Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.

**Énoncé :** Celine et Pauline ont été assignées à un travail de groupe en commun. Elles se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Celine répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Celine ajoute : « Les maths ne doivent pas être ton fort ».

Dans quelle mesure pensez-vous que Pauline a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Pauline et Celine comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Pauline et Celine comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Celine est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable						Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos de Celine soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7	
Selon vous, est-il probable que Celine manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7	

pour finir,

Vous êtes :      Un homme      Une femme      Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2      L3    M1      de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

Florent et Pauline ont été assignés à un travail de groupe en commun. Ils se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'ils ont à faire durant leur première année de Master. Ils doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Florent répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Florent ajoute en riant : « Au troisième jour, Dieu inventa la femme, au quatrième, il inventa la calculette».

Dans quelle mesure pensez-vous que Pauline a pu ressentir chacune des émotions suivantes ?

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Pauline et Florent comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Pauline et Florent comme :

Très similaires					Très différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez-vous que le comportement de Florent est :

Pas du tout							Tout à fait		
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7		
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7		
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7		

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos de Florent soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7		
Selon vous, est-il probable que Florent manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7		

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Celine et Pauline ont été assignées à un travail de groupe en commun. Elles se réunissent pour faire connaissance et parler du projet de stage professionnalisant qu'elles ont à faire durant leur première année de Master. Elles doivent monter une proposition de budget pour une entreprise fictive. Pauline dit : « Bon ! Le travail de comptabilité ne va pas être facile ». Celine répond : « Mais non, ce ne sont que des maths ». Pauline répond : « Oui mais il y a tout de même pas mal d'éléments à prendre en compte ». Celine ajoute en riant : « Au troisième jour, Dieu inventa la femme, au quatrième, il inventa la calculette ».

Dans quelle mesure pensez-vous que Pauline a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Pauline et Celine comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Pauline et Celine comme :

Très similaires					Très différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Celine est :

	Pas du tout		Tout à fait
Offensant dans ce contexte :	1	2	7
Critiquable dans ce contexte :	1	2	7
Acceptable dans ce contexte :	1	2	7

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable		Très certainement probable
Selon vous, est-il probable que les propos de Celine soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2 3 4 5 6 7	
Selon vous, est-il probable que Celine manifeste une attitude sexiste ?	1	2 3 4 5 6 7	

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :   L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

**Merci de votre participation !**

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Anne et Alain se sont contactés par petite annonce afin de faire du co-voiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Alain au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Alain lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Alain lui lance alors : « Les créneaux ne doivent pas être ton fort ! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Anne a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Anne et Alain comme étant entre :

Dans quelle mesure percevez-vous Anne et Alain comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Alain est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

(1) Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos de Alain soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7		
Selon vous, est-il probable que Alain manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7		

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---

---

---

---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Anne et Claire se sont contactées par petite annonce afin de faire du co-voiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Claire au lieu de rendez-vous et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Claire lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Claire lui lance alors : « Les créneaux ne doivent pas être ton fort ! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Anne a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Anne et Claire comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Anne et Claire comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Claire est :

Pas du tout				Tout à fait			
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7

(1) Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable						Très certainement probable
Selon vous, est-il probable que les propos de Claire soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que Claire manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Anne et Patrice se sont contactés par petite annonce afin de faire du co-voiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Patrice au lieu de rendez-vous et ils prennent la route. Comme ils ont cinq heures de route à faire, ils ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivés sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Patrice lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Patrice lui lance alors en riant : « Le jour où les femmes sauront se garer les assurances feront faillite! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Anne a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Anne et Patrice comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Anne et Patrice comme :

Très similaires					Très différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Patrice est :

Pas du tout					Tout à fait			
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable			Très certainement probable			
Selon vous, est-il probable que les propos de Patrice soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que Patrice manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Anne et Claire se sont contactées par petite annonce afin de faire du co-voiturage, leurs familles habitent dans de petites villes à 400 kilomètres de leur lieu d'étude. Anne prend Claire au lieu de rendez-vous et elles prennent la route. Comme elles ont cinq heures de route à faire, elles ont décidé de s'arrêter en route pour prendre un sandwich. Quand l'heure du déjeuner approche, Anne quitte l'autoroute et cherche la ville la plus proche. Arrivées sur place, elle s'exclame : « Aie ! C'est jour de marché on va avoir un mal fou à se garer ! ». Claire lui répond : « Mais non regarde, il y a plein de petites places partout ». « Oui, c'est vrai, mais elles me semblent un peu trop étroites », répond Anne. Claire lui lance alors en riant : « Le jour ou les femmes sauront se garer les assurances feront faillite! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Anne a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Anne et Claire comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Anne et Claire comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Claire est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable						Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos de Claire soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7	
Selon vous, est-il probable que Claire manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7	

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Guillaume et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Ils ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Guillaume et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Guillaume répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali rétorque : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Guillaume ajoute : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! A mon avis, on ne doit pas se fier à elle pour le sens de l'orientation ! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Magali a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Magali et Guillaume comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Magali et Guillaume comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Guillaume est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable
Selon vous, est-il probable que les propos de Guillaume soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7	
Selon vous, est-il probable que Guillaume manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7	

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Elene et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Elles ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Elene et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Elene répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Elene ajoute : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! A mon avis, on ne doit pas se fier à elle pour le sens de l'orientation ! »

**(1) Dans quelle mesure pensez-vous que Magali a pu ressentir chacune des émotions suivantes?**

	Pas du tout					Tout à fait	
	1	2	3	4	5	6	7
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

**Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Magali et Elene comme étant entre :**

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Magali et Elene comme :

Très similaires				Très différents			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Elene est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable
Selon vous, est-il probable que les propos d' Elene soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7	
Selon vous, est-il probable qu' Elene manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7	

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Guillaume et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Ils ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Guillaume et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Guillaume répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Guillaume ajoute en riant : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! C'est certainement après t'avoir rencontré qu'on a inventé le GPS ! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Magali a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout						Tout à fait
	1	2	3	4	5	6	7
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Magali et Guillaume comme étant entre :

Deux individus propres				Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle			
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Magali et Guillaume comme :

Très similaires					Très différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Guillaume est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable				Très certainement probable		
Selon vous, est-il probable que les propos de Guillaume soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7
Selon vous, est-il probable que Guillaume manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---



---



---



---

Merci de votre participation

**Bonjour,**

**Actuellement étudiante en master, Je fais une étude sur la formation d'impression dans le cadre de mon cursus universitaire, celle-ci est complètement anonyme. Merci de bien vouloir y participer.**

**Vous trouverez ci-dessous un récit suivi de question. Veuillez lire attentivement ce récit et répondre aux questions. Une fois que vous avez lu le récit, merci de répondre aux questions qui se trouvent dessous.**

**Énoncé :** Elene et Magali marchent dans la rue et s'arrêtent au feu pour traverser. Elles ne se connaissent pas mais soudain, une voiture s'arrête et demande de l'aide aux passants pour trouver son chemin. Guillaume et Magali s'approchent pour proposer leur aide. Après que l'automobiliste a indiqué l'endroit où il souhaite se rendre, Magali dit « Bon ! Depuis ici ça ne va pas être évident ». Elene répond « Mais non ! Il suffit de rejoindre l'avenue principale ! ». Magali répond : « Oui mais il y a beaucoup de sens interdits, ce n'est pas évident quand on ne connaît pas ». Elene ajoute en riant : « C'est pas bien compliqué ! Il suffit de prendre la troisième à droite pour rejoindre l'avenue principale ! C'est certainement après t'avoir rencontré qu'on a inventé le GPS ! »

Dans quelle mesure pensez-vous que Magali a pu ressentir chacune des émotions suivantes?

	Pas du tout					Tout à fait	
de l'irritation	1	2	3	4	5	6	7
de la déprime	1	2	3	4	5	6	7
de la surprise	1	2	3	4	5	6	7
de la déception	1	2	3	4	5	6	7
de la colère	1	2	3	4	5	6	7
de l'abattement	1	2	3	4	5	6	7
de l'hostilité	1	2	3	4	5	6	7
de la tristesse	1	2	3	4	5	6	7

Dans quelle mesure percevez-vous la discussion entre Magali et Elene comme étant entre :

Deux individus propres					Deux personnes typiques de leur groupe d'appartenance sexuelle		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

## Annexes

Dans quelle mesure percevez-vous Magali et Elene comme :

Très similaires					Très différents		
-3	-2	-1	0	1	2	3	

Dans quelle mesure pensez vous que le comportement de Elene est :

	Pas du tout						Tout à fait	
Offensant dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Critiquable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	
Acceptable dans ce contexte :	1	2	3	4	5	6	7	

Indiquez votre degré d'accord avec chacune des propositions suivantes :

	Très faiblement probable							Très certainement probable	
Selon vous, est-il probable que les propos d'Elene soient motivés par des préjugés envers les femmes ?	1	2	3	4	5	6	7		
Selon vous, est-il probable qu'Elene manifeste une attitude sexiste ?	1	2	3	4	5	6	7		

pour finir,

Vous êtes :    Un homme    Une femme    Vous êtes âgé de : \_\_\_\_\_ ans

Vous êtes en :    L1    L2    L3    M1    de \_\_\_\_\_

Si vous avez des commentaires sur les énoncés que vous avez lus merci de les noter ci dessous :

---

---

---

---

Merci de votre participation